

Contrat de Projets Etat-Région

Pays de la Loire

2007
2013

Bilan 2012



SOMMAIRE

• Bilan général	3
• Evaluation	14
Le dispositif d'évaluation du CPER	
• Bilan par axe	15
I – Economie de la connaissance, compétitivité, innovation, emploi	16
Economie de la connaissance	18
- I A - Enseignement supérieur	23
- I B - Développement de la recherche et valorisation des savoirs	31
Compétitivité, innovation, emploi	47
- I C - Appui aux pôles de compétitivité, aux filières d'excellence et aux entreprises en mutation économique	49
- I D - Accompagnement des mutations économiques et sécurisation des parcours professionnels	68
II – Environnement et développement durable	75
- II A - Préservation de la biodiversité	77
- II B - Préservation de l'eau	82
- II C - Energie et éco-développement	92
III – Accessibilité et transports	97
- III A - Transports ferroviaires	99
- III B - Grand Port Maritime de Nantes Saint-Nazaire	113
IV – Développement territorial et cohésion sociale	117
- IV A - Développement des fonctions métropolitaines et attractivité des agglomérations	119
- IV B - Attractivité des pôles intermédiaires et maillage d'équipements de proximité	131
- IV C - Accompagnement des projets de territoire spécifiques	143
- IV D - Création d'un portail de l'information géographique pour les acteurs publics des Pays de la Loire (GEOPAL)	149
- IV E - Observation économique et sociale régionale	151
• Tableau détaillé des engagements et mandatements Etat-Région au 31 décembre 2012	157

BILAN GENERAL

Bilan général

Cadre du contrat de projets Etat-Région (CPER) 2007-2013

Le contrat de projets liant l'Etat et la Région des Pays de la Loire pour la période 2007-2013 a été signé le 17 mars 2007.

Le diagnostic régional préalable à l'élaboration du CPER rappelle la nécessité d'accomplir des efforts significatifs sur la compétitivité de l'ensemble du tissu économique régional, des entreprises naissantes aux plus grandes, sur l'acquisition des connaissances dans leur acception la plus large, sur l'accessibilité globale de la région, sur les fonctions métropolitaines, l'équipement urbain et les conditions de vie sur l'ensemble de son territoire ainsi que sur les aspects environnementaux et, globalement, sur le développement durable.

Les contributions financières de l'Etat et de la Région s'élèvent en vertu du contrat initial à 998,915 M€ : Etat (489,504 M€) et Région (509,411 M€). A ces contributions s'ajoutent les financements des autres collectivités territoriales (départements, agglomérations, villes) à hauteur de 257,369 M€ et des autres financeurs à hauteur de 116,206 M€ (dont RFF - Réseau ferré de France, SNCF, le grand port maritime Nantes – Saint-Nazaire, Union européenne). Au total, le programme initial 2007-2013 s'élève à 1 372,490 M€.

L'avenant n°1 au CPER pour le territoire spécifique de l'Ile d'Yeu, signé en juillet 2009, a porté ces montants respectivement à 490,704 M€ pour l'Etat et 510,611 M€ pour la Région, soit un total de 1 001,315 M€, auquel il convient d'ajouter 258,569M€ pour les autres collectivités territoriales.

L'avenant n°2 de révision à mi-parcours du CPER, signé le 6 septembre 2011, n'a modifié ni l'enveloppe financière de l'Etat (490,704 M€), ni celle de la Région (510,611 M€). A ces contributions s'ajoutent les financements des autres collectivités territoriales à hauteur de 234,695 M€ et des autres financeurs à hauteur de 126,029 M€.

L'avenant n°3 d'ajustement du CPER, signé le 25 janvier 2013, n'a modifié aucune des enveloppes financières globales. Néanmoins, le cadre budgétaire du CPER est modifié par une nouvelle répartition de la participation de la Région entre les axes II et IV.

Ce contrat est ainsi structuré autour de quatre axes (nouveaux montants) :

CPER Pays de la Loire 2007-2013		Coût total	Etat	Région
Axe I	Economie de la connaissance, compétitivité, innovation et emploi	614,536 M€	250,817 M€	194,326 M€
Axe II	Environnement et développement durable	122,583 M€	59,610 M€	62,973 M€
Axe III	Accessibilité et transports	402,550 M€	100 000 M€	116,495 M€
Axe IV	Développement territorial et cohésion sociale	235,504 M€	80,277 M€	136,817 M€
TOTAL		1 375,173 M€	490,704 M€	510,611 M€

La concordance des calendriers avec les programmes opérationnels européens 2007-2013 permet à certains projets de bénéficier conjointement des crédits de l'Etat, de la Région et des crédits européens (FEDER, FEADER, FSE et FEP).

La structure du CPER reprend celle du programme européen « Compétitivité régionale et emploi » 2007-2013 pour les Pays de la Loire (PO FEDER) : près de la moitié des montants inscrits au CPER sont mobilisables en contreparties FEDER.

Les quatre grands axes du PO FEDER sont les suivants :

PO FEDER Pays de la Loire 2007-2013		Coût total	Contribution du FEDER
Axe 1	une euro région performante et innovante	423,548 M€	136,005 M€
Axe 2	une euro région éco-responsable, environnement et prévention des risques	153,655 M€	45,346 M€
Axe 3	une euro région accessible, accès aux services de transports et de télécommunications	219,902 M€	60,447 M€
Axe 4	une euro région attractive et solidaire, la cohésion urbaine au service de la cohésion et du développement durable	182,208 M€	54,402 M€
TOTAL		979,313 M€	296,200 M€

I. Informations liminaires

Depuis la signature du CPER, plusieurs ajustements de la maquette globale ont été réalisés.

En 2007 :

Afin de faciliter les modalités de mise en œuvre et de financement du volet Enseignement supérieur et recherche, une concertation a été conduite avec les universités entre l'Etat, la Région et les autres collectivités territoriales sur la répartition des maîtrises d'ouvrage et l'optimisation des financements par la diminution des financements croisés. Il en est résulté un ajustement des financements par projet. Ces travaux ont permis également de préciser des opérations, notamment, dans le programme « recherche », celles de la halle du PONAN et de la plateforme RIO. Dans un souci de comparabilité, le bilan de l'année 2007 intégrait déjà ces éléments.

En 2008 :

Des ajustements de lignes budgétaires se sont avérés nécessaires (fusion des lignes GPEC et EDEC dans les mesures 3 et 4 de l'axe I).

En 2009 :

Le Comité Régional de Suivi (CRS) du 2 juillet a validé le redéploiement de 0,400 M€ à l'intérieur du projet de l'axe I « sciences et techniques au service de l'environnement », afin d'accélérer la mise en œuvre de l'opération d'extension du laboratoire ETMPA de Polytech Nantes.

Par ailleurs, un avenant n°1 au CPER a été signé entre l'Etat, la Région, le Département de la Vendée et l'île d'Yeu, sur l'axe IV.

Les modifications apportées au tableau financier des engagements de l'Etat et de la Région - annexe 1 du contrat de projets signé le 17 mars 2007 - ont été validées par le CRS lors de sa réunion du 18 décembre 2008.

En 2011 :

Prévue dans le contrat initial, la révision à mi-parcours avait pour objet de s'assurer de la mobilisation des crédits dans les délais des engagements contractuels. Cette révision a concerné tous les axes. La révision a permis d'adapter la répartition des financements contractualisés sur différents projets, pour une exécution optimale du CPER, tout en maintenant l'équilibre global du contrat. L'avenant n° 2 a ainsi été signé le 6 septembre 2011.

En 2012 :

A la veille de la dernière année de mise en œuvre du CPER, l'objectif de cette révision au fil de l'eau était d'assurer la mise en œuvre optimale du CPER en l'adaptant au plus près de l'avancement des projets, de l'évolution de leur coût, de leur degré de priorité et de l'évolution du contexte de mise en œuvre.

Dans la continuité de la révision à mi-parcours, les ajustements financiers ont consisté en un redéploiement de crédits à enveloppe globale constante en préservant les équilibres territoriaux et les participations financières des cofinanceurs. Le cadre budgétaire du CPER s'en trouve néanmoins modifié par une nouvelle répartition de la participation de la Région entre les axes II et IV, suite au transfert de crédits pour les projets de l'île d'Yeu (détaillé ci-après).

Cette révision, de moindre ampleur que celle opérée à mi-parcours, a concerné les axes I, II et IV mais peu de projets (la plupart d'entre eux étant localisés sur le territoire de l'agglomération de Laval ou l'île d'Yeu). Seulement 11,2 M€ ont été redéployés :

- Projets « Enseignement supérieur/recherche »

D'une part, afin de répondre au projet de Laval Agglomération d'aménager les locaux vacants de l'ancienne Association ASEPT pour le plateau de recherche bio informatique, le programme de construction mutualisée initial est scindé en deux opérations distinctes : « Salles de travaux dirigés UFR Droit » et « Plateau de recherche bio informatique ». Cette scission s'opère à enveloppe constante (3,5 M€). Les plans de financement et les maîtrises d'ouvrage respectifs seront validés au cours du 1^{er} semestre 2013 par signature d'un avenant à la convention territoriale.

D'autre part, le « projet logistique » sur le site universitaire de Saint-Nazaire ayant été abandonné, 0,700 M€ (financement CARENE) sont redéployés sur « l'IUT de Saint-Nazaire ». Cela permet d'augmenter d'autant la participation Région sur l'opération « Restructuration Polytech EPUN-OGP » en raison de besoins fonctionnels réévalués et de contraintes réglementaires nouvelles.

- Projets « Vendée - Ile d'Yeu »

Le projet « d'usine de dessalement de l'eau de mer » pour l'alimentation en eau potable de l'île d'Yeu n'étant pas prêt à démarrer (étude de faisabilité technico-économique en cours), les crédits ont été redéployés de la façon suivante : l'Etat soutiendra le projet de « liaison entre les usines d'eau potable de l'Angle Guignard et du Marillet concourant à la sécurisation de l'eau potable en Vendée dont l'île d'Yeu » (1 757 217 € - financement Agence de l'eau) et la Région soutiendra « le raccordement de l'île d'Yeu en très haut débit » (1 757 217 € reportés de l'axe 2 / usine de dessalement de l'île d'Yeu), projet nouvellement inscrit au CPER sur la ligne IV C4

« Accompagnement du développement durable de l'île d'Yeu » de l'axe 4 « Développement territorial et cohésion sociale », dans le cadre de la convention cadre territoriale « Territoire spécifique de l'île d'Yeu ».

- Projet « Laval Agglomération »

En raison d'un montage long et complexe, la réalisation de « la plateforme logistique de Laval Agglomération » n'est pas garantie dans les délais de réalisation du CPER. Les crédits Etat FNADT (3,5 M€) sont reportés vers le « PEM de Laval ».

La DATAR a donné son accord au préfet de région le 16 octobre 2012 pour procéder à la signature de l'avenant n°3. La Commission permanente du Conseil régional a validé les termes de cet avenant le 17 décembre 2012. L'avenant n°3 a ainsi été signé le 25 janvier 2013.

Le tableau financier global récapitule les engagements financiers par rapport aux montants modifiés après avenant n°3.

II. Engagements financiers Etat-Région au 31 décembre 2012

1. Etat d'avancement

Au 31 décembre 2012, la programmation s'élève pour l'Etat à 382,837 M€ (78,0 % des crédits inscrits) et pour la Région à 459,266 M€ (89,9 % des crédits inscrits).

Les tableaux suivants présentent, pour l'Etat et la Région, l'état d'avancement des montants programmés, des engagements et des mandatements.

Pour les autres financeurs, le détail figure dans le « Bilan par axe ».

a. Tableau synthétique de programmation

Le terme « **programmation** » correspond :

- pour l'Etat : aux autorisations d'engagement (AE) reçues et affectées ;
- pour la Région : aux autorisations de programme votées et affectées (opérations annuelles et pluriannuelles, maîtrise d'ouvrage Région, fonds d'intervention).

La programmation est extraite du logiciel « PRESAGE ».

Le taux de programmation est calculé par rapport aux montants totaux du CPER après ajustements réalisés dans le cadre de l'avenant n°3 au CPER.

CPER 2007-2013
Tableau détaillé de la programmation Etat et Région au 31 décembre 2012

Axe mesures CPER	Opérations	Montant total V. avenant n°3	Etat V. avenant n°3	Région V. avenant n°3	AU 31 DECEMBRE 2012							
					Etat				Région			
					Programmé 2012	%	Programmé cumulé	%	Programmé 2012	%	Programmé cumulé	%
					c	d=e/a	e	f=e/a	g	h=g/b	i	j=i/b
		a	b	c	d=e/a	e	f=e/a	g	h=g/b	i	j=i/b	
	TOTAL	1 375 173 000	490 704 000	510 611 000	37 021 909	7,5	382 836 757	78,0	36 872 288	7,2	459 266 377	89,9
I	Economie de la connaissance, compétitivité, innovation, emploi	614 536 000	250 817 000	194 326 000	18 091 410	7,2	184 975 058	73,7	16 183 114	8,3	178 243 557	91,7
I A	Enseignement supérieur	125 170 000	68 415 000	19 754 000	3 436 000	5,0	52 993 735	77,5	1 606 900	8,1	19 385 779	98,1
I B	Développement de la recherche et valorisation des savoirs	229 489 000	59 718 000	45 379 000	4 123 531	6,9	40 568 207	67,9	7 286 578	16,1	43 790 376	96,5
I C	Appui aux pôles de compétitivité, aux filières d'excellence et aux entreprises en mutation économique	222 477 000	105 084 000	109 393 000	8 621 379	8,2	75 448 507	71,8	5 486 636	5,0	101 776 835	93,0
I D	Accompagnement des mutations économiques et sécurisation des parcours professionnels	37 400 000	17 600 000	19 800 000	1 910 500	10,9	15 964 609	90,7	1 803 000	9,1	13 290 567	67,1
II	Environnement et développement durable	122 582 783	59 610 000	62 972 783	4 838 396	8,1	53 838 994	90,3	6 672 388	10,6	58 542 735	93,0
II A	Préservation de la biodiversité	26 100 000	4 610 000	21 490 000	0	0,0	4 409 431	95,6	3 718 319	17,3	19 193 301	89,3
II B	Préservation de l'eau	46 482 783	30 000 000	16 482 783	2 228 570	7,4	30 000 000	100,0	101 071	0,6	15 596 087	94,6
II C	Energie et éco-développement	50 000 000	25 000 000	25 000 000	2 609 826	10,4	19 429 563	77,7	2 852 998	11,4	23 753 347	95,0
III	Accessibilité et transports	402 550 000	100 000 000	116 495 000	2 784 000	2,8	85 562 376	85,6	3 734 412	3,2	100 277 169	86,1
III A	Transport ferroviaire	349 850 000	89 825 000	106 320 000	2 784 000	3,1	75 508 592	84,1	3 734 412	3,5	90 223 385	84,9
III B	Port de Nantes-Saint-Nazaire	52 700 000	10 175 000	10 175 000	0	0,0	10 053 784	98,8	0	0,0	10 053 784	98,8
IV	Développement territorial et cohésion sociale	235 504 217	80 277 000	136 817 217	11 308 103	14,1	58 460 329	72,8	10 282 374	7,5	122 202 916	89,3
IV A	Développement des fonctions métropolitaines et attractivité des agglomérations	103 410 000	32 000 000	62 080 000	2 509 621	7,8	22 893 193	71,5	859 515	1,4	60 999 993	98,3
IV B	Attractivité pôles intermédiaires maillage équipements de proximité	81 787 000	22 677 000	59 110 000	3 350 000	14,8	17 858 083	78,7	6 421 251	10,9	50 794 993	85,9
IV C	Accompagnement des projets de territoire spécifiques	38 707 217	19 800 000	9 827 217	4 915 729	24,8	14 244 994	71,9	2 062 857	21,0	6 210 609	63,2
IV D	Création d'un portail de l'information géographique pour les acteurs publics des Pays de la Loire (GEOPAL)	6 000 000	3 000 000	3 000 000	365 508	12,2	1 984 509	66,2	516 905	17,2	1 991 000	66,4
IV E	Observation économique et sociale régionale	5 600 000	2 800 000	2 800 000	167 245	6,0	1 479 550	52,8	421 846	15,1	2 206 321	78,8

b. Tableau synthétique des engagements

Le terme « **engagement** » correspond :

- pour l'Etat : aux montants de crédits reçus en autorisation d'engagement (AE) et comptablement engagés ; pour répondre aux exigences de la LOLF, seules les opérations prêtes à démarrer dans l'année sont engagées ;
- pour la Région : aux autorisations de programme affectées (APA) et comptablement engagées.

Le taux d'engagement est calculé par rapport aux montants totaux du CPER après révision à mi-parcours.

Les retraits d'engagement des années précédentes sont pris en compte dans le montant cumulé des engagements.

Au 31 décembre 2012, les engagements s'élèvent pour l'Etat à 350,557 M€ (71,4 % des crédits inscrits) et pour la Région à 433,127 M€ (84,8 % des crédits inscrits).

CPER 2007-2013
Tableau détaillé des engagements Etat et Région au 31 décembre 2012

Axe mesure ss mesure CPER	Opérations	Montant total V avenant n°3	Etat V avenant n°3	Région V avenant n°3	AU 31 DECEMBRE 2012							
					Etat				Région			
					Engagé 2012	%	Engagé cumulé	%	Engagé 2012	%	Engagé cumulé	%
					a		b		c		d=c/a	
	TOTAL	1 375 173 000	490 704 000	510 611 000	46 550 259	9,5	350 556 789	71,4	46 533 109	9,1	433 127 480	84,8
I	Economie de la connaissance, compétitivité, innovation, emploi	614 536 000	250 817 000	194 326 000	20 406 609	8,1	161 780 881	64,5	20 697 493	10,7	161 818 549	83,3
I A	Enseignement supérieur	125 170 000	68 415 000	19 754 000	5 849 343	8,5	42 175 409	61,6	1 627 239	8,2	10 272 840	52,0
I B	Développement de la recherche et valorisation des savoirs	229 489 000	59 718 000	45 379 000	4 292 981	7,2	35 210 557	59,0	11 249 780	24,8	38 036 027	83,8
I C	Appui aux pôles de compétitivité, aux filières d'excellence et aux entreprises en mutation économique	222 477 000	105 084 000	109 393 000	8 353 785	7,9	69 188 982	65,8	6 017 474	5,5	100 394 150	91,8
I D	Accompagnement des mutations économiques et sécurisation des parcours professionnels	37 400 000	17 600 000	19 800 000	1 910 500	10,9	15 205 933	86,4	1 803 000	9,1	13 115 532	66,2
II	Environnement et développement durable	122 582 783	59 610 000	62 972 783	4 897 694	8,2	53 689 994	90,1	9 367 555	14,9	56 330 650	89,5
II A	Préservation de la biodiversité	26 100 000	4 610 000	21 490 000	0	0,0	4 260 431	92,4	3 718 319	17,3	19 193 301	89,3
II B	Préservation de l'eau	46 482 783	30 000 000	16 482 783	2 287 868	7,6	30 000 000	100,0	2 796 238	17,0	13 384 002	81,2
II C	Energie et éco-développement	50 000 000	25 000 000	25 000 000	2 609 826	10,4	19 429 563	77,7	2 852 998	11,4	23 753 347	95,0
III	Accessibilité et transports	402 550 000	100 000 000	116 495 000	9 909 375	9,9	78 537 751	78,5	3 734 412	3,2	100 277 169	86,1
III A	Transport ferroviaire	349 850 000	89 825 000	106 320 000	9 909 375	11,0	75 483 967	84,0	3 734 412	3,5	90 223 385	84,9
III B	Port de Nantes-Saint-Nazaire	52 700 000	10 175 000	10 175 000	0	0,0	3 053 784	30,0	0	0,0	10 053 784	98,8
IV	Développement territorial et cohésion sociale	235 504 217	80 277 000	136 817 217	11 336 581	14,1	56 548 163	70,4	12 733 649	9,3	114 701 112	83,8
IV A	Développement des fonctions métropolitaines et attractivité des agglomérations	103 410 000	32 000 000	62 080 000	2 538 099	7,9	21 129 143	66,0	1 359 515	2,2	60 655 993	97,7
IV B	Attractivité pôles intermédiaires maillage équipements de proximité	81 787 000	22 677 000	59 110 000	3 350 000	14,8	17 858 083	78,7	8 186 603	13,8	44 102 681	74,6
IV C	Accompagnement des projets de territoire spécifiques	38 707 217	19 800 000	9 827 217	4 915 729	24,8	14 215 463	71,8	2 205 853	22,4	6 210 609	63,2
IV D	Création d'un portail de l'information géographique pour les acteurs publics des Pays de la Loire (GEOPAL)	6 000 000	3 000 000	3 000 000	365 508	12,2	1 972 983	65,8	460 808	15,4	1 683 472	56,1
IV E	Observation économique et sociale régionale	5 600 000	2 800 000	2 800 000	167 245	6,0	1 372 491	49,0	520 870	18,6	2 048 357	73,2

c. Tableau synthétique des mandatements

Les « **mandatements** » correspondent aux paiements effectués par l'Etat ou la Région aux bénéficiaires des aides.

Le taux de mandatement est calculé par rapport aux montants engagés.

Au 31 décembre 2012, les mandatements s'élèvent pour l'Etat à 269,200 M€ (76,8 % des crédits engagés, 54,9 % des crédits inscrits) et pour la Région, à 323,980 M€ (74,8 % des crédits engagés, 63,4 % des crédits inscrits).

CPER 2007-2013
Tableau détaillé des mandatements Etat et Région au 31 décembre 2012

Axe mesures CPER	Opérations	Montant total V. avenant n°3	Etat V. avenant n°3	Région V. avenant n°3	AU 31 DECEMBRE 2012			
					Etat		Région	
					Mandaté cumulé	% / engagé cumulé	Mandaté cumulé	% / engagé cumulé
	TOTAL	1 375 173 000	490 704 000	510 611 000	269 200 220	76,8	323 980 484	74,8
I	Economie de la connaissance, compétitivité, innovation, emploi	614 536 000	250 817 000	194 326 000	129 129 829	79,8	128 430 230	79,4
I A	Enseignement supérieur	125 170 000	68 415 000	19 754 000	33 743 397	80,0	9 120 929	88,8
I B	Développement de la recherche et valorisation des savoirs	229 489 000	59 718 000	45 379 000	28 794 178	81,8	24 028 696	63,2
I C	Appui aux pôles de compétitivité, aux filières d'excellence et aux entreprises en mutation économique	222 477 000	105 084 000	109 393 000	53 958 509	78,0	83 505 973	83,2
I D	Accompagnement des mutations économiques et sécurisation des parcours professionnels	37 400 000	17 600 000	19 800 000	12 633 745	83,1	11 774 632	89,8
II	Environnement et développement durable	122 582 783	59 610 000	62 972 783	40 234 212	74,9	42 282 921	75,1
II A	Préservation de la biodiversité	26 100 000	4 610 000	21 490 000	3 660 238	85,9	15 816 956	82,4
II B	Préservation de l'eau	46 482 783	30 000 000	16 482 783	21 247 263	70,8	8 216 045	61,4
II C	Energie et éco-développement	50 000 000	25 000 000	25 000 000	15 326 711	78,9	18 249 920	76,8
III	Accessibilité et transports	402 550 000	100 000 000	116 495 000	65 993 930	84,0	75 979 524	75,8
III A	Transport ferroviaire	349 850 000	89 825 000	106 320 000	63 353 462	83,9	71 900 740	79,7
III B	Port de Nantes-Saint-Nazaire	52 700 000	10 175 000	10 175 000	2 640 468	86,5	4 078 784	40,6
IV	Développement territorial et cohésion sociale	235 504 217	80 277 000	136 817 217	33 842 249	59,8	77 287 809	67,4
IV A	Développement des fonctions métropolitaines et attractivité des agglomérations	103 410 000	32 000 000	62 080 000	16 057 874	76,0	40 680 602	67,1
IV B	Attractivité pôles intermédiaires maillage équipements de proximité	81 787 000	22 677 000	59 110 000	8 778 142	49,2	29 953 974	67,9
IV C	Accompagnement des projets de territoire spécifiques	38 707 217	19 800 000	9 827 217	6 431 531	45,2	3 766 837	60,7
IV D	Création d'un portail de l'information géographique pour les acteurs publics des Pays de la Loire (GEOPAL)	6 000 000	3 000 000	3 000 000	1 511 185	76,6	1 070 344	63,6
IV E	Observation économique et sociale régionale	5 600 000	2 800 000	2 800 000	1 063 517	77,5	1 816 052	88,7

2. Appréciations portant sur la sixième année d'exécution

Après sa phase de lancement et de finalisation de ses conventions d'exécution en 2007 et en 2008, le CPER est entré, en 2009 et 2010, dans son « rythme de croisière », avec des taux de programmation Etat-Région légèrement supérieurs à la programmation linéaire théorique.

L'année 2011 avait confirmé cette bonne dynamique générale de la programmation, dans la continuité des années antérieures.

Au 31 décembre 2012, 84,1 % des crédits Etat et Région inscrits au CPER sont programmés, soit un niveau similaire au taux linéaire théorique (85,7 % à l'issue des six premières années). Par ailleurs, 78,3 % des crédits inscrits sont engagés. L'année 2012 confirme ainsi la bonne exécution du CPER, avec néanmoins toute la vigilance qui s'impose pour l'année de clôture. Pour rappel, les crédits Etat et Région doivent être engagés en totalité d'ici le 31 décembre 2013.

L'avancement des engagements par axe présente quelques disparités : 72,7 % pour l'axe I, 89,8 % pour l'axe II, 82,6 % pour l'axe III et 78,9 % pour l'axe IV.

La région se situe cette année encore au 2^{ème} rang national en termes de taux de programmation et au 1^{er} rang national en termes de taux d'engagement (sources logiciel PRESAGE – DATAR).

La bonne exécution du contrat a été notamment le résultat des travaux de révision au fil de l'eau : les ajustements opérés en 2012 dans le cadre de l'avenant n°3 traduisent le souci constant de l'Etat et la Région d'adapter le CPER au plus près de l'avancement des projets pour assurer la mise en oeuvre optimale de ce contrat.

III. Suivi du CPER

La mise en oeuvre du contrat de projets a fait l'objet d'une convention générale signée entre l'Etat et la Région le 17 octobre 2007. Cette convention définit la procédure de programmation des opérations, l'instruction des projets, les décisions de financement ainsi que le dispositif de suivi et d'évaluation du contrat.

1. Rappel des dispositifs prévus

a. Les instances de programmation, de pilotage et de suivi

Trois types d'instances sont prévus : les comités techniques, le comité de pilotage, le comité régional de suivi fonds européens/CPER (CRS).

- Sept comités techniques sont mis en place pour l'exécution du contrat :
 - Enseignement supérieur (constructions universitaires et recherche),
 - Recherche et innovation,
 - Compétitivité, innovation, emploi,
 - Agriculture, pêche,
 - Transports (ferroviaire et portuaire),
 - Environnement,
 - Développement territorial.

Chaque comité définit son mode de fonctionnement et la périodicité de ses réunions.

- Le comité de pilotage - coanimé par le Secrétaire général pour les affaires régionales et le Directeur général des services de la Région - analyse l'avancement général du contrat, valide les propositions faites par les comités techniques ou leurs sous-comités permettant la programmation des crédits.

- Le CRS, coprésidé par le préfet de région et le président du Conseil régional, est chargé de suivre la réalisation du contrat, les travaux d'évaluation, de valider les états d'avancement et les propositions d'évolution du contrat et de sa maquette financière.

La programmation est retracée dans le logiciel de suivi « PRESAGE ».

b. Conventions d'exécution et conventions territoriales

Le CPER est complété par des conventions d'exécution notamment pour les projets faisant appel aux cofinancements de partenaires non signataires et des conventions territoriales pour les actions concernant principalement l'axe IV.

Par ailleurs, des conventions financières annuelles sont cosignées avec les partenaires bénéficiaires d'actions inscrites au CPER. Elles précisent notamment le montant des aides allouées et le contenu des actions financées.

2. Exécution 2012

Le comité de pilotage s'est réuni quatre fois au cours de l'année 2012.

Le CRS s'est réuni le 5 juillet 2012, avec une consultation écrite en décembre 2012.

Le détail de l'exécution 2012 est retracé dans le « Bilan par axe » qui suit.

Les dates de réunions des comités techniques sont précisées dans la partie « Bilan par axe ».

Evaluation

Le dispositif régional d'évaluation du CPER et des programmes européens

En application de la circulaire n°5215/SG du 4 mai 2007 du Premier ministre relative à l'évaluation des contrats de projets et des programmes européens, le dispositif d'évaluation des Pays de la Loire, en place depuis 2008, intervient désormais sur un périmètre élargi aux actions menées dans le cadre des programmes européens.

Il s'appuie sur un plan pluriannuel d'évaluations validé en décembre 2008 par le comité régional de suivi. Ce plan, couvrant la période 2007-2013, est actualisé chaque année. Il comporte des évaluations transversales (évaluations ex-ante, évaluations stratégiques environnementales, évaluation à mi-parcours), des évaluations sur des thèmes prioritaires (caractère stratégique ou innovant). Une vingtaine de travaux, répartis en programmes annuels, a ainsi été identifiée pour la période 2008-2013.

Le dispositif est animé par la Commission consultative d'évaluation (CCE) qui comprend des représentants de l'Etat, de la Région et du CESER (Conseil économique, social et environnemental régional) ainsi qu'un collège de 9 experts, choisis pour leurs compétences dans le domaine des politiques publiques. Ses membres émettent des avis sur le programme annuel d'évaluation, le cahier des charges des évaluations, le déroulement des travaux et le rapport final présenté par l'évaluateur.

En 2012, M. Yves MEIGNEN, Professeur agrégé, a succédé à M. Jean-Michel LAIR, Conseiller maître à la Cour des comptes, comme président de la commission et six experts ont été renouvelés.

Le programme des évaluations au titre de l'année 2012

Au titre de l'année 2012, quatre séries d'avis ont été émises par la Commission consultative d'évaluation qui s'est réunie à deux reprises :

- Séance du 9 mars 2012 : avis favorable au programme d'évaluation 2012 portant sur **GEOPAL**. Le programme GEOPAL inscrit au CPER 2007-2013, a été conçu pour fédérer les actions des acteurs publics dans le champ de l'information géographique en instaurant un cadre de cohérence commun aux initiatives régionales, départementales et intercommunales.

L'évaluation a permis d'identifier les points forts et les pistes d'évolution sur la gouvernance et le déploiement du programme au regard des résultats obtenus.

- Séance du 29 novembre 2012 :
 - avis favorable au programme d'évaluation 2013 proposé par la DATAR relatif à l'évaluation ex-ante et à l'évaluation stratégique environnementale des programmes européens 2014-2020 ;
 - avis relatif au rapport final de l'évaluation relative à « la mobilisation des aides aux actions collectives par les filières économiques » lancée en 2011 ;
 - avis relatif au rapport final de l'étude sur les freins et leviers à l'innovation dans le partenariat recherche/entreprises en Pays de la Loire lancée en 2011.

BILAN PAR AXE

Axe I - Economie de la connaissance, compétitivité, innovation, emploi

Contexte et enjeux

Le CPER 2007-2013 doit contribuer à faire de la région des Pays de la Loire une région de la connaissance, compétitive et innovante.

La labellisation en région par l'Etat de pôles de compétitivité, la dynamique de filières qui sous-tend l'action de la Région en matière de développement économique, les orientations fixées par le schéma régional de l'économie et de l'emploi durables (SREED), le schéma régional formations, santé, social et territoires (SFSST) et celui de la recherche (SRR), constituent les cadres de développement respectifs de l'action de l'Etat et de la Région pour répondre à cet enjeu majeur de développement.

Le CPER 2007-2013, au travers des actions et des projets financés, vise les objectifs suivants :

- favoriser un développement qualitatif et quantitatif de la recherche et de l'enseignement supérieur ;
- renforcer l'innovation dans les entreprises et notamment dans les PME/PMI ;
- accompagner les mutations en matière d'économie et d'emploi et sécuriser les parcours professionnels.

Quatre domaines principaux constituent ce volet du CPER 2007-2013 :

- le développement de l'enseignement supérieur ;
- le développement de la recherche et la valorisation des savoirs ;
- l'appui aux pôles de compétitivité, aux dynamiques de filières d'excellence et aux entreprises en mutation économique ;
- l'accompagnement des mutations économiques en termes d'emploi et de sécurisation des parcours professionnels.

Compte tenu de l'importance de cet axe, le bilan présente dans un premier temps la partie « Economie de la connaissance » avec l'Enseignement supérieur et la recherche (I A et I B) puis, dans un deuxième temps, la partie « Compétitivité, innovation, emploi » (I C et I D).

Axe I - Economie de la connaissance, compétitivité, innovation, emploi
Etat d'avancement au 31 décembre 2012

	CPER 2007-2013	Montant total	Etat total	Région total	Au 31 décembre 2012											
					Etat						Région					
					Programmé cumul	%	Engagé cumul	%	Mandaté cumul	%	Programmé cumul	%	Engagé cumul	%	Mandaté cumul	%
a	b	c	d	e=d/b	f	g=f/b	h	i=h/f	j	k=j/c	l	m=l/c	n	o=n/l		
I	Economie de la connaissance, compétitivité, innovation, emploi	614 536 000	250 817 000	194 326 000	184 975 058	73,7	161 780 881	64,5	129 129 829	79,8	178 243 557	91,7	161 818 549	83,3	128 430 230	79,37
I A	Enseignement supérieur	125 170 000	68 415 000	19 754 000	52 993 735	77,5	42 175 409	61,6	33 743 397	80,0	19 385 779	98,1	10 272 840	52,0	9 120 929	88,8
I B	Développement de la recherche et valorisation des savoirs	229 489 000	59 718 000	45 379 000	40 568 207	67,9	35 210 557	59,0	28 794 178	81,8	43 790 376	96,5	38 036 027	83,8	24 028 696	63,2
I C	Appui aux pôles de compétitivité, aux filières d'excellence et aux entreprises en mutation économique	222 477 000	105 084 000	109 393 000	75 448 507	71,8	69 188 982	65,8	53 958 509	78,0	101 776 835	93,0	100 394 150	91,8	83 505 973	83,2
I D	Accompagnement des mutations économiques et sécurisation des parcours professionnels	37 400 000	17 600 000	19 800 000	15 964 609	90,7	15 205 933	86,4	12 633 745	83,1	13 290 567	67,1	13 115 532	66,2	11 774 632	89,8

Axe I – IA et IB - Economie de la connaissance

Le CPER 2007-2013 traduit les éléments de contexte nouveaux que constituent la labellisation des pôles de compétitivité et l'émergence de politiques de sites et d'une structuration régionale.

Deux thèmes principaux sous-tendent donc les opérations inscrites au contrat :

- le soutien aux politiques de sites et de réseaux et à l'attractivité des universités par la mise au standard international de l'immobilier universitaire, par des investissements pour améliorer l'accueil et la vie des étudiants, pour développer l'ouverture internationale et la mobilité des étudiants ;
- l'appui à la recherche, aux pôles de compétitivité et aux dynamiques de filières d'excellence.

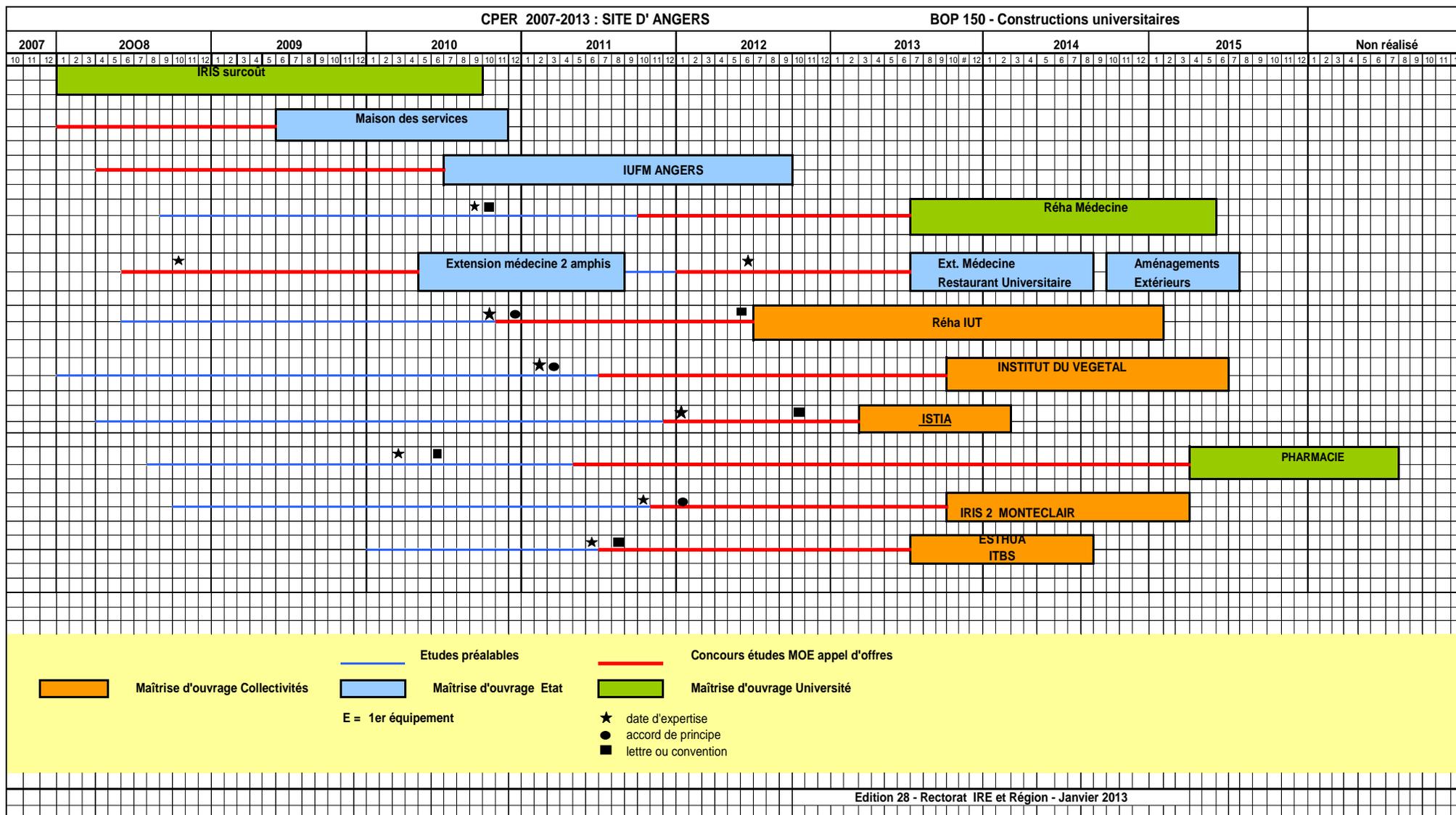
Les projets consistent à moderniser, réhabiliter et mettre aux normes des locaux d'enseignement et de vie étudiante. Ils intègrent les opérations validées restant à financer, des suites d'opérations (médecine à Nantes, à Angers...) et des rénovations ou opérations nouvelles indispensables, notamment dans le domaine de la recherche.

Les ajustements financiers inscrits en 2012 dans l'avenant n°3 au CPER sont détaillés ci-après. Ils ont été opérés dans le respect de l'engagement global de chaque co-financeur et des équilibres territoriaux conclus dans le contrat initial.

Le calendrier prévisionnel de programmation des opérations « enseignement supérieur et recherche » inscrites au CPER a été actualisé fin 2012. Cette programmation pluriannuelle mise à jour est retracée dans les tableaux suivants.

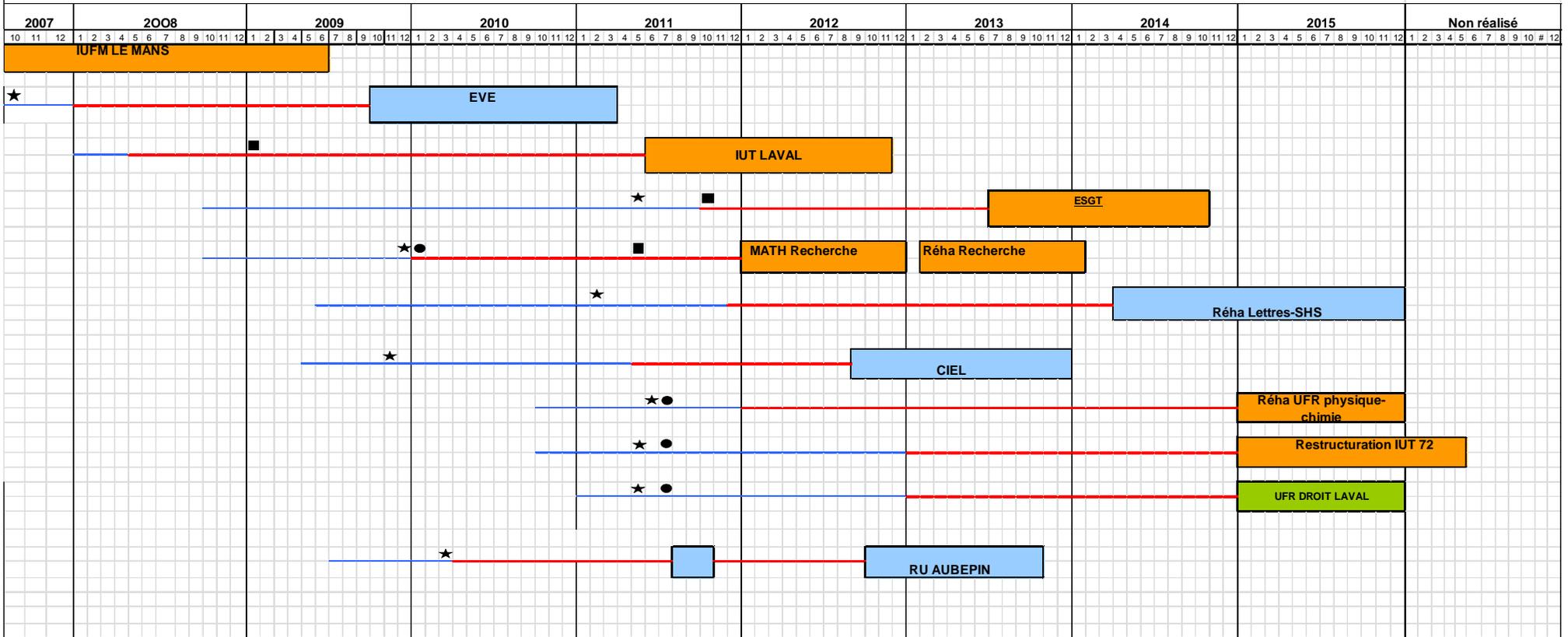
**Axe I – IA et IB - Economie de la connaissance
Etat d'avancement au 31 décembre 2012**

	CPER 2007-2013	Montant total	Etat total	Région total	Au 31 décembre 2012											
					Etat						Région					
					Programmé cumul	%	Engagé cumul	%	Mandaté cumul	%	Programmé cumul	%	Engagé cumul	%	Mandaté cumul	%
					a	b	c	d	e=d/b	f	g=f/b	h	i=h/f	j	k=j/c	l
I	Economie de la connaissance	354 659 000	128 133 000	65 133 000	93 561 942	73,0	77 385 966	60,4	62 537 575	80,8	63 176 155	97,0	48 308 867	74,2	33 149 625	68,6
IA	Enseignement supérieur	125 170 000	68 415 000	19 754 000	52 993 735	77,5	42 175 409	61,6	33 743 397	80,0	19 385 779	98,1	10 272 840	52,0	9 120 929	88,8
IA1	Enseignement supérieur général	120 327 000	65 992 000	18 647 000	50 710 735	76,8	41 337 409	62,6	33 019 020	79,9	18 397 000	98,7	9 654 638	51,8	8 630 727	89,4
IA2	Enseignement supérieur agricole	4 843 000	2 423 000	1 107 000	2 283 000	94,2	838 000	34,6	724 377	86,4	988 779	89,3	618 202	55,8	490 202	79,3
IB	Développement de la recherche et valorisation des savoirs	229 489 000	59 718 000	45 379 000	40 568 207	67,9	35 210 557	59,0	28 794 178	81,8	43 790 376	96,5	38 036 027	83,8	24 028 696	63,2
IB1	Sciences de la vie et de la santé	90 970 000	20 387 000	16 006 000	11 701 218	57,4	11 701 218	57,4	10 072 300	86,1	15 765 000	98,5	11 665 036	72,9	4 954 962	42,5
IB2	Sciences et techniques au service de l'environnement	76 291 000	19 298 000	15 473 000	14 147 889	73,3	14 147 889	73,3	9 785 321	69,2	15 228 200	98,4	13 573 815	87,7	9 206 750	67,8
IB3	Grands équipements pluridisciplinaires	26 388 000	9 568 000	3 750 000	9 045 000	94,5	3 720 000	38,9	3 370 000	90,6	3 327 518	88,7	3 327 518	88,7	2 187 283	65,7
IB4	Société, Innovation et Diffusion	35 840 000	10 465 000	10 150 000	5 674 100	54,2	5 641 450	53,9	5 566 557	98,7	9 469 658	93,3	9 469 658	93,3	7 679 701	81,1



CPER 2007-2013 : SITE DU MANS

BOP 150 - Constructions universitaires



Maîtrise d'ouvrage Collectivités
 Maîtrise d'ouvrage Etat
 Maîtrise d'ouvrage Université

— Etudes préalables
 — Concours études MOE appel d'offres

E = 1er équipement
 ★ date d'expertise
 ● accord de principe
 ■ lettre ou convention

Edition 28 - Rectorat IRE et Région - Janvier 2013

I A - Enseignement supérieur

Rappel contexte/enjeux

Il s'agit principalement d'accompagner le développement et l'attractivité des établissements d'enseignement supérieur dans un cadre de référence national et international, en cohérence avec les dynamiques de compétitivité des territoires et de renforcer la qualité de vie des étudiants.

Mise en œuvre

Documents d'application

Des conventions d'exécution départementales signées par l'ensemble des cofinanceurs et des bénéficiaires récapitulent par département les projets de constructions universitaires et de recherche. Elles précisent, outre les conditions de pilotage et de suivi et d'évaluation des projets, la maquette financière de chaque projet, la maîtrise d'ouvrage et la programmation prévisionnelle de réalisation physique et financière.

Les conventions ont fait l'objet d'une révision en 2012 afin d'être en conformité avec l'avenant de révision à mi-parcours du CPER signé le 6 septembre 2011.

Réunions du comité technique

Le comité technique s'est réuni le 29 mai 2012 afin d'étudier le calendrier de mise en œuvre des opérations immobilières en prévision de la clôture prochaine du CPER.

Avancement de la mesure

Avancement financier Au 31/12/12	Montants totaux 2007-2013	Montants programmés en 2012	Montants programmés cumulés	% / inscrits	Montants engagés en 2012	Montants engagés cumulés	% / inscrits	Montant mandatés cumulés	% / eng.
Total	125 170 000	6 515 247	88 948 321	71,1	8 948 929	64 950 056	51,9	55 006 133	84,7
Etat	68 415 000	3 436 000	52 993 735	77,5	5 849 343	42 175 409	61,6	33 743 397	80,0
Région	19 754 000	1 606 900	19 385 779	98,1	1 627 239	10 272 840	52,0	9 120 929	88,8
Autres collectivités	37 001 000	1 472 347	16 568 807	44,8	1 472 347	12 501 807	33,8	12 141 807	97,1

I A1 - Enseignement supérieur général

Avancement financier Au 31/12/12	Montants totaux 2007-2013	Montants programmés en 2012	Montants programmés cumulés	% / inscrits	Montants engagés en 2012	Montants engagés cumulés	% / inscrits	Montant mandatés cumulés	% / eng.
Total	120 327 000	6 483 247	85 376 542	71,0	8 689 877	63 493 494	52,8	53 791 554	84,7
Etat	65 992 000	3 404 000	50 710 735	76,8	5 817 343	41 337 049	62,6	33 019 020	79,9
Région	18 647 000	1 606 900	18 397 000	98,7	1 400 187	9 654 638	51,8	8 630 727	89,4
Autres collectivités	35 688 000	1 472 347	16 268 807	45,6	1 472 347	12 501 807	35,0	12 141 807	97,1

I A1.1 - Mise au standard international des établissements d'enseignement supérieur

Avancement financier Au 31/12/12	Montants totaux 2007-2013	Montants programmés en 2012	Montants programmés cumulés	% / inscrits	Montants engagés en 2012	Montants engagés cumulés	% / inscrits	Montant mandatés cumulés	% / eng.
Total	81 297 000	6 483 247	55 026 542	67,7	8 222 895	33 550 333	41,3	23 864 507	71,1
Etat	44 632 000	3 404 000	32 240 735	72,2	5 350 361	23 273 888	52,1	14 971 973	64,3
Région	16 647 000	1 606 900	16 397 000	98,5	1 400 187	7 654 638	46,0	6 630 727	86,6
Autres collectivités	20 018 000	1 472 347	6 388 807	31,9	1 472 347	2 621 807	13,1	2 261 807	86,3

Opérations engagées / réalisées - bilan qualitatif

Description des opérations programmées / engagées

• Site de Nantes

- REHABILITATION UFR LETTRES (IGARUN) (maîtrise d'ouvrage Université de Nantes) :

La 1^{ère} tranche de cette opération comprenant la réhabilitation et la mise aux normes THPE (Très Haute Performance Environnementale) du bâtiment IGARUN a été réalisée pour un montant total de 3,617 M€. L'opération retenue au titre du CPER est donc soldée.

- POLYTECH Réhabilitation de l'aile OGP NANTES (maîtrise d'ouvrage Région) :

Il s'agit de la rénovation du bâtiment IRESTE. L'opération a été expertisée en octobre 2009 et une convention a été signée entre l'Etat et la Région en mai 2011 pour confier la maîtrise d'ouvrage à la Région.

Afin de prendre en compte un dépassement de budget lié aux nouvelles normes de sécurité incendie et accessibilité, l'opération a fait l'objet d'un abondement budgétaire de 0,700 M€ par redéploiement de crédits acté dans l'avenant n°3 au CPER.

L'opération va prochainement être relancée (études), les travaux devant démarrer en novembre 2013.

En 2012, la Région a engagé 15 000 €. Nantes Métropole a engagé la totalité de sa participation, soit 0,360 M€.

- CNAM NANTES (maîtrise d'ouvrage Région) :

Le retard dû aux intempéries est estimé à 2 mois et demi. Les travaux en cours portent sur la fin du clos du couvert. La livraison est prévue en avril 2013.

- IUFM La Roche-Sur-Yon (maîtrise d'ouvrage Université de Nantes) :

Cette opération de 4 M€ porte sur la construction de l'IUFM sur le site de la Courtaisière à la Roche-sur-Yon. Le Préfet a donné son accord en janvier 2011 pour confier la maîtrise d'ouvrage à l'Université de Nantes. La totalité des autorisations d'engagement de l'Etat (2 M€) est désormais affectée sur cette opération, dont 1,800 M€ en 2012 pour lancer les travaux. L'appel d'offre travaux a été lancé à l'automne 2012 afin de notifier les marchés en février 2013.

Le début des travaux est prévu au 1^{er} semestre 2013.

• Site d'Angers

- IUT D'ANGERS (maîtrise d'ouvrage Région) :

Cette opération concerne la construction du département GEII (génie Informatique Industrielle) ainsi que la restructuration du bâtiment C et les façades et toitures des bâtiments A et B. Pour des raisons économiques et d'unité architecturale, il a été décidé de regrouper ces deux opérations en une seule avec la démolition et la création d'un nouvel accueil qui dessert les bâtiments A et B et l'extension.

Le montant total des opérations (y compris les équipements) est de 11,820 M€. La Région, en tant que maîtrise d'ouvrage, avait affecté au 31 décembre 2011 la totalité de cette enveloppe CPER. Elle a engagé 2 107 163 €, dont 980 071 € en 2012.

Les travaux portant sur la tranche ferme (démolition bâtiment G et construction du F) et la tranche conditionnelle 1 (bâtiment A et B) devraient être livrés fin 2013. Ceux portant sur la tranche conditionnelle 2 (bâtiment C) seront terminés début 2015.

En 2012, Angers Loire Métropole a engagé et mandaté 934 800 €.

- ESTHUA-ITBS (maîtrise d'ouvrage Angers Loire Métropole) :

Le coût global de l'opération est de 2,800 M€. La maîtrise d'ouvrage a été confiée à Angers Loire Métropole par accord de principe du Préfet en juillet 2011. L'avant-projet-sommaire (APS) est aujourd'hui validé. La livraison est prévue à la rentrée 2014.

En 2012, la Région a engagé la totalité de sa participation au titre du CPER (0,109 M€). Angers Loire Métropole a engagé et mandaté 177 547 €.

- EXTENSION DE L'ISTIA (Institut des Sciences et techniques de l'Ingénieur) à Angers (maîtrise d'ouvrage Région) :

Le coût global de l'opération est de 1,850 M€. Une participation Etat de 0,500 M€ a été prévue par avenant à mi-parcours au CPER. En 2012, une autorisation d'engagement de 0,500 M€ a été affectée sur cette opération et la convention de maîtrise d'ouvrage avec la Région a été signée en mars 2012. L'avant-projet-définitif (APD) a été validé le 13 juillet 2012. Les travaux ont débuté en mars 2013, la livraison est prévue en février 2014.

Au 31 décembre 2012, la Région a engagé 248 098 €, dont 175 341 € en 2012.

- REHABILITATION DES DALLES DE L'UFR DE MEDECINE – Angers (maîtrise d'ouvrage Université d'Angers)

Le coût global de l'opération est de 4,860 M€ entièrement financé par l'Etat, pour la réhabilitation de dalles de l'UFR de médecine. Pour rappel, une autorisation d'engagement de 2,292 M€ a été affectée en

2010 pour la réalisation des études et des travaux. Un complément d'AE de 1,975 M€ a été apporté en 2011 afin de poursuivre la réalisation des dalles. Les études de maîtrise d'œuvre ont été réalisées en 2012. L'appel d'offre travaux doit être lancé au 1^{er} trimestre 2013.

- UFR MEDECINE - EXTENSION (maîtrise d'ouvrage Etat) :

Le projet prévoit la construction de deux amphithéâtres (450 et 200 places) dans une 1^{ère} tranche et en 2nde tranche, celle d'un restaurant universitaire en remplacement du bâtiment actuel destiné à être démoli. Il est également prévu des aménagements du site de l'UFR et des locaux logistiques.

Le coût global de l'opération est de 11,680 M€ entièrement financé par l'Etat.

Pour rappel, les travaux de construction des amphithéâtres ont été réalisés et la livraison du bâtiment a eu lieu à la rentrée 2011.

En 2012, une autorisation d'engagement de 0,879 M€ a été affectée sur cette opération portant ainsi un montant cumulé programmé en autorisation d'engagement à 6,078 M€. Le marché de maîtrise d'œuvre pour le RU a été notifié en septembre 2012. Les études de maîtrise d'œuvre sont en cours et le début des travaux est prévu au 2^{ème} semestre 2013.

- IUFM d'Angers – réhabilitation (maîtrise d'ouvrage Etat) :

Le coût global de l'opération est de 3,750 M€ entièrement financé par l'Etat. Tous les crédits sont programmés et 778 005 € ont été mandatés sur cette opération en 2012. Au total, au 31 décembre 2012, 3,465 M€ ont été mandatés. Le bâtiment a été livré fin septembre 2012.

- PHARMACIE - BATIMENT A - ANGERS (maîtrise d'ouvrage Université d'Angers) :

Le coût global de l'opération est de 4,240 M€ entièrement financé par l'Etat. Les études de maîtrise d'œuvre préalables aux travaux ont été mandatées à hauteur de 0,300 M€. Les autres études de maîtrise d'œuvre sont en cours.

• Site du Mans

- REHABILITATION PHYSIQUE CHIMIE ET SCIENCES NATURELLES - UNIVERSITE DU MAINE (maîtrise d'ouvrage Région) :

Le coût global de l'opération est de 4,040 M€. L'opération a été expertisée en mai 2011 et le Préfet a donné un accord de principe en juillet 2011 pour confier la maîtrise d'ouvrage à la Région. Les études de programme sont en cours.

La Région a affecté 3,970 M€ en 2012 sur cette opération, dont 0,877 M€ au titre du CPER. La livraison est prévue en 2015.

- REHABILITATION DE L'UFR DE LETTRES ET MAISON DES SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES (maîtrise d'ouvrage Etat) :

Prévus initialement comme des opérations séparées, ces projets ont été fusionnés à mi-parcours du CPER en une seule opération afin d'optimiser les conditions techniques et budgétaires de sa réalisation. Le coût global est de 4,300 M€.

Pour rappel, une autorisation d'engagement de 0,450 M€ a été affectée en 2010 pour financer les études de maîtrise d'œuvre. Le concours de maîtrise d'œuvre a été réalisé en 2012 et le marché doit être notifié au 1^{er} trimestre 2013.

La construction du Centre de l'International et des Langues est réalisée dans la continuité de l'extension des sciences humaines. Cette opération a été évaluée initialement à 2 M€. Les études de maîtrise d'œuvre en cours ont fait ressortir la nécessité d'apporter un complément financier de 0,590 M€ pour exécuter les travaux dont 0,500 M€ de part Etat dans le cadre du CPER et 90 000 € de fonds de concours de l'Université du Maine. Une autorisation d'engagement de 0,500 M€ a été affectée à cette opération en 2012 dans le cadre du CPER. Les marchés de travaux ont été notifiés en décembre 2012. Les travaux débutent en janvier 2013.

- RESTRUCTURATION IUT - LE MANS (maîtrise d'ouvrage Région) :

Le coût global du projet est de 5,500 M€. Le dossier d'expertise a été réalisé en mars 2011. Le préfet a donné un accord de principe en juillet 2011 pour confier la maîtrise d'ouvrage à la Région.

La Région a affecté 2,491 M€ sur cette opération en 2012, dont 440 900 € au titre du CPER.

La livraison du bâtiment prévue mi 2015.

- ESGT (CNAM) AU MANS (maîtrise d'ouvrage Région) :

Le dossier d'expertise a été approuvé par le CNAM (Paris) le 15 décembre 2010 et validé par le Préfet le 13 mai 2011. Une convention a été signée entre l'Etat et la Région en octobre 2011 pour confier la maîtrise d'ouvrage à la Région.

L'opération est aujourd'hui en phase d'élaboration de l'Avant-Projet-Définitif. Les travaux devraient démarrer en septembre 2013. La livraison est prévue fin 2014.

Au 31 décembre 2012, la Région a engagé 183 872 €, dont 99 697 € en 2012.

- IUT DE LAVAL :

• 4^{ème} département informatique (maîtrise d'ouvrage Région) :

En 2008, l'Etat avait engagé 1 524 490 € permettant de confier la maîtrise d'ouvrage à la Région. La participation de l'Etat au titre du CPER est écartée au montant inscrit dans la maquette du CPER, soit 1,520 M€.

Le coût total de l'opération de 3 201 429 € a été augmenté de 0,400 M€ dont 0,100 M€ pris sur les équipements et 0,300 M€ partagés entre les trois collectivités territoriales (Conseil régional, Conseil général de la Mayenne et Laval Agglomération) hors CPER.

Les travaux ont été achevés en septembre 2012. Les locaux ont été inaugurés le 28 novembre 2012.

• Salle de travaux dirigés UFR Droit et Plateau de recherche en bio- informatique :

Après un 1^{er} ajustement à mi-parcours, le coût total de l'opération est de 3,5 M€. L'opération a été expertisée en mai 2011 et le préfet a donné son accord de principe en juillet 2011 pour confier alors la maîtrise d'ouvrage à la Région.

En 2013, après un nouvel ajustement (avenant n°3 au CPER), ce projet est à nouveau découpé en deux opérations impliquant une évolution des maîtrises d'ouvrage :

- extension de l'UFR Droit (1,460 M€), avec une maîtrise d'ouvrage Etat / Université du Maine ;

- construction d'un plateau recherche en bio-informatique pour l'IUT (2,040 M€), dont la maîtrise d'ouvrage est confiée à Laval Agglomération [Volet recherche du CPER / STIC et calculs].

La Région a affecté la totalité de l'enveloppe dédiée à l'UFR Droit, soit 1,460 M€, dont 1,390 M€ en 2012.

I A1.2 - Amélioration de la qualité de la vie des étudiants

Avancement financier Au 31/12/12	Montants totaux 2007-2013	Montants programmés en 2012	Montants programmés cumulés	% / inscrits	Montants engagés en 2012	Montants engagés cumulés	% / inscrits	Montant mandatés cumulés	% / eng.
Total	39 030 000	0	30 350 000	77,8	466 982	29 943 521	76,7	29 927 047	99,9
Etat	21 360 000	0	18 470 000	86,5	466 982	18 063 521	84,6	18 047 047	99,9
Région	2 000 000	0	2 000 000	100,0	0	2 000 000	100,0	2 000 000	100,0
Autres collectivités	15 670 000	0	9 880 000	63,1	0	9 880 000	63,1	9 880 000	100,0

Opérations engagées / réalisées - bilan qualitatif

Description des opérations programmées / engagées

• Site de Nantes

- **UFR MEDECINE – 1ERE ET 2EME TRANCHE BU SANTE** (maîtrise d'ouvrage Etat) :

Lancée sur le CPER 2000-2006, l'opération s'est poursuivie sur le CPER 2007-2013. Les travaux de la 2^{ème} tranche sont terminés et ont été réceptionnés le 5 novembre 2010. En 2012, une autorisation d'engagement de 0,467 M€ a été affectée à cette opération pour financer le 1^{er} équipement complémentaire et la totalité de cette participation a été versée à l'Université.

I A2 - Enseignement supérieur agricole

Avancement financier Au 31/12/12	Montants totaux 2007-2013	Montants programmés en 2012	Montants programmés cumulés	% / inscrits	Montants engagés en 2012	Montants engagés cumulés	% / inscrits	Montant mandatés cumulés	% / eng.
Total	4 843 000	32 000	3 571 779	73,8	259 052	1 456 202	30,1	1 214 579	83,4
Etat	2 423 000	32 000	2 283 000	94,2	32 000	838 000	34,6	724 377	86,4
Région	1 107 000	0	988 779	89,3	227 052	618 202	55,8	490 202	79,3
Autres collectivités	1 313 000	0	300 000	22,8	0	0	0,0	0	

Opérations engagées / réalisées - bilan qualitatif

Description des opérations programmées / engagées

- **AGROCAMPUS OUEST À ANGERS** (maîtrise d'ouvrage Région) :

L'Avant-Projet-Sommaire (APS) a été validé en septembre 2012.

La participation financière de l'Etat sur cette opération étant reportée de 8 mois environ, les études de conception se poursuivent jusqu'à la validation du dossier PRO. La phase de consultation des entreprises de travaux sera ainsi enclenchée ultérieurement.

Au 31 décembre 2012, la Région a engagé 286 423 €. L'Etat a engagé 0,525 M€ et mandaté 0,420 M€.

- ALLOCATIONS DE THESES :

En Loire Atlantique, deux allocations de thèse, qui ont débuté en 2011, ont été cofinancées par l'Etat (Ministère de l'agriculture) et la Région. Elles portent sur les sujets suivants :

- ONIRIS, Laboratoire LABERCA du département de recherche AlimScan : « Mapping métabolique et isotopique de fluides et tissus biologiques en réponse à l'usage illégal d'hormones gonadiques et hypophysaires chez l'animal de production » ;
- ONIRIS, Laboratoire GEPE du département de recherche PAMD2 : « Optimisation et analyse du cycle de vie d'un procédé innovant de texturation par hautes pressions hydrostatiques ».

L'Etat a ainsi engagé 32 000 € en 2012.

I B - Développement de la recherche et valorisation des savoirs

Rappel contexte/enjeux

L'objectif est de renforcer le potentiel ligérien de recherche pour atteindre des masses critiques dans des axes thématiques à fort potentiel de développement et, ainsi, de favoriser son rayonnement international et son inscription dans l'espace européen de la recherche. Dans ce cadre, le développement d'actions de valorisation de la recherche en faveur des entreprises et la diffusion de la culture scientifique et technique contribuent eux aussi à renforcer la dynamique globale de développement régional.

Une analyse des champs d'excellence de la région met en exergue cinq grands domaines : biologie et santé, sciences de l'ingénieur et sciences chimiques (incluant les matériaux et le génie civil et urbain), végétal et agroalimentaire, sciences et techniques de l'information et de la communication (STIC) et mathématiques, sciences humaines et sociales. On retrouve ces champs thématiques dans les dix projets développés dans le CPER 2007-2013 au travers de son volet « Développement de la recherche et valorisation des savoirs ». Celui-ci s'articule autour de trois grands thèmes : « Sciences de la vie et de la santé », « Sciences et techniques au service de l'environnement », « Société, innovation et diffusion des savoirs », thématique qui concerne le projet sciences humaines et sociales (SHS) auquel s'ajoutent les deux projets « culture scientifique et technique » et « valorisation de la recherche ». Au total treize projets sont ainsi déclinés.

Mise en œuvre

Documents d'application

Les conventions d'exécution concernant chacun des dix projets thématiques ont été signées au cours de l'année 2009. Pour les projets concernés par la révision à mi-parcours du CPER, les avenants aux conventions d'exécution ont été finalisés au cours de l'année 2012 et seront signés en 2013. Par ailleurs, l'avenant n°3 au CPER a porté sur les projets « STIC et calculs » et « Génie civil » : la mise en conformité des conventions d'exécution aboutira en 2013.

L'avenant à la convention d'exécution « Programme de soutien au dispositif régional pour l'Europe de la recherche et de l'innovation » du 19 janvier 2010 sera signé au 1^{er} semestre 2013 afin d'acter l'intégration du réseau Europe de la Recherche au sein du PRES L'UNAM (pôle de recherche et d'enseignement supérieur – l'Université Nantes-Angers-Le Mans).

Réunions du comité technique

Le comité technique "recherche et innovation" est chargé du suivi de l'exécution du volet "développement de la recherche et valorisation des savoirs". Il s'appuie sur dix commissions opérationnelles de suivi et d'analyse scientifique (COSAS) pour les dix premiers projets (thématiques scientifiques) et sur deux commissions transversales pour les trois suivants (valorisation et transfert de technologie, Europe, culture scientifique et technique et accueil de chercheurs).

Tous les porteurs de projets ont été sollicités pour participer aux COSAS, qui se sont réunies entre le 5 février et le 7 mars 2012.

Le comité technique s'est réuni le 29 mai 2012 afin d'étudier le calendrier de mise en œuvre des opérations immobilières en prévision de la clôture prochaine du CPER.

Le Réseau régional Europe de la Recherche et de l'Innovation des Pays de la Loire ayant été intégré au PRES régional L'UNAM, le 1^{er} janvier 2011, il n'y a plus de comité d'orientation et de suivi sur cette action. En revanche, la convention CPER révisée prévoit à l'article 5 la création d'un « comité des financeurs » pour rendre compte des évolutions et proposer les futures actions de développement liées à la participation des chercheurs ligériens dans les programmes européens. Celui-ci s'est réuni en décembre 2012.

Avancement de la mesure

Avancement financier Au 31/12/12	Montants totaux	Montants programmés en 2012	Montants programmés cumulés	% / inscrits	Montants engagés en 2012	Montants engagés cumulés	% / inscrits	Montants mandatés cumulés	% / eng.
Total	228 449 000	25 688 541	146 483 569	64,1	31 333 864	120 527 106	52,8	88 135 709	73,1
Etat	59 178 000	4 123 531	40 568 207	68,6	4 292 891	35 210 557	59,5	28 794 178	81,8
Région	45 379 000	7 286 578	43 790 376	96,5	11 249 780	38 036 027	83,8	24 028 696	63,2
Autres collectivités	67 801 000	6 370 105	41 532 404	61,3	8 503 019	29 359 286	43,3	27 873 899	94,9
Autres financeurs	56 091 000	7 908 327	20 592 582	36,7	7 288 174	17 921 236	32,0	7 438 936	41,5

I B1 - Sciences de la vie et de la santé

Avancement financier Au 31/12/12	Montants totaux	Montants programmés en 2012	Montants programmés cumulés	% / inscrits	Montants engagés en 2012	Montants engagés cumulés	% / inscrits	Montants mandatés cumulés	% / eng.
Total	90 970 000	8 637 148	45 228 475	49,7	10 606 090	33 341 377	36,7	24 003 205	72,0
Etat	20 387 000	1 574 000	11 701 218	57,4	1 574 000	11 701 218	57,4	10 072 300	86,1
Région	16 006 000	5 215 500	15 765 000	98,5	7 258 743	11 665 036	72,9	4 954 962	42,5
Autres collectivités	31 259 000	815 154	12 732 268	40,7	1 352 904	5 557 186	17,8	5 545 936	99,8
Autres financeurs	23 318 000	1 032 494	5 029 989	21,6	420 443	4 417 937	18,9	3 430 007	77,6

I B1.1 - De la recherche fondamentale aux applications cliniques

Avancement financier Au 31/12/12	Montants totaux	Montants programmés en 2012	Montants programmés cumulés	% / inscrits	Montants engagés en 2012	Montants engagés cumulés	% / inscrits	Montants mandatés cumulés	% / eng.
Total	51 070 000	1 613 910	27 432 963	53,7	3 633 436	17 173 450	33,6	14 753 109	85,9
Etat	13 048 000	318 000	5 822 718	44,6	318 000	5 822 718	44,6	5 338 200	91,7
Région	8 715 000	276 500	8 640 000	99,1	2 319 743	4 540 036	52,1	3 465 462	76,3
Autres collectivités	16 354 000	137 500	9 572 500	58,5	575 250	3 874 418	23,7	3 874 418	100,0
Autres financeurs	12 953 000	881 910	3 397 745	26,2	420 443	2 936 278	22,7	2 075 029	70,7

Opérations engagées / réalisées - bilan qualitatif

Description des opérations programmées / engagées

• Opérations de construction

- ONIRIS :

Deux opérations sont sous maîtrise d'ouvrage de la Région :

- la création d'un secteur de manipulation sécurisée de sous-produits animaux : les travaux se sont achevés et le bâtiment a été réceptionné en mai 2012. Il a été officiellement inauguré le 16 octobre 2012. La Région a engagé 0,070 M€ supplémentaires (hors CPER) sur cette opération en 2012 pour finaliser les travaux. Les participations Etat et Région sur cette opération (0,380 M€ et 0,430 M€) sont soldées. En 2012, 420 443 € de crédits FEDER ont été programmés.
- le développement des plateformes de recherche – chirurgie expérimentale et radiothérapie : les travaux d'une durée de 9 mois ont débuté en juillet 2012 avec une réception des travaux prévue en mars 2013. Un changement de réglementation sur l'amiante a cependant nécessité une affectation supplémentaire de 0,085 M€ en 2012 (hors CPER) sur cette opération. En 2012, le Conseil général de Loire-Atlantique a engagé 87 750 € pour cette opération et la Région 673 243 €.

Trois opérations sous maîtrise d'ouvrage ONIRIS sont achevées à savoir :

- les animaleries spécialisées radiothérapie,
- l'extension et le réaménagement des animaleries rongeurs,
- l'équipement d'imagerie.

Concernant l'opération d'extension des animaleries du Centre de Thérapie Génique, la réception des travaux est prévue en avril 2013.

- **IRIS 2 – Institut Montéclair** (maîtrise d'ouvrage Région) :

La réhabilitation du bâtiment Montéclair, propriété du CHU d'Angers, a été remplacée par la construction d'un nouveau bâtiment de laboratoires « IRIS 2 » en appui de l'IHURIS, réalisé dans le cadre du précédent CPER. Le nouveau programme permettra de poursuivre la structuration des équipes présentes sur le site et de disposer d'une animalerie. Après ajustement, le coût de l'opération est de 8,250 M€. L'opération a été expertisée en octobre 2011. Le début des travaux est prévu au second semestre 2013.

En tant que maître d'ouvrage, la Région avait affecté la totalité de l'opération en fin 2011. En 2012, la Région a engagé 0,500 M€.

- **IRS 2 – Institut de recherche en santé – précédemment Institut de recherche thérapeutique** (maîtrise d'ouvrage Région) :

Le coût global de cette opération est de 20 M€, dont 5 M€ de part Etat fléchée CPER et 2,844 M€ de part Région fléchée CPER. Cette opération sera menée conjointement à l'opération IRS Campus, intégrée dans le projet campus prometteur de l'Université de Nantes. La construction du bâtiment de l'IRS 2 sera réalisée sur la même parcelle de terrain que l'IRS Campus à maîtrise d'ouvrage Nantes Métropole.

Une cellule de coordination des maîtres d'œuvre, pilotée par Nantes Métropole, organise la cohérence des programmes des deux IRS, des études et des travaux.

Un comité de suivi piloté par le SGAR veillera à la bonne exécution et au respect du planning des deux opérations. L'opération a été expertisée le 26 septembre 2012.

Les travaux devraient commencer début 2014 pour s'achever en milieu d'année 2015.

En tant que maître d'ouvrage, la Région avait affecté la totalité de l'opération fin 2011. En 2012, la Région a engagé 0,870 M€. Les mandatements s'élèvent à 905 468 €.

• Equipements scientifiques

En 2012, l'Etat a soutenu le développement de l'IRS par l'acquisition d'un cytomètre imageur et d'équipements de l'animalerie (0,100 M€ au titre du BOP 172) et de la plateforme SNP en vue de l'acquisition d'un appareil hybride quadripôle et temps de vol dédiée à la métabolomique (0,118 M€ au titre du BOP 172).

En 2012, la Région a soutenu deux opérations sur le site angevin :

- le développement de la plateforme SNP à hauteur de 126 500 €, pour l'acquisition d'équipements destinés à la plateforme métabolomique ;
- la plateforme d'ingénierie IRIS à hauteur de 0,150 M€, pour l'acquisition d'un cytomètre analyseur et d'un analyseur XF de SeaHorse.

Au 31 décembre 2012, la Région a atteint ses objectifs d'engagements en matière d'équipements scientifiques.

En 2012, le Conseil général de Loire-Atlantique a engagé 0,350 M€ pour les équipements scientifiques de l'IRS. Le Conseil général de Maine et Loire a quant à lui engagé 137 500 € pour la plateforme d'ingénierie et d'analyse IRIS (IFR 132).

Les équipements scientifiques de l'IRS ont bénéficié en 2012 de 461 467 € de crédits FEDER.

I B1.2 - Campus du végétal

Avancement financier Au 31/12/12	Montants totaux	Montants programmés en 2012	Montants programmés cumulés	% / inscrits	Montants engagés en 2012	Montants engagés cumulés	% / inscrits	Montants mandatés cumulés	% / eng.
Total	27 900 000	6 744 154	9 385 028	33,6	6 744 154	9 385 028	33,6	3 100 346	33,0
Etat	3 852 000	1 207 000	2 411 500	62,6	1 207 000	2 411 500	62,6	1 832 000	76,0
Région	5 708 000	4 882 000	5 708 000	100,0	4 882 000	5 708 000	100,0	129 500	2,3
Autres collectivités	11 365 000	655 154	1 062 268	9,3	655 154	1 062 268	9,3	1 062 268	100,0
Autres financeurs	6 975 000	0	203 260	2,9	0	203 260	2,9	76 578	37,7

Le plan de financement indiqué est celui figurant dans les avenants aux conventions d'exécution « Campus du Végétal » et « Programmes de constructions universitaires d'enseignement supérieur et de recherche en Maine-et-Loire » en cours de signature.

Opérations engagées / réalisées - bilan qualitatif

Description des opérations programmées / engagées

• Opérations de construction

L'opération a été expertisée en février 2011 et le Préfet a donné un accord de principe en mars 2011 pour confier la maîtrise d'ouvrage au Département. Les études de maîtrise d'œuvre touchent à leur fin.

En 2012, la Région a engagé 4 386 500 € correspondant à sa participation à l'Institut du végétal et 83 000 € pour la Maison du végétal. Les conventions de fonds de concours sont en cours de signature. Ainsi, fin 2012, la participation de la Région au titre du Campus du végétal est engagée à 100 % (5,708 M€ - équipements scientifiques compris).

L'Etat a soldé sa participation (0,957 M€) au titre des serres horticoles expérimentales.

En 2012, le Conseil général de Maine et Loire et Angers Loire Métropole ont respectivement engagé 619 322 € et 35 832 €.

• Equipements scientifiques

Pour l'année 2012, l'Etat a versé 0,250 M€ à l'Université d'Angers, au titre du BOP 150, pour doter en équipements scientifiques le plateau technique de phénotypage HD.

La Région a attribué une subvention de 412 500 € à l'Université d'Angers, pour différents équipements : microtome, équipements de phénotypage, serveur de calcul et serveur de stockage, autoclaves, armoires ventilées, enceintes climatiques.

I B1.3 - Usage raisonné des ressources agro-alimentaires

Avancement financier Au 31/12/12	Montants totaux	Montants programmés en 2012	Montants programmés cumulés	% / inscrits	Montants engagés en 2012	Montants engagés cumulés	% / inscrits	Montants mandatés cumulés	% / eng.
Total	12 000 000	279 085	8 410 485	70,1	228 500	6 782 900	56,5	6 149 750	90,7
Etat	3 487 000	49 000	3 467 000	99,4	49 000	3 467 000	99,4	2 902 100	83,7
Région	1 583 000	57 000	1 417 000	89,5	57 000	1 417 000	89,5	1 360 000	96,0
Autres collectivités	3 540 000	22 500	2 097 500	59,3	122 500	620 500	17,5	609 250	98,2
Autres financeurs	3 390 000	150 585	1 428 985	42,2	0	1 278 400	37,7	1 278 400	100,0

Opérations engagées / réalisées - bilan qualitatif

Description des opérations programmées / engagées

• Opérations de construction

- **Extension de la halle de technologie agroalimentaire** (maîtrise d'ouvrage ONIRIS) :

Les travaux d'extension de la halle de technologie ont commencé en juin 2012. L'achèvement des travaux est prévu pour septembre 2013.

- **Extension du laboratoire sciences des aliments** (maîtrise d'ouvrage ONIRIS) :

Suite à la fusion entre l'ENVN et l'ENITIAA, le projet a évolué. ONIRIS a opté pour le regroupement de l'unité de recherche SECALIM sur le site de la Chantrerie avec pour objectif la création d'un campus de santé publique vétérinaire et de sécurité sanitaire des aliments. Il a donc été décidé de réhabiliter et réaménager un bâtiment du site de la Chantrerie. La maîtrise d'œuvre a été retenue, la phase diagnostic est en cours. Les travaux devraient commencer en novembre 2013 et s'achever en septembre 2014.

• Equipements scientifiques

En 2012, des achats d'équipements pour l'opération gérée par le GEPEA Nantes – Saint-Nazaire (UMR CNRS 6144), et notamment des équipements analytiques pour la caractérisation des lipides et le suivi des milieux de culture des micro-algues, ainsi qu'un banc optique pour la détermination des propriétés optiques des micro-algues, ont été soutenus par l'Etat et la Région à hauteur, respectivement, de 49 000 € (BOP 172) et 57 000 €. La CARENE a engagé 22 500 € sur ces opérations. 105 585 € de crédits FEDER ont été programmés cette année.

Pour la plate-forme RIO, le Conseil général de Loire-Atlantique a engagé 0,100 M€ en 2012. Le FEDER programmé en 2012 s'élève à 45 000 €.

I B2 - Sciences et techniques au service de l'environnement

Avancement financier Au 31/12/12	Montants totaux	Montants programmés en 2012	Montants programmés cumulés	% / inscrits	Montants engagés en 2012	Montants engagés cumulés	% / inscrits	Montants mandatés cumulés	% / eng.
Total	76 291 000	8 967 820	51 846 752	68,0	11 528 193	46 139 581	60,5	32 140 404	69,7
Etat	19 298 000	1 987 531	14 147 889	73,3	1 987 531	14 147 889	73,3	9 785 321	69,2
Région	15 473 000	631 500	15 228 200	98,4	2 551 459	13 573 815	87,7	9 206 750	67,8
Autres collectivités	22 462 000	4 304 951	17 550 136	78,1	4 945 365	13 497 350	60,1	12 023 213	89,1
Autres financeurs	19 058 000	2 043 838	4 920 527	25,8	2 043 838	4 920 527	25,8	1 125 120	22,9

I B2.1 - Matériaux : caractérisation, procédés, contrôle

Avancement financier Au 31/12/12	Montants totaux	Montants programmés en 2012	Montants programmés cumulés	% / inscrits	Montants engagés en 2012	Montants engagés cumulés	% / inscrits	Montants mandatés cumulés	% / eng.
Total	34 010 000	5 007 300	25 546 068	75,1	7 469 929	22 030 842	64,8	15 367 859	69,8
Etat	8 035 000	1 505 000	7 425 000	92,4	1 505 000	7 425 000	92,4	5 495 600	74,0
Région	6 219 000	67 500	6 039 200	97,1	1 484 654	6 039 200	97,1	4 593 887	76,1
Autres collectivités	11 326 000	3 259 800	9 903 137	87,4	4 305 275	6 387 911	56,4	4 632 759	72,5
Autres financeurs	8 430 000	175 000	2 178 731	25,8	175 000	2 178 731	25,8	645 613	29,6

Opérations engagées / réalisées - bilan qualitatif

Description des opérations programmées / engagées

• Opérations de construction

- **R2PE – IRSTV Construction**, 44 (maîtrise d'ouvrage Ecole Centrale de Nantes) :

L'IRSTV – Institut de Recherche en sciences et techniques de la ville - est une fédération de laboratoires de recherche sur les problématiques de l'environnement urbain. Les perspectives de croissance à moyen terme de l'Institut conduisent à l'élaboration d'un nouveau projet de développement en lien avec la filière du génie civil et les différents acteurs de l'urbanisme et de l'aménagement.

Cette opération est mutualisée avec la construction de R2PE à l'Ecole centrale de Nantes. Sur cette opération, l'Etat a engagé 0,900 M€ en 2012 et mandaté 0,181 M€ à l'Ecole Centrale de Nantes. En 2012, Nantes Métropole a engagé 1,2 M€, soit 80 % de sa participation. Les travaux ont commencé au 2^{ème} trimestre 2012 et devraient se terminer au 2^{ème} trimestre 2013.

- Polytech ETMPA, 44 (maîtrise d'ouvrage Région) :

La convention de maîtrise d'ouvrage a été signée avec la Région le 2 août 2012.

Le début des travaux a été retardé en raison d'un appel d'offres travaux infructueux. Ces derniers ont effectivement démarré à l'automne 2012 pour une durée d'un an environ. Une procédure de cession de terrain entre la CUN et l'Etat (Service des domaines) est en cours.

En 2012, la Région a engagé 1 417 154 € au titre de sa participation au CPER : la totalité de sa participation est désormais engagée.

En 2012, Nantes Métropole a engagé 1,440 M€, soit la totalité de sa participation.

- Restructuration des bâtiments recherche physique chimie et du LAUM (opération « mathématiques-recherche »), 72 (maîtrise d'ouvrage Région) :

Cette opération prévoit la construction d'un bâtiment de mathématiques et la réhabilitation du bâtiment Recherche. Le coût de l'opération est de 7,760 M€. L'opération a été expertisée en décembre 2009 et une convention a été signée entre l'Etat et la Région en mai 2011 pour confier la maîtrise d'ouvrage à la Région. Les travaux du bâtiment Mathématiques se sont achevés fin 2012, et, après une phase de déménagement, les travaux de restructuration du bâtiment Recherche doivent démarrer début 2013.

En 2012, l'Etat a effectué un versement de 0,600 M€ à la Région pour les travaux et de 0,150 M€ à l'Université du Maine, pour le 1^{er} équipement. La participation de la Région au titre du CPER est engagée en totalité depuis fin 2011, soit 1,217 M€.

En 2012, Le Mans Métropole et le Conseil général de la Sarthe ont respectivement engagé 364 800 € et 365 100 €.

• Equipements scientifiques

Pour l'année 2012, les aides de l'Etat (au titre des BOP 172 et 150) portent sur les opérations suivantes :

- l'achat des équipements scientifiques pour l'Université du Maine (93 000€), de l'Institut des Matériaux de Nantes - IMN (0,169 M€), de l'Université d'Angers (28 000 €) ;
- le financement du plateau « énergie thermique, matériaux et procédés associés » de Polytech'Nantes (0,150 M€) ;
- l'opération R2PE de l'Ecole Centrale de Nantes (0,165 M€)

La Région a soutenu les différentes opérations du projet Matériaux à hauteur de 67 500 €, qui se répartissent comme suit :

- 48 000 € à l'Ecole Centrale de Nantes pour l'opération R2PE, pour l'acquisition d'une machine d'essais mécaniques ;
- 19 500 € à l'Université du Maine pour l'opération Matériaux équipements, pour l'acquisition Calorimètre ITC (Isothermal Titration Calorimetry) et d'un aimant RMN. Cette somme était initialement prévue en 2013 et a été attribuée par anticipation à la demande de l'Université du Maine.

Les autres collectivités ont engagé 935 375 € en 2012 :

- 425 375 € par le Conseil général de Loire-Atlantique, pour le programme "matériaux" université de Nantes – IMN (0,395 M€) et pour EMC2CND EMN ;
- 0,255 M€ par le Conseil général de la Sarthe et 0,255 M€ par Le Mans Métropole pour l'opération "Matériaux" Equipements université du Maine.

Le FEDER programmé en 2012 sur le projet EMC2 CND LAUM s'élève à 0,175 M€.

I B2.2 - Energies alternatives et propulsion

Avancement financier Au 31/12/12	Montants totaux	Montants programmés en 2012	Montants programmés cumulés	% / inscrits	Montants engagés en 2012	Montants engagés cumulés	% / inscrits	Montants mandatés cumulés	% / eng.
Total	16 300 000	1 197 281	12 135 525	74,5	1 210 281	12 116 025	74,3	7 462 295	61,6
Etat	3 895 000	247 281	2 909 898	74,7	247 281	2 909 898	74,7	1 610 255	55,3
Région	6 040 000	500 000	6 040 000	100,0	500 000	6 040 000	100,0	3 510 913	58,1
Autres collectivités	2 290 000	0	2 274 500	99,3	13 000	2 255 000	98,5	2 255 000	100,0
Autres financeurs	4 075 000	450 000	911 127	22,4	450 000	911 127	22,4	86 127	9,5

Opérations engagées / réalisées - bilan qualitatif

Description des opérations programmées / engagées

En 2012, l'aide de l'Etat a été accordée pour l'accompagnement de deux opérations :

- **Propulsion hybride, sites de Nantes et Saint Nazaire** : 101 200 € ont été versés à l'Ecole Centrale de Nantes et 63 050 € à l'Université de Nantes (laboratoire de thermocinétique et IREENA) par l'Etat, au titre du BOP 172. Ces subventions doivent financer l'environnement physique d'un banc d'essais de véhicule et l'équipement de bancs d'essais dynamiques. En 2012, la CARENE a engagé 13 000 € pour soutenir la propulsion hybride sur le site de Saint-Nazaire.

- **Plateau pour la Recherche et la Valorisation Energétique de Résidus (PREVER)** : l'Ecole des Mines a été subventionnée à hauteur de 57 000 €, en 2012, par l'Etat, au titre du BOP 172, pour des équipements dédiés à la caractérisation des paramètres de combustion des combustibles de biomasse solide et leur mélange (analyseur de particules, chaudière polycombustible,...)

En 2012, la Région a soutenu l'opération PREVER Equipements à hauteur de 50 000 €, pour un ensemble d'équipements dédiés à la fabrication de biodiesel et l'opération PREVER Construction à hauteur de 0,450 M€. Nantes Métropole a soldé sa participation (1,290 M€). 0,450 M€ de crédits FEDER ont été programmés en 2012 pour le volet construction.

S'agissant du projet SEM-REV, l'Etat a engagé 26 031 € en 2012. Les engagements cumulés s'élèvent à 1,555 M€ pour l'Etat (soit un taux d'engagement de 99,7 %) et à 4,890 M€ pour la Région (100 %).

I B2.3 - Génie civil environnemental et gestion durable de la ville

Avancement financier Au 31/12/12	Montants totaux	Montants programmés en 2012	Montants programmés cumulés	% / inscrits	Montants engagés en 2012	Montants engagés cumulés	% / inscrits	Montants mandatés cumulés	% / eng.
Total	11 550 000	2 727 989	9 358 168	81,0	2 309 928	8 840 108	76,5	7 369 077	83,4
Etat	3 020 000	200 000	3 020 000	100,0	200 000	3 020 000	100,0	1 890 000	62,6
Région	1 000 000	64 000	935 000	93,5	64 000	935 000	93,5	722 243	77,2
Autres collectivités	4 500 000	1 045 151	3 572 499	79,4	627 090	3 054 439	67,9	4 363 454	142,9
Autres financeurs	3 030 000	1 418 838	1 830 669	60,4	1 418 838	1 830 669	60,4	393 380	21,5

Opérations engagées / réalisées- bilan qualitatif

Description des opérations programmées / engagées

• Opérations de construction

- **EXTENSION IUT SAINT NAZAIRE GENIE CIVIL** (maîtrise d'ouvrage Département Loire-Atlantique) :

Le coût global de cette opération est de 7,500 M€. Cette opération est sous maîtrise d'ouvrage du Conseil général de Loire-Atlantique pour les travaux et sous maîtrise d'ouvrage de l'Université de Nantes pour le 1^{er} équipement (0,198 M€).

Suite au retrait du projet logistique Nantes/St-Nazaire (participation CARENE : 0,700 M€), la participation financière des collectivités entre les projets a été réajustée dans le cadre de l'avenant n°3 au CPER. Ainsi, la participation de la CARENE au titre de l'extension de l'IUT est passée de 1,250 M€ à 1,950 M€ et celle de la Région a été ramenée de 1 M€ à 0,300 M€ (crédits engagés en 2010). La part Etat au titre du CPER est inchangée, soit 1,870 M€ dont 1,672 M€ pour les travaux et 0,198 M€ pour le 1^{er} équipement.

Une convention de maîtrise d'ouvrage a été signée entre l'Etat et le Département de Loire-Atlantique en juin 2011 afin de lancer l'appel d'offres pour les travaux.

En 2012, l'Etat a versé une subvention de 0,740 M€ au Conseil général de Loire Atlantique. La CARENE a engagé 627 090 €. Le FEDER programmé en 2012 s'élève à 1 418 838 €, soit un total de 1 525 669 € de crédits FEDER.

Les travaux ont commencé en 2012 et devraient s'achever en 2013.

• Equipements scientifiques

En ce qui concerne les équipements prévus dans ce projet, la Région a attribué une subvention de 64 000 € à l'Université de Nantes pour l'opération GeM site de Saint Nazaire pour l'acquisition d'un banc gamma densimétrique, d'une cellule triaxiale de grande dimension pour l'étude de l'érosion interne des sols et de compléments pour la machine de traction compression MTS.

I B2.4 - STIC et calculs

Avancement financier Au 31/12/12	Montants totaux	Montants programmés en 2012	Montants programmés cumulés	% / inscrits	Montants engagés en 2012	Montants engagés cumulés	% / inscrits	Montants mandatés cumulés	% / eng.
Total	14 431 000	35 250	4 806 991	33,3	538 055	3 152 606	21,8	1 941 173	61,6
Etat	4 348 000	35 250	792 991	18,2	35 250	792 991	18,2	789 466	99,6
Région	2 214 000	0	2 214 000	100,0	502 805	559 615	25,3	379 707	67,9
Autres collectivités	4 346 000	0	1 800 000	41,4	0	1 800 000	41,4	772 000	42,9
Autres financeurs	3 523 000	0	0	0,0	0	0	0,0	0	0

Opérations engagées / réalisées- bilan qualitatif

Description des opérations programmées / engagées

• Opérations de construction

- **ATLANSTIC LINA** (maîtrise d'ouvrage Région) :

L'opération a été expertisée favorablement en juillet 2011 et le Préfet a donné son accord de principe en août 2011 pour confier la maîtrise d'ouvrage à la Région. Le marché de maîtrise d'œuvre a été signé en août 2012 et les études de maîtrise d'œuvre sont en cours. Le début des travaux est prévu au second semestre 2013.

La Région a engagé 502 805 € en 2012.

- **PLATEAU DE RECHERCHE BIO-INFORMATIQUE** (maîtrise d'ouvrage Laval Agglomération) :

Conformément à l'avenant n°3 au CPER, les deux opérations suivantes ont à nouveau été découpées :

- extension de l'UFR Droit (1,460 M€), avec une maîtrise d'ouvrage Etat / Université du Maine [volet enseignement supérieur] ;
- construction d'un plateau recherche en bio-informatique pour l'IUT (2,040 M€), avec une maîtrise d'ouvrage Laval Agglomération [Volet recherche du CPER / STIC et calculs]. Les travaux doivent être lancés en 2013. Pour rappel, en 2011 la Région avait affecté 0,334 M€.

• Equipements scientifiques

- **PLATEFORME MATERIELS ET LOGICIELS MULTIMEDIAS (ATLANSTIC)** :

L'Etat a contribué à hauteur de 35 250 €, pour 2012 au titre du BOP 172, pour l'opération «plateforme matériels et logiciels multimédias ». Cette subvention, versée à l'Université de Nantes, a permis l'acquisition de serveurs de virtualisation, d'ordinateurs, de serveurs de calculs haute performance et d'un climatiseur pour le LERIA (Laboratoire d'Etude et de Recherche en Informatique d'Angers), le LISA (d'Ingénierie des Systèmes Automatisés) et le LIUM (Laboratoire d'Informatique de l'Université du Maine).

- PROJET LOGISTIQUE NANTES / SAINT NAZAIRE :

Le redimensionnement successif du projet logistique et le financement d'un consortium plus large d'acteurs, dans le cadre de l'appel à projets Recherche 2010 de la Région, ont finalement conduit au retrait du projet initialement prévu dans le CPER (avenant n°3 au CPER).

Afin de respecter les engagements initiaux comme les équilibres financiers et territoriaux, les crédits rendus disponibles par le retrait de ce projet (CARENE : 0,700 M€) ont été redéployés sur un autre projet conduit à Saint Nazaire : l'IUT de Saint-Nazaire.

I B3 - Grands équipements pluridisciplinaires

Avancement financier Au 31/12/12	Montants totaux	Montants programmés en 2012	Montants programmés cumulés	% / inscrits	Montants engagés en 2012	Montants engagés cumulés	% / inscrits	Montants mandatés cumulés	% / eng.
Total	26 388 000	5 602 343	21 084 618	79,9	6 757 093	14 814 368	56,1	8 575 707	57,9
Etat	9 568 000	0	9 045 000	94,5	200 000	3 720 000	38,9	3 370 000	90,6
Région	3 750 000	0	3 327 518	88,7	0	3 327 518	88,7	2 187 283	65,7
Autres collectivités	6 080 000	1 250 000	3 750 000	61,7	2 204 750	2 804 750	46,1	2 804 750	100,0
Autres financeurs	6 990 000	4 352 343	4 962 100	71,0	4 352 343	4 962 100	71,0	213 674	4,3

I B3.1 - Institut chimie moléculaire – CEISAM

Avancement financier Au 31/12/12	Montants totaux	Montants programmés en 2012	Montants programmés cumulés	% / inscrits	Montants engagés en 2012	Montants engagés cumulés	% / inscrits	Montants mandatés cumulés	% / eng.
Total	21 638 000	5 602 343	17 168 535	79,3	6 757 093	10 898 285	50,4	5 667 532	52,0
Etat	7 858 000	0	7 375 000	93,9	200 000	2 050 000	26,1	1 850 000	90,2
Région	1 900 000	0	1 477 518	77,8	0	1 477 518	77,8	799 108	54,1
Autres collectivités	6 080 000	1 250 000	3 750 000	61,7	2 204 750	2 804 750	46,1	2 804 750	100,0
Autres financeurs	5 800 000	4 352 343	4 566 017	78,7	4 352 343	4 566 017	78,7	213 674	4,7

Opérations engagées / réalisées - Bilan qualitatif

Description des opérations programmées / engagées

Le projet prévoit la construction du bâtiment CEISAM destiné à l'accueil des laboratoires de chimie organique de l'Université de Nantes et la réhabilitation du bâtiment ainsi libéré, destiné à accueillir le Laboratoire de Planétologie et Géodynamique de Nantes (LPGN).

L'opération a été expertisée en avril 2009 et le Préfet a donné son accord en août 2011 pour confier la maîtrise d'ouvrage à l'Université de Nantes. Les travaux du bâtiment CEISAM ont commencé en octobre 2011 et s'achèveront en mars 2013. La réhabilitation du bâtiment pour la Planétologie est prévue de 2014 à 2015.

Au 31 décembre 2012, le montant cumulé d'AE programmé par l'Etat est de 1,550 M€ et 1,350 M€ ont été versés à l'Université de Nantes.

La Région a déjà programmé sur cette opération 1,953 M€ dont 1,330 M€ dans le cadre du CPER et versé à l'Université un second acompte de 251 590 € en 2012, soit un total de 651 590 €.

En 2012, Nantes Métropole a engagé et soldé sa participation (1,250 M€). Le Conseil général de Loire-Atlantique a engagé 954 750 €. 4 352 343 € de crédits FEDER ont été programmés.

I B3.2 - Cyclotron

Avancement financier Au 31/12/12	Montants totaux	Montants programmés en 2012	Montants programmés cumulés	% / inscrits	Montants engagés en 2012	Montants engagés cumulés	% / inscrits	Montants mandatés cumulés	% / eng.
Total	4 750 000	0	3 916 083	82,4	0	3 916 083	82,4	2 908 175	74,3
Etat	1 710 000	0	1 670 000	97,7	0	1 670 000	97,7	1 520 000	91,0
Région	1 850 000	0	1 850 000	100,0	0	1 850 000	100,0	1 388 175	75,0
Autres collectivités	0			0,0			0,0		
Autres financeurs	1 190 000	0	396 083	0,0	0	396 083	0,0	0	0,0

Opérations engagées / réalisées - Bilan qualitatif

Description des opérations programmées / engagées

Au 31 décembre 2011, l'Etat avait engagé 1,520 M€ sur l'opération « 5 projets autour du cyclotron ». Il n'y a pas eu de financements complémentaires en 2012. Pour rappel, le programme « Instruire » est soldé depuis le 31 décembre 2010.

Il n'était pas prévu de participation de la Région sur ce projet en 2012, l'enveloppe étant engagée en totalité.

I B4 - Société, Innovation et Diffusion

Avancement financier Au 31/12/12	Montants totaux	Montants programmés en 2012	Montants programmés cumulés	% / inscrits	Montants engagés en 2012	Montants engagés cumulés	% / inscrits	Montants mandatés cumulés	% / eng.
Total	35 840 000	2 481 230	28 323 724	79,0	2 442 579	26 231 780	73,2	23 416 394	89,3
Etat	10 465 000	562 000	5 674 100	54,2	531 450	5 641 450	53,9	5 566 557	98,7
Région	10 150 000	1 439 578	9 469 658	93,3	1 439 578	9 469 658	93,3	7 679 701	81,1
Autres collectivités	8 000 000	0	7 500 000	93,8	0	7 500 000	93,8	7 500 000	100,0
Autres financeurs	7 225 000	479 652	5 679 966	78,6	471 551	3 620 672	50,1	2 670 136	73,7

I B4.1 - Lettres, sciences humaines et sociales

Avancement financier Au 31/12/12	Montants totaux	Montants programmés en 2012	Montants programmés cumulés	% / inscrits	Montants engagés en 2012	Montants engagés cumulés	% / inscrits	Montants mandatés cumulés	% / eng.
Total	18 675 000	463 400	18 326 353	98,1	417 400	18 280 353	97,9	17 674 863	96,7
Etat	3 800 000	126 000	3 700 000	97,4	80 000	3 654 000	96,2	3 641 997	99,7
Région	4 875 000	337 400	4 626 353	94,9	337 400	4 626 353	94,9	4 032 866	87,2
Autres collectivités	7 500 000	0	7 500 000	100,0	0	7 500 000	100,0	7 500 000	100,0
Autres financeurs	2 500 000	0	2 500 000	100,0	0	2 500 000	100,0	2 500 000	100,0

Opérations engagées / réalisées - bilan qualitatif

Description des opérations programmées / engagées

- SOUTIEN DE PROGRAMME SHS :

En 2012, le projet « soutien de programme SHS », a bénéficié d'une aide de 80 000 € de l'Etat (BOP 172 – dont 36 000 € pour l'Université de Nantes, 22000 € pour l'Université d'Angers et 22 000 € pour l'Université du Maine) et de 337 400 € de la Région afin que le projet puisse poursuivre son rôle d'incubateur (notamment par un soutien aux projets émergents), d'aide logistique aux chercheurs, et de soutien à la structuration des actions interdisciplinaires et intersites en lettres, sciences humaines et sociales, sur le territoire régional. A noter en 2012, le financement du fonctionnement d'une plateforme de numérisation de documents mutualisée.

I B4.2 - Innovation, ouverture européenne et valorisation de la recherche

Avancement financier Au 31/12/12	Montants totaux	Montants programmés en 2012	Montants programmés cumulés	% / inscrits	Montants engagés en 2012	Montants engagés cumulés	% / inscrits	Montants mandatés cumulés	% / eng.
Total	9 765 000	1 482 471	5 493 529	56,3	1 490 870	4 331 977	44,4	2 741 037	63,3
Etat	4 215 000	241 000	951 500	22,6	257 500	968 000	23,0	943 900	97,5
Région	2 675 000	761 819	2 243 305	83,9	761 819	2 243 305	83,9	1 627 001	72,5
Autres financeurs	2 875 000	479 652	2 298 724	80,0	471 551	1 120 672	39,0	170 136	15,2

Opérations engagées / réalisées - bilan qualitatif

Description des opérations programmées / engagées

- Dispositif Europe & Recherche :

Le réseau Europe de la Recherche reposait initialement sur l'existence d'une « tête de réseau » basée à l'Ecole des Mines et de trois cellules Europe basées dans les trois universités de Nantes, Angers et Le Mans. La création du Pôle de Recherche et d'Enseignement Supérieur L'Université Nantes Angers Le Mans (PRES L'UNAM) a conduit à faire évoluer ce dispositif en l'intégrant dans le service Europe & Recherche du PRES L'UNAM depuis le 1^{er} janvier 2011.

Ce nouveau service intègre des personnels localisés au PRES et dans les trois universités d'Angers, Nantes et Le Mans. La création de ce service s'inscrit dans les missions du PRES et correspond à une

volonté politique de renforcer la visibilité internationale des unités de recherche en région. Elle formalise des objectifs de mutualisation, de capitalisation et de diffusion d'information en matière de programmes européens. Il vise à poursuivre et à améliorer les missions et compétences mises à disposition, depuis 2005, des chercheurs ligériens en vue de les aider à accéder à des partenariats européens et à des financements communautaires dédiés à la recherche. Il s'agit d'un service de proximité agissant auprès de tous les membres fondateurs et associés du PRES L'UNAM.

Suite à la création de ce service au sein du PRES L'UNAM, les personnels des cellules Europe installées dans les trois Universités de la région ont été recrutés par le PRES à compter du 1^{er} janvier 2012 et poursuivent ainsi leur mission en restant basées au sein des trois établissements afin de garantir ce service de proximité.

En 2012, l'Etat (BOP 172) a participé à hauteur de 0,141 M€ à cette opération, et la Région à hauteur de 0,100 M€.

479 652 € de FEDER ont été programmés en 2012 (PRES L'UNAM, Université de Nantes).

- Soutien à la valorisation de la recherche en Pays de la Loire :

Pour l'année 2012, l'aide de l'Etat de 0,100 M€, au titre du BOP 172, a consisté au soutien de l'activité des cellules de valorisation des Universités d'Angers et du Maine. Répartie à parts égales entre les deux universités, cette subvention a permis de contribuer au maintien de deux postes de chargés de mission, ainsi que de participer aux dépenses de propriété intellectuelle des cellules de valorisation.

En 2012, le soutien de la Région à la valorisation de la recherche s'est tout d'abord traduit par la création du Fonds Pays de la Loire Territoires d'innovation, piloté en partenariat avec OSEO, dont un volet est dédié aux projets de maturation issus des laboratoires de recherche, pour lequel la Région a engagé 0,500 M€ en 2012.

Par ailleurs, le soutien régional a porté sur la structuration et la montée en puissance du service Valorisation du PRES L'UNAM. La Région a ainsi attribué en 2012 une subvention de 0,145 M€ au PRES L'UNAM pour l'animation du dispositif régional de soutien à la valorisation et pour la réalisation d'études flash, destinées à identifier le potentiel d'un projet en cours de maturation.

La Région a apporté un financement complémentaire au projet de maturation Gossypol, porté par l'Université du Maine, pour un montant de 30 000 €.

Enfin, la Région a poursuivi la mise en place du Portail régional de l'innovation, site internet destiné à promouvoir l'innovation sous toutes ses formes et à faciliter l'accès des entrepreneurs aux compétences et équipements des équipes de recherche. En 2012, la Région a affecté une enveloppe de 143 520 € à ce projet, hors CPER.

I B4.3 - Culture scientifique et technique

Avancement financier Au 31/12/12	Montants totaux	Montants programmés en 2012	Montants programmés cumulés	% / inscrits	Montants engagés en 2012	Montants engagés cumulés	% / inscrits	Montants mandatés cumulés	% / eng.
Total	3 400 000	195 000	1 622 600	47,7	193 950	1 619 450	47,6	1 580 660	97,6
Etat	1 450 000	195 000	1 022 600	70,5	193 950	1 019 450	70,3	980 660	96,2
Région	600 000	0	600 000	100,0	0	600 000	100,0	600 000	100,0
Autres collectivités	500 000	0	0	0,0	0	0	0,0	0	0,0
Autres financeurs	850 000	0	0	0,0	0	0	0,0	0	0,0

Opérations engagées / réalisées - bilan qualitatif

Description des opérations programmées / engagées

La Région (0,129 M€ hors CPER) et l'Etat (0,195 M€) ont soutenu en 2012 :

- le Centre de Culture Scientifique Technique et Industrielle (CCSTI) « Terre des Sciences » d'Angers pour mettre en œuvre les opérations suivantes :
 - proposer des éléments de compréhension pour un débat citoyen éclairé, à partir du patrimoine scientifique et de la « science en train de se faire » ;
 - sensibiliser à la démarche scientifique dès le plus jeune âge, apporter une culture générale scientifique, susciter des vocations, former des citoyens éclairés aux choix scientifiques ;
 - faire découvrir le tissu économique, les pôles, les métiers et les formations pour construire l'avenir ;
- le CCSTI Musée des Sciences de Laval : exposition au Musée des Sciences, action entre jeunes et science, associer Sports et Science au travers de stage. Participation aux réseaux nationaux, circulation des exp'aux (péniche scientifique) en France ;
- le CCSTI de Sarthe « Maine Sciences » à Sablé-sur-Sarthe : expositions interactives et ludiques, développement d'actions itinérantes et mise en place de projets originaux en allant au-devant du public, centre de ressources territoriales en mettant à disposition des outils pédagogiques, formation de citoyens responsables ;
- le Musée du Sable, au Château d'Olonne : diffusion de la culture scientifique et technique, collaboration avec des établissements de recherche, d'enseignement et de diffusion de la CST, conception et création d'outils pédagogiques sensibilisant aux sciences, connexions avec le monde industriel et des entreprises.

I B4. 4 - Accueil des chercheurs de renommée internationale

Avancement financier Au 31/12/12	montants totaux	montants programmés en 2012	Montants programmés cumulés	% / inscrits	Montants engagés en 2012	Montants engagés cumulés	% / inscrits	Montants mandatés cumulés	% / eng.
Total	4 000 000	340 359	2 881 242	72,0	340 359	2 000 000	50,0	1 419 834	71,0
Etat	1 000 000	0	0	0,0	0	0	0,0	0	0,0
Région	2 000 000	340 359	2 000 000	100,0	340 359	2 000 000	100,0	1 419 834	71,0
Autres financeurs	1 000 000	0	881 242	88,1	0	0	0,0	0	0,0

Opérations engagées / réalisées - bilan qualitatif

Description des opérations programmées / engagées

La Région des Pays de la Loire lance chaque année un appel à candidatures, auprès de l'ensemble des établissements de recherche et d'enseignement supérieur de la région. Les projets sont examinés sur la base de l'excellence scientifique du chercheur étranger concerné, de la solidité des liens que le projet permet d'établir entre les équipes de recherche ligériennes et étrangères, de la contribution du projet au rayonnement international des Pays de la Loire et de l'implication de l'ensemble des acteurs ligériens concernés par le projet d'accueil.

Appréciation qualitative de l'exécution

En 2012, la Région a soutenu 9 projets d'accueil de chercheurs étrangers, pour un montant total de 562 452 €, dont 340 359 € au titre du CPER :

- « Quel(s) modèle(s) juridique(s) pour le développement de l'agriculture et de la sécurité alimentaire en Afrique ? », porté par le laboratoire Droit et changement social (DCS) ;
- Spectroscopie optique non linéaire de nanoparticules d'oxyde de métaux de transition, porté par le Laboratoire de Photonique de l'Université d'Angers (LPHIA) ;
- Etude du couplage entre structure et texture des produits céréaliers de cuisson et impact sur les propriétés nutritionnelles avec un focus sur l'indice glycémique au sein du GEPEA ;
- Apprentissage automatique de modèles de contraintes et application aux problèmes de planification de production d'énergie au Laboratoire d'informatique de Nantes Atlantique (LINA) ;
- Elaboration d'une loi de comportement du ballast permettant la prédiction du tassement de l'infrastructure ferroviaire à l'IFSTTAR ;
- Comprendre les questions au Laboratoire de linguistique de l'Université de Nantes (LLING) ;
- Approfondissement d'une nouvelle approche théorique de "filtration" pour des calculs de fonction de densité. Volet modélisation appliquée (pour des applications en nanoélectronique et pour le stockage et la conversion de l'énergie solaire) porté par l'Institut des Matériaux Jean Rouxel (IMN) ;
- Evaluation de la tolérance à la cryoconservation (appliquée au genre Rosa) à l'Institut de recherche en horticulture et semences (IRHS) ;
- Améliorer l'efficacité de l'insertion des légumineuses dans les systèmes de culture innovants au Laboratoire d'écophysiologie végétale (LEVA) de l'Ecole supérieure d'agriculture d'Angers.

- Axe I – IC et ID - Compétitivité, innovation, emploi

Contexte et enjeux

Le renforcement des échanges entre les entreprises, les laboratoires de recherche et les établissements de formation, l'accompagnement des PME vers l'innovation, le soutien à la mutation des entreprises face aux nouveaux enjeux, notamment dans le domaine de l'agriculture et de la pêche, et le développement des actions et des dispositifs de transfert de technologie, sont les leviers principaux de ce volet.

Il s'agit, dans les domaines de l'emploi et de la formation professionnelle, d'anticiper et d'accompagner les mutations économiques, de favoriser la sécurisation des parcours professionnels et de développer l'articulation emploi/formation.

Axe I – IC et ID - Compétitivité, innovation, emploi – Etat d'avancement au 31 décembre 2012

CPER 2007-2013		Montant total	Etat total	Région total	Au 31 décembre 2012											
					Etat						Région					
					Programmé cumul	%	Engagé cumul	%	Mandaté cumul	%	Programmé cumul	%	Engagé cumul	%	Mandaté cumul	%
					a	b	c	d	e=d/b	f	g=f/b	h	i=h/f	j	k=j/c	l
Compétitivité, innovation, emploi		259 877 000	122 684 000	129 193 000	91 413 116	74,5	84 394 915	68,8	66 592 254	78,9	115 067 402	89,1	113 509 682	87,9	95 280 605	83,9
IC	Appui aux pôles de compétitivité, aux filières d'excellence et aux entreprises en mutation économique	222 477 000	105 084 000	109 393 000	75 448 507	71,8	69 188 982	65,8	53 958 509	78,0	101 776 835	93,0	100 394 150	91,8	83 505 973	83,2
IC1	Actions spécifiques aux pôles et aux filières	37 000 000	13 000 000	16 000 000	13 000 000	100,0	13 000 000	100,0	13 000 000	100,0	16 000 000	100,0	16 000 000	100,0	14 980 686	93,6
IC2	Programme "Dinamic entreprises"	17 400 000	8 700 000	8 700 000	4 275 050	49,1	3 579 869	41,1	2 499 019	69,8	5 129 980	59,0	5 129 980	59,0	3 278 420	63,9
IC3	Investissements structurants des plates-formes technologiques et conseil technologique aux entreprises	15 800 000	5 800 000	10 000 000	2 697 300	46,5	2 668 400	46,0	2 655 500	99,5	10 000 000	100,0	8 714 215	87,1	7 788 400	89,4
IC4	Soutien à l'agriculture	139 437 000	72 164 000	67 273 000	52 856 047	73,2	47 469 739	65,8	34 389 633	72,4	63 274 279	94,1	63 177 379	93,9	51 271 227	81,2
IC5	Soutien aux filières de la pêche et de l'aquaculture marine	7 440 000	3 720 000	3 720 000	1 240 165	33,3	1 091 029	29,3	316 600	29,0	3 672 576	98,7	3 672 576	98,7	2 784 658	75,8
IC6	Actions en faveur du tourisme	5 400 000	1 700 000	3 700 000	1 379 945	81,2	1 379 945	81,2	1 097 757	79,6	3 700 000	100,0	3 700 000	100,0	3 402 582	92,0
ID	Accompagnement des mutations économiques et sécurisation des parcours professionnels	37 400 000	17 600 000	19 800 000	15 964 609	90,7	15 205 933	86,4	12 633 745	83,084	13 290 567	67,1	13 115 532	66,2	11 774 632	89,8
ID1	Observation et information sur l'emploi et la formation professionnelle	8 400 000	4 200 000	4 200 000	3 600 000	85,7	3 600 000	85,7	3 600 000	100,0	3 600 000	85,7	3 600 000	85,7	3 600 000	100,0
ID2	Développement de la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences	12 559 000	7 492 000	5 067 000	7 300 609	97,4	6 541 933	87,3	5 958 773	91,1	2 222 954	43,9	2 222 954	43,9	2 042 454	91,9
ID3	Donner une traduction concrète à la formation tout au long de la vie	16 441 000	5 908 000	10 533 000	5 064 000	85,7	5 064 000	85,7	3 074 972	60,7	7 467 613	70,9	7 292 578	69,2	6 132 178	84,1

I C - Appui aux pôles de compétitivité, aux filières d'excellence et aux entreprises en mutation économique

Rappel contexte/enjeux

L'objectif est de contribuer à structurer et développer les pôles et les filières en favorisant les synergies entre entreprises, centres de recherche et unités de formation et en veillant à une bonne diffusion des actions sur le tissu de PME/PMI.

L'objectif de l'Etat et de la Région est aussi de développer la compétitivité des PME et PMI productrices de biens et de services en s'appuyant sur les pôles de compétitivité et les dynamiques de filières d'excellence de la région.

Mise en œuvre

Documents d'application

Convention de mise en place du comité technique pour le développement économique, l'emploi et l'innovation (CTDEI) signée le 20 juin 2008. Son avenant de révision à mi-parcours a été signé le 11 janvier 2012.

Réunions du comité technique

Le sous-comité technique « compétitivité - innovation » (SCTCI) s'est réuni quatre fois en 2012, les 14 février, 6 avril, 18 mai et 21 septembre. Il s'est prononcé sur six dossiers dont deux dossiers financés sur le CPER.

Avancement de la mesure

Avancement financier Au 31/12/12	Montants totaux 2007-2013	Montants programmés en 2012	Montants programmés cumulés	% / inscrits	Montants engagés en 2012	Montants engagés cumulés	% / inscrits	Montant mandatés cumulés	% / eng.
Total	214 477 000	14 108 015	177 225 342	82,6	14 371 259	169 583 132	79,1	137 464 482	81,1
Etat	105 084 000	8 621 379	75 448 507	71,8	8 353 785	69 188 982	65,8	53 958 509	78,0
Région	109 393 000	5 486 636	101 776 835	93,0	6 017 474	100 394 150	91,8	83 505 973	83,2

I C1 - Actions spécifiques aux pôles et aux filières

Avancement financier Au 31/12/12	Montants totaux 2007-2013	Montants programmés en 2012	Montants programmés cumulés	% / inscrits	Montants engagés en 2012	Montants engagés cumulés	% / inscrits	Montant mandatés cumulés	% / eng.
Total	29 000 000	0	29 000 000	100,0	0	29 000 000	100,0	27 980 686	96,5
Etat	13 000 000	0	13 000 000	100,0	0	13 000 000	100,0	13 000 000	100,0
Région	16 000 000	0	16 000 000	100,0	0	16 000 000	100,0	14 980 686	93,6

I C1.1 - Investissements structurants : Technocampus

Avancement financier Au 31/12/12	Montants totaux 2007-2013	Montants programmés en 2012	Montants programmés cumulés	% / inscrits	Montants engagés en 2012	Montants engagés cumulés	% / inscrits	Montant mandatés cumulés	% / eng.
Total	13 000 000	0	13 000 000	100,0	0	13 000 000	100,0	13 000 000	100,0
Etat	5 000 000	0	5 000 000	100,0	0	5 000 000	100,0	5 000 000	100,0
Région	8 000 000	0	8 000 000	100,0	0	8 000 000	100,0	8 000 000	100,0

Opérations engagées / réalisées - bilan qualitatif

Description des opérations programmées / engagées

L'investissement immobilier, sous maîtrise d'ouvrage Région, prévu dans le cadre du CPER à hauteur de 30 M€ HT, s'élève à près de 41,800 M€ HT. Pour appel, les parts Etat (5 M€) et Région (8 M€) inscrites au CPER sont soldées. Les crédits FEDER programmés s'élèvent à 14,300 M€, le solde du dossier est en cours.

Appréciation qualitative de l'exécution

Grâce à ce centre et au pôle de compétitivité EMC2, la région des Pays de la Loire s'affirme comme étant un pôle d'excellence de niveau européen sur les matériaux composites, avec des effets d'ores et déjà positifs sur la pérennisation et le développement des compétences et des emplois dans ce secteur d'activité.

Il est à noter que 25 entreprises et laboratoires sont déjà implantés sur le site avec un effectif de 305 salariés. Par ailleurs, les leaders dans la mise en œuvre des matériaux composites que sont Airbus avec environ 1 000 salariés concernés, DAHER Aéroforme, DCNS, SOTIRA et HEXCEL sont en première ligne pour utiliser les services du centre Technocampus EMC².

Celui-ci a accueilli 12 projets collaboratifs en 2012, dont par exemple :

- DEMOS porté par le CETIM et FAURECIA (conception et industrialisation d'un siège de véhicule à base de composites et d'assemblages multi-matériaux) ;
- MACOTECH (2012-2014) porté par l'Ecole Centrale (enroulement filamentaire assisté Laser)
- Chaire IRT Jules Verne « COMPETH » porté par l'Université de Nantes (thermique des procédés composites).

790 heures de formations ont été dispensées en 2012 sur le centre de recherche. De plus, des événements techniques sont régulièrement organisés dans le centre, tels que la Journée Technique JEC sur l'usinage des composites le 11 décembre 2012 ou des présentations en amphithéâtre et démonstrations sur robots en atelier.

Il convient de noter qu'au cours de l'année 2012, une réflexion a été conduite afin d'intégrer le centre de recherche Technocampus EMC² aux autres plateformes de l'IRT Jules Verne. Le GIP GEMAC, créé en 2008 pour assurer l'animation et la gestion du Technocampus EMC², a vocation à devenir en 2013 la structure de gestion, d'animation et de promotion de chacune de ces plateformes.

I C1.2 - Actions collectives auprès des entreprises, spécifiques aux pôles et dynamiques de filières

Avancement financier Au 31/12/12	Montants totaux 2007-2013	Montants programmés en 2012	Montants programmés cumulés	% / inscrits	Montants engagés en 2012	Montants engagés cumulés	% / inscrits	Montant mandatés cumulés	% / eng.
Total	16 000 000	0	16 000 000	100,0	0	16 000 000	100,0	14 980 686	93,6
Etat	8 000 000	0	8 000 000	100,0	0	8 000 000	100,0	8 000 000	100,0
Région	8 000 000	0	8 000 000	100,0	0	8 000 000	100,0	6 980 686	87,3

Opérations engagées / réalisées - bilan qualitatif

Description des opérations programmées / engagées

En 2012, la structuration des filières économiques prioritaires régionales s'est poursuivie afin d'aider les filières à se structurer, à trouver des réponses collectives à leurs enjeux économiques.

On peut citer à titre d'exemples :

- une action menée par l'association ATLANSUN en faveur de la structuration de la filière solaire ;
- une action menée par ATLANBOIS afin de mobiliser des entreprises de la filière bois sur un projet commun visant à développer un concept d'aménagement d'un espace tertiaire adapté et adaptable aux bâtiments dits BBC (Bâtiment Basse Consommation) ;
- une action menée par le CETIM autour d'une dynamique d'anticipation et de gestion des mutations économiques des entreprises du secteur mécanique matériaux en Pays de la Loire.

La Région des Pays de la Loire ayant consommé dès 2010 l'intégralité de l'enveloppe (8 M€), le soutien qu'elle continue d'apporter aux opérations collectives et à la structuration des filières n'est désormais plus rattaché au CPER. La Région a néanmoins soutenu en 2012 diverses actions collectives à hauteur de 782 778 €. En 2012, 16 projets R&D, labellisés par les pôles de compétitivité, ont été soutenus par la Région pour un montant de 4 316 321 €. Dans le même temps, la Région a contribué à l'animation des pôles de compétitivité à hauteur de 769 413 €.

L'Etat a également consommé dès fin 2010 l'intégralité de l'enveloppe (8 M€). Il maintient cependant sa contribution financière pour l'animation des pôles de compétitivité et la mise en œuvre des actions collectives en faveur des filières. Le montant programmé en 2012 s'est élevé à 785 993 € (hors CPER) pour financer les pôles Atlanpôle Biothérapies et IDFORCAR ainsi que la grappe d'entreprises « NOVA CHILD » et la filière mode.

Appréciation qualitative de l'exécution

• LES POLES DE COMPETITIVITE :

L'année 2012 était surtout l'année de l'évaluation de la phase 2.0 des pôles de compétitivité. Tous les pôles ligériens ont été classés dans la catégorie des pôles « performants », ce qui exclut tout risque éventuel de délabellisation (qui ne concerne potentiellement que les pôles dits « moins performants »).

Dans le cadre du **contrat de développement de la filière « mécanique – matériaux », le Pôle EMC2, avec le soutien du CETIM, pilote l'axe 3 « innover »** qui vise à renforcer la vocation mondiale du pôle

et les positions de leadership international des acteurs du pôle dans ses domaines d'activités stratégiques. En 2012, le pôle fédère 200 adhérents.

21 projets ont été labellisés, portant à 200 le nombre total de projets labellisés depuis la création du Pôle EMC2, ce qui représente un montant total de 1 000 M€ de budget (ces chiffres incluent l'IRT). 114 projets ont d'ores et déjà été financés soit un taux de financement autour de 2/3. EMC2 a lancé avec succès son propre appel à projet « Projets PME by EMC2 », initiative qui trouve un intérêt fort auprès des PME. Le pôle EMC2 a prouvé la cohérence de sa stratégie d'écosystème, saluée notamment sur le volet de la relation IRT/EMC2. Il a également obtenu le label de bronze européen et revendique le label de pôle « mondial » ou « stratégique ».

L'année 2012 aura vu la concrétisation et la réussite du projet l'IRT Jules Verne, et la préfiguration de l'évolution de l'écosystème régional pour les années à venir (création des nouvelles plateformes).

Dans le cadre du PIA, le pôle **Atlantpôle Biothérapies** a contribué à la labellisation d'un IHU prometteur, de deux Labex et d'un Equipex. Le groupe MERIEUX s'implante à Nantes (via une entreprise du pôle : Biofortis). D'autres acteurs ont renforcé leur ancrage territorial (VIVALIS ou encore Eurofins qui dispose du plus grand centre d'analyse alimentaire au monde). 50 nouveaux emplois directs ont été créés depuis 2005. Le pôle regroupe 73 adhérents. Ce pôle revendique également un label de pôle « mondial » ou « stratégique ».

Selon les préconisations de son évaluation, il accompagnera la mise en œuvre de l'Institut Hospitalo-Universitaire prometteur et assurera le suivi des nouveaux Labex ou Equipex ligériens de la sphère « santé » : l'Equipex Arronax Plus et des Labex IRON et IGO. Un déploiement est prévu de la formation spécifique à la bioproduction en lien avec la structure BIOPRACTIS (ONIRIS).

Le pôle **ID4CAR** a été impliqué sur 4 projets dans le cadre d'AMI de l'ADEME sur l'allègement et les véhicules décarbonés (dont un colabellisé avec MOV'EO et EMC2) et sur 2 projets de PSPC (dont un sur la roue motorisée, mené par MICHELIN). Des conventions de partenariat ont été signées avec les 2 ARIA de Bretagne (AUTEO) et des Pays de la Loire (IAM). Le Pôle compte 170 adhérents dont 54 PME sur les 3 régions Ouest.

Parmi les projets de R&D labellisés par les pôles ligériens (EMC2, Atlantpole Biothérapies et ID4CAR), 17 projets ont été présentés dans le cadre des appels à projets FUI 13 et 14 (Fonds Unique Interministériel). Parmi ces projets, 8 ont été retenus et ont obtenu une décision de financement public, de l'Etat et des collectivités locales, pour un montant global de 11 115 226 €. Des projets portés par d'autres pôles de compétitivité et retenus dans le cadre du FUI impliquent également des entreprises et laboratoires ligériens, notamment ceux liés au pôle Images et Réseaux.

• LES FILIERES :

La structuration des filières économiques prioritaires s'est poursuivie avec l'objectif de faire émerger des coopérations inter entreprises et des projets collaboratifs. On peut citer à titre d'exemple :

- l'association MENUISERIE AVENIR regroupant 36 entreprises de la filière Menuiserie Industrielle. Depuis 2005, la filière s'est progressivement structurée sous l'impulsion des pouvoirs publics se concrétisant par la création de l'association en 2010. C'est dans cette dynamique de collaboration entre les entreprises qu'une action globale de « Gestion Prévisionnelle des Emplois et Compétences » au niveau de la filière est déployée en partenariat avec les organismes de formation et le service public de l'emploi sur les territoires ;
- « ATLANBOIS », Association interprofessionnelle de la filière bois en Pays de la Loire qui fédère plus de 400 entreprises des différents secteurs (forêt, scierie, emballage, négoce, ameublement, menuiserie, construction bois, bois énergie ...) et agit pour développer la filière, permettre une meilleure visibilité du bois et de ses métiers, promouvoir l'utilisation du matériau

bois. Une démarche collective et méthodologique est engagée nommée « PRECOBOIS » afin de promouvoir les solutions constructives bois. L'association ATLANBOIS est aussi connue pour être l'organisateur du Carrefour International du Bois, salon professionnel qui a lieu tous les deux en Pays de la Loire. Bientôt, un nouveau bâtiment nommée le « Bâtiment B » sera construit sur l'île de Nantes. Lieu de travail pour ATLANBOIS, l'UNIFA OUEST (syndicat du meuble) et l'ONF Pays de la Loire, lieu d'information, lieu d'échanges, sa vocation sera de renseigner tous les publics sur l'utilisation du bois et sur les entreprises régionales....

- La « grappe d'entreprises » NOVA CHILD, labellisée en 2011, compte à fin 2012, 60 adhérents (plus 7 par rapport à 2011). Une vingtaine de nouveaux contacts sont en cours. Nova CHILD a défini un plan sur 3 ans dont l'objectif est la mise en place d'une véritable offre de services pour ses adhérents afin de leur permettre de capter, par la connaissance et l'innovation, de nouveaux marchés. Cette offre de service s'articule autour :
 - d'un observatoire de la connaissance au plan international de l'Enfant et de ses marchés
 - d'une structure d'aide à l'émergence et au montage de projets innovants
 - d'un living lab, centre d'études des usages et d'expérimentation de solutions innovantes auprès des usagers enfants et familles.
- Le plan d'actions de la filière mode et matériaux souple de 2011 s'est terminé en 2012. Il s'agit du 1er plan mis en œuvre par le Pôle Mode Ouest (PMO) avec un glissement dans le temps lié à l'absence temporaire de l'animatrice ainsi qu'au lancement du Pôle Mode Ouest. Globalement les actions se sont déroulées conformément aux prévisionnels à l'exception du volet collaboratif ; l'inscription de cette action dans le plan était sans doute prématurée, un Dinamic collaboratif se déroulant en parallèle. PMO fonctionne grâce à un groupe d'entreprises dynamiques spécialisées sur le haut de gamme (74 entreprises). Le réseau des créateurs régionaux très présents, bénéficie de mise en relation avec les entreprises. Les façonniers et les entreprises à marque ont le besoin permanent d'être identifiés, ce qui passe en particulier par une participation aux salons.

Une évaluation à mi-parcours, confiée à EUREVAL qui a remis son rapport en novembre 2012, a permis de tirer un certain nombre d'enseignements :

- Les actions collectives elles-mêmes répondent plutôt bien aux besoins des entreprises, tant en matière de modalités que de contenus ;
- Les aides aux actions collectives ont constitué un bon outil d'aide à l'émergence et à la structuration des filières. Elles ont en effet favorisé la fédération des acteurs, la structuration des écosystèmes et de leurs stratégies, et l'identification d'opportunités et de relais de croissance ;
- Les actions collectives ont eu un effet réel en matière de renforcement des échanges entre les entreprises, mais l'effet s'avère plus limité en matière de rapprochement des entreprises et des acteurs de la recherche, surtout en ce qui concerne les TPE et les petites PME, et ce quel que soit le niveau de structuration de la filière ;
- Bien qu'il soit difficile de les chiffrer, les actions collectives ont bien généré des effets positifs en matière de renforcement de la compétitivité des entreprises. Elles ont en effet permis à près de la moitié d'entre elles d'améliorer leur performance, d'identifier des potentiels de collaboration et de mutualisation et/ou d'accéder à de nouvelles opportunités d'affaires ;
- Les effets en termes d'emploi sont extrêmement difficiles à chiffrer et certainement plus limités. Néanmoins, des effets ont bien été observés notamment en matière de maintien d'emplois - dans une période de conjoncture économique particulièrement difficile - et d'amélioration de la qualité de l'emploi (compétences et conditions de travail notamment).

Les recommandations portent sur :

- Le renforcement de la mobilisation et l'engagement des entreprises dans les actions collectives ;
- L'articulation des aides individuelles et collectives et l'élargissement de la palette des aides notamment en matière de stratégie ;
- L'anticipation des évolutions de contexte en cours, et leurs effets sur la conception et la gestion des soutiens (acte III de la décentralisation, avenir de la politique cohésion, avenir du régime d'aide d'Etat « actions collectives et conséquences sur les modèles économiques des structures).

I C2 - Programme "Dinamic Entreprises"

Avancement financier Au 31/12/12	Montants totaux 2007-2013	Montants programmés en 2012	Montants programmés cumulés	% / inscrits	Montants engagés en 2012	Montants engagés cumulés	% / inscrits	Montant mandatés cumulés	% / eng.
Total	17 400 000	2 475 810	9 405 030	54,1	2 475 743	8 709 849	50,1	5 777 439	66,3
Etat (*)	8 700 000	871 050	4 275 050	49,1	870 983	3 579 869	41,1	2 499 019	69,8
Région	8 700 000	1 604 760	5 129 980	59,0	1 604 760	5 129 980	59,0	3 278 420	63,9

(*) A noter en 2012, pour l'Etat, des retraits d'engagements ont été effectués sur 3 dossiers Dinamic antérieurs pour un montant total de 570 764 €. Ces retraits justifient la différence entre l'engagé cumulé 2011 et l'engagé cumulé 2012 qui s'élève à 4 150 633 € en montant « brut » (hors retraits d'engagements)

Opérations engagées / réalisées - bilan qualitatif

Description des opérations programmées / engagées

Créé en 2007, le dispositif DINAMIC Entreprises, cofinancé par l'Etat, la Région et le FEDER, propose aux entreprises un programme de formation/action pour les aider à progresser sur les trois leviers de la compétitivité : performance interne, développement commercial et innovation. Il intègre également depuis 2009 un module relance permettant de sécuriser des entreprises fragilisées par la crise économique. Destiné à l'origine aux PME industrielles, il est ouvert, depuis 2012, aux TPE ainsi qu'aux entreprises des autres secteurs d'activités (hors services administratifs et financiers).

Depuis son lancement en 2007, 711 entreprises se sont engagées dans 844 boucles DINAMIC. 337 collaborateurs d'entreprises bénéficient ou ont bénéficié d'un accompagnement de parcours. Les modules habituellement choisis sont « l'amélioration de la performance interne » pour 55 %, « la démarche commerciale » pour 38 % et « l'innovation » pour 7 %. En 2012, 146 PME se sont engagées dans ce dispositif : 76 ont suivi le module performance interne (52 %), 49 le module développement commercial (33,6 %), 20 le module innovation (13,7 %) et 1 le module relance (0,7 %). L'évolution sensible de la proportion d'entreprises ayant suivi le module innovation tient notamment au fait que 45 % des entreprises engageant une 2^{ème} boucle DINAMIC, choisissent ce module.

En 2012, le dispositif a connu plusieurs évolutions avec :

- un élargissement sectoriel des entreprises éligibles au dispositif, originellement centré sur l'industrie de production et les services qualifiés à ce type d'industrie. Désormais l'ensemble du secteur industriel est éligible, y compris le conditionnement, le transport et l'industrie agroalimentaire. Les secteurs de l'artisanat, de l'économie sociale et solidaire, du tourisme, et plus globalement des services, sont éligibles, à quelques exceptions près (comme les professions libérales, les banques, les assurances, les experts comptables ...)

- un élargissement des entreprises éligibles sur le plan de leur taille, s'agissant des établissements de moins de 250 salariés situés en région et appartenant à un groupe, dès lors qu'ils ont une structuration juridique propre et une capacité décisionnelle propre (dans le cadre du régime de minimis) ;
- une adaptation du dispositif aux petites entreprises de moins de 20 salariés sur le plan de la méthodologie et de la volumétrie de l'accompagnement et de la formation ;
- un renforcement de la prise en compte des ressources humaines de l'entreprise par la systématisation d'un diagnostic RH et des liens avec les OPCA (Organisme Paritaire Collecteur Agréé) au niveau du volet formation du dispositif, afin d'articuler au mieux les formations « outils » proposées dans le cadre de DINAMIC avec les formations « métiers » proposées par les OPCA ;
- l'introduction d'une démarche qualité progressive, par étapes, sous l'égide du MFQM (Mouvement Français Qualité et Management) ;
- l'introduction de la RSE (Responsabilité Sociale des Entreprises) dans le dispositif (sensibilisation et formation) ;
- l'introduction du design dans le dispositif (sensibilisation et formation) ;
- la sélection de nouveaux consultants accrédités, avec de nouveaux profils, pour tenir compte des évolutions du dispositif.

Appréciation qualitative de l'exécution

Rappel : l'étude d'évaluation réalisée fin 2011 par la Banque de France avait confirmé l'impact économique positif du dispositif pour les entreprises.

L'implication constante des entreprises témoigne de l'intérêt qu'elles portent au dispositif d'appui proposé. A l'issue de la phase d'accompagnement des plans d'actions qui reste une étape clé de DINAMIC (10 demi-journées d'accompagnement consultant sur environ 6 mois), on mesure que :

- les objectifs ont été dépassés pour 11,98 % des plans d'actions ;
- les objectifs ont été atteints pour 33,19 % des plans d'actions ;
- les objectifs ont été en évolution significative pour 37,96 % des plans d'actions ;
- les objectifs n'ont pas été atteints pour seulement 7,85 % des plans d'actions ;
- les résultats n'ont pas été spécifiés pour 9,01 % des plans d'actions.

I C3 - Investissements structurants des plateformes technologiques et conseil technologique aux entreprises

Avancement financier Au 31/12/12	Montants totaux 2007-2013	Montants programmés en 2012	Montants programmés cumulés	% / inscrits	Montants engagés en 2012	Montants engagés cumulés	% / inscrits	Montant mandatés cumulés	% / eng.
Total	15 800 000	450 500	12 697 300	80,4	916 794	11 382 615	72,0	10 443 900	91,8
Etat	5 800 000	450 500	2 697 300	46,5	432 200	2 668 400	46,0	2 655 500	99,5
Région	10 000 000	0	10 000 000	100,0	484 594	8 714 215	87,1	7 788 400	89,4

Opérations engagées / réalisées - bilan qualitatif

Description des opérations programmées / engagées

Les financements apportés par l'Etat et la Région en 2012 ont permis de soutenir l'activité des Centres de Ressources Technologiques (CRT) et des Centres de Diffusion Technologique (CDT) suivants : Clarté à Laval, Astinov (ex CRITT) à Angers, ATTM-CTTM et Synervia. Ces structures ont été labellisées à nouveau par le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche en juin 2012 pour ASTINOV, en décembre 2012 pour CTTM, en juin 2010 pour SYNERVIA et en juin 2011 pour CLARTÉ.

En 2012, deux plates-formes technologiques (PFT) ont bénéficié du soutien de l'Etat : « E-Mode » à Cholet et « Automatisme et Composites » à La Roche-sur-Yon. Elles ont poursuivi leur action en direction des PME-PMI des Pays de la Loire. La « PFT – créativité industrielle » à Saint-Nazaire, qui avait été subventionnée en 2011, a cessé son activité en avril 2012 et par conséquent n'a pas bénéficié du soutien de l'Etat cette année.

La Région a également soutenu en 2012 les quatre technopoles régionales, l'incubateur du Mans et le Réseau de développement technologique. Elle a également poursuivi son dispositif régional d'accompagnement des plateformes régionales d'innovation (PRI) avec pour ambition de permettre à toutes les entreprises d'accéder aux ressources pour s'adapter aux évolutions de leurs marchés, en réunissant autour de compétences et de savoir-faire acteurs industriels, structures de formations et équipes de recherche. L'effort financier de la Région en faveur des plateformes technologiques et du conseil technologique aux entreprises s'est élevé à 56 M€ en 2012. Toutefois, le montant inscrit dans la maquette du CPER étant arrêté à 10 M€, la participation de la Région a été écartée à cette hauteur.

Le tableau suivant représente ainsi l'échantillon des projets fléchés CPER par la Région. Cet échantillon, qui reflète les caractéristiques de la programmation réelle de la Région, s'ajuste régulièrement selon la réalisation des opérations :

Libellé des projets	Maître d'ouvrage	Dépt	Affecté cumulé	Engagé 2007	Engagé 2008	Engagé 2009	Engagé 2010	Engagé 2011	Engagé 2012	Engagé cumulé	Mandaté cumulé
Equipements pour la PFT E-Mode à Cholet - 2007	L.Y.P. DE LA MODE	49	50 000,00 €	50 000,00 €						50 000,00 €	50 000,00 €
Equipements pour la PFT Matériaux de Saint Nazaire - 2007	UNIVERSITE DE NANTES	44	9 000,00 €	9 000,00 €						9 000,00 €	9 000,00 €
Equipements pour la PFT Réalité Virtuelle Laval - 2007	CENTRE LAVALLAIS RESSOURCES TECHNOLOGIQUES	53	99 600,00 €	99 600,00 €						99 600,00 €	99 600,00 €
CLARTE - Conseiller technologique - Fonctionnement 2007	CENTRE LAVALLAIS RESSOURCES TECHNOLOGIQUES	53	25 916,33 €	25 916,33 €						25 916,33 €	25 916,33 €
ITEMM - Conseiller technologique - Fonctionnement 2007	ITEMM	72	45 735,00 €	45 735,00 €						45 735,00 €	45 735,00 €
CTTM - Conseiller Technologique - Fonctionnement 2007	ASSOCIATION POUR LES TRANSFERTS DE TECHNOLOGIES	72	25 916,00 €	25 916,00 €						25 916,00 €	25 916,00 €
Fonctionnement 2007 - SYNERVIA	SYNERVIA ECOLE SUPERIEURE DU BOIS	44	60 000,00 €	60 000,00 €						60 000,00 €	60 000,00 €
CRITT productique - conseiller technologique - fonctionnement 2007	CRITT PRODUCTIC	49	137 204,12 €	137 204,12 €						137 204,12 €	137 204,12 €
Fonctionnement IDCI 2007	I.D.C.I	49	130 062,45 €	130 062,45 €						130 062,45 €	130 062,45 €
Fonctionnement 2007 - ICI	PFT DE CREATIVITE INDUSTRIELLE	44	117 000,00 €	117 000,00 €						117 000,00 €	117 000,00 €
TOTAL AFFECTE 2007 :			700 433,90 €	700 433,90 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	700 433,90 €	700 433,90 €
SOUTIEN AU DEVELOPPEMENT TECHNOLOGIQUE - FONCTIONNEMENT 2008	ASSOCIATION POUR LES TRANSFERTS DE TECHNOLOGIES	72	288 500,00 €		288 500,00 €					288 500,00 €	288 500,00 €
SOUTIEN AU DEVELOPPEMENT TECHNOLOGIQUE - FONCTIONNEMENT 2008	PFT DE CREATIVITE INDUSTRIELLE	44	141 000,00 €		141 000,00 €					141 000,00 €	141 000,00 €
SOUTIEN AU DEVELOPPEMENT TECHNOLOGIQUE - FONCTIONNEMENT 2008	CENTRE LAVALLAIS RESSOURCES TECHNOLOGIQUES	53	70 000,00 €		70 000,00 €					70 000,00 €	70 000,00 €
SOUTIEN AU RESEAU DE DEVELOPPEMENT TECHNOLOGIQUE - FONCTIONNEMENT 2008	SYNERVIA ECOLE SUPERIEURE DU BOIS	44	60 000,00 €		60 000,00 €					60 000,00 €	60 000,00 €
SOUTIEN AU RESEAU DE DEVELOPPEMENT TECHNOLOGIQUE - FONCTIONNEMENT 2008	CRITT PRODUCTIC	49	137 204,00 €		137 204,00 €					137 204,00 €	137 204,00 €
SOUTIEN AU RESEAU DE DEVELOPPEMENT TECHNOLOGIQUE - FONCTIONNEMENT 2008	ITEMM	72	45 735,00 €		45 735,00 €					45 735,00 €	45 735,00 €
Plate-forme technologique E-mode - FONCTIONNEMENT 2008	L.Y.P. DE LA MODE	49	47 673,58 €		47 673,58 €					47 673,58 €	47 673,58 €
PFT CREATIVITE INDUSTRIELLE - FONCTIONNEMENT 2008 ET 2 PROJETS: - composites thermoplastiques - controles destructifs et non destructifs	UNIVERSITE DE NANTES	44	23 000,00 €		23 000,00 €					23 000,00 €	23 000,00 €
PROJET DE PLATE-FORME DE CALCUL ET DE SIMULATIONS NUMERIQUES AUTOMOBILES (CISNA)	INSTITUT AUTOMOBILE DU MANS	72	1 331 000,00 €		1 331 000,00 €					1 331 000,00 €	1 322 900,00 €
SOUTIEN AUX ACTIVITES 2008 DE L'INSTITUT (IDCI)	I.D.C.I	49	64 000,00 €			64 000,00 €				64 000,00 €	64 000,00 €
TOTAL AFFECTE 2008 :			2 208 112,58 €	0,00 €	2 144 112,58 €	64 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	2 208 112,58 €	2 200 012,58 €
FONCTIONNEMENT 2009 DE LA TECHNOPOLE	LAVAL MAYENNE TECHNOPOLE	53	195 000,00 €			195 000,00 €				195 000,00 €	195 000,00 €
SUBVENTION 2009 - SOUTIEN AUX STRUCTURES D'APPUI ET D'ACCOMPAGNEMENT AU TRANSFERT DE TECHNOLOGIE	SYNERVIA ECOLE SUPERIEURE DU BOIS	44	60 000,00 €			60 000,00 €				60 000,00 €	60 000,00 €
FONCTIONNEMENT DE L'ANNEE 2009	CRITT PRODUCTIC	49	137 000,00 €			137 000,00 €				137 000,00 €	137 000,00 €
FONCTIONNEMENT DE L'ANNEE 2009	CENTRE LAVALLAIS RESSOURCES TECHNOLOGIQUES	53	70 000,00 €			70 000,00 €				70 000,00 €	70 000,00 €
FONCTIONNEMENT DE L'ANNEE 2009	LPO FERNAND RENAudeau	49	55 000,00 €			55 000,00 €				55 000,00 €	55 000,00 €
FONCTIONNEMENT DE LA PLATEFORME POUR L'ANNEE 2009	PFT DE CREATIVITE INDUSTRIELLE	44	178 000,00 €			178 000,00 €				178 000,00 €	178 000,00 €
EQUIPEMENT MATERIELS DE LA PLATEFORME	PFT DE CREATIVITE INDUSTRIELLE	44	51 000,00 €			51 000,00 €				51 000,00 €	51 000,00 €
INVESTISSEMENT MATERIEL DE LA PLATEFORME POUR L'ANNEE 2009	LPO FERNAND RENAudeau	49	25 799,37 €			25 799,37 €				25 799,37 €	25 799,37 €
LE PROGRAMME D'ACTIOnS 2009	ASSOCIATION POUR LES TRANSFERTS DE TECHNOLOGIES	72	288 500,00 €			288 500,00 €				288 500,00 €	288 500,00 €
SOUTIEN A LA PFT AUTOMATISMES ET COMPOSITES POUR LE PROJET PROMOROB	GIP AUTOMATISMES ET COMPOSITES	85	50 500,00 €			50 500,00 €				50 500,00 €	50 500,00 €
SOUTIEN A LA PFT e-mode POUR LE DEVELOPPEMENT DE PROJETS DE RECHERCHE DEVELOPPEMENT INNOVATION	PLATEFORME TECHNOLOGIQUE E-MODE	49	258 203,20 €			258 203,20 €				258 203,20 €	258 203,20 €
PRI - PFT AGRO ALIMENTAIRE	Région des Pays de la Loire (PONAN - La Géraudière à Nantes)	44	100 000,00 €				20 188,48 €	17 916,08 €	9 041,76 €	47 146,32 €	38 867,2 €
PRI - PFT CHEVAL	Région des Pays de la Loire (ENV Nantes)	44	2 000 000,00 €					72 877,15 €	475 552,13 €	548 429,28 €	188 429,28 €
ETUDES PRI - PFT E-Mode	Région des Pays de la Loire (Lycée Renaudeau à Cholet)	49	300 000,00 €				1 757,50 €	23 226,32 €		24 983,82 €	24 983,82 €
TOTAL AFFECTE 2009 :			3 769 002,57 €	0,00 €	0,00 €	1 369 002,57 €	21 945,98 €	114 019,55 €	484 593,89 €	1 989 561,99 €	1 621 283,59 €
FONCTIONNEMENT DE LA TECHNOPOLE ET DE L'INCUBATEAU POUR L'ANNEE 2010	LAVAL MAYENNE TECHNOPOLE	53	145 000,00 €				145 000,00 €			145 000,00 €	145 000,00 €
FONCTIONNEMENT DE L'INSTITUT POUR L'ANNEE 2009	I.D.C.I	49	68 000,00 €				68 000,00 €			68 000,00 €	68 000,00 €
FONCTIONNEMENT DE LA PLATEFORME POUR LA ZEME TRANCHE D'INVESTISSEMENTS TECHNOLOGIQUES POUR LA PERIODE 2010-2012	CEMCAT	53	406 402,00 €				406 402,00 €			406 402,00 €	325 121,60 €
PROJET DE PLATEFORME REGIONALE D'INNOVATION LA COUR DE CREATION	COMMUNAUTE DE COMMUNES CENTRE MAUGES	49	391 006,00 €				391 006,00 €			391 006,00 €	391 006,00 €
MISE EN PLACE DE LA PLATEFORME REGIONALE D'INNOVATION ATRIUM	ASTINOV	49	1 096 494,00 €				1 096 494,00 €			1 096 494,00 €	986 844,60 €
PROJETS EN FAVEUR DU TRANSFERT DE TECHNOLOGIE	SYNERVIA ECOLE SUPERIEURE DU BOIS	44	60 000,00 €				60 000,00 €			60 000,00 €	60 000,00 €
LE PROJET DE PLATEFORME REGIONALE D'INNOVATION VITI-VINICOLE	LPEA EDGARD PISANI	49	202 900,00 €				202 900,00 €			202 900,00 €	101 450,00 €
AU TITRE DES PROJETS DE L'ANNEE 2010 EN FAVEUR DE L'INNOVATION ET DU TRANSFERT DE TECHNOLOGIE - DOSSIER CDT CLARTE 2010	CENTRE LAVALLAIS RESSOURCES TECHNOLOGIQUES	53	70 000,00 €				70 000,00 €			70 000,00 €	70 000,00 €
AU TITRE DES PROJETS DE L'ANNEE 2010 EN FAVEUR DE L'INNOVATION ET DU TRANSFERT DE TECHNOLOGIE - DOSSIER CLARTE 2010	CENTRE LAVALLAIS RESSOURCES TECHNOLOGIQUES	53	420 000,00 €				420 000,00 €			420 000,00 €	420 000,00 €
TOTAL AFFECTE 2010 :			2 859 802,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	2 859 802,00 €	0,00 €	0,00 €	2 859 802,00 €	2 567 422,20 €
PRI : Développement des circuits de proximité de la filière maraîchage pour la restauration collective, dans une dynamique	LEGTA Jules RIEFFEL	44	120 000,00 €					120 000,00 €		120 000,00 €	110 288,10 €
SOUTIEN AUX ACTIVITES 2011	CENTRE LAVALLAIS RESSOURCES TECHNOLOGIQUES	53	264 615,00 €					264 615,00 €		264 615,00 €	264 615,00 €
ETUDE DE FAISABILITE DE LA PLATEFORME REGIONALE D'INNOVATION E-TOURISME	DEVANNE	44	18 000,00 €					18 000,00 €		18 000,00 €	18 000,00 €
ETUDE DE FAISABILITE DE LA PLATEFORME REGIONALE D'INNOVATION VECTORIS	ANGERS TECHNOPOLE	49	59 000,00 €					59 000,00 €		59 000,00 €	59 000,00 €
CENTRE INTERNATIONAL DE SOINS DU CHEVAL - acquisition d'équipements	ONIRIS	44	494 690,00 €					494 690,00 €		494 690,00 €	247 345,00 €
TOTAL AFFECTE 2011 :			956 305,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	956 305,00 €	0,00 €	956 305,00 €	699 248,10 €
TOTAL GENERAL :			10 493 656,05 €	700 433,90 €	2 144 112,58 €	1 433 002,57 €	2 881 747,98 €	1 070 324,55 €	484 593,89 €	8 714 25,47 €	7 788 400,37 €

Appréciation qualitative de l'exécution

La nouvelle politique régionale a connu une montée en puissance très rapide, avec à ce jour 55 PRI financées par la Région.

I C4 - Soutien à l'agriculture

Avancement financier Au 31/12/12	Montants totaux 2007-2013	Montants programmés en 2012	Montants programmés cumulés	% / inscrits	Montants engagés en 2012	Montants engagés cumulés	% / inscrits	Montant mandatés cumulés	% / eng.
Total	139 437 000	10 359 316	116 130 326	83,3	10 305 560	110 647 118	79,4	85 660 860	77,4
Etat	72 164 000	7 025 907	52 856 047	73,2	6 925 907	47 469 739	65,8	34 389 633	72,4
Région	67 273 000	3 333 409	63 274 279	94,1	3 379 653	63 177 379	93,9	51 271 227	81,2

I C4.1 - Filières de l'élevage

Cette thématique comprend le plan de modernisation des bâtiments d'élevage (PMBE), l'appui à la modernisation des exploitations hors PMBE, l'amélioration des pratiques d'élevage et segmentation des marchés, la recherche-expérimentation, les pôles et dynamiques de filières, les ARIAA (aides régionales à l'investissement des industries agro-alimentaires) et la qualité-promotion.

Avancement financier Au 31/12/12	Montants totaux 2007-2013	Montants programmés en 2012	Montants programmés cumulés	% / inscrits	Montants engagés en 2012	Montants engagés cumulés	% / inscrits	Montant mandatés cumulés	% / eng.
Total	64 032 000	4 381 600	51 357 499	80,2	4 319 953	50 385 264	78,7	36 889 012	73,2
Etat	45 397 000	4 213 957	32 722 499	72,1	4 152 310	31 750 264	69,9	22 562 405	71,1
Région	18 635 000	167 643	18 635 000	100,0	167 643	18 635 000	100,0	14 326 607	76,9

Les données par filière

La filière bovins viande connaît depuis 2008 des difficultés économiques importantes, liées à une rémunération insuffisante des produits et une hausse des coûts de production (aliments, carburants, frais d'élevage...).

La filière porcine est également en crise depuis plusieurs années, du fait de la hausse du prix des matières premières (céréales et sources azotées) et un prix du porc qui ne permet pas d'améliorer le revenu, malgré une légère augmentation en 2012 (1,45 €/kg en moyenne sur l'année à comparer à un coût aliment de 1,055 €/kg). La situation des éleveurs se dégrade et les investissements ralentissent. Couplé avec l'obligation réglementaire de mise aux normes bien-être des bâtiments d'élevage pour l'activité de naissance (mise en groupe des truies gestantes) entrant en vigueur au 01/01/2013, cette conjoncture défavorable génère une baisse de production (-2 % en 2012 et -12 % attendu en 2013) qui se répercute sur les outils d'abattage.

La situation des producteurs de lait s'est à nouveau dégradée en 2012 et la collecte est en recul du fait de la moindre qualité des fourrages et le prix élevé des matières premières et des concentrés. La concurrence des productions végétales a déjà entraîné l'arrêt d'ateliers conséquents.

L'aviculture pâtit également de la hausse des coûts des céréales ; il faudrait une augmentation des prix de 16 % pour compenser (seulement 8 % obtenus de la grande distribution). Les importations de

produits élaborés et transformés (découpes) en provenance des pays voisins sont de plus en plus importantes (leurs coûts de production sont inférieurs de 10 à 12 %). Cela génère une concurrence effrénée entre industriels français et de nombreux groupes sont en difficulté.

Opérations engagées / réalisées - bilan qualitatif

L'Etat appuie les investissements en bâtiment d'élevage (PMBE) pour les filières bovine (lait et viande), ovine et caprine. Les principales priorités pour la région Pays de la Loire sont les jeunes agriculteurs bénéficiaires des aides à l'installation, les projets ovins et caprins, l'engraissement des jeunes bovins et veaux de boucherie, la modernisation et la restructuration laitière.

La totalité des dossiers éligibles, soit 424 projets, ont été financés pour un montant d'aide de 5 395 292 € (y compris les crédits FEADER). En 2012, le PMBE a été ouvert à l'aviculture grâce à l'implication du Conseil régional. Le premier poste d'intervention concerne les jeunes agriculteurs (54 % des crédits) suivi du logement des animaux (32 %).

Les aides mises en œuvre dans le cadre des actions FAM (France Agri Mer) concourent également à la modernisation des élevages et à l'amélioration de la compétitivité des élevages (appui technique coûts de production, qualité...).

2 149 027 € ont été engagés dans le cadre des actions, dont en particulier :

- 249 642 € en aviculture
- 57 069 € en cuniculture
- 411 412 € en bovins viande
- 340 420 € en lait
- 265 800 € en porcs
- 131 837 € en ovins

Ces actions portent essentiellement sur l'animation régionale des filières, les petits investissements, l'appui technique aux producteurs.

Pour la Région, les crédits de la Région étaient engagés à 100 % fin 2011 pour les lignes « Recherche, expérimentation », « Prime d'orientation agricole (Industries Agro-Alimentaires) » et « Qualité-promotion ». En 2012, les engagements de la Région pour les « pôles de compétitivité et dynamiques de filières » ont atteint eux aussi le taux de 100 %. Ainsi, fin 2012, les crédits de la Région sont engagés en totalité pour l'ensemble de la filière de l'élevage.

I C4.2 - Filières végétales

Cette thématique du CPER comprend le plan végétal environnement (PVE), la recherche-expérimentation, l'appui technique à la diffusion de connaissance et valeur ajoutée, la modernisation des exploitations, les pôles Vegepolys et dynamiques de filières, les ARIAA et la qualité-promotion.

Avancement financier	Montants totaux	Montants programmés	Montants programmés	% / inscrits	Montants engagés en	Montants engagés	% / inscrits	Montant mandatés	% / eng.
Au 31/12/12	2007-2013	en 2012	cumulés		2012	cumulés		cumulés	
Total	34 755 000	3 134 772	28 374 445	81,6	3 042 828	27 340 038	78,7	21 070 597	77,1
Etat	10 912 000	973 347	7 321 220	67,1	881 403	6 286 813	57,6	4 571 308	72,7
Région	23 843 000	2 161 425	21 053 225	88,3	2 161 425	21 053 225	88,3	16 499 289	78,4

Opérations engagées / réalisées - bilan qualitatif

Description des opérations programmées / engagées

L'Etat est intervenu en 2012 à hauteur de 208 056 € sur le plan végétal environnement (PVE), soit une baisse de 30% par rapport à 2011. Le plan végétal environnement consiste à soutenir les investissements en exploitations agricoles visant notamment l'amélioration de la qualité de l'eau et la réduction des prélèvements d'eau.

Les projets d'expérimentation prévus, qui représentent une part importante des crédits mis en œuvre dans le cadre du CPER, sont en cours de réalisation dans l'ensemble des filières (cidre, viticulture, fruits et légumes, horticulture, plantes médicinales et à parfum, grandes cultures). Le soutien de l'Etat (crédits FAM – France Agri Mer) a représenté 543 105 €.

De même, l'appui technique et la diffusion des connaissances acquises aux producteurs, ainsi que l'animation des filières sont assurés. Ces actions ont représenté une enveloppe de 130 242 € en 2012.

Concernant la Région, l'avancement de l'ensemble est conforme aux prévisions, avec un taux d'engagement global de 88,3 % fin 2012, réparti comme suit :

- 100 % pour le PVE ;
- 74,1 % pour la recherche-expérimentation ;
- 100 % pour les pôles et dynamiques de filières ;
- 85,2 % pour les ARIAA ;
- 100 % pour la qualité-promotion.

I C4.3 - Agriculture biologique

Avancement financier	montants totaux	montants programmés	Montants programmés	% / inscrits	Montants engagés en	Montants engagés	% / inscrits	Montant mandatés	% / eng.
Au 31/12/12	2007-2013	en 2012	cumulés		2012	cumulés		cumulés	
Total	11 000 000	475 588	11 000 000	100,0	530 207	11 000 000	100,0	9 972 220	90,7
Etat	0								
Région	11 000 000	475 588	11 000 000	100,0	530 207	11 000 000	100,0	9 972 220	90,7

Opérations engagées / réalisées - bilan qualitatif

Description des opérations programmées / engagées

Pour la Région, 3 actions sont principalement concernées :

- animation et programmes d'actions ;
- expérimentation ;
- installation.

Appréciation qualitative de l'exécution

Fin 2012, l'objectif est atteint : 100 % des crédits de la Région sont engagés.

Le montant inscrit dans la maquette du CPER étant arrêté à 11 M€, la participation de la Région est écartée à cette hauteur. Ainsi, l'effort réel financier de la Région en faveur de l'agriculture biologique s'est élevé à 2 M€ en 2012.

I C4.4 - Filière cheval : élevage et courses, tourisme et loisirs équestres

Avancement financier Au 31/12/12	Montants totaux 2007-2013	Montants programmés en 2012	Montants programmés cumulés	% / inscrits	Montants engagés en 2012	Montants engagés cumulés	% / inscrits	Montant mandatés cumulés	% / eng.
Total	9 260 000	397 382	8 805 817	95,1	426 759	8 763 559	94,6	7 705 395	87,9
Etat	1 260 000	137 000	853 610	67,7	166 377	875 353	69,5	746 016	85,2
Région	8 000 000	260 382	7 952 207	99,4	260 382	7 888 206	98,6	6 959 379	88,2

Opérations engagées / réalisées - bilan qualitatif

Description des opérations programmées / engagées

Dans le cadre du CPER, pour l'année 2012, l'Etat a financé 23 projets (9 dossiers « centres équestres », 6 dossiers pour la « promotion des activités équestres », 5 dossiers pour les « associations d'éleveurs ou utilisateurs de chevaux de trait » et 3 dossiers « poneys de sport »). Ces dossiers, financés à hauteur de 166 377 €, se répartissent comme suit :

- Aides aux chevaux de trait : 61 %, pour un montant de 102 030 € ;
- Aides aux chevaux de sport : 3 %, pour un montant de 5 096 € ;
- Aides à la pratique équestre : 36 %, pour un montant de 59 251€.

Pour la Région, 260 382 € ont été engagés pour l'élevage et les courses. Avec un taux d'engagement de 98,6 % fin 2012, l'objectif est presque atteint.

Appréciation qualitative de l'exécution

La part des chevaux de trait est importante en Pays de la Loire par rapport à la France, notamment des races percherons (26 % des poulinières en région) et cob normands (29 % des poulinières). Ce maintien des effectifs est lié aux actions mises en œuvre dans le cadre du CPER (baisse des effectifs constatée par l'IFCE (Institut Français du Cheval et de l'Equitation) dans les autres régions).

Le soutien à l'organisation de concours modèles et allures et attelage depuis 2007 a permis une nette amélioration de la valorisation des poulains ; ainsi, pour les cobs, on note une baisse de l'abattage en boucherie au profit de l'attelage.

I C4.5 - Forêt

Avancement financier Au 31/12/12	Montants totaux 2007-2013	Montants programmés en 2012	Montants programmés cumulés	% / inscrits	Montants engagés en 2012	Montants engagés cumulés	% / inscrits	Montant mandatés cumulés	% / eng.
Total	2 590 000	227 108	2 228 028	86,0	227 108	2 228 028	86,0	1 350 943	60,6
Etat	1 295 000	114 703	1 022 423	79,0	114 703	1 022 423	79,0	747 022	73,1
Région	1 295 000	112 405	1 205 605	93,1	112 405	1 205 605	93,1	603 921	50,1

Opérations engagées / réalisées - bilan qualitatif

Description des opérations programmées / engagées

Au titre de l'exercice 2012, l'Etat / MAAF a engagé :

- 86 622 € pour la modernisation de l'exploitation forestière avec 5 dossiers aidés ;
- 28 081 € pour la desserte forestière, avec 6 dossiers aidés.

Les montants engagés par l'Etat/MAAF sur le BOP 149 au titre des années 2007 à 2012 correspondent à un peu moins des 6/7^{èmes} prévus au CPER 2007-2013.

De plus, l'Etat/MAAF a également engagé au profit de la forêt en 2012, hors CPER :

- 144 300 € en faveur de la modernisation des scieries ;
- 27 919 € en faveur d'investissements forestiers dereboisement.

Pour la Région, cette action concerne l'aide aux investissements dans les scieries (ARIBOIS). Le cumul des engagements atteint 93,1 % fin 2012.

Appréciation qualitative de l'exécution :

L'objectif principal assigné aux aides à l'investissement forestier du CPER est de favoriser la récolte par l'augmentation de la mobilisation des bois et par la priorité donnée aux investissements de desserte en forêt.

Au titre de l'année 2012, les enveloppes n'ont permis de répondre complètement, ni aux besoins régionaux exprimés en matière de desserte, ni à ceux en matière de modernisation de l'exploitation forestière.

I C4.6 - Installation des jeunes agriculteurs

Avancement financier Au 31/12/12	Montants totaux 2007-2013	Montants programmés en 2012	Montants programmés cumulés	% / inscrits	Montants engagés en 2012	Montants engagés cumulés	% / inscrits	Montant mandatés cumulés	% / eng.
Total	11 695 000	1 392 865	10 819 895	92,5	1 528 872	9 966 595	85,2	7 973 306	80,0
Etat	7 195 000	1 236 900	7 391 653	102,7	1 381 282	6 571 253	91,3	5 063 496	77,1
Région	4 500 000	155 965	3 428 242	76,2	147 590	3 395 342	75,5	2 909 810	85,7

Opérations engagées / réalisées - bilan qualitatif

Description des opérations programmées / engagées

L'Etat intervient à travers plusieurs actions :

- dans le cadre du PIDIL (programme pour l'installation des jeunes en agriculture et le développement des initiatives locales), il soutient les actions de repérage des exploitants proches de la retraite sans successeur et leur sensibilisation à la transmission de leur exploitation à un jeune, les actions de location ou transmission de terres préférentiellement dans le cadre d'une installation plutôt qu'un agrandissement (aides à l'achat de foncier ou la mise à disposition par la

SAFER - société d'aménagement foncier et d'établissement rural), la communication, l'animation, les points information installation.

- le financement des stages à l'installation, obligatoires pour pouvoir prétendre aux aides à l'installation. L'enveloppe permet d'accompagner l'élaboration des PPP (plan de professionnalisation personnalisé) et de financer l'indemnité des stages 21 heures.

Pour la Région, les contrats de parrainage sont les principales actions contractualisées.

Appréciation qualitative de l'exécution

Fin 2012, le taux d'engagement de la Région (75,5 %) est conforme au nouvel objectif révisé à mi-parcours, permettant d'atteindre les 100 % en fin de CPER.

I C4.7 - Aides au départ

Avancement financier Au 31/12/12	Montants totaux 2007-2013	Montants programmés en 2012	Montants programmés cumulés	% / inscrits	Montants engagés en 2012	Montants engagés cumulés	% / inscrits	Montant mandatés cumulés	% / eng.
Total	6 105 000	350 000	3 544 642	58,1	229 833	699 296	11,5	699 296	100,0
Etat	6 105 000	350 000	3 544 642	58,1	229 833	699 296	11,5	699 296	100,0
Région	0								

Opérations engagées / réalisées - bilan qualitatif

Description des opérations programmées / engagées

Les actions de cette mesure consistaient initialement en des aides au départ en pré-retraite, au congé de formation ou à la reconversion professionnelle destinées à des agriculteurs souhaitant cesser leur activité et transmettre leur exploitation à un jeune.

Dans le cadre de la réforme de l'Etat, le Ministère de l'agriculture a prévu que « les aides à la cessation d'activité seront rationalisées en supprimant le congé formation, de la compétence des régions, et le dispositif de préretraite des agriculteurs, en cohérence avec la politique du gouvernement en matière d'emploi des seniors ».

Le dépôt de nouvelles demandes a donc été stoppé au 30 septembre 2008. Ainsi, depuis 2009, les aides au départ se résument aux seules aides à la reconversion professionnelle des agriculteurs qui cessent leur activité. Du fait de la période de crise, l'aide à la reconversion professionnelle, qui est inscrite dans les plans filières, est un outil important pour les exploitants qui doivent cesser leur activité. La consommation 2012 s'est élevée à 229 833 €.

I C5 - Soutien aux filières de la pêche et de l'aquaculture marine

Avancement financier Au 31/12/12	Montants totaux 2007-2013	Montants programmés en 2012	Montants programmés cumulés	% / inscrits	Montants engagés en 2012	Montants engagés cumulés	% / inscrits	Montant mandatés cumulés	% / eng.
Total	7 440 000	822 389	4 912 741	66,0	673 162	4 763 605	64,0	3 101 258	65,1
Etat	3 720 000	273 922	1 240 165	33,3	124 695	1 091 029	29,3	316 600	29,0
Région	3 720 000	548 467	3 672 576	98,7	548 467	3 672 576	98,7	2 784 658	75,8

I C5.1 et I C5.2 - Secteur pêche, secteur aquaculture marine

Avancement financier Au 31/12/12	Montants totaux 2007-2013	Montants programmés en 2012	Montants programmés cumulés	% / inscrits	Montants engagés en 2012	Montants engagés cumulés	% / inscrits	Montant mandatés cumulés	% / eng.
Total	3 720 000	273 922	1 240 165	33,3	124 695	1 091 029	29,3	316 600	29,0
Etat	3 720 000	273 922	1 240 165	33,3	124 695	1 091 029	29,3	316 600	29,0
Région	0								

Opérations engagées / réalisées - bilan qualitatif

Description des opérations programmées / engagées

Cinq dossiers ont été programmés en 2012 dans le cadre du CPER dont deux au titre de la mesure équipement des ports de pêche (montant Etat sollicité : 124 695 €) et trois au titre des actions collectives aquacoles (montant Etat sollicité : 149 227 €). Seuls les dossiers portuaires ont toutefois pu être engagés en 2012. Les dossiers « actions collectives » programmés en 2012 viendront s'imputer sur l'enveloppe 2013.

6 dossiers portés par la CCI de Vendée au titre de la modernisation et l'équipement des ports de pêche vendéens ont été mis en paiement en 2012 pour un montant total de 71 066 €.

Appréciation qualitative de l'exécution

Si la programmation des dossiers portuaires a connu une progression notable ces dernières années (les premiers dossiers n'ont pu être programmés et engagés qu'en fin d'année 2010 du fait de l'adoption tardive du plan régionale de développement des ports de pêche), la tendance est assez stable s'agissant des dossiers actions collectives.

Il convient toutefois de souligner que certains projets ambitieux portés par le Comité régional de la conchyliculture des Pays de la Loire n'ont été finalement que partiellement réalisés, c'est le cas notamment du projet « Restructuration de la Baie de Bourgneuf » et du projet de mise en place d'un SIG et d'un observatoire conchylicole, les structures professionnelles ayant été confrontées à des problèmes de trésorerie consécutifs à la crise qui touche le secteur depuis 2008 (mortalités ostréicoles récurrentes).

I C5.3 et I C5.4 et I C5.5- Appui technique SMIDAP, Observatoire pêches et cultures marines du golfe de Gascogne, Aménagement des espaces de production et gestion des ressources

Avancement financier Au 31/12/12	Montants totaux 2007-2013	Montants programmés en 2012	Montants programmés cumulés	% / inscrits	Montants engagés en 2012	Montants engagés cumulés	% / inscrits	Montant mandatés cumulés	% / eng.
Total	3 720 000	548 467	3 672 576	98,7	548 467	3 672 576	98,7	2 784 658	75,8
Etat	0								
Région	3 720 000	548 467	3 672 576	98,7	548 467	3 672 576	98,7	2 784 658	75,8

Opérations engagées / réalisées - bilan qualitatif

Description des opérations programmées / engagées

En 2012, la Région a engagé au titre de ce programme 548 467 € pour les opérations suivantes :

- l'appui technique du SMIDAP (Syndicat Mixte pour le Développement de l'Aquaculture et de la Pêche) et le programme d'études annuel : 278 319 €,
- l'Observatoire des Pêches et des Cultures Marines : 27 576 €,
- la gestion et l'aménagement des milieux : 242 572 €

Appréciation qualitative de l'exécution :

Certains dispositifs sont déjà engagés en totalité notamment le SMIDAP et la gestion et l'aménagement des milieux, avec un taux d'engagement global de 98,7 % fin 2012 :

- 100 % pour le SMIDAP,
- 86,5 % pour l'observatoire des pêches et des cultures marines,
- 100 % pour la gestion et l'aménagement des milieux.

En 2012, certaines études habituellement pilotées par l'AGLIA (Association du Grand Littoral Atlantique) ont fait l'objet d'un appel à projets spécifique. Parmi les études sur lesquelles l'AGLIA est intervenue en 2012 :

- le projet d'Unité d'Exploitation et de Gestion Concertée (UEGC) de la Grande Vasière. Ce projet qui se fera en concertation avec les professionnels, les scientifiques et quelques ONG a pour objectif d'obtenir un diagnostic partagé de l'état des principaux stocks exploités sur la zone et de trouver des propositions consensuelles de mesures de gestion. La langoustine et le merlu seront les espèces principalement étudiées. Ce projet a une durée de 2 ans et a été initié en 2012.
- le projet Raie Brunette dont l'objectif est d'améliorer la connaissance de l'espèce notamment sur l'existence de stocks indépendants et sur leur abondance. Le travail consistera à analyser l'importance socio-économique de cette espèce, à réaliser une campagne de marquage / recapture pour définir un indice d'abondance.
- le projet Pescatlantique en vue d'évaluer l'impact potentiel de cette activité sur la rentabilité des entreprises de pêche et de cultures marines et de faciliter l'échange de compétences et de connaissances entre les professionnels souhaitant développer une activité de pécaturisme. Ce projet a une durée de 2 ans et a été initié en 2012.

I C6 - Actions en faveur du tourisme, droit aux vacances pour tous

(ORT voir IV E 3)

Avancement financier Au 31/12/12	Montants totaux 2007-2013	Montants programmés en 2012	Montants programmés cumulés	% / inscrits	Montants engagés en 2012	Montants engagés cumulés	% / inscrits	Montant mandatés cumulés	% / eng.
Total	5 400 000	0	5 079 945	94,1	0	5 079 945	94,1	4 500 339	88,6
Etat	1 700 000	0	1 379 945	81,2	0	1 379 945	81,2	1 097 757	79,6
Région	3 700 000	0	3 700 000	100,0	0	3 700 000	100,0	3 402 582	92,0

Opérations engagées / réalisées - bilan qualitatif

Description des opérations programmées / engagées

Le tourisme social et associatif représente en Pays de la Loire plus d'une centaine de centres d'hébergements pour 1 400 000 nuitées. Ce mode de tourisme permet ainsi à plusieurs milliers de familles françaises, mais également des Pays de la Loire, de bénéficier d'un temps de repos en dehors du domicile familial.

Souvent de grande capacité (plus de cent lits), ces centres reposent sur un modèle économique paradoxal : une clientèle économiquement fragile et un besoin de rentabilisation du même ordre que pour les hébergements de l'économie touristique classique.

Pour soutenir la pérennisation de ces centres d'hébergements et les accompagner dans leur développement, l'Etat et la Région interviennent à différents niveaux pour aider ces opérateurs qui disposent de fonds propres plus limités compte tenu de leur modèle économique solidaire et de leur structure juridique sociale, le plus souvent associative. L'Etat et la Région interviennent ainsi :

- par une intervention importante sur l'investissement dans le cadre de projets de rénovation, d'extension et en particulier d'accessibilité, voire de création d'établissements qui sont agréés « Tourisme social et familial » ;
- par un partenariat avec l'Union régionale des associations de tourisme (UNAT) Pays de la Loire pour accompagner la filière régionale dans une démarche de progrès.

En 2012, la Région a soutenu le programme de l'UNAT (45 000 €) et 6 projets de rénovation de centres de vacances du tourisme social et associatif (4 en Loire-Atlantique et 2 en Sarthe) pour un montant d'aides de 936 985 €. Mais compte tenu que la Région a atteint ses engagements au titre du CPER (3,700 M€ dès 2011), aucun dossier n'a été présenté au titre du CPER.

Pour l'Etat, il n'y a pas eu de nouvel engagement au cours de l'année 2012. Par ailleurs, depuis 2007, l'Etat est intervenu pour promouvoir et développer le droit aux vacances pour tous sur des crédits hors CPER pour un montant global de 212 727 €.

Les actions menées en partenariat avec l'Union Nationale des Associations de Tourisme (UNAT), la Fédération Régionale des Offices de Tourisme et Syndicats d'Initiative (FROTSI) et les Comités départementaux du Tourisme (CDT) depuis 2007 ont porté notamment sur la formation et la sensibilisation à l'accueil des personnes en situation de handicap, les problématiques liées à l'accessibilité des centres de vacances et le développement du label Tourisme & Handicap par la formation d'évaluateurs et la dématérialisation de la procédure de labellisation.

Appréciation qualitative de l'exécution

Ce programme connaît un grand succès (100 % de crédits Région inscrits au CPER sont engagés) au vu des enjeux lourds de rénovation et de modernisation (mises aux normes...) des équipements du tourisme social et associatif.

I D - Accompagnement des mutations économiques et sécurisation des parcours professionnels

Rappel contexte/enjeux

Si la région se distingue par la diversité et l'attractivité des filières de formation professionnelle, elle est marquée également par un niveau moyen de qualification plutôt faible, des emplois précaires, des difficultés de recrutement dans certains métiers notamment (saisonniers ou non, de l'agriculture, de la construction, des industries agro-alimentaires, de la transformation des métaux ou de la grande distribution).

Dans ce contexte, trois enjeux majeurs ont ainsi été identifiés et déclinés, dans le cadre du CPER, en opérations qui caractérisent l'action conjointe de l'Etat et de la Région dans les domaines de l'emploi et de la formation professionnelle pour la période 2007-2013 :

- l'offre d'information, de conseil et de formation professionnelle afin de sécuriser les parcours professionnels ;
- le développement des compétences tout au long de la vie, en accompagnement des mutations économiques et des transitions professionnelles ;
- l'articulation entre la formation et l'emploi.

Les actions de l'Etat et de la Région sont largement complétées par les opérations engagées hors CPER, notamment en direction de l'apprentissage, de la formation tout au long de la vie et en réponse à des situations spécifiques.

Mise en œuvre

Documents d'applications

Convention constitutive du GIP CARIF-OREF des Pays de la Loire signée le 19 novembre 2007.

Conventions Région AFPA sur l'amélioration des équipements pédagogiques :

- au titre de l'année 2007, signée le 3 janvier 2008 ;
- au titre de l'année 2008, signée le 29 juillet 2008 ;
- au titre de l'année 2009, signée le 20 juillet 2009 ;
- au titre de l'année 2010, signée le 22 septembre 2010 avec un avenant signé le 13 janvier 2011 ;
- au titre de l'année 2012, signée en janvier 2012.

Réunions du comité technique

Pour le CARIF-OREF, une réunion du comité technique s'est tenue tous les mois, en alternance d'un bureau ou d'un conseil d'administration, le DIRECCTE étant vice-président du GIP durant l'année 2012 (présidence alternée).

Avancement de la mesure

Avancement financier Au 31/12/12	Montants totaux 2007-2013	Montants programmés en 2012	Montants programmés cumulés	% / inscrits	Montants engagés en 2012	Montants engagés cumulés	% / inscrits	Montant mandatés cumulés	% / eng.
Total	37 400 000	3 713 500	29 255 176	78,2	3 713 500	28 321 465	75,7	24 408 377	86,2
Etat	17 600 000	1 910 500	15 964 609	90,7	1 910 500	15 205 933	86,4	12 633 745	83,1
Région	19 800 000	1 803 000	13 290 567	67,1	1 803 000	13 115 532	66,2	11 774 632	89,8

I D1 - Observation et information sur l'emploi et sur la formation professionnelle CARIF OREF

Avancement financier Au 31/12/12	Montants totaux 2007-2013	Montants programmés en 2012	Montants programmés cumulés	% / inscrits	Montants engagés en 2012	Montants engagés cumulés	% / inscrits	Montant mandatés cumulés	% / eng.
Total	8 400 000	1 200 000	7 200 000	85,7	1 200 000	7 200 000	85,7	7 200 000	100,0
Etat	4 200 000	600 000	3 600 000	85,7	600 000	3 600 000	85,7	3 600 000	100,0
Région	4 200 000	600 000	3 600 000	85,7	600 000	3 600 000	85,7	3 600 000	100,0

Opérations engagées / réalisées - Bilan qualitatif

Description des opérations programmées / engagées

Le GIP CARIF OREF est un outil commun à l'Etat et la Région réalisant des missions dans les domaines de l'information sur les formations et métiers, l'observation de l'emploi et de la formation, la certification des qualifications et la validation des acquis de l'expérience, la professionnalisation des acteurs de la formation ainsi que l'animation régionale des missions locales.

Le GIP avait été repositionné, en 2011, comme la cheville ouvrière de la coopération entre l'Etat, la Région et les partenaires sociaux dans les domaines de l'emploi et de la formation. L'année 2012 a été marquée par la réorganisation du CARIF OREF et la nomination d'un nouveau directeur.

Le financement effectué au titre du CPER concerne la mission générale du GIP ainsi que ses missions d'information et d'observation. En 2012, l'Etat et la Région ont versé chacun une subvention de 0,600 M€ au GIP au titre du CPER.

Appréciation qualitative de l'exécution

Les actions et évolutions organisationnelles récentes ont conforté le CARIF OREF dans son rôle central au service des politiques d'emploi et de formation déployées par l'Etat et la Région.

Par une lettre de cadrage du 13 juillet 2011, l'Etat et la Région ont affirmé les orientations stratégiques qui définissent le cadre d'exercice des missions du CARIF-OREF. Ces orientations ont été mises en œuvre durant l'année 2012 et se répartissent en trois blocs de compétences :

- développer une vision dynamique de la carte des formations qui vient en appui de la mise en place des dialogues avec les branches, filières et secteurs économiques et des territoires, afin

d'identifier les besoins de formation émanant des acteurs économiques et sociaux et des ligériens ;

- participer, comme acteur central, aux dispositifs de professionnalisation des acteurs de l'Accueil, Information, Orientation, avec un enjeu d'accompagnement de la mise en place du Service Public Régional de l'Orientation ;
- mettre en œuvre une offre de service en termes d'information du public sur la formation au travers des outils plateforme téléphonique et internet.

Le CARIF-OREF assure ainsi des services de première information pour le grand public (Site MEFormer.org, plateforme d'information téléphonique sur la formation 0 800 200 303). Ces deux services ont vu leur utilisation se développer de façon significative ces dernières années, avec près de 600 000 visites du site Internet et plus de 10 000 appels auprès de la plate-forme téléphonique.

Au travers de ses missions autour de la certification et de la VAE (Validation des Acquis de l'Expérience), il assure l'animation de la reconnaissance des acquis et des certifications, en lien avec la Commission Nationale de Certification Professionnelle. Pour le compte de l'Etat et de la Région, il coordonne le plan d'actions pour le développement de la VAE.

I D2 - Développement de la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences

Avancement financier Au 31/12/12	Montants totaux 2007-2013	Montants programmés en 2012	Montants programmés cumulés	% / inscrits	Montants engagés en 2012	Montants engagés cumulés	% / inscrits	Montant mandatés cumulés	% / eng.
Total	12 559 000	719 500	9 523 563	75,8	719 500	8 764 887	69,8	8 001 227	91,3
Etat	7 492 000	466 500	7 300 609	97,4	466 500	6 541 933	87,3	5 958 773	91,1
Région	5 067 000	253 000	2 222 954	43,9	253 000	2 222 954	43,9	2 042 454	91,9

I D2.1 – Compétitivité des entreprises et continuité professionnelle (GPEC-EDEC-ARACT)

Avancement financier Au 31/12/12	Montants totaux 2007-2013	Montants programmés en 2012	Montants programmés cumulés	% / inscrits	Montants engagés en 2012	Montants engagés cumulés	% / inscrits	Montant mandatés cumulés	% / eng.
Total	12 386 000	691 500	9 370 563	75,7	691 500	8 611 887	69,5	7 862 227	91,3
Etat	7 492 000	466 500	7 300 609	97,4	466 500	6 541 933	87,3	5 958 773	91,1
Région	4 894 000	225 000	2 069 954	42,3	225 000	2 069 954	42,3	1 903 454	92,0

Opérations engagées / réalisées - Bilan qualitatif

Description des opérations programmées / engagées

Parmi les actions conduites par la Région en 2012 :

- ARACT (Association Régionale pour l'Amélioration des Conditions de Travail)

Administrée par les partenaires sociaux et composée d'une équipe de neuf permanents, l'ARACT intervient auprès des entreprises selon trois principales modalités :

- accompagnement individuel de PME souhaitant mener des démarches innovantes dans les domaines des compétences, de la transformation de l'organisation, de la gestion des âges et ainsi capitaliser sur ces innovations organisationnelles en vue de les diffuser auprès d'autres PME ligériennes ;
- ingénierie de projet auprès d'acteurs intervenant auprès des entreprises (OPCA – Organisme Paritaire Collecteur Agréé, chambres consulaires, clusters d'entreprises...) pour introduire la question des conditions de travail dans les actions collectives qu'ils accompagnent ;
- diffusion auprès de consultants des méthodologies innovantes expérimentées auprès des PME via des sessions de formation, des conférences ou la mise à disposition d'outils en ligne.

Compte tenu des évolutions démographiques et de la réforme des retraites, qui conduisent à un vieillissement progressif de la population active, et d'un allongement de la durée de vie au travail, les questions que suscite le maintien dans l'emploi des salariés se renforcent, de surcroît dans la situation économique actuelle. Au-delà de la question des seniors, c'est la question de la gestion durable des différentes populations au travail qui est donc posée. C'est pourquoi, dans le cadre du partenariat 2012-2014 entre la Région et l'ARACT, le volume d'actions réalisé sur la période comprendra au minimum 30% des actions d'intervention et de transfert en lien direct avec cette problématique de la gestion des âges.

Le budget 2012 de l'ARACT consacré aux thématiques et actions retenues dans la convention cadre triennale avec la Région s'élève à 0,565 M€ et représente 551 jours d'intervention de ses collaborateurs. Pour l'année 2012, une subvention de 0,175 M€ a été attribuée à l'ARACT des Pays de la Loire par la Région, soit une progression de 60 000 € par rapport à 2011.

- CRCE GEIQ (Comité Régional de Coordination et d'Evaluation des Groupements d'Employeurs pour l'Insertion et la Qualification) :

Les GEIQ proposent des parcours d'insertion via des contrats aidés, qui ont pour objet la qualification de demandeurs d'emploi en difficultés et les mettent à disposition d'employeurs avec l'objectif d'une embauche à terme.

Le CRCE GEIQ des Pays de la Loire a pour mission de représenter les GEIQ et de soutenir le développement de leur réseau, notamment pour la création de nouveaux groupements. Il assure l'analyse de leurs activités pour l'insertion et la qualification des personnes éloignées de l'emploi ainsi que la diffusion des bonnes pratiques. Il est le relais en Pays de la Loire du Comité National de Coordination et d'Evaluation des GEIQ notamment pour l'agrément des GEIQ.

Les GEIQ associent en Pays de la Loire plus de 300 entreprises pour permettre l'insertion d'environ 120 personnes chaque année.

En 2012, une aide financière de 20 000 € a été accordée par la Région pour soutenir le fonctionnement du réseau des 12 GEIQ des Pays de la Loire et contribuer au financement d'une étude dédiée à la création d'un GEIQ industrie en Loire-Atlantique.

S'agissant de l'Etat, la ligne GPEC CPER a été mobilisée en 2012 pour les financements de l'ARACT.

Elle a également contribué, en parité avec la Région, à la mise en place du dispositif de soutien aux actions GPEC des filières en mutation : « Compétences 2020 ».

Elle a, enfin, participé – avec les financements régionaux - à la création de l'Observatoire Régional des Compétences Industrielles, porté par l'UIMM et en synergie avec l'IRT Jules Verne.

La ligne EDEC CPER a permis de poursuivre la contractualisation avec les principales branches régionales et les organisations interprofessionnelles. Neuf conventions ont été mises en œuvre en 2012. Ont notamment été financées des actions de formation pour des publics prioritaires dans des entreprises en mutation, dans le cadre de la charte régionale Etat-Région-partenaires sociaux pour la continuité professionnelle.

I D2.2 – Autres organismes (UREI)

Avancement financier Au 31/12/12	Montants totaux 2007-2013	Montants programmés en 2012	Montants programmés cumulés	% / inscrits	Montants engagés en 2012	Montants engagés cumulés	% / inscrits	Montant mandatés cumulés	% / eng.
Total	173 000	28 000	153 000	88,4	28 000	153 000	88,4	139 000	90,8
Etat	0								
Région	173 000	28 000	153 000	88,4	28 000	153 000	88,4	139 000	90,8

Opérations engagées / réalisées - Bilan qualitatif

Description des opérations programmées / engagées

L'appui à l'Union Régionale des Entreprises d'Insertion (UREI) à hauteur de 28 000 € a été reconduit en 2012, permettant à cette structure de développer son action d'appui à la création d'entreprises d'insertion ou d'entreprises de travail temporaire d'insertion mais également de conseil auprès des structures existantes afin d'accompagner leur développement.

I D3 - Donner une traduction concrète à la formation tout au long de la vie

Avancement financier Au 31/12/12	Montants totaux 2007-2013	Montants programmés en 2012	Montants programmés cumulés	% / inscrits	Montants engagés en 2012	Montants engagés cumulés	% / inscrits	Montant mandatés cumulés	% / eng.
Total	16 441 000	1 794 000	12 531 613	76,2	1 794 000	12 356 578	75,2	9 207 150	74,5
Etat	5 908 000	844 000	5 064 000	85,7	844 000	5 064 000	85,7	3 074 972	60,7
Région	10 533 000	950 000	7 467 613	70,9	950 000	7 292 578	69,2	6 132 178	84,1

I D3.1 - Formations de promotion sociale

Avancement financier Au 31/12/12	Montants totaux 2007-2013	Montants programmés en 2012	Montants programmés cumulés	% / inscrits	Montants engagés en 2012	Montants engagés cumulés	% / inscrits	Montant mandatés cumulés	% / eng.
Total	5 600 000	800 000	4 266 499	76,2	800 000	4 206 484	75,1	3 846 441	91,4
Etat	0								
Région	5 600 000	800 000	4 266 499	76,2	800 000	4 206 484	75,1	3 846 441	91,4

Opérations engagées / réalisées - bilan qualitatif

Le budget 2012 s'élève à 0,800 M€. Les 25 marchés de formation à la création – reprise d'entreprise ont été reconduits. 506 parcours théoriques complets ont été commandés dans ce cadre, correspondant à des projets de création ou de reprise d'entreprise pour un budget de 764 120 € engagés à ce jour.

I D3.2 - Aide aux licenciés économiques

Avancement financier Au 31/12/12	Montants totaux 2007-2013	Montants programmés en 2012	Montants programmés cumulés	% / inscrits	Montants engagés en 2012	Montants engagés cumulés	% / inscrits	Montant mandatés cumulés	% / eng.
Total	3 270 000	150 000	1 779 114	54,4	150 000	1 664 094	50,9	1 505 046	90,4
Etat	0								
Région	3 270 000	150 000	1 779 114	54,4	150 000	1 664 094	50,9	1 505 046	90,4

Opérations engagées / réalisées - bilan qualitatif

Pour les salariés « licenciés économiques », le dispositif qui leur est dédié a contribué en 2012 au cofinancement des coûts de formation de 43 salariés issus de 34 entreprises pour 22 436 heures de formation et un montant de financement régional engagé aux côtés des OPCA et de Pôle Emploi de 99 603 €. Le budget 2012 (0,150 M€ - enveloppe pluriannuelle) indiqué dans le tableau correspond à l'appel de fonds que l'ASP utilise pour régler les coûts de formation aux différents centres de formation. Chaque dossier individuel fait l'objet d'une convention signée en partenariat avec le centre de formation.

En 2012, le règlement d'intervention est en cours de modification afin de faire évoluer l'intervention régionale pour la formation des salariés licenciés économiques en la recentrant sur des formations certifiantes longues, préparant à des métiers en tension de recrutement, gages d'une reconversion professionnelle assurant une insertion durable dans l'emploi.

Afin de pouvoir cofinancer, subsidiairement aux OPCA et à Pôle Emploi, des formations nécessitant l'usage de plateaux techniques industriels conséquents, il a été approuvé d'augmenter le plafond de l'aide régionale jusqu'à 7 000 €. Cette intervention financière est attribuée aux salariés licenciés économiques adhérant à un contrat de sécurisation professionnelle (CSP) ou, en opportunité, en complément de financement de formation dans le cadre d'un plan social d'entreprise (PSE).

Poursuivant une logique de lisibilité et de réactivité dans l'attribution de son aide, la Région cofinancera désormais ces formations dans le cadre de ses conventions avec les OPCA au titre de son Plan régional de continuité professionnelle.

I D3.3 - Amélioration des équipements pédagogiques de l'AFPA

Avancement financier Au 31/12/12	Montants totaux 2007-2013	Montants programmés en 2012	Montants programmés cumulés	% / inscrits	Montants engagés en 2012	Montants engagés cumulés	% / inscrits	Montant mandatées cumulés	% / eng.
Total	7 571 000	844 000	6 486 000	85,7	844 000	6 486 000	85,7	3 855 663	59,4
Etat	5 908 000	844 000	5 064 000	85,7	844 000	5 064 000	85,7	3 074 972	60,7
Région	1 663 000	0	1 422 000	85,5	0	1 422 000	85,5	780 691	54,9

Opérations engagées / réalisées - bilan qualitatif

Description des opérations programmées / engagées

Il s'agit d'assurer la maintenance et/ou l'amélioration du parc mobilier et immobilier de l'AFPA et de contribuer à la modernisation de l'appareil de formation.

En 2012, les investissements réalisés par l'AFPA des Pays de la Loire ont essentiellement porté sur la modernisation des matériels et équipements pédagogiques pour tous les campus ainsi que sur le maintien et l'amélioration de l'offre de service pour quatre centres :

- Angers : maintien des formations ascensoristes ;
- Le Mans : couverture de l'espace de conduite pour la formation « magasinage » ;
- La Roche sur Yon : mise en place d'une formation « installateur chauffage climatisation sanitaire et énergie renouvelables » ;
- Saint-Herblain : mise en place d'une formation « électricien d'équipement ».

Pour la Région, l'année 2012 a été consacrée aux mandatements. Les engagements devraient être atteints en totalité ou approcher les 100 % au 31 décembre 2013.

Axe II – Environnement et développement durable

Contexte général / enjeux

Les caractéristiques physiques, économiques et humaines des Pays de la Loire justifient la mise en œuvre d'une action importante et déterminée en faveur de l'environnement et du développement durable.

Le contrat permet de financer des programmes orientés sur la préservation de la biodiversité, de l'eau, du climat et de l'énergie. La Région, l'Etat, l'Agence de l'eau Loire-Bretagne et l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME) agissent de concert en faveur d'un développement soutenable respectant l'environnement.

Le territoire régional bénéficie également de deux plans interrégionaux avec lesquels ont été définies des complémentarités :

- le troisième plan Loire Grandeur Nature coordonné par le préfet de la région Centre qui prévoit des actions pour la prévention et la gestion des inondations, en faveur de la biodiversité, pour la mise en valeur du patrimoine ainsi qu'une action expérimentale, intégrée et exemplaire pour la restauration de l'estuaire ;
- le plan pour le Marais Poitevin, coordonné par le préfet de la région Poitou-Charentes dont le territoire se situe à 60 % en Vendée, avec des financements contractualisés dans le CPER Poitou-Charentes.

En 2012, les ajustements financiers inscrits dans l'avenant n°3 au CPER ont porté sur la sous-mesure II B3 « Economies d'eau et travaux innovants de sécurisation de l'alimentation en eau potable » détaillée ci-après. Le cadre budgétaire de l'axe II s'en trouve ainsi modifié :

- la participation de la Région s'élève dorénavant à 62,973 M€, au lieu de 64,730 M€ ;
- le coût total s'élève dorénavant à 122,583 M€, au lieu de 124,340 M€.

Axe II - Environnement et développement durable
Etat d'avancement au 31 décembre 2012

CPER 2007-2013	Montant total	Etat total	Région total	Etat						Région						
				Programmé cumulé	%	Engagé cumulé	%	Mandaté cumulé	%	Programmé cumulé	%	Engagé cumulé	%	Mandaté cumulé	%	
				a	d=c/a	e	f=e/a	g	h=g/e	i	j=i/b	k	l=k/b	m	n=m/k	
II - Environnement et développement durable	122 582 783	59 610 000	62 972 783	53 838 994	90,3	53 689 994	90,1	40 234 212	74,9	58 542 735	93,0	56 330 650	89,5	42 282 921	75,1	
II A	Préservation de la biodiversité	26 100 000	4 610 000	21 490 000	4 409 431	95,6	4 260 431	92,4	3 660 238	85,9	19 193 301	89,3	19 193 301	89,3	15 816 956	82,4
II B	Préservation de l'eau	46 482 783	30 000 000	16 482 783	30 000 000	100,0	30 000 000	100,0	21 247 263	70,8	15 596 087	94,6	13 384 002	81,2	8 216 045	61,4
II C	Energie et éco- développement	50 000 000	25 000 000	25 000 000	19 429 563	77,7	19 429 563	77,7	15 326 711	78,9	23 753 347	95,0	23 753 347	95,0	18 249 920	76,8

II A - Préservation de la biodiversité

Rappel contexte/enjeux

En dépit de leurs superficies réduites, les milieux naturels présentent encore une grande diversité avec la zone littorale, le bocage, les forêts, les pelouses, les landes et coteaux et surtout la forte présence de zones humides d'importance nationale et européenne (Parc interrégional du Marais Poitevin, Marais breton, la Loire et son estuaire avec les PNR Loire-Anjou-Touraine et de Brière, Grand-Lieu, Basses Vallées Angevines, etc.). Par ailleurs, les Pays de la Loire représentent un important carrefour de migration nord-sud et est-ouest entre les axes constitués par la Loire et le littoral.

La préservation mais également la valorisation de ces espaces étant conditionnées pour une très large part par l'existence de structures gestionnaires, il apparaît primordial de conforter le réseau des espaces naturels déjà constitué par les Parcs naturels régionaux, les réserves naturelles nationales et les sites Natura 2000, par la montée en puissance des Réserves naturelles régionales.

Mise en œuvre

Documents d'application

La convention d'exécution du CPER (Volets Eau et Biodiversité) a été signée le 12 septembre 2008. Elle a été résiliée lors de la révision à mi-parcours : la convention d'exécution de l'axe 2, signée le 15 septembre 2011, vient en substitution. En 2013, cette convention sera adaptée à l'avenant n°3 au CPER.

Réunions du comité technique

Le comité technique de l'axe 2 ne s'est pas réuni en 2012 (réunion programmée le 25 janvier 2013).

Avancement de la mesure

Avancement financier Au 31/12/12	Montants totaux 2007-2013	Montants programmés en 2012	Montants programmés cumulés	% / inscrits	Montants engagés en 2012	Montants engagés cumulés	% / inscrits	Montant mandatés cumulés	% / eng.
Total	26 100 000	3 718 319	23 602 732	90,4	3 718 319	23 453 732	89,9	19 477 194	83,0
Etat	4 610 000	0	4 409 431	95,6	0	4 260 431	92,4	3 660 238	85,9
Région	21 490 000	3 718 319	19 193 301	89,3	3 718 319	19 193 301	89,3	15 816 956	82,4

II A1 - Soutien des réserves naturelles

Avancement financier Au 31/12/12	Montants totaux 2007-2013	Montants programmés en 2012	Montants programmés cumulés	% / inscrits	Montants engagés en 2012	Montants engagés cumulés	% / inscrits	Montant mandats cumulés	% / eng.
Total	3 715 000	1 169 223	3 373 850	90,8	1 169 223	3 373 850	90,8	1 750 266	51,9
Etat	425 000	0	422 418	99,4	0	422 418	99,4	378 634	89,6
Région	3 290 000	1 169 223	2 951 432	89,7	1 169 223	2 951 432	89,7	1 371 632	46,5

Opérations engagées / réalisées et bilan qualitatif

Description des opérations programmées / engagées

Les opérations programmées par l'Etat au titre du CPER concernent uniquement le fonctionnement (dotation annuelle) de la réserve naturelle nationale (RNN) des marais de Müllembourg sur l'île de Noirmoutier. Aucune opération n'a été engagée en 2012 au titre de cette réserve. Hors CPER, les montants engagés en 2012 s'élèvent à 85 490 € pour d'autres réserves naturelles nationales.

La Région a poursuivi son accompagnement au développement des Réserves naturelles régionales (RNR). Conformément à la réglementation en vigueur et au dispositif régional, les projets de RNR doivent tout d'abord être reconnus par le Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel (CSRPN) comme d'intérêt régional sur la base d'un diagnostic écologique et socio-économique. Ensuite, leur plan de gestion formalisant un programme d'actions sur six ans doit être validé.

En 2012, outre la rédaction des plans de gestion nécessaires à l'accomplissement des procédures de classement de projets en cours, cinq sites ont fait l'objet d'une labellisation officielle :

- Marais de Brière / Saint-Malo-de-Guersac et Saint-Joachim (44) ;
- Bocage humide des Cailleries / Saint Colomban (44) ;
- Basses-Brosses et Chevalleries / Bouchemaine (49) ;
- Marais communal du Poiré-sur-Velluire / Poiré-sur-Velluire (85) ;
- Ferme de Choisy / Saint-Michel-en-l'Herm (85).

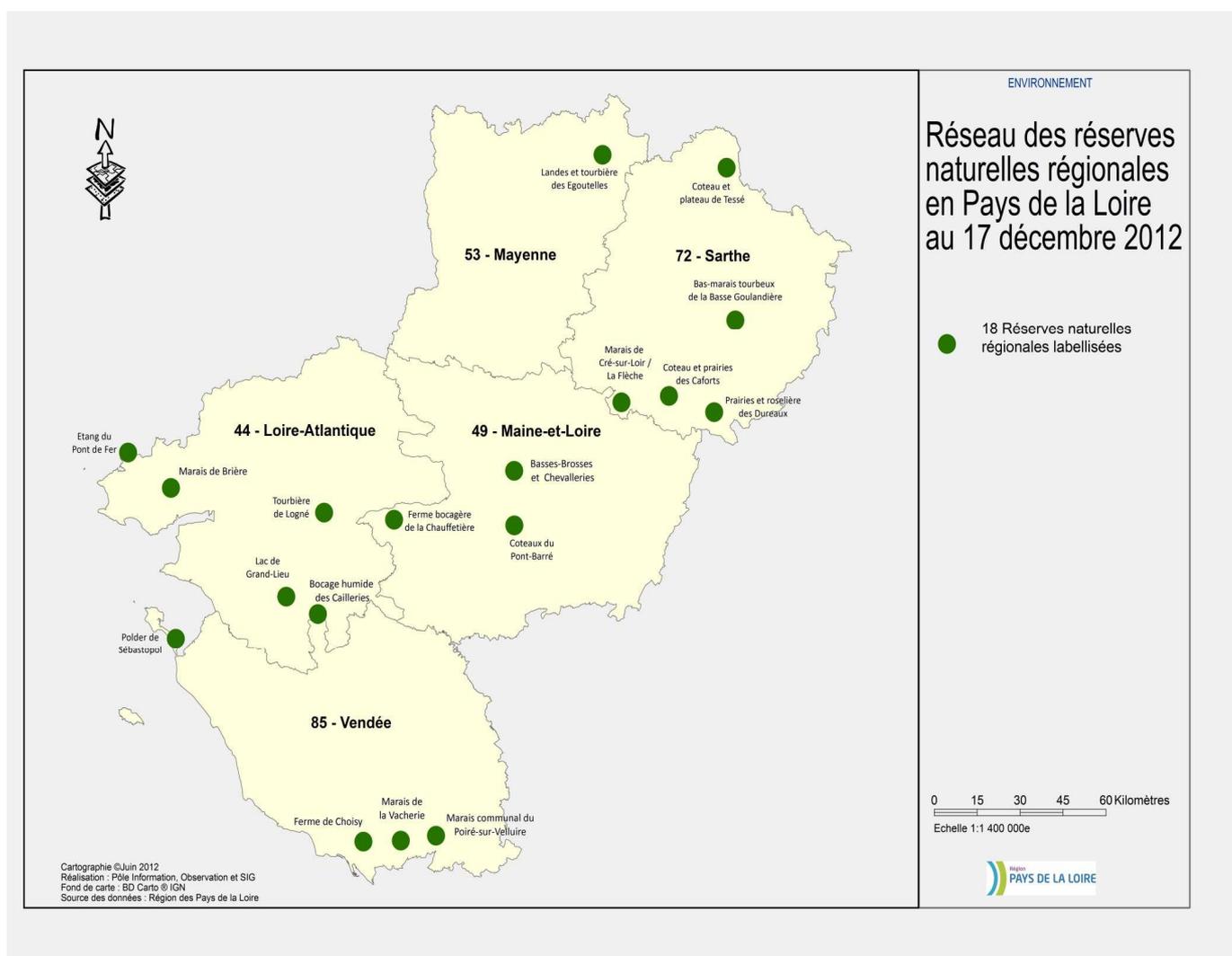
A leur labellisation se sont ajoutées des contractualisations visant à définir le soutien régional à la mise en œuvre des trois premières années de leur plan de gestion. Par ailleurs, les treize RNR labellisées les années précédentes ont fait l'objet d'aides financières spécifiques pour la mise en œuvre de leur plan de gestion dans le cadre de contractualisations précédentes.

De plus, l'année 2012 a été l'année de la première évaluation à mi-parcours du plan de gestion de cinq RNR : Marais de la Vacherie (85), Prairies et roselière des Dureaux (72), Coteaux du Pont-Barré (49) Coteau et prairies des Caforts (72), Coteau et plateau de Tessé (72). Les conventions de gestion ont été renouvelées avec les ajustements nécessaires pour garantir la mise en œuvre des trois dernières années des plans de gestion.

Appréciation qualitative de l'exécution

Tout en restant conditionné à la démarche volontaire des propriétaires et à la qualité des plans de gestion, le niveau d'exécution sur cette sous-mesure est satisfaisant. Les montants programmés par l'Etat sont engagés en quasi-totalité au titre de l'enveloppe contractualisée et l'avancement des projets de RNR par la Région est dorénavant conforme aux prévisions, avec un taux d'engagement de 89,7 % fin 2012.

Au 17 décembre 2012 (date des dernières labellisations), un réseau de 18 RNR est constitué sur l'ensemble du territoire ligérien et participe à la préservation de la biodiversité régionale.



II A2 - Poursuite du développement du réseau Natura 2000

Avancement financier	Montants totaux	Montants programmés	Montants programmés	% /	Montants engagés en	Montants engagés	% /	Montant mandatés	% /
Au 31/12/12	2007-2013	en 2012	cumulés	inscrits	2012	cumulés	inscrits	cumulés	eng.
Total	2 485 000	0	2 485 000	100,0	0	2 485 000	100,0	1 938 309	78,0
Etat	2 485 000	0	2 485 000	100,0	0	2 485 000	100,0	1 938 309	78,0
Région	0								

Opérations engagées / réalisées et bilan qualitatif

Description des opérations programmées / engagées

Le réseau régional des sites Natura 2000 à terre est aujourd'hui stabilisé. L'approche développée en région des Pays de la Loire pour sa conception a, dès le départ, privilégié la recherche de l'intégration de territoires écologiques fonctionnels, au-delà de la délimitation très ponctuelle d'espaces de nature remarquable. Ainsi, de larges portions de territoires sont concernées : grands territoires de bocages, zones humides étendues, axe structurant de la Loire.

En région des Pays de la Loire, les sites d'importance communautaire (SIC), en cours de désignation au titre de la directive 92/43 Habitats du 21 mai 1992, concernent 42 sites couvrant plus de 250 000 hectares. Les zones de protection spéciale (ZPS) désignées au titre de la directive 79/409 Oiseaux du 2 avril 1979 sont au nombre de 20 couvrant 296 000 hectares. Les deux zonages se superposent sur de nombreux territoires.

Appréciation qualitative de l'exécution

La constitution du réseau régional Natura 2000 est, pour l'essentiel, acquise et beaucoup de documents d'objectifs sont achevés ou en cours de finalisation. Les opérations programmées concernent donc les crédits d'animation et de suivi des sites Natura 2000 en région et quelques travaux dans ces sites.

Les montants programmés par l'Etat sont engagés en totalité au titre de l'enveloppe contractualisée, depuis fin 2011. Aucune opération n'a été engagée en 2012 au titre du CPER. Hors CPER, les montants engagés en 2012 s'élèvent à plus de 0,800 M€.

II A3 - Soutien des territoires classés en parc naturel régional et du Marais Poitevin

Avancement financier Au 31/12/12	Montants totaux 2007-2013	Montants programmés en 2012	Montants programmés cumulés	% / inscrits	Montants engagés en 2012	Montants engagés cumulés	% / inscrits	Montant mandatés cumulés	% / eng.
Total	19 800 000	2 549 096	17 735 462	89,6	2 549 096	17 586 462	88,8	15 780 530	89,7
Etat	1 600 000	0	1 493 593	93,3	0	1 344 593	84,0	1 335 206	99,3
Région	18 200 000	2 549 096	16 241 869	89,2	2 549 096	16 241 869	89,2	14 445 324	88,9

Opérations engagées / réalisées et bilan qualitatif

Description des opérations programmées / engagées

Les opérations programmées par l'Etat concernaient, les années précédentes (2007 à 2011), le fonctionnement des Parc naturels régionaux (PNR) Brière et Loire-Anjou-Touraine. Le fonctionnement du dernier PNR est financé par la DREAL de Basse-Normandie. Les opérations programmées concernaient également des actions engagées par les PNR et l'animation de documents d'objectifs Natura 2000 réalisée par ceux-ci sur leur territoire.

Aucune opération n'a été engagée en 2012 au titre du CPER. Hors CPER, les montants engagés en 2012 s'élèvent à plus de 0,300 M€. L'exécution devrait être proche de 100 % à la fin de l'année 2013.

Les opérations financées par la Région concernent à la fois les volets fonctionnement et investissement des trois Parcs naturels régionaux (PNR) Brière, Loire-Anjou-Touraine, Normandie-Maine et du Parc Interrégional du Marais Poitevin et déclinent les objectifs de leurs chartes. L'année 2012 a été marquée à ce titre par la signature des contrats triennaux 2012-2014 (partenariat statutaire + programme d'actions) conclus entre la Région et les PNR.

Un travail conséquent se poursuit, notamment en Brière et en Normandie-Maine, pour améliorer les situations financières des syndicats mixtes dans un contexte budgétaire global difficile. Le PNR de Brière a poursuivi son travail de révision de charte avec le soutien technique et financier de la Région dans le cadre de la procédure de relabellisation. La procédure de labellisation du Parc Interrégional du Marais Poitevin a été relancée.

Appréciation qualitative de l'exécution

Les niveaux d'exécution pour l'Etat et la Région sont satisfaisants. Les PNR ont développé des actions innovantes et exemplaires, tout en consolidant leur cœur de compétences en matière de biodiversité. En 2012, plus de 89 actions ont ainsi été subventionnées dans le cadre des Contrats de Parcs. Parmi les plus emblématiques, on trouve par exemple l'éducation au territoire, le suivi des chiroptères (chauves-souris) et la protection des sites d'hivernage en Loire-Anjou-Touraine, l'aménagement du site de St Léonard des Bois et l'inventaire bryo-lichénique des pierriers en Normandie-Maine, le développement du tourisme de nature ou encore les Plans d'Aménagement et de Restauration des marais en Marais Poitevin.

II A4 - Développement de la connaissance du milieu marin

Avancement financier Au 31/12/12	Montants totaux 2007-2013	Montants programmés en 2012	Montants programmés cumulés	% / inscrits	Montants engagés en 2012	Montants engagés cumulés	% / inscrits	Montant mandatés cumulés	% / eng.
Total	100 000	0	8 420	8,4	0	8 420	8,4	8 089	96,1
Etat	100 000	0	8 420	8,4	0	8 420	8,4	8 089	96,1
Région	0								

Opérations engagées / réalisées et bilan qualitatif

Description des opérations programmées / engagées

L'action globale n'a pas encore été engagée. Les seules actions engagées concernent de l'information et de la communication. Aucune opération n'a été engagée en 2012 au titre du CPER.

Appréciation qualitative de l'exécution

Le niveau d'exécution est faible. L'action de lancement du programme d'inventaire des zones naturelles d'intérêt écologique, faunistique et floristique marines (ZNIEFF-Mer) ne pourra probablement pas être engagée en totalité en 2013 faute de crédits suffisants sur le BOP 113 (« Urbanisme, paysages, eau biodiversité » - ex-BOP 153 - Ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie).

II B - Préservation de l'eau

Rappel contexte/enjeux

L'eau représente un élément stratégique du développement durable dans la région des Pays de la Loire.

La région des Pays de la Loire est façonnée par l'eau et les milieux aquatiques avec plus de 18 000 kms de cours d'eau dont la Loire, des zones humides d'importance nationale, de nombreux fleuves côtiers et une façade littorale importante. Et pourtant, ce patrimoine remarquable est dégradé, hypothéquant de façon durable les capacités de développement des générations futures : accès à l'eau de qualité, baisse de la biodiversité, augmentation des assèchs et du risque d'inondation...

La reconquête de la qualité hydrobiologique et morphologique des cours d'eau ligériens ainsi que la préservation des grandes zones humides littorales et fluviales constituent la réponse à l'objectif de « bon état des eaux » fixé par la Directive cadre sur l'eau, la loi sur l'eau et milieux aquatiques et traduit dans le SDAGE (schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux) du bassin Loire– Bretagne 2010-2015.

Par ailleurs, la gestion quantitative de l'eau en période d'étiage reste une préoccupation majeure dans la région, en particulier sur la frange littorale. Cette situation nécessite l'établissement de stratégies portant à la fois sur la maîtrise des prélèvements par des économies d'eau et sur des interventions concourant à la sécurisation de l'alimentation en eau potable.

L'ensemble de ces enjeux et les programmes d'actions qui en découlent sont menés de façon cohérente à l'échelle de bassins versants dans le cadre des Schémas d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) dont la mise en œuvre se poursuit sur l'ensemble du territoire régional.

Dans les SAGE approuvés, les outils contractuels de la Région et de l'Agence de l'eau (contrats régionaux de bassins versants - CRBV, contrats territoriaux multi thématiques, contrats restauration entretien...) permettent l'engagement technique et financier des opérations.

Sur les territoires où les SAGE ne sont pas encore approuvés, la Région accompagne l'animation des structures porteuses, la communication et les études d'élaboration des documents des futurs SAGE et soutient, à titre transitoire, des actions de restauration des écosystèmes aquatiques portées à l'échelle des bassins versants.

Mise en œuvre

Documents d'application

La convention d'exécution du CPER (Volets Eau et Biodiversité) a été signée le 12 septembre 2008. Elle a été résiliée lors de la révision à mi-parcours : la convention d'exécution de l'axe 2, signée le 15 septembre 2011, vient en substitution. En 2013, cette convention sera adaptée à l'avenant n°3 au CPER.

Réunions du comité technique

Le comité technique de l'axe 2 ne s'est pas réuni en 2012 (réunion programmée le 25 janvier 2013).

Avancement de la mesure

Avancement financier Au 31/12/12	Montants totaux 2007-2013	Montants programmés en 2012	Montants programmés cumulés	% / inscrits	Montants engagés en 2012	Montants engagés cumulés	% / inscrits	Montant mandatés cumulés	% / eng.
Total	46 482 783	2 329 641	45 596 087	98,1	5 084 106	43 384 002	93,3	29 463 308	67,9
Etat	30 000 000	2 228 570	30 000 000	100,0	2 287 868	30 000 000	100,0	21 247 263	70,8
Région	16 482 783	101 071	15 596 087	94,6	2 796 238	13 384 002	81,2	8 216 045	61,4

II B1 - Poursuite et renforcement des études, expertises et diagnostics dans le cadre des SAGE, soutien des programmes d'actions de bassins versants dans les SAGE approuvés ou en cours d'approbation

Avancement financier Au 31/12/12	Montants totaux 2007-2013	Montants programmés en 2012	Montants programmés cumulés	% / inscrits	Montants engagés en 2012	Montants engagés cumulés	% / inscrits	Montant mandatés cumulés	% / eng.
Total	9 590 000	41 523	9 482 839	98,9	41 523	9 482 839	98,9	8 397 822	88,6
Etat	8 500 000	0	8 500 000	100,0	0	8 500 000	100,0	7 452 155	87,7
Région	1 090 000	41 523	982 839	90,2	41 523	982 839	90,2	945 667	96,2

Opérations engagées / réalisées et bilan qualitatif

La quasi-totalité des territoires (95 %) de la région des Pays de la Loire est couverte par des SAGE en cours ou approuvés. Les nombreuses actions engagées depuis le début du CPER dépassent largement les prévisions d'engagement.

Les actions financées concernent principalement des démarches d'animation, de suivi et de communication dans l'accompagnement des SAGE. Elles concernent également des études techniques, juridiques, pour la mise au point des plans d'actions et de gestion durable (PAGD) et les règlements associés, conformément à la nouvelle réglementation issue de la LEMA (Loi sur l'Eau et les Milieux Aquatiques).

Dans les SAGE approuvés, les programmes opérationnels sont déclinés en contrats de territoires multi-thématiques ou en contrats régionaux de bassins versants. Comme les années précédentes, pour le volet concernant les pollutions d'origine agricole, des diagnostics d'exploitations permettent d'affiner les sources de pollution diffuses en nitrates, phosphore, matières organiques, produits phytosanitaires... et guident les choix des pratiques et des mesures agro environnementales les mieux adaptées. Les autres thèmes portent sur des diagnostics préalables, l'animation et le suivi de la mise en œuvre des actions et l'évaluation des résultats obtenus.

La totalité de l'enveloppe Etat (Agence de l'eau) contractualisée a été engagée dès 2011. Pour autant, l'Agence poursuit l'accompagnement de ce dispositif. Ainsi, des crédits hors CPER ont été engagés à hauteur de 4,685 M€ sur plus de 154 opérations.

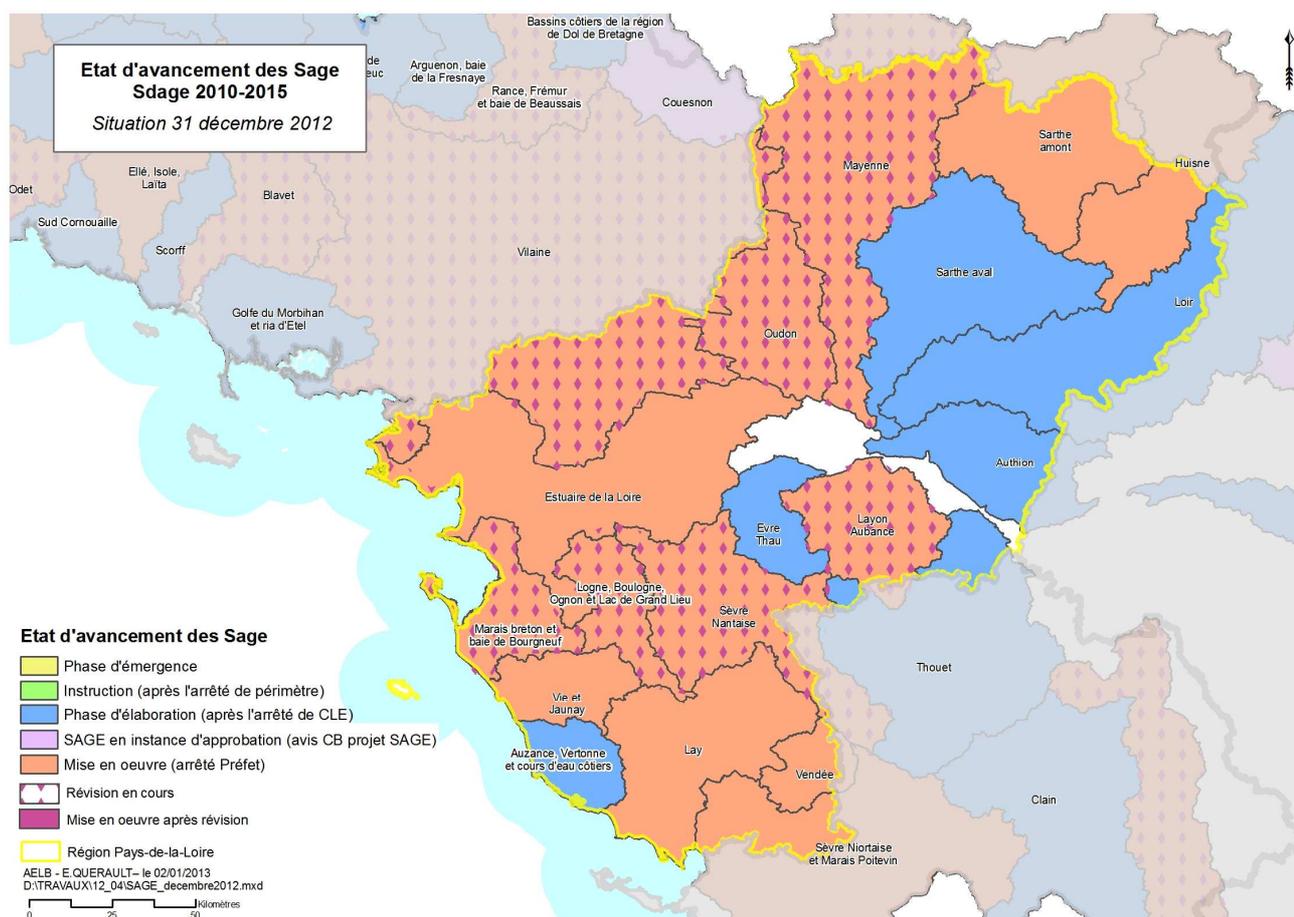
De même en 2012, au titre du CPER, la Région a soutenu 5 opérations à hauteur de 41 523 €. Mais globalement, la Région a financé cette année 18 opérations (animation, suivi, étude, communication,...) pour un montant de près d'1 M€ et une aide régionale de 128 724 €.

On peut citer à titre d'exemple l'étude des volumes prélevables sur le bassin de l'Authion co-financée Etat-Région. La sécheresse estivale 2011 qui s'est prolongée jusqu'au début du printemps 2012 a fortement mis en exergue la sensibilité des ressources en eau de notre territoire. La plupart des nappes souterraines avaient atteint début 2012 des niveaux plus bas que toutes les observations existantes. Pour mémoire, le bassin de l'Authion est identifié dans le SDAGE comme « le bassin nécessitant de prévenir l'apparition d'un déficit quantitatif ».

Dans ce contexte, deux études de gestions quantitatives, soutenues par l'Etat et la Région, ont été lancées : une étude des volumes prélevables au sens du SDAGE portée par le SAGE Authion, et une étude d'amélioration des connaissances communes aux SAGE Layon-Aubance et au SAGE Evre-Thau-St Denis.

Des études similaires sont aussi prévues sur les SAGE Huisne, Oudon puis le Loir. Sur l'Authion, dans le cadre de la mise en place d'une gestion collective de la ressource, la Chambre d'agriculture de Maine-et-Loire a été désignée mandataire pour les prélèvements dans les canaux réalimentés. A terme, l'objectif est d'aboutir à la mise en place d'un Organisme Unique de Gestion qui gèrera la répartition de tous les prélèvements effectués dans toutes les ressources.

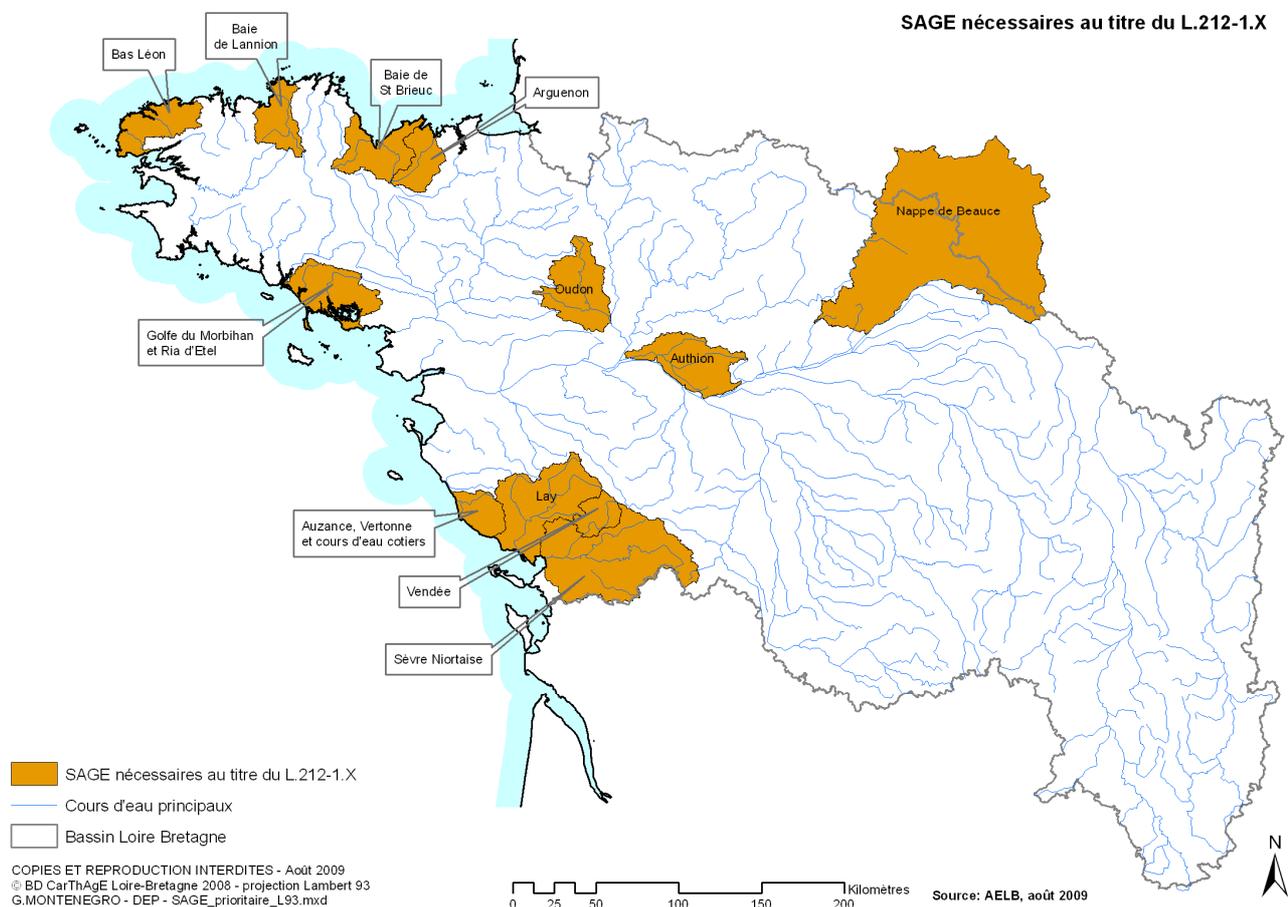
La carte suivante présente l'état d'avancement des SAGE sur la Région Pays de la Loire :



Le territoire de la région Pays de la Loire est globalement couvert par des SAGE qui sont à des stades d'avancement différents. Leur mise en œuvre suscite un travail important de structuration locale de la maîtrise d'ouvrage. Ces outils de planification permettent l'approfondissement des thématiques de gestion quantitative et qualitative de la ressource en eau pour contenir notamment les pollutions diffuses.

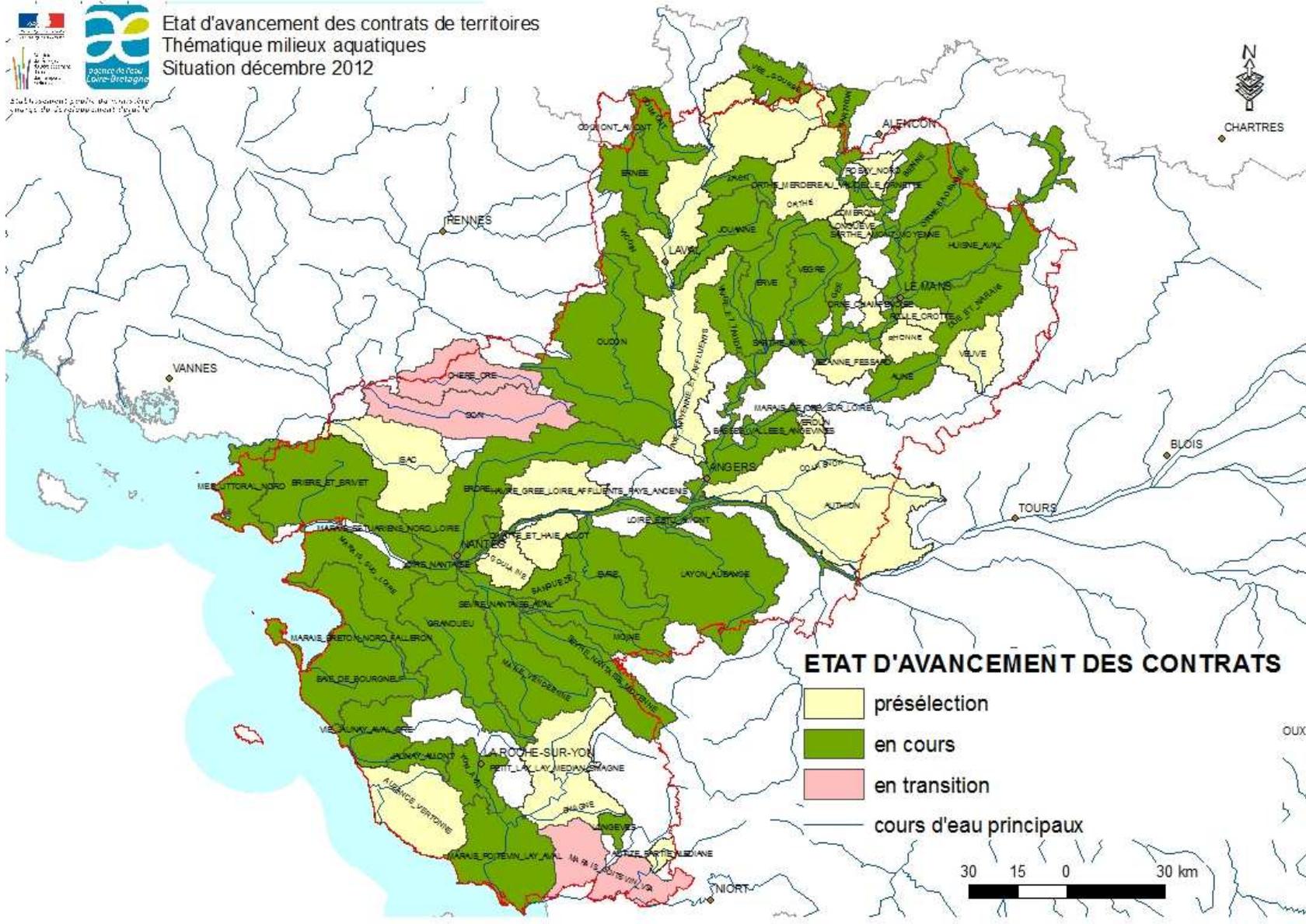
Ces problématiques essentielles sont à prendre en compte pour répondre aux objectifs environnementaux fixés par le SDAGE.

Un résumé relatif aux 5 SAGE nécessaires en application de la disposition 13A-1 du SDAGE (application de l'article L.212-1.X du code de l'environnement) est présenté ci-après :



- SAGE de l'Oudon : ce SAGE a fait l'objet de sa première révision et a été adopté par le comité de bassin le 5 juillet 2012.
- SAGE de l'Authion : ce SAGE est en cours de validation de sa stratégie et a lancé en 2012 une étude de définition des volumes prélevables (cf. ci-dessus).
- SAGE Lay et SAGE Vendée : ces deux SAGE ont été adoptés en 2011. L'année 2012 a été en partie consacrée à l'élaboration ou la validation des inventaires de zones humides et au lancement d'études relatives à la gestion quantitative.
- SAGE Auzance Vertonne : l'année 2012 a été l'année de l'actualisation et de la validation de la stratégie du SAGE, après quelques années d'interruption dans son élaboration. Au cours de cette année ont été finalisés ou lancés les inventaires des zones humides communaux, et l'étude d'un futur contrat territorial milieux aquatiques à l'échelle du SAGE. Une étude sur la contamination bactériologique est également en cours sur le bassin versant des marais du Payré.

La carte suivante présente l'état d'avancement des contrats territoriaux disposant d'un volet milieux aquatiques sur la région Pays de la Loire :



Contrats régionaux de bassin versant dans le cadre des SAGE approuvés ou en cours d'approbation

Avancement financier Au 31/12/12	Montants totaux 2007-2013	Montants programmés en 2012	Montants programmés cumulés	% / inscrits	Montants engagés en 2012	Montants engagés cumulés	% / inscrits	Montant mandatés cumulés	% / eng.
Total	13 850 000	0	13 177 306	95,1	2 695 167	10 965 221	79,2	6 189 946	56,5
Etat	0								
Région	13 850 000	0	13 177 306	95,1	2 695 167	10 965 221	79,2	6 189 946	56,5

Opérations engagées / réalisées et bilan qualitatif

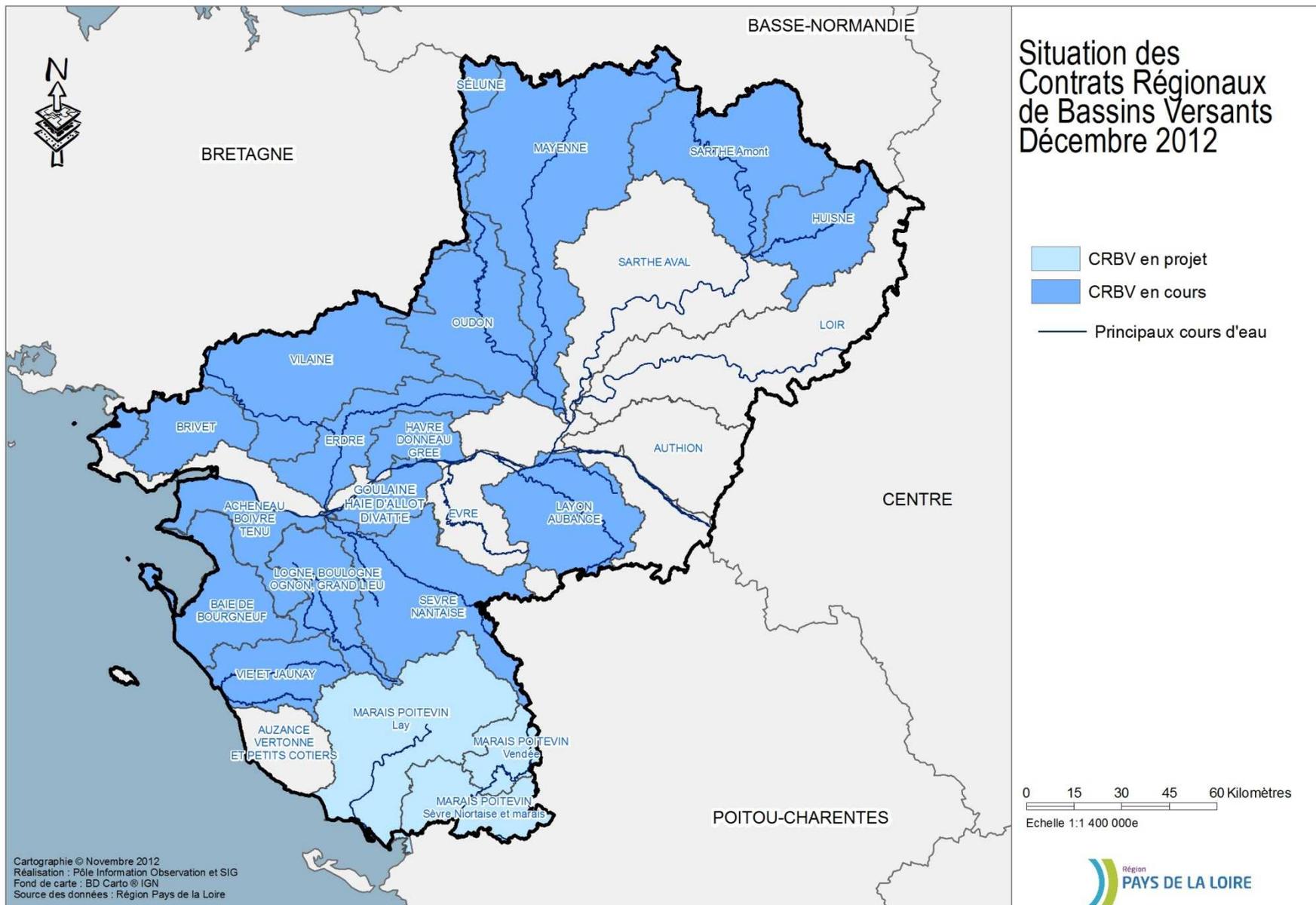
Description des opérations programmées / engagées

Sur tous les SAGE approuvés, les programmes opérationnels sont déclinés en CRBV qui intègrent à la fois les outils permettant la révision, le suivi et l'animation des SAGE mais également des thématiques en lien avec les enjeux prioritaires : lutte contre les pesticides, inventaires de zones humides et de haies, restauration de milieux aquatiques, techniques alternatives au ruissellement...

Concernant cette politique, il convient de préciser l'engagement comptable de la Région : le montant « programmé » correspond au montant de l'aide régionale globale affectée par décision de la Commission permanente aux nouveaux CRBV. En 2012, au regard des crédits disponibles, aucun nouveau CRBV contractualisé par la Région, n'a été fléché CPER. En conséquence, du fait de l'engagement des avenants et des éventuelles réductions d'enveloppe des CRBV en fin de contractualisation, le niveau de programmation a diminué entre fin 2011 et fin 2012 : il est passé de 99,6 % à 95,1 %. Le montant « engagé » correspond quant à lui à l'engagement, sur l'enveloppe affectée, des actions des différents maîtres d'ouvrage (procédure retenue dans le logiciel de gestion PRESAGE). Suivant cette logique, le taux d'engagement s'élève à 79,2 %.

Appréciation qualitative de l'exécution

L'année 2012 a été une année importante au niveau du déploiement du dispositif des CRBV. En effet, quatre nouveaux territoires se sont engagés dans la mise en œuvre des SAGE par l'intermédiaire des contrats régionaux de bassins versants : CRBV Sarthe amont, CRBV Sélune, CRBV Havre-Grée-Affluents de la Loire en Pays d'Ancenis et CRBV Boivre-Acheneau-Tenu. Avec ces quatre nouveaux contrats, le territoire de la Région des Pays de la Loire est ainsi couvert à plus de 60 % par le dispositif (pour rappel, l'objectif était fixé à 52 % fin 2012).



II B2 - Restauration des rivières et des zones humides (contrat territorial pour l'Agence de l'eau)

Avancement financier Au 31/12/12	Montants totaux 2007-2013	Montants programmés en 2012	Montants programmés cumulés	% / inscrits	Montants engagés en 2012	Montants engagés cumulés	% / inscrits	Montant mandatés cumulés	% / eng.
Total	19 700 000	16 765	19 593 159	99,5	16 765	19 593 159	99,5	13 333 053	68,0
Etat	18 200 000	0	18 200 000	100,0	0	18 200 000	100,0	12 274 013	67,4
Région	1 500 000	16 765	1 393 159	92,9	16 765	1 393 159	92,9	1 059 040	76,0

Opérations engagées / réalisées et bilan qualitatif

Description des opérations programmées / engagées

Les montants programmés par l'Etat sont engagés en totalité au titre de l'enveloppe contractualisée, ce qui démontre la dynamique d'engagement des porteurs de projet sur le volet « milieux aquatiques ». Hors CPER, les crédits engagés s'élèvent à 6 021 789 €.

Parallèlement aux CRBV, la Région a souhaité maintenir son implication sur les territoires de SAGE non approuvés par la restauration des milieux aquatiques. En 2012, cette implication s'est traduite par 16 765 € d'aides de la Région au titre du CPER. Un montant total d'aides de 320 564 €, hors CPER, a été consacré à la restauration des cours d'eau (Braye, Loir, Lay, Couasnon, Evre, Erve, Sarthe, Vézanne,...), de continuité écologique ou de zones humides (marais poitevin, Lay, ...).

Les actions sur les milieux aquatiques inscrites dans le CPER des Pays de la Loire viennent en continuité et complémentarité des actions engagées dans le Plan Loire III. Une partie notable des opérations concerne les grands marais rétro littoraux (marais poitevin, marais breton, marais de Brière), qui nécessitent des méthodes d'investigation et des techniques d'interventions spécifiques, en particulier au niveau des nombreux ouvrages hydrauliques, pour répondre aux enjeux du Grenelle de l'environnement.

Les actions financées en 2012 portent sur plus de 300 opérations d'entretien et de réhabilitation de cours d'eau et zones humides faisant l'objet de contrats territoriaux milieux aquatiques ou multi thématiques ou de CRBV. Ce volet revêt un caractère stratégique en Pays de la Loire vis-à-vis de la Directive cadre sur l'eau, car l'évaluation de l'état écologique des masses d'eau montre de grandes perturbations sur les paramètres hydro-morphologiques.

Parmi les opérations engagées, on retiendra en particulier pour 2012 :

- les actions en faveur de la continuité écologique :

Restaurer la continuité écologique, qui correspond à la libre circulation des espèces biologiques et le transport naturel des sédiments, est une priorité du Grenelle de l'environnement et du SDAGE Loire-Bretagne. A fin 2012, près de 75 % des ouvrages Grenelle sont engagés dans une démarche d'études ou de travaux (à souligner l'avancement significatif du département de la Mayenne) :

	44	49	53	72	85	Pays de la Loire
Travaux de franchissabilité engagés ou achevés	23	22	51	4	5	105
Etudes en cours	11	11	55	28	23	128
% travaux ou études engagés	61%	77%	94%	65%	50%	74%
TOTAL ouvrages prioritaires Grenelle	56	43	113	49	56	317

A titre d'exemple, on peut citer le syndicat du bassin versant du Brivet qui a programmé, via le contrat territorial milieux aquatiques et le CRBV Brière Brivet, un ensemble d'actions visant la restauration des cours d'eau et des marais du territoire. Il assure une gestion quotidienne des niveaux d'eau sur les ouvrages hydrauliques des marais. Afin d'améliorer la continuité piscicole sur les clapets du Pont de l'Angle et de Boisman, deux passes à anguilles ont été installées pour un montant de 7 500 €. Le dispositif, innovant et simplifié, consiste en l'installation d'une rampe à civelles et anguilletes spécifique. Ce dispositif est particulièrement adapté au fonctionnement des ouvrages en marais et assure une continuité piscicole.

- les actions en faveur de la restauration hydromorphologique des cours d'eau :



*Ancien lit du Raguénard en bord de parcelle
Sources : Syndicat de Bassin de l'Oudon Nord
(département 53)*

A titre d'illustration, on peut citer le reméandrage du Raguénard dans la zone humide de Cossé. A force de curages, le ruisseau du Raguénard avait fini par devenir un fossé encombré de vase et bordé par une végétation envahissante, réduisant la capacité biologique de la rivière. Une peupleraie a été plantée sur la prairie dans les années 60, constituant un espace fermé qui occultait les perspectives dans l'entrée de ville. La commune de Cossé le Vivien (53) et le syndicat de bassin de l'Oudon Nord ont réfléchi à la création d'un nouveau lit pour le ruisseau avec des méandres respectant l'hydrodynamique des écoulements de crue, mais respectant aussi la variabilité indispensable des milieux sur une longueur de cours devant présenter une diversité suffisante pour permettre l'établissement de nouveaux équilibres biologiques.

Cet espace doit redevenir un lieu de vie aquatique et s'intégrer dans une conception cohérente de gestion.

Le syndicat a réalisé les travaux de restauration hydromorphologique et la commune les travaux d'aménagement paysager : plantations, mise en place de platelage pour la circulation des piétons, aire de stationnement...



*Projet de localisation du nouveau lit du Raguénard
Sources : Syndicat de Bassin de l'Oudon Nord (département 53)*

Si l'ensemble de ces actions ont fait l'objet d'un financement en 2012 au delà de l'enveloppe contractualisée, elles restent dans la logique du CPER et démontrent toute la dynamique associée aux opérations financées dans ce cadre.

II B3 - Economies d'eau et travaux innovants de sécurisation de l'alimentation en eau potable

Avancement financier Au 31/12/12	Montants totaux 2007-2013	Montants programmés en 2012	Montants programmés cumulés	% / inscrits	Montants engagés en 2012	Montants engagés cumulés	% / inscrits	Montant mandatés cumulés	% / eng.
Total	3 342 783	2 271 353	3 342 783	100,0	2 330 651	3 342 783	100,0	1 542 487	46,1
Etat	3 300 000	2 228 570	3 300 000	100,0	2 287 868	3 300 000	100,0	1 521 095	46,1
Région	42 783	42 783	42 783	100,0	42 783	42 783	100,0	21 392	50,0

Opérations engagées / réalisées et bilan qualitatif

Conformément à leurs engagements, l'Etat et la Région ont accordé chacun en 2012 une subvention de 42 783 € au bénéfice du syndicat mixte d'études pour la création d'une usine de dessalement en Vendée, au titre de la réalisation d'une étude de faisabilité technique, environnementale et juridique relative à la création de cet équipement.

Néanmoins, cet équipement n'étant pas prêt à démarrer (étude de faisabilité technico-économique en cours), l'avenant n° 3 au CPER a acté le redéploiement suivant des reliquats : l'Etat soutiendra le projet de « liaison entre les usines d'eau potable de l'Angle Guignard et du Marillet concourant à la sécurisation de l'eau potable en Vendée dont l'île d'Yeu » (1 757 217 € - financement Agence de l'eau) et la Région soutiendra « le raccordement de l'île d'Yeu en très haut débit » (1 757 217 €) sur la ligne IV C4 « Accompagnement du développement durable de l'île d'Yeu » de l'axe 4 « Développement territorial et cohésion sociale », dans le cadre de la convention cadre territoriale « Territoire spécifique de l'île d'Yeu ».

Les principales opérations engagées par ailleurs par l'Etat (Agence de l'eau) concernent l'installation d'instruments de mesures volumétriques (débitmètres, compteurs sectoriels), la réalisation d'audits et de diagnostics sur des bâtiments publics, la recherche de fuites sur le réseau, la mise en place d'équipements hydro économes. Hors CPER, les crédits engagés s'élèvent à 429 579 €. La révision liée à l'avenant n°3 et le montant très significatif des actions de sécurisation inscrites expliquent l'augmentation significative des taux de consommation sur cette ligne. Les taux d'engagement des crédits Etat et Région atteignent désormais 100 %.

II C - Energie et éco-développement

Rappel contexte/enjeux

La contribution à la lutte contre le changement climatique est, à la fois, une obligation partagée au regard des engagements internationaux de la France, un enjeu de développement économique et un facteur de valorisation du potentiel naturel et humain de la région. Transversal par nature, ce sujet concerne l'ensemble des acteurs économiques et sociaux de la région. Il convient en conséquence, d'abord, de structurer l'action, d'en définir et d'en répartir les contributions puis, pour une part importante, de lui donner corps dans d'autres domaines de l'intervention publique en complément de leurs objectifs propres. C'est le cas notamment des politiques de construction (principalement publiques), de développement économique, d'aménagement et d'urbanisme, de formation professionnelle.

En ce sens, l'action vers l'énergie et le changement climatique constitue l'un des points d'appui essentiels d'une politique de développement durable qui doit être coordonnée avec les autres actions dans ce domaine, notamment celles du FEDER, du FEADER et des autres collectivités territoriales de la région. L'expérience acquise autant que les volontés conjointes de l'Etat, de l'ADEME et de la Région conduisent à considérer l'échelon régional comme le niveau pertinent d'organisation de ces actions qui ont vocation à mobiliser de multiples acteurs et des financements publics de diverses origines consacrant le présent contrat comme un catalyseur d'actions et d'acteurs.

Mise en œuvre

Documents d'application

Un accord cadre pluriannuel sur la période 2007-2013 a été signé entre l'Etat, la Région des Pays de la Loire et l'Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME) le 17 mars 2007 portant sur le montant global inscrit au CPER de 50 M€, 25M€ pour l'ADEME et 25 M€ pour la Région. Il a fait l'objet de la convention d'application annuelle « énergie - éco développement 2011 » signée en avril 2011.

Dans le cadre de la révision à mi-parcours, un avenant à l'accord cadre a été signé le 24 octobre 2011. Son suivi financier et technique sera assuré dans le cadre du comité technique de l'axe 2 (convention d'exécution signée le 15 septembre 2011).

Réunions du comité technique ou autres

Le comité technique de l'axe 2 ne s'est pas réuni en 2012 (réunion programmée le 25 janvier 2013).

Avancement de la mesure

Avancement financier Au 31/12/12	Montants totaux 2007-2013	Montants programmés en 2012	Montants programmés cumulés	% / inscrits	Montants engagés en 2012	Montants engagés cumulés	% / inscrits	Montant mandatés cumulés	% / eng.
Total	50 000 000	5 462 824	43 182 910	86,4	5 462 824	43 182 910	86,4	33 576 631	77,8
Etat	25 000 000	2 609 826	19 429 563	77,7	2 609 826	19 429 563	77,7	15 326 711	78,9
Région	25 000 000	2 852 998	23 753 347	95,0	2 852 998	23 753 347	95,0	18 249 920	76,8

II C1 – Etudes, conseil, animation

Avancement financier Au 31/12/12	Montants totaux 2007-2013	Montants programmés en 2012	Montants programmés cumulés	% / inscrits	Montants engagés en 2012	Montants engagés cumulés	% / inscrits	Montant mandatés cumulés	% / eng.
Total	8 500 000	1 295 798	6 532 003	76,8	1 295 798	6 532 003	76,8	5 195 516	79,5
Etat	6 500 000	936 611	4 886 444	75,2	936 611	4 886 444	75,2	3 771 462	77,2
Région	2 000 000	359 187	1 645 559	82,3	359 187	1 645 559	82,3	1 424 054	86,5

Opérations engagées / réalisées et bilan qualitatif

Description des opérations programmées / engagées

Cette mesure vise les actions structurantes de la contractualisation Energie de l'axe 2. Il s'agit d'y faire de la prospective, de l'évaluation mais aussi d'orienter l'action. L'animation nécessaire à la mobilisation des acteurs, pour réaliser les études et investissements soutenus dans les autres mesures, est également cofinancée sur cette ligne.

Le soutien à l'ingénierie et à l'animation représente une très forte activité pour l'ADEME. Ces soutiens visent à doter les décideurs en ingénierie, à initier et améliorer la qualité des projets, le plus en amont possible de leurs décisions.

En 2012, la Région a poursuivi son soutien aux Espaces Info Energie et Relais Bois Energie :

- Espaces Info Energie : accompagnement de 16 Equivalents Temps Plein (ETP) conseillers Info Energie et d'1 ETP animation régionale, répartis dans 7 associations. ;
- Relais Bois Energie : accompagnement de 7 associations.

Par ailleurs, une évaluation des bâtiments réhabilités a été lancée.

Appréciation qualitative de l'exécution

L'action territoriale appuyée par les contrats d'objectifs territoriaux Energie/Climat et les autres relais (Espaces Info Energie, relais bois et méthanisation, centre de ressources Novabuild) est essentielle à la remontée de projets de qualité susceptibles d'être aidés dans le cadre de la contractualisation. En 2012, quatre nouveaux conseils en énergie partagés ont été créés au sein de collectivités. Au total, les conseillers de certaines chambres consulaires et des Espaces Info Energie de la Région, les relais bois énergie ainsi que les chargés de mission des territoires engagés dans des plans climat territoriaux représentent 45 personnes au plus près du terrain.

II C2 – Performance énergétique

Avancement financier Au 31/12/12	Montants totaux 2007-2013	Montants programmés en 2012	Montants programmés cumulés	% / inscrits	Montants engagés en 2012	Montants engagés cumulés	% / inscrits	Montant mandatés cumulés	% / eng.
Total	19 800 000	3 306 617	17 659 871	89,2	3 306 617	17 659 871	89,2	12 099 602	68,5
Etat	10 000 000	914 779	8 123 934	81,2	914 779	8 123 934	81,2	6 350 660	78,2
Région	9 800 000	2 391 838	9 535 937	97,3	2 391 838	9 535 937	97,3	5 748 942	60,3

Opérations engagées / réalisées et bilan qualitatif

Description des opérations programmées / engagées

Pour l'ADEME, l'année 2012 a porté essentiellement sur les audits énergétiques des copropriétés (50), le lancement d'un appel à projet Citergie engageant quatre nouvelles collectivités dans la démarche, ainsi que sur le lancement de l'évaluation des bâtiments neufs à basse consommation énergétique, aidés depuis 2007. Le secteur économique se mobilise sur les actions de maîtrise de l'énergie. Quelques opérations collectives ont été lancées en matière d'économies d'énergie. Des entreprises de transports s'engagent pour réduire leurs émissions de gaz carbonique.

En 2012, la Région a engagé 2 391 838 €. Cette année a été consacrée à la finalisation de l'appel à projets « Construction d'équipements publics sportifs ou culturels » et à la poursuite de l'accompagnement des collectivités et copropriétés dans la réalisation d'audits thermiques et énergétiques et de travaux de rénovation énergétique et thermique. Ce sont ainsi 38 audits, 35 programmes de travaux de rénovation et 7 projets de construction qui ont été soutenus en 2012.

Appréciation qualitative de l'exécution

Les actions co-financées se sont réduites aux études de maîtrise de l'énergie pour des collectivités et syndicats de copropriétaires et à certaines actions portées par les acteurs économiques.

II C3 - Energies renouvelables

Avancement financier Au 31/12/12	Montants totaux 2007-2013	Montants programmés en 2012	Montants programmés cumulés	% / inscrits	Montants engagés en 2012	Montants engagés cumulés	% / inscrits	Montant mandatés cumulés	% / eng.
Total	17 800 000	372 168	16 486 059	92,6	372 168	16 486 059	92,6	14 486 160	87,9
Etat	6 000 000	372 168	4 686 059	78,1	372 168	4 686 059	78,1	4 025 618	85,9
Région	11 800 000	0	11 800 000	100,0	0	11 800 000	100,0	10 460 542	88,6

Opérations engagées / réalisées et bilan qualitatif

Description des opérations programmées / engagées

Les opérations engagées par l'Etat en 2012 visent une quarantaine d'études pour le développement des énergies renouvelables. Quatre opérations de chaufferies au bois, de faible puissance, ont également été financées dans le cadre d'un appel à projets.

S'agissant des crédits Région, compte tenu des budgets importants alloués aux énergies renouvelables les années précédentes et de la consommation de l'ensemble des budgets fléchés (crédits épuisés dès 2011), aucune action n'a été menée en 2012 au titre du CPER.

Appréciation qualitative de l'exécution

Les aides apportées permettent ainsi, par le soutien à des opérations de chaufferies au bois, voire à des créations de réseaux de chaleur dans des territoires ruraux, de mobiliser le bois énergie au sein de ces territoires.

II C4 – Eco-développement

Avancement financier Au 31/12/12	Montants totaux 2007-2013	Montants programmés en 2012	Montants programmés cumulés	% / inscrits	Montants engagés en 2012	Montants engagés cumulés	% / inscrits	Montant mandatés cumulés	% / eng.
Total	3 900 000	488 241	2 504 977	64,2	488 241	2 504 977	64,2	1 795 353	71,7
Etat	2 500 000	386 268	1 733 126	69,3	386 268	1 733 126	69,3	1 178 971	68,0
Région	1 400 000	101 973	771 851	55,1	101 973	771 851	55,1	616 382	79,9

Cette sous-mesure vise deux axes bien distincts : l'un concerne la production éco-responsable et notamment le management environnemental dans les entreprises et le développement de l'éco-conception, l'autre l'incitation à des consommations éco-responsables.

Description des opérations programmées / engagées

Quelques clubs d'entreprises, acteurs de grande proximité sur un territoire très réduit, se sont impliqués dans des démarches d'éco-conception. Le volet éco-consommation, sujet encore émergent, reste modeste, les sollicitations étant peu nombreuses. Néanmoins des démarches ont été menées au cours du quatrième trimestre 2012 pour accueillir l'exposition Consom'Attitudes en 2013 en Pays de la Loire.

Au titre de la convention Ecodéveloppement, 15 dossiers ont été financés par la Région en 2012 à hauteur de 101 973 €, répartis comme suit :

- 13 dossiers individuels à hauteur de 66 300 € : 5 systèmes de management environnemental (SME), 2 pré-diagnostic environnementaux, 3 bilans carbone, 2 missions de croissance verte et 1 diagnostic éco-conception ;
- 2 actions collectives pour un montant global de 35 673 € : l'une portée par la CCI de la Mayenne « l'entreprise durable et rentable » et l'autre portée par le MEDEF de la Sarthe « Ecosite ».

Appréciation qualitative de l'exécution

Concernant l'éco-développement, les acteurs économiques commencent à se mobiliser. Les structures porteuses restent à trouver pour soutenir des actions collectives. Des relais doivent être recherchés.

Axe III - Accessibilité et transports

Contexte général / enjeux

Située à l'ouest de l'Europe, la région des Pays de la Loire dépend pour son développement économique de la qualité de ses liaisons avec les centres de décision et de consommation européens. Son ouverture océanique lui offre des facilités d'échanges économiques à grande échelle par voie maritime.

Les réalisations prévues pour l'amélioration des infrastructures ferroviaires et portuaires dans le présent contrat de projets témoignent de la volonté commune de l'Etat et de la Région de renforcer l'accessibilité des Pays de la Loire.

L'année 2012 aura été marquée par la volonté du Gouvernement d'engager une révision du projet de SNIT (schéma national des infrastructures de transport), par les premières réflexions sur le cadencement à l'horizon de la mise en service de la LGV Bretagne - Pays de la Loire (2017) et la difficulté de mobilisation des ressources publiques. Ce contexte n'est pas sans impact sur le calendrier de réalisation de certaines opérations inscrites au CPER, et sur les perspectives pour 2013.

Réunions du comité technique

Le comité technique "transports" co-présidé par le directeur régional de l'environnement, de l'aménagement et logement et le directeur des transports et déplacements de la Région s'est réuni le 14 novembre 2012.

Il rassemble les cofinanceurs, les maîtres d'ouvrages (RFF, SNCF, Grand Port Maritime de Nantes – Saint-Nazaire) et les préfetures de département. Ce comité traite des dossiers ferroviaires et portuaires.

Axe III - Accessibilité et transports
Etat d'avancement au 31 décembre 2012

CPER 2007-2013		Montant total	Etat total	Région total	Etat						Région					
					Programmé cumulé	%	Engagé cumulé	%	Mandaté cumulé	%	Programmé cumulé	%	Engagé cumulé	%	Mandaté cumulé	%
					c	d=c/a	e	f=e/a	g	h=g/e	i	j=i/b	k	l=k/b	m	n=m/k
Accessibilité et transports		402 550 000	100 000 000	116 495 000	85 562 376	85,6	78 537 751	78,5	65 993 930	84,0	100 277 169	86,1	100 277 169	86,1	75 979 524	75,8
III A	Transport ferroviaire	349 850 000	89 825 000	106 320 000	75 508 592	84,1	75 483 967	84,0	63 353 462	83,9	90 223 385	84,9	90 223 385	84,9	71 900 740	79,7
III B	Port de Nantes-Saint-Nazaire	52 700 000	10 175 000	10 175 000	10 053 784	98,8	3 053 784	30,0	2 640 468	86,5	10 053 784	98,8	10 053 784	98,8	4 078 784	40,6

III A - Transport ferroviaire

Rappel contexte/enjeux

Le système de transport doit, conformément aux orientations du CIACT du 6 mars 2006, répondre aux nouveaux besoins de mobilité liés à la croissance démographique (l'une des plus fortes en France, s'agissant des Pays de la Loire), à la périurbanisation et à de nouvelles pratiques de mobilité, avec le souci du moindre impact sur l'environnement.

La saturation des axes principaux et la dégradation de l'infrastructure de certaines lignes constituent une préoccupation croissante, alors que la fréquentation des TER continue à augmenter de manière importante.

Mise en œuvre

Documents d'application

Travaux

- Convention financière « réalisation » pluriannuelle de l'électrification de Nantes - La Roche sur Yon- Les Sables d'Olonne signée le 21 novembre 2005 toujours valide ;
- Convention générale de financement des travaux de modernisation de Nantes – Ste Pazanne – Pornic / St Gilles Croix de Vie signée le 29 septembre 2008 ;
- Convention financière bilatérale RFF / Etat relative à la première phase fonctionnelle de travaux de modernisation de Nantes – Ste Pazanne – Pornic / St Gilles Croix de Vie (tranche 1) signée le 16 octobre 2008 ;
- Convention d'exécution du projet « Interface tram-train à Nantes » relative à l'élargissement du pont de La Jonelière signée le 12 mars 2009 ;
- Convention financière bilatérale Etat RFF relative aux deuxième et troisième phases fonctionnelles de modernisation de Nantes – Ste Pazanne – Pornic / St Gilles Croix de Vie signée le 28 avril 2009 (plan de relance) ;
- Convention de financement des voies 54/55 en gare de Nantes (dans le cadre de l'opération de réouverture de la ligne Nantes-Châteaubriant) signée le 8 juin 2009 (plan de relance) ;
- Convention bi latérale Etat RFF relative à l'élargissement du pont de La Jonelière signée le 18 juin 2009 ;
- Convention générale de financement de la phase réalisation relative à la réouverture au trafic voyageurs de la ligne Nantes - Nort-sur-Erdre – Châteaubriant, phase réalisation signée le 18 juin 2009 ;
- Convention bilatérale Etat RFF concernant les travaux de réouverture de la ligne Nantes Châteaubriant tranche 1 signée le 18 juin 2009 (plan de relance) ;
- Convention relative au financement de la phase Réalisation de l'opération des quais des voies n°52 et 53 en gare de Nantes, signée le 18 juin 2009 ;
- Convention relative au financement des études de projet et des travaux de création d'une voie d'évitement banalisée en gare de Chantenay, signée le 17 décembre 2009 ;
- Convention bi latérale Etat RFF concernant les travaux de réouverture de la ligne Nantes Châteaubriant tranche 2 signée le 18 novembre 2010 ;

- Convention bi latérale Etat SNCF concernant les travaux de réouverture de la ligne Nantes Châteaubriant signée le 21 septembre 2010 ;
- Avenant n°1 à la convention de financement « phase réalisation » de la modernisation des lignes Nantes-Pornic et Nantes-Saint-Gilles-Croix-de-Vie signé le 12 janvier 2011 ;
- Convention relative au financement des travaux de redécoupage du block de signalisation entre Nantes et Ancenis signée le 1^{er} septembre 2011 ;
- Convention bi latérale État RFF relative au financement de la participation de l'État aux travaux de redécoupage du block de signalisation entre Nantes et Ancenis signée le 1^{er} septembre 2011 ;
- Convention bi latérale Etat RFF concernant les travaux de réouverture de la ligne Nantes Châteaubriant tranche 3 signée le 18 août 2011 ;
- Convention bi latérale Etat RFF concernant les travaux de réouverture de la ligne Nantes Châteaubriant tranche 4 signée le 24 novembre 2011 ;
- Convention bi latérale Etat RFF concernant les travaux de réouverture de la ligne Nantes Châteaubriant tranche 5 signée le 24 novembre 2011 ;
- Convention Etat Région RFF relative au financement des travaux en gare de Nantes de l'opération de séparation des flux à la bifurcation Nantes Bordeaux signée le 21 novembre 2012 ;
- Avenant n°1 à la convention de financement de la phase réalisation de la réouverture aux voyageurs de la ligne Nantes-Nort sur Erdre-Châteaubriant signé le 13 décembre 2012.

Etudes

- Conventions financières « projet » des opérations : « voies 52 et 53 gare de Nantes » signée le 10 décembre 2007, « Nantes-Pornic-Saint Gilles-Croix de Vie » signée le 19 décembre 2007, « Nantes-Châteaubriant » signée le 14 décembre 2007 ;
- Conventions financières « études préalables » des opérations : « Liaison rapide Nantes Rennes » signée le 18 décembre 2008 (et son avenant signé le 18 mars 2010), « Liaison rapide Angers Laval Rennes » signée le 27 novembre 2008, « Transfert des installations ferroviaires de Nantes Etat au Grand Blottereau » signée le 28 novembre 2008, « Augmentation de la capacité de la ligne Nantes - Angers » signée le 1er décembre 2008, « Interface tram train : études de mixité des circulations » signée le 14 novembre 2008 et « Nantes – Bordeaux » signée le 3 décembre 2009 ;
- Convention relative au financement de l'étude d'Avant-projet/Projet du redécoupage du block de signalisation entre Nantes et Ancenis et de l'étude exploratoire d'extension de la plateforme ferroviaire pour section de 3^{ème}/4^{ème} voies, signée le 10 décembre 2009 ;
- Convention relative aux études préalables à la DUP de la Liaison rapide Angers – Laval – Rennes, signée le 4 février 2010 ;
- Convention relative au financement des études d'avant-projet des opérations en gare de Nantes de "séparation des flux sud Loire à la bifurcation de Bordeaux" et de "Banalisation de la voie 2 Bordeaux", signée le 18 novembre 2010 ;
- Convention relative au financement des études de séparation et banalisation des flux sud est de la gare de Nantes signée le 18 novembre 2010 ;
- Convention bi latérale Etat/RFF relative aux études préalables à la DUP de la liaison Angers Laval Rennes, signée le 21 septembre 2010 ;
- Avenant n°1 à la convention de financement « phase réalisation » de la modernisation des lignes Nantes-Pornic et Nantes-Saint-Gilles-Croix-de-Vie signée le 12 janvier 2011 ;
- Convention bi latérale Région RFF relative au financement des études d'avant projet pour la création d'un terminus technique tram-train en gare de Clisson signée le 14 juin 2011 ;
- Convention relative au financement des études préalables au débat public de l'axe ferroviaire Nantes-Rennes, signée le 3 novembre 2011 ;

- Convention relative au financement de l'étude préliminaire liée au schéma directeur de la gare de Nantes, signée le 24 novembre 2011 ;
- Convention relative au financement des études d'avant-projet relatives au terminus d'Ancenis signée le 6 octobre 2011 ;
- Convention relative au financement d'une étude exploratoire pour l'amélioration de l'axe Caen-Le Mans-Tours, signée le 16 novembre 2011 ;
- Convention relative au financement de la phase DUP pour le tracé ferroviaire alternatif au droit de la raffinerie de Donges signée le 2 mars 2012 ;
- Convention relative à l'étude préliminaire de l'augmentation de la capacité de la ligne Nantes-Savenay signée le 22 mars 2012 ;
- Convention relative au financement de l'étude de projet de l'opération en gare de Nantes de séparation des flux sud Loire à la bifurcation de Bordeaux signée le 31 mai 2012 ;
- Convention de financement de l'étude intermodale de la gare de Nantes (Gares et connexions) : mission d'études pré-opérationnelles de faisabilités techniques de référence et d'élaboration du programme de la gare voyageurs, signée le 22 octobre 2012 ;
- Convention de financement relative à l'étude ferroviaire de la gare d'Angers : exploitation et étude préliminaire des aménagements envisagés, signée le 20 novembre 2012 ;
- Avenant n°1 à la convention relative au financement des études projet de création d'un terminus technique tram-trains en gare de Clisson, signé le 3 décembre 2012 ;
- Convention relative au financement du débat public des projets ferroviaires Rennes-Brest/Rennes-Quimper - Nantes-Rennes-Bretagne sud signée le 5 décembre 2012 ;
- Convention relative au financement de l'étude préliminaire de transfert d'installations ferroviaires de Nantes Etat vers Nantes Blottereau signée le 13 décembre 2012.

Avancement de la mesure

Avancement financier Au 31/12/12	Montants totaux 2007-2013	Montants programmés en 2012	Montants programmés cumulés	% / inscrits	Montants engagés en 2012	Montants engagés cumulés	% / inscrits	Montant mandatés cumulés	% / eng.
Total	349 850 000 (*)	6 518 412	165 731 977	47,4	13 643 787	165 707 352	47,4	135 254 202	81,6
Etat	89 825 000	2 784 000	75 508 592	84,1	9 909 375	75 483 967	84,0	63 353 462	83,9
Région	106 320 000	3 734 412	90 223 385	84,9	3 734 412	90 223 385	84,9	71 900 740	79,7

(*) Montant total Etat, Région, collectivités et autres (FEDER)

III A1 - Electrification de Nantes - La Roche sur Yon - Les Sables d'Olonne

Avancement financier Au 31/12/12	Montants totaux 2007-2013	Montants programmés en 2012	Montants programmés cumulés	% / inscrits	Montants engagés en 2012	Montants engagés cumulés	% / inscrits	Montant mandatés cumulés	% / eng.
Total	70 300 000	0	70 300 000	100,0	0	70 277 300	100,0	68 864 011	98,0
Etat	18 612 000	0	18 612 000	100,0	0	18 589 300	99,9	18 013 244	96,9
Région	23 433 000	0	23 433 000	100,0	0	23 433 000	100,0	22 698 730	96,9
Autres collectivités	23 411 330	0	23 411 330	100,0	0	23 411 330	100,0	23 411 330	100,0
RFF	4 843 670	0	4 843 670	100,0	0	4 843 670	100,0	4 740 707	97,9

Description des opérations programmées / engagées

Les travaux se sont achevés en 2008 ; la mise en service commerciale de l'opération a eu lieu le 14 décembre 2008.

Appréciation qualitative de l'exécution

L'avenant de révision à mi-parcours a permis le redéploiement du reliquat financier de 2,6 M€ en faveur de la modernisation de la ligne Nantes – Bordeaux.

III A2 - Axe Le Mans - Angers - Nantes - Savenay - Saint-Nazaire - Redon

Avancement financier Au 31/12/12	Montants totaux 2007-2013	Montants programmés en 2012	Montants programmés cumulés	% / inscrits	Montants engagés en 2012	Montants engagés cumulés	% / inscrits	Montant mandatés cumulés	% / eng.
Total	27 000 000	210 000	4 978 000	18,4	210 000	4 978 000	18,4	3 393 968	68,2
Etat	10 800 000	160 000	2 048 000	19,0	160 000	2 048 000	19,0	1 311 600	64,0
Région	10 800 000	0	1 936 000	17,9	0	1 936 000	17,9	1 371 600	70,8
RFF	5 400 000	50 000	994 000	18,4	50 000	994 000	18,4	710 768	71,5

Description des opérations programmées / engagées

• Nantes-Angers :

En 2010, les études de capacité de l'axe Nantes-Angers avaient mis en avant la nécessité d'améliorer à court terme le système de signalisation entre Nantes et Ancenis. La convention de réalisation du redécoupage du block de signalisation entre Nantes et Ancenis a été signée le 1^{er} septembre 2011. Les travaux se sont déroulés sur l'année 2012 et la mise en service a été faite en fin d'année. Cette amélioration permet de diminuer à 3 minutes l'espacement entre 2 trains. A noter toutefois que cette amélioration ne porte que sur la section Ste-Luce sur Loire/Ancenis.

L'AVP préliminaire sur la réalisation d'un terminus technique à Ancenis s'est achevée en 2012. Un scénario de base « terminus en impasse avec quai central », ainsi que des variantes pour optimiser les fonctionnalités du projet, ont fait l'objet d'une étude qui s'est attachée à définir la meilleure adéquation entre le tracé à retenir pour la future voie V2 et les impacts sur le bâti existant. Compte tenu des résultats, des études complémentaires se sont révélées nécessaires. Elles sont en cours. En fonction de la configuration du terminus qui sera choisie par le COPIL, de nouvelles études d'AVP ou la poursuite de l'opération par des études de projet seront lancées début 2013. Dans le meilleur des cas, la convention de financement des travaux pourrait être signée avant la fin du CPER.

Par ailleurs, les études d'insertion de voies supplémentaires sont achevées et leurs conclusions ont été présentées en COPIL en septembre 2012. Les contraintes techniques et environnementales ainsi que le coût très élevé au regard des apports du projet ne permettent pas d'envisager la réalisation d'une telle opération.

- Nantes-Savenay :

Un projet est également mené sur la section Nantes-Savenay-Redon. Il existe plusieurs sous-opérations à ce projet : le redécoupage du block Nantes-Savenay, la modernisation de la signalisation sur l'axe Savenay-Redon, un projet de terminus technique à Savenay coordonné avec le pôle d'échange, enfin un projet de saut-de-mouton à Savenay. Ces opérations doivent être confirmées par les conclusions de l'étude préliminaire (contenant un volet exploitation), engagée fin 2011 qui a fait l'objet d'une convention de financement signée le 22 mars 2012.

- Etoile d'Angers :

Concernant l'étoile ferroviaire d'Angers, plusieurs opérations pourront être envisagées. Elles seront identifiées dans le cadre de l'étude du « schéma directeur de la gare d'Angers » dont la convention a été signée le 20 novembre 2012.

Appréciation qualitative de l'exécution

Les études ont démontré l'impossibilité d'augmenter la capacité de la ligne par l'insertion de voies supplémentaires.

Le sujet de la robustesse de la ligne existante reste une préoccupation. Il est nécessaire d'examiner toutes les pistes d'optimisation des circulations, qu'il s'agisse d'amélioration de la capacité et de la fiabilité de l'infrastructure, des gares, ou d'augmentation de la capacité du matériel telle que prévue par la Région. Dans ce cadre, une étude de robustesse ou de fiabilisation doit être conduite en 2013 par RFF, maître d'ouvrage.

S'agissant de la section Nantes-Savenay, l'étude préliminaire qui doit être achevée au 1^{er} trimestre 2013 permettra de préciser le programme des aménagements prioritaires.

Sans attendre les conclusions de cette étude, les études AVP (avant projet) de redécoupage de blocks dans le tunnel de Chantenay, condition nécessaire pour la mise en œuvre d'augmentations de capacité sur l'axe Nantes-Savenay, doivent être engagées au premier semestre 2013.

Concernant l'étoile d'Angers, la réalisation de la banalisation des voies entre Angers Saint Laud et Angers Maître Ecole devrait faire l'objet d'une convention AVP-PRO (avant projet / projet) en 2013. D'autres aménagements d'infrastructures doivent être identifiés au regard des prévisions d'augmentation de trafic, dans le cadre de l'étude en cours.

Dans le cadre de la préparation du cadencement à l'horizon 2017, des études sont en cours afin d'identifier et prioriser les aménagements nécessaires.

III A3 - Augmentation de la capacité de la gare de Nantes

Avancement financier Au 31/12/12	Montants totaux 2007-2013	Montants programmés en 2012	Montants programmés cumulés	% / inscrits	Montants engagés en 2012	Montants engagés cumulés	% / inscrits	Montant mandatés cumulés	% / eng.
Total	24 100 000	7 270 415	19 667 842	81,6	7 268 263	19 665 690	81,6	8 942 596	45,5
Etat	9 210 000	1 505 000	6 931 774	75,3	1 502 848	6 929 622	75,2	3 057 026	44,1
Région	8 370 000	3 338 375	6 216 068	74,3	3 338 375	6 216 068	74,3	2 649 767	42,6
Nantes métropole	500 000	0	500 000	100,0	0	500 000	100,0	475 000	95,0
RFF	6 020 000	2 427 040	6 020 000	100,0	2 427 040	6 020 000	100,0	2 077 803	45,9
SNCF								683 000	

Description des opérations programmées / engagées

L'étude projet et la réalisation de l'opération de séparation des flux sud Loire à la bifurcation de Bordeaux ont été engagées. On peut noter que les travaux de séparation des flux sont abondés par redéploiement des crédits rendus disponibles sur le projet de voie d'évitement en gare de Chantenay, cette dernière opération n'ayant pas été jugée suffisamment pertinente pour être réalisée.

Le coût de réalisation s'établit à 9 789 955 € HT pour une réalisation achevée au plus tard en mars 2015. La convention de réalisation des travaux de séparation des flux a été signée le 21 novembre 2012.

Ces travaux comprennent notamment : la création d'une nouvelle voie banalisée (c'est-à-dire que la voie offrira des possibilités de circulation à double sens) électrifiée, permettant des circulations à 30 km/h vers les voies 10 et 11 (quai E) ainsi que la création d'une bifurcation à proximité de la bifurcation de Clisson. Le programme prend également en compte l'ensemble des opérations associées telles que les sujétions d'exploitation en phase travaux (mesures transitoires), la reprise de toiture d'un bâtiment existant, la modification des installations de sécurité, et les adaptations d'installation de communication et de traction électrique.

Appréciation qualitative de l'exécution

L'étude d'impact du projet de l'opération de séparation des flux en gare de Nantes a été réalisée conjointement avec le projet de terminus technique de Clisson et la station Tram Train de Gorges, et finalisée en octobre 2012. L'enquête publique va être lancée au 1^{er} trimestre 2013. La planification des travaux de cette opération a été organisée de façon concertée entre tous les acteurs afin d'assurer une gestion optimisée des contraintes en gare de Nantes. 2013 sera consacrée à la préparation du dossier de consultation des entreprises et aux études d'exécution. Les travaux démarreront en février 2014 pour un achèvement prévu au 1^{er} trimestre 2015, concomitamment avec l'aménagement du terminus technique de Clisson, les deux opérations permettant entre autre l'augmentation des dessertes par tram-train Nantes-Clisson.

L'étude du schéma directeur de la gare de Nantes s'achèvera en 2013 et permettra de poser les bases d'un programme d'aménagement visant à préserver la capacité d'accueil des trains en gare sur le long terme (cf. III A 10).

III A4 - Réouverture au trafic de voyageurs de la ligne Nantes-Châteaubriant

Avancement financier Au 31/12/12	Montants totaux 2007-2013	Montants programmés en 2012	Montants programmés cumulés	% / inscrits	Montants engagés en 2012	Montants engagés cumulés	% / inscrits	Montant mandatés cumulés	% / eng.
Total	147 490 000	16 906 652	144 469 460	98,0	42 537 646	144 467 460	98,0	108 450 778	75,1
Etat	36 795 000	0	36 795 000	100,0	7 148 000	36 793 000	100,0	31 561 149	85,8
Région	41 938 000	0	40 061 000	95,5	0	40 061 000	95,5	27 926 169	69,7
Autres collectivités (NM, CG 44) (1)	47 757 000	0	47 757 000	100,0	18 482 994	47 757 000	100,0	47 757 000	100,0
Autres financeurs (2)	21 000 000	16 906 652	19 856 460	94,6	16 906 652	19 856 460	94,6	1 206 460	6,1

(1) Au 31 décembre 2012, le Conseil général de la Loire Atlantique a engagé 50 874 439 € sur cette opération. Mandatements à hauteur de 50 874 439 €.

Nantes Métropole a engagé 11 571 713 €, portant à 19 180 889 € les crédits engagés. Mandatements à hauteur de 18 900 088 €.

(2) Au titre du FEDER, 18,650 M€ ont été programmés et engagés au 31 décembre 2012 dont 16,810 M€ en 2012. La SNCF a programmé et engagé 1,206 M€ au 31 décembre 2012 dont 96 000 € en 2012.

Description des opérations programmées / engagées

La totalité des engagements de cette opération a été fait. Les travaux sont en grande partie réalisés, qu'il s'agisse des terrassements, de la voie, de l'électrification, de la sécurisation des passages à niveau. Les stations sont en cours d'aménagement, mais ne seront équipées que plus tardivement, à l'approche de la mise en service de la ligne.

Les travaux relatifs aux 41 passages à niveau (PN) que compte la ligne sont également terminés. 11 ont été supprimés et 25 ont fait l'objet d'aménagements de sécurisation (pose de demi-barrières et d'une signalisation lumineuse, aménagements routiers visant notamment à réduire la vitesse d'approche des automobilistes). Les travaux nécessaires pour transformer les 5 PN situés sur la ville de Nantes en carrefours à feux sans barrières sont également réalisés.

Le nouveau pôle d'échanges multimodal de Haluchère-Batignolles à Nantes, réalisé majoritairement sous maîtrise d'ouvrage de Nantes Métropole, en lien avec les travaux de prolongement de la ligne 1 du tramway à Ranzay et ceux du tram-train Nantes-Châteaubriant, est achevé et entièrement opérationnel depuis octobre 2012. Les quais du tram-train dans ce pôle d'échanges sont également réalisés.

Cette opération a fait l'objet d'une procédure « Grand projet » au titre du FEDER, approuvée par la Commission européenne le 30 juin 2010. 18,650 M€ ont été programmés et engagés dont 16,810 M€ en 2012.

Appréciation qualitative de l'exécution

Le planning des essais et homologations de ce nouvel axe ferroviaire est en cours de consolidation pour une finalisation par RFF et la SNCF prévue fin février 2013. Il est particulièrement complexe en raison notamment des interfaces extrêmement fortes avec la ligne de tramway (traversée oblique à niveau dans le secteur de Haluchère, pôle d'échanges commun) et des nombreuses innovations que comporte la ligne en termes notamment de signalisation, du mode d'exploitation (conduite à vue en zone urbaine, sur signaux au-delà) et des différences d'alimentation électrique (750 V en zone urbaine, 25 000 V au-delà).

Les phases de formation des conducteurs, d'essais dynamiques et de marches à blanc s'étaleront sur 2013. La date de mise en service commerciale est fixée au 28 février 2014.

III A5 - Desserte par moyen de transport collectif de l'aéroport de Notre Dame des Landes

Avancement financier Au 31/12/12	Montants totaux 2007-2013	Montants programmés en 2012	Montants programmés cumulés	% / inscrits	Montants engagés en 2012	Montants engagés cumulés	% / inscrits	Montant mandatés cumulés	% / eng.
Total	6 310 000	0	0	0,0	0	0	0,0	0	0,0
Etat	655 000	0	0	0,0	0	0	0,0	0	0,0
Région	655 000	0	0	0,0	0	0	0,0	0	0,0
Autres	5 000 000	0	0	0,0	0	0	0,0	0	0,0

Le Syndicat mixte d'études de l'aéroport de Notre Dame des Landes a présenté, fin 2008, les études préliminaires du projet de liaison tram-train qui ont été réalisées sous sa maîtrise d'ouvrage.

Le syndicat mixte aéroportuaire de Notre Dame des Landes s'est constitué le 1^{er} juillet 2011. Il a lancé en 2012 l'étude de la desserte en transports collectifs de l'aéroport du Grand Ouest. L'étude s'achèvera début 2013.

Elle avait notamment pour objet de réactualiser les données issues de la précédente étude réalisée par TTK-PTV en 2008. L'étude SYSTRA conclut à la faisabilité de mise en service d'une desserte par tram-train du futur aéroport du Grand Ouest à partir de la ligne Nantes-Châteaubriant à l'horizon fin 2019. Cette desserte, cadencée aux 30 minutes toute la journée et dans chaque sens serait fréquentée par plus de 8 300 voyages chaque jour à l'ouverture, dont près de 1 200 par des usagers de l'aéroport.

Cette desserte permettrait ainsi de satisfaire 4 besoins de déplacements importants :

- la desserte au ¼ h du tronc commun avec la ligne Nantes- Châteaubriant entre Nantes et La Chapelle-sur-Erdre (5 stations communes pour le tracé privilégié), dans l'agglomération ;
- la desserte à la ½ h d'un territoire périurbain à la démographie très dynamique (Communauté de Communes d'Erdre et Gesvres et tout particulièrement le centre de Treillières) ;
- l'accès à l'aéroport pour les usagers aériens en 38 minutes depuis la gare de Nantes ;
- l'accès à l'aéroport pour les employés des entreprises localisées sur la zone aéroportuaire.

Ce projet est aujourd'hui estimé, pour le scénario privilégié, à 128 M€ pour la construction de la voie ferrée. Le taux de couverture attendu des dépenses par les recettes commerciales s'élève à 71 % pour un prix du billet à 10 € pour les usagers de l'aéroport.

Le montant de la double voie située entre Babinière et La Chapelle Centre (3,690 M€), nécessaire à la fréquence d'un tram-train toutes les 15 minutes dans chaque sens entre Nantes et La Chapelle-sur-Erdre, tronc commun possible entre la ligne de Nantes-Châteaubriant et celle vers Notre-Dame-des-Landes, a été redéployée de cette action vers celle de réouverture au trafic de voyageurs de la ligne Nantes-Châteaubriant, dans le cadre de la révision à mi-parcours du CPER.

Hors CPER, la Région a participé au financement des études lancées par le syndicat mixte à hauteur de 136 301 € à travers sa participation statutaire aux dépenses de fonctionnement de cette structure :

- 2007 : participation statutaire de la Région à hauteur de 30 % d'une étude d'un montant de 238 243 €, soit 71 472,90 € ;
- 2008 : participation statutaire de la Région à hauteur de 30 % d'une étude d'un montant de 11 362 €, soit 3 408,60 € ;
- 2012 : participation statutaire de la Région à hauteur de 35 % d'une étude d'un montant de 175 483 €, soit 61 419 €.

III A6 - Amélioration de la ligne Nantes-Ste Pazanne-Pornic/St Gilles Croix de Vie

Avancement financier Au 31/12/12	Montants totaux 2007-2013	Montants programmés en 2012	Montants programmés cumulés	% / inscrits	Montants engagés en 2012	Montants engagés cumulés	% / inscrits	Montant mandatés cumulés	% / eng.
Total	51 000 000	0	50 608 659	99,2	0	49 906 523	97,9	48 185 088	96,6
Etat	8 000 000	0	8 000 000	100,0	0	8 000 000	100,0	7 548 772	94,4
Région	16 400 000	0	16 385 911	99,9	0	16 385 911	99,9	15 596 864	95,2
CG 44	8 300 000	0	8 300 000	100,0	0	7 875 786	94,9	7 875 786	100,0
CG 85	8 300 000	0	8 300 000	100,0	0	8 022 078	96,7	8 022 078	100,0
RFF	10 000 000	0	9 622 748	96,2	0	9 622 748	96,2	9 141 588	95,0

Description des opérations programmées / engagées

L'amélioration de la ligne ferroviaire Nantes – St-Gilles-Croix de Vie / Nantes Pornic a fait l'objet d'une première phase de travaux achevée en 2011, d'une part sur le tronçon commun Nantes – Sainte-Pazanne (30 kms), avec l'amélioration de la voie, et d'autre part sur l'ensemble des deux axes avec l'amélioration de la signalisation.

Un avenant n°1 à la convention de financement « phase réalisation » de la modernisation des lignes Nantes-Pornic et Nantes-Saint-Gilles-Croix-de-Vie, signé le 12 janvier 2011, a permis d'utiliser les reliquats de crédits pour la conduite de travaux d'urgence sur le secteur de Commequiens et la réalisation des études de niveau AVP puis PRO d'une seconde phase.

La seconde phase non inscrite au CPER porte sur l'amélioration des deux axes Sainte-Pazanne – Saint-Gilles Croix de Vie et Sainte-Pazanne – Pornic. Les études d'exploitation, d'AVP, socio-économiques ont été achevées en 2012 conformément au calendrier prévu. Ces études ont permis d'arrêter un programme prévisionnel de travaux.

Appréciation qualitative de l'exécution

Il est prévu que RFF, maître d'ouvrage, engage l'étude projet au début de l'année 2013 dans l'objectif de l'achever en décembre 2013. La phase travaux de cette seconde phase de modernisation, qui devrait intégrer la suppression simple des passages à niveau retenus, est envisagée mais n'est pas programmée sur l'actuel CPER.

III A7 – Amélioration de l’axe Nantes-Bordeaux

Avancement financier Au 31/12/12	Montants totaux 2007-2013	Montants programmés en 2012	Montants programmés cumulés	% / inscrits	Montants engagés en 2012	Montants engagés cumulés	% / inscrits	Montant mandatés cumulés	% / eng.
Total	4 350 000	575 027	957 527	22,0	574 554	957 054	22,0	363 375	38,0
Etat	1 762 000	479 000	479 000	27,2	478 527	478 527	27,2	0	0,0
Région	1 890 000	96 027	478 527	25,3	96 027	478 527	25,3	363 375	75,9
Autres collectivités (CG 44, CG 85)	à déterminer	0	0		0	0		0	

Description des opérations programmées / engagées

Une étude de diagnostic a été lancée en 2010 concernant l’axe Nantes-Bordeaux. Les conclusions ont été présentées lors du comité de pilotage du 5 mai 2011. Les partenaires ont demandé à RFF, maître d’ouvrage, de lancer des compléments d’études en particulier sur deux aspects : l’évaluation du potentiel de trafic (notamment pour les déplacements de bout en bout sur l’axe) et la faisabilité d’une mise en voie unique (sur tout ou partie de la section La Roche sur Yon – La Rochelle).

Afin de compléter les besoins identifiés à l’issue des études exploratoires de 2010- 2011, il a été décidé la réalisation d’une étude complémentaire pour l’amélioration de la desserte entre Nantes et Bordeaux, décomposée de la manière suivante :

- volet 1 : étude d’infrastructure
- volet 2 : étude d’exploitation
- volet 3 : étude de trafic

Les volets 2 et 3 sont financés sur le solde de la convention relative à l’étude de diagnostic de l’axe ferroviaire Nantes-Bordeaux (ligne du CPER III A10). Le volet 1 fait l’objet d’un financement spécifique, hors CPER, par les mêmes partenaires, avec une clef de répartition similaire, pour un montant total de 0,200 M€.

Le COPIL du 19 décembre 2012 a validé ce programme d’étude sur la base de 4 scénarii distincts, issus des études exploratoires :

- scénario A : renouvellement double voie entre La Roche sur Yon et La Rochelle (section sans renouvellement à horizon 2015 et donc restant dans un état critique)
- scénario B : relèvement de vitesse entre Nantes et Bordeaux (adaptation d’infrastructure pour permettre une diminution des temps de parcours tout en conservant la double voie)
- scénario C : renouvellement de la voie et relèvement de vitesse par mise en voie unique de la section La Roche sur Yon / La Rochelle (optimisation du tracé pour un gain de temps le plus substantiel possible en passant en VU)
- scénario D : renouvellement double voie entre La Roche sur Yon et La Rochelle, phasé dans le temps (phase 1 : mise à voie unique par renouvellement d’une seule voie sans correction de profil et préservation de l’autre voie – phase 2 : renouvellement de la deuxième voie après achèvement phase 1, et à un horizon à définir).

L’axe Nantes-Bordeaux dans sa partie ligérienne bénéficie également des réflexions de RFF sur plusieurs types de travaux de renouvellement et de développement, notamment les études projet du terminus technique de Clisson qui ont déjà commencé. La création d’un terminus technique à Clisson permettra d’augmenter les dessertes en tram-trains entre Nantes et Clisson. Les travaux ne sont pas

programmés sur le CPER 2007-2013 mais ils devraient être réalisés sur la base d'un co-financement entre la Région et RFF d'ici fin 2014.

Le lancement de ces études correspond à l'engagement de la première phase d'investissements, correspondant à un scénario d'augmentation des dessertes, visant principalement à la mise en place d'une desserte Nantes-Vertou-Clisson par tram-train cadencée à la demi-heure en période de pointe. Pour atteindre cet objectif, la réalisation d'un terminus technique à Clisson est nécessaire pour permettre le retournement et le stationnement du matériel roulant Tram-Train sans occuper les voies 1 et 2 et sans engager le passage à niveau n°19. Les phases d'études s'enchaînent : les procédures environnementales et l'étude projet succèdent à l'avant-projet, finalisé en 2012. Le projet doit être restitué au printemps 2013. Le planning prévisionnel de cette opération prévoit la mise en service commerciale de ce terminus à l'horizon fin 2014 et la convention de financement de la phase 1 (commande du poste d'aiguillage informatisé) de cette opération a été signée entre la Région et RFF le 20 décembre 2012 ; contrairement aux études (études AVP et études PROJET), le financement des travaux – phase Réalisation n'est pas pris en charge par l'actuel CPER.

Appréciation qualitative de l'exécution

Les partenaires de l'étude exploratoire de la ligne Nantes-Bordeaux ont demandé à RFF de lancer des compléments d'études sur trois aspects : l'évaluation du potentiel de trafics, l'exploitation et l'infrastructure. Les études correspondantes sont programmées entre mars et décembre 2013. Le calendrier retenu prévoit les études AVP et PRO sur 2014 et 2015, et la réalisation des travaux en 2017.

L'état de la voie, notamment entre La Roche sur Yon et La Rochelle a conduit les partenaires à envisager en priorité la modernisation de la ligne sous l'angle du maintien de sa pérennité.

III A8 - Interface tram-train à Nantes

Avancement financier Au 31/12/12	Montants totaux 2007-2013	Montants programmés en 2012	Montants programmés cumulés	% / inscrits	Montants engagés en 2012	Montants engagés cumulés	% / inscrits	Montant mandatés cumulés	% / eng.
Total	14 300 000	0	3 474 907	24,3	0	3 114 032	21,8	2 886 166	92,7
Etat	1 000 000	0	999 260	99,9	0	999 260	99,9	955 260	95,6
Région	899 000	0	899 000	100,0	0	899 000	100,0	856 941	95,3
Autres collectivités ⁽¹⁾	à déterminer	0	1 576 647		0	1 215 772		1 073 965	88,3

(1) Nantes métropole : programmation et engagements à hauteur de 977 147 € au 31/12/2012. Mandatements à hauteur de 835 340 €.

Conseil général 44 : programmation à hauteur de 599 500 € au 31/12/2012. Engagements et mandatement à hauteur de 238 625 €.

Les travaux d'élargissement du pont de la Jonelière, pour maintenir les circulations douces, ont été achevés à l'été 2011. Ils ont permis la réouverture de l'ouvrage aux piétons dès l'été 2011 et aux deux-roues fin 2011.

Le pôle d'échanges de Haluchère a été mis en service en octobre 2012 et celui de Babinière le sera à l'horizon de la réouverture de la ligne ferroviaire Nantes-Châteaubriant.

Les opérations relatives à l'interface tram-train sont ainsi achevées ou en voie d'achèvement.

III A9 - Transfert des installations ferroviaires de Nantes – Etat au Grand Blottereau

Avancement financier Au 31/12/12	Montants totaux 2007-2013	Montants programmés en 2012	Montants programmés cumulés	% / inscrits	Montants engagés en 2012	Montants engagés cumulés	% / inscrits	Montant mandatés cumulés	% / eng.
Total	5 000 000	120 000	351 000	7,0	120 000	351 000	7,0	88 182	25,1
Etat	1 056 000	120 000	216 000	20,5	120 000	216 000	20,5	88 182	40,8
Région	à déterminer								
Nantes Métropole	à déterminer	0	135 000		0	135 000		0	0,0

Description des opérations programmées / engagées

Cette opération est liée au transfert du CHU sur l'île de Nantes. A la suite de l'étude pré-opérationnelle relative à la libération du site de Nantes-Etat, l'année 2012 a été une période de réflexions et d'échanges entre les partenaires. Elle s'est conclue par la signature d'une convention de financement pour engager les études préliminaires. Il s'agira de vérifier le bon fonctionnement en terme d'exploitation du plan-masse du site du Grand-Blottereau élaboré par RFF, de fiabiliser les coûts et le calendrier, ainsi que de rechercher une solution pour le rebroussement des trains de marchandises et de travaux utilisant la ligne vers La Roche-sur-Yon ou de Carquefou.

La convention financière des études complémentaires de niveau préliminaire a été signée 24 novembre 2012.

Appréciation qualitative de l'exécution

Ces compléments d'études préliminaires commenceront en mars 2013 pour une durée de 10 mois, de façon à disposer d'une estimation fiable et plus conforme aux attendus.

III A10 - Provision pour études prospectives, acquisitions foncières et premiers travaux

Avancement financier Au 31/12/12	Montants totaux 2007-2013	Montants programmés en 2012	Montants programmés cumulés	% / inscrits	Montants engagés en 2012	Montants engagés cumulés	% / inscrits	Montant mandatés cumulés	% / eng.
Total	A déterminer	820 010	2 241 437		800 010	2 221 437		1 255 522	
Etat	1 935 000	520 000	1 427 558	73,8	500 000	1 407 558	72,7	818 229	58,1
Région	1 935 000	300 010	813 879	42,1	300 010	813 879	42,1	437 293	53,7
Autres collectivités	à déterminer								
Autres financeurs									

Description des opérations programmées / engagées

Les travaux de la liaison rapide Angers-Laval-Rennes dite « virgule de Sablé » sont en cours. La convention de financement des travaux a été signée le 13 juillet 2011, en mobilisant des crédits hors CPER alors que les études ont été financées dans ce cadre.

Les études exploratoires concernant la création d'une nouvelle liaison Nantes-Rennes via l'aéroport de Notre Dame des Landes ont été lancées en 2009 et remises fin 2010. La convention d'application financière relative aux études préalables au débat public du projet de Nantes- Rennes / Sud Bretagne via Notre Dame des Landes a été signée en 2011 et celle relative au financement du débat public en décembre 2012. Les études pré-débat public sont en cours d'achèvement. Elles ont d'ores et déjà permis d'élaborer un dossier de saisine de la Commission Nationale de Débat Public (CNDP) en associant les opérations Nantes-Rennes-Bretagne sud et Rennes-Brest/Rennes-Quimper, désormais nommées Lignes Nouvelles Ouest Bretagne-Pays de la Loire.

L'étude du « schéma directeur de la gare d'Angers » été signée le 20 novembre 2012. Cette étude est abordée dans le paragraphe sur l'étoile ferroviaire d'Angers dans l'axe III A2.

Concernant l'axe Caen-Le Mans-Tours, une étude exploratoire a été lancée en 2011 visant à apporter tous les outils d'aide à la décision nécessaires pour permettre de prendre les meilleures orientations possibles. Cette étude, de niveau exploratoire, devra ainsi décrire précisément les principales caractéristiques nécessaires, notamment en matière de niveau d'infrastructures, afin de répondre aux fonctionnalités souhaitées par les partenaires aussi bien en termes de déplacements de personnes que de transport de marchandises. L'étude s'achèvera au 1^{er} semestre 2013.

Enfin, une convention relative au financement du schéma directeur de la gare de Nantes a été signée en 2011. Ce schéma a pour objectif de déterminer les travaux à réaliser, aux horizons de la LGV Bretagne – Pays de la Loire et à long terme, afin d'augmenter la capacité de la gare moyennant une optimisation de son exploitation et une évolution des infrastructures. Cette étude a également pour objet de conforter les choix d'investissements dans le cadre du CPER 2007-2013 et de préparer l'éventuel prochain CPER 2014-2020, avec la définition des opérations potentiellement réalisables à cet horizon. L'actualisation du schéma directeur de la gare de Nantes s'achèvera en 2013.

Par ailleurs, une enveloppe Etat de 0,100 M€ a été consacrée à l'étude intermodale de la gare Nantes qui concerne le périmètre de Gares et Connexions, lancée fin 2012.

Appréciation qualitative de l'exécution

Les études réalisées ou en cours permettront d'avoir un niveau de connaissances nécessaires à la préparation d'une future contractualisation.

En revanche, l'audit du réseau qui était envisagé n'a pas été jugé nécessaire.

III B – Grand Port Maritime de Nantes-Saint-Nazaire

Rappel contexte/enjeux

Le projet stratégique du Grand Port Maritime de Nantes-Saint-Nazaire (GPMNSN) adopté par le Conseil de surveillance du 12 juin 2009 a redéfini les axes de développement économique et de développement spatial du port. Le projet d'extension sur le site de Donges-est a ainsi été abandonné au profit d'un projet d'extension plus en aval, correspondant aux trafics attendus, notamment des navires porte-conteneurs, nécessitant des tirants d'eau et un tirant d'air sous le pont de St Nazaire plus importants.

Au-delà de cette opération « phare », le projet de nouvelles installations doit garantir au GPMNSN la possibilité d'accroître le trafic de vrac et de liquides et de valoriser le réseau ferré portuaire.

Mise en œuvre

Documents d'application

Trois conventions d'exécution ont été signées le 27 décembre 2007 : allongement du terminal agro-alimentaire, réorganisation et développement du réseau ferré portuaire, adaptation du poste à liquides.

Une convention financière d'exécution du projet « d'extension de 350 m du poste 4 du terminal conteneur » a été signée le 13 décembre 2011 par la Région des Pays de la Loire et le Grand Port maritime. La convention cadre d'exécution a été signée le 4 juillet 2012 par l'ensemble des partenaires : État, Région, Département et Grand port maritime.

Avancement de la mesure

Avancement financier	Montants totaux	Montants programmés	Montants programmés	% / inscrits	Montants engagés en	Montants engagés	% / inscrits	Montant mandatés	% / eng.
Au 31/12/12	2007-2013	en 2012	cumulés		2012	cumulés		cumulés	
Total	52 700 000	151 872	32 760 373	62,2	279 633	18 075 857	34,3	11 687 541	64,7
Etat	10 175 000	0	10 053 784	98,8	0	3 053 784	30,0	2 640 468	86,5
Région	10 175 000	0	10 053 784	98,8	0	10 053 784	98,8	4 078 784	40,6
CG 44	10 175 000	0	10 050 486	98,8	65 000	2 384 593	23,4	2 384 593	100,0
GPMNSN	22 175 000	151 872	2 602 319	11,7	214 633	2 583 696	11,7	2 583 696	100,0

III B1 - Allongement du terminal agro-alimentaire et modernisation du poste n°1

Avancement financier Au 31/12/12	Montants totaux 2007-2013	Montants programmés en 2012	Montants programmés cumulés	% / inscrits	Montants engagés en 2012	Montants engagés cumulés	% / inscrits	Montant mandatés cumulés	% / eng.
Total	8 200 000	0	7 597 163	92,6	6 400	6 944 712	84,7	6 184 712	89,1
Etat	2 050 000	0	2 050 000	100,0	0	2 050 000	100,0	1 700 000	82,9
Région	2 050 000	0	2 050 000	100,0	0	2 050 000	100,0	1 640 000	80,0
CG 44	2 050 000	0	2 050 000	100,0	0	1 405 932	68,6	1 405 932	100,0
GPMNSN	2 050 000	0	1 447 163	70,6	6 400	1 438 780	70,2	1 438 780	100,0

Description des opérations programmées / engagées

Le chantier d'allongement se déroule en deux phases distinctes. Une première phase prévoit l'allongement de 90 m du quai existant et le renforcement d'une zone de test sur 3 secteurs des 180 m de quais existants. Cette dernière zone permet de tester plusieurs techniques de renforcement et servira de retour d'expérience pour le lancement de la seconde phase de travaux (période d'observation de 2 ans permettant de qualifier les résultats de la remise à niveau de la zone de test avant de déployer la solution sur le reste de l'infrastructure).

Appréciation qualitative de l'exécution

Le projet a été décalé par le Grand Port Maritime en raison de priorisation de leurs investissements.

Les travaux de la seconde phase qui consistent à renforcer une partie du quai existant de 180 m pour lui donner des caractéristiques techniques équivalentes à l'extension seront engagés en 2014 (au lieu de 2012).

III B2 – Extension du terminal conteneurs de dimension européenne

Avancement financier Au 31/12/12	Montants totaux 2007-2013	Montants programmés en 2012	Montants programmés cumulés	% / inscrits	Montants engagés en 2012	Montants engagés cumulés	% / inscrits	Montant mandatés cumulés	% / eng.
Total	40 000 000	151 372	21 151 372	52,9	151 372	7 151 372	17,9	1 761 372	24,6
Etat	7 000 000	0	7 000 000	100,0	0	0	0,0	0	0,0
Région	7 000 000	0	7 000 000	100,0	0	7 000 000	100,0	1 610 000	23,0
CG 44	7 000 000	0	7 000 000	100,0	0	0	0,0	0	0,0
GPMNSN	19 000 000	151 372	151 372	0,8	151 372	151 372	0,8	151 372	0,0

Description des opérations programmées / engagées

Le développement du trafic conteneurisé, réalisé avec des navires de plus grand tonnage et de plus grande longueur nécessite d'améliorer à court terme les conditions techniques d'accueil des grands navires porte-conteneurs (longueur de 300 à 350 m). L'allongement de 350 m du poste 4 du terminal conteneur existant permettra d'offrir un linéaire total de 600 m rectilignes, capable de recevoir simultanément deux grands navires. Cette opération constitue une première phase de développement du terminal conforme aux fonctionnalités visées sur le long terme dans le projet stratégique.

La construction du nouveau linéaire de quai de 350 m est évaluée à 40 M€. Elle représente une tranche fonctionnelle de l'opération globale estimée à 70 M€.

Appréciation qualitative de l'exécution

La convention d'exécution financière avec la Région a été signée le 13 décembre 2011 et la convention cadre d'exécution du projet a été signée le 4 juillet 2012 par tous les partenaires : État, Région des Pays de la Loire, Département de Loire-Atlantique et Grand port maritime.

Le marché pour les travaux sera notifié à l'été 2013 pour un début des travaux fin 2013, qui devraient se terminer en 2015.

III B3 - Réorganisation et développement du réseau ferré portuaire

Avancement financier Au 31/12/12	Montants totaux 2007-2013	Montants programmés en 2012	Montants programmés cumulés	% / inscrits	Montants engagés en 2012	Montants engagés cumulés	% / inscrits	Montant mandatés cumulés	% / eng.
Total	3 500 000	500	3 500 000	100,0	121 861	3 467 935	99,1	3 229 619	93,1
Etat	875 000	0	875 000	100,0	0	875 000	100,0	811 684	92,8
Région	875 000	0	875 000	100,0	0	875 000	100,0	700 000	80,0
CG 44	875 000	0	875 000	100,0	65 000	853 175	97,5	853 175	100,0
GPMNSN	875 000	500	875 000	100,00	56 861	864 760	98,8	864 760	100,0

Description des opérations programmées / engagées

Cette opération prévoit un bouclage ferroviaire des terminaux de Montoir par la construction d'une nouvelle voie parallèle à la RD100 et reliée d'une part au faisceau d'accès au terminal à marchandises diverses et conteneurs de Montoir et d'autre part au faisceau du Priory.

Appréciation qualitative de l'exécution

Les travaux d'infrastructure sont aujourd'hui achevés. La présentation aux partenaires financiers du décompte général définitif devrait être faite par le Grand port maritime début 2013.

III B4 - Adaptation du poste à liquides au terminal multi-vrac

Avancement financier Au 31/12/11	Montants totaux 2007-2013	Montants programmés en 2011	Montants programmés cumulés	% / inscrits	Montants engagés en 2011	Montants engagés cumulés	% / inscrits	Montant mandatés cumulés	% / eng.
Total	1 000 000	0	511 838	51,2	0	511 838	51,2	511 838	100,0
Etat	250 000	0	128 784	51,5	0	128 784	51,5	128 784	100,0
Région	250 000	0	128 784	51,5	0	128 784	51,5	128 784	100,0
CG 44	250 000	0	125 486	50,2	0	125 486	50,2	125 486	100,0
GPMNSN	250 000	0	128 784	51,5	0	128 784	51,5	128 784	100,0

Description des opérations programmées / engagées

Les travaux d'adaptation du poste à liquides prévoyaient la mise en œuvre d'équipements permettant de relier le poste à liquides de Montoir au poste de l'Arceau. Ces travaux sont aujourd'hui terminés.

Appréciation qualitative de l'exécution

Le chantier est terminé conformément au calendrier initial, pour un montant largement inférieur au budget prévisionnel (515 136 € au lieu de 1 M€) car le choix final de tracé a permis d'économiser plusieurs passages souterrains. En attente de la présentation du décompte général définitif par le Grand port maritime.

Axe IV – Développement territorial et cohésion sociale

Rappel du contexte et enjeux

Dans la continuité du diagnostic, les principaux enjeux sont de répondre aux évolutions démographiques et économiques favorables mais aussi à l'insuffisante visibilité de la région des Pays de la Loire à l'échelle européenne et internationale.

En termes d'aménagement du territoire, il s'agit de renforcer l'attractivité régionale tout en préservant l'équilibre infrarégional existant.

Ainsi les objectifs stratégiques partagés, énoncés dans ce volet territorial du CPER, sont triples :

- intervenir sur les investissements structurants, notamment sur ceux ayant un fort impact sur l'attractivité de la région vis-à-vis de l'extérieur ;
- répondre aux besoins des ligériens et renforcer la cohésion sociale par le maillage d'équipements et de services de proximité dans des domaines prioritaires tels que l'emploi, l'hébergement des personnes âgées et les services de santé ;
- soutenir les démarches de projets territoriaux, notamment dans les zones côtières, et développer l'observation économique et sociale afin de pouvoir disposer d'outils de veille et d'aide à la décision.

Le programme d'investissements 2007-2013 porte sur les équipements structurants liés aux fonctions métropolitaines, au développement durable des agglomérations et des pôles intermédiaires régionaux. Sont également pris en compte les territoires spécifiques liés d'une part, aux grands projets nationaux (aéroport de Notre-Dame-des-Landes et Val de Loire) et d'autre part, au caractère insulaire et éloigné de l'île d'Yeu.

Les équipements de proximité dans les domaines de l'emploi et de la santé ainsi que divers autres équipements ayant une vocation intercommunale sont des actions prioritaires du développement territorial. Le développement des TIC constitue un élément important du programme. Enfin, sont inclus également l'observation et l'étude portant sur les différents thèmes du CPER.

En 2012, les ajustements financiers inscrits dans l'avenant n°3 au CPER ont porté sur les sous-mesures IV A4 « Renforcement des autres agglomérations » et IV C4 « Accompagnement du développement durable de l'île d'Yeu », détaillées ci-après. Le cadre budgétaire de l'axe IV s'en trouve ainsi modifié :

- la participation de la Région s'élève dorénavant à 136,817 M€, au lieu de 135,060 M€ ;
- le coût total s'élève dorénavant à 235,504 M€, au lieu de 233,747 M€.

Axe IV - Développement territorial et cohésion sociale
Etat d'avancement au 31 décembre 2012

CPER 2007-2013		Montant total	Etat total	Région total	Etat						Région					
					Programmé cumulé	%	Engagé cumulé	%	Mandaté cumulé	%	Programmé cumulé	%	Engagé cumulé	%	Mandaté cumulé	%
					c	d=c/a	e	f=e/a	g	h=g/e	i	j=i/b	k	l=k/b	m	n=m/k
IV Développement territorial et cohésion sociale		235 504 217	80 277 000	136 817 217	58 460 329	72,8	56 548 163	70,4	33 842 249	59,8	122 202 916	89,3	114 701 112	83,8	77 287 809	67,4
IV A	Développement des fonctions métropolitaines et attractivité des agglomérations	103 410 000	32 000 000	62 080 000	22 893 193	71,5	21 129 143	66,0	16 057 874	76,0	60 999 993	98,3	60 655 993	97,7	40 680 602	67,1
IV B	Attractivité pôles intermédiaires maillage équipements de proximité	81 787 000	22 677 000	59 110 000	17 858 083	78,7	17 858 083	78,7	8 778 142	49,2	50 794 993	85,9	44 102 681	74,6	29 953 974	67,9
IV C	Accompagnement des projets de territoires	38 707 217	19 800 000	9 827 217	14 244 994	71,9	14 215 463	71,8	6 431 531	45,2	6 210 609	63,2	6 210 609	63,2	3 766 837	60,7
IV D	Création d'un portail de l'information géographique pour les acteurs publics (GEOPAL)	6 000 000	3 000 000	3 000 000	1 984 509	66,2	1 972 983	65,8	1 511 185	76,6	1 991 000	66,4	1 683 472	56,1	1 070 344	63,6
IV E	Observation économique et sociale régionale	5 600 000	2 800 000	2 800 000	1 479 550	52,8	1 372 491	49,0	1 063 517	77,5	2 206 321	78,8	2 048 357	73,2	1 816 052	88,7

IV A - Développement des fonctions métropolitaines et attractivité des agglomérations

Rappel contexte/enjeux

L'Etat et la Région sont convenus de soutenir le développement de projets d'envergure nationale et internationale, portés par la « métropole atlantique Nantes-Saint-Nazaire » et les deux autres grandes agglomérations de plus de 150 000 habitants : « Angers Loire Métropole » et « Le Mans Métropole ».

A également été prévu le renforcement de l'attractivité des cinq agglomérations de la région de plus de 50 000 habitants que sont Laval en Mayenne, Saumur et Cholet en Maine-et-Loire, Cap-Atlantique en Loire-Atlantique et le pôle urbain de La Roche-sur-Yon en Vendée.

A ce titre, cette mesure comporte les cinq sous-mesures suivantes :

- le soutien de la dimension européenne de la métropole Nantes-Saint-Nazaire ;
- le développement de l'attractivité de la métropole angevine ;
- la consolidation du pôle d'excellence sportive et économique de l'agglomération du Mans ;
- le renforcement des autres agglomérations - Laval, Saumur, Cholet, Cap-Atlantique - et le pôle urbain de La Roche-sur-Yon ;
- le soutien à l'ingénierie territoriale.

Mise en œuvre

Documents d'application

Cette action est mise en œuvre par des conventions-cadre territoriales cosignées entre l'Etat, la Région et l'EPCI qui précisent le programme d'opérations soutenues.

Les neuf conventions territoriales ont été signées en 2008 avec les agglomérations de Nantes, Saint-Nazaire, Cap Atlantique, Angers, Cholet, Saumur, Laval, Le Mans et La Roche-sur-Yon et transmises les 28 juillet et 1^{er} décembre 2008 à la DATAR. Celles relatives aux agglomérations de Saumur et Le Mans ont été mises en conformité avec l'avenant n°2 au CPER : les avenants ont été signés respectivement les 5 et 13 avril 2012.

Pour l'Etat, chaque opération fait ensuite l'objet d'un engagement spécifique par une convention financière. Un engagement de 33,2 M€ est inscrit sur cette mesure : un financement du FNADT de 29 M€ auquel s'ajoute 1 M€ du centre national de développement du sport (opération 24H du Mans) et 2 M€ du ministère de la culture pour le CEFEDM de Nantes (ayant intégré le Pôle d'Enseignement Supérieur (PES) du spectacle vivant, « Le Pont Supérieur », depuis la fin de l'année 2012) ainsi qu'un engagement complémentaire de 1,2 M€ pour l'Ile d'Yeu.

Pour la Région, les opérations sont inscrites dans les contrats régionaux et font l'objet d'engagements spécifiques au fur et à mesure de leur avancement.

Réunions du comité technique

Le comité technique régional du développement territorial et de la cohésion sociale s'est réuni le 9 février 2012.

La sous-commission « sport » ne s'est pas réunie en 2012.

Avancement de la mesure

Avancement financier Au 31/12/12	Montants totaux 2007-2013	Montants programmés en 2012	Montants programmés cumulés	% / inscrits	Montants engagés en 2012	Montants engagés cumulés	% / inscrits	Montant mandatés cumulés	% / eng.
Total	103 410 000	3 369 136	83 893 186	81,1	3 897 614	81 785 136	79,1	56 738 476	69,4
Etat	32 000 000	2 509 621	22 893 193	71,5	2 538 099	21 129 143	66,0	16 057 874	76,0
Région	62 080 000	859 515	60 999 993	98,3	1 359 515	60 655 993	97,7	40 680 602	67,1

En 2012, l'Etat a programmé 2 509 621 € sur cette mesure.

Au 31 décembre 2012, l'Etat a engagé globalement 21 129 143 € sur la mesure «*fonctions métropolitaines et attractivité des agglomérations*», soit 65 % des engagements 2007-2013 prévus dont :

- 976 610 € au titre du CNDS (Comité national du développement du sport) pour le circuit des 24 Heures du Mans;
- 20 152 533 € au titre du FNADT (Fonds national d'aménagement du territoire) pour les projets suivants :

Intitulé du projet	Maître d'ouvrage	Année d'engagement	Montant engagé
ANGERS Parc du végétal Terra Botanica - Etudes	Conseil général du Maine-et-Loire	2007	442 502,00 €
ANGERS Parc du végétal Terra Botanica - Etudes et travaux	Conseil général du Maine-et-Loire	2008	1 334 000,00 €
ANGERS Parc du Végétal Terra Botanica – Etudes et travaux	Conseil général du Maine-et-Loire	2009	1 672 000,00 €
ANGERS Parc du Végétal Terra Botanica – Etudes et travaux	Conseil général du Maine-et-Loire	2010	551 498,00 €
ANGERS Parc des Expositions	Ville d'Angers	2009	1 260 000,00 €
SAUMUR - Pôle d'échange multimodal de Saumur – programmé = 160 360 €	Communauté d'agglomération de Saumur Loire Développement	2008	159 700,00 €
SAUMUR – Pôle d'échange multimodal de Saumur	Communauté d'agglomération de Saumur Loire Développement	2009	89 640,00 €
SAUMUR – Théâtre – 1 ^{ère} tranche - Travaux	Communauté d'agglomération de Saumur Loire Développement	2011	100 000,00 €
SAUMUR – Théâtre – 2 ^{ème} tranche - Travaux	Communauté d'agglomération de Saumur Loire Développement	2012	650 000,00 €
LE MANS - Création d'une "Maison de la Forêt" - domaine de l'Arche de la Nature	Communauté urbaine du Mans	2008	300 000,00 €
LE MANS - Théâtre des Jacobins	Ville du Mans	2009	1 700 000,00 €
LE MANS – Liaisons douces	Syndicat mixte du circuit des 24 Heures du Mans	2010	200 000,00 €
LE MANS – Etudes pour la création de la 2 ^{ème} ligne de tramway et bus à haut niveau de services (BHNS)	Le Mans Métropole	2012	1 800 000,00 €
NANTES - Tripode	SAMOA	2009	3 000 000,00 €

Intitulé du projet	Maître d'ouvrage	Année d'engagement	Montant engagé
NANTES – Les Mondes Marins	Nantes Métropole	2011	2 000 000,00 €
SAINT-NAZAIRE – Pôle d'échange multimodal - Etudes	Communauté d'agglomération de la région nazairienne et de l'estuaire (CARENE)	2010	700 000,00 €
SAINT-NAZAIRE – Pôle d'échange multimodal - Travaux	Communauté d'agglomération de la région nazairienne et de l'estuaire (CARENE)	2011	800 000,00 €
PORNICHET – Tribune hippodrome	CARENE	2010	700 000,00 €
PORNICHET – Parc paysager	CARENE	2010	300 000,00 €
CHOLET Espace Saint Louis – 2 ^{ème} tranche - Etudes	Communauté d'agglomération du Choletais	2009	40 000,00 €
CHOLET Espace Saint Louis – 2 ^{ème} tranche - Travaux	Communauté d'agglomération du Choletais	2010	1 960 000,00 €
Ingénierie territoriale - Etude diagnostic sur le tourisme d'affaires	Nantes métropole	2008	29 725,00 €
Ingénierie territoriale - Etude pour la mise en œuvre d'une politique de développement touristique	Communauté de communes Erdre et Gesvres	2008	21 288,00 €
Ingénierie territoriale - Etude stratégique de développement économique du Pays d'Ancenis	Communauté de communes du Pays d'Ancenis	2010	49 500,00 €
Ingénierie territoriale – Etude desserte routière de Notre Dame des Landes	Centre d'études techniques de l'Ouest (CETE)	2010	25 000,00 €
Ingénierie territoriale – Elaboration du schéma des circulations douces sur le territoire de la communauté de communes d'Erdre et Gesvres	Communauté de communes d'Erdre et Gesvres	2010	39 634,00 €
Ingénierie territoriale – Territoire du Choletais : étude de définition de l'offre de services de l'Institut Européen de l'Enfant	Institut européen de l'enfant	2010	18 600,00 €
Ingénierie territoriale – Assistance à maîtrise d'ouvrage	IRT Jules Verne	2010	20 000,00 €
Ingénierie territoriale – Etude prospective sur les mobilités durables	Préfecture de région	2011	129 825,00 €
Ingénierie territoriale – Etude d'accompagnement territorial du futur aéroport de Notre-Dame des Landes	Syndicat mixte aéroportuaire	2012	59 621,00 €
	TOTAL		20 152 533 €

Six agglomérations sur neuf ont ainsi programmé des opérations.

La Région n'a pas individualisé l'enveloppe inscrite au titre de cette mesure. L'individualisation des financements par agglomération se fait au fur et à mesure de l'inscription des programmes d'actions dans les contrats régionaux d'agglomérations (CRA).

Au total, la Région a programmé 60 999 993 € au titre de cette mesure dont 859 515 € en 2012 et a engagé 60 655 993 € dont 1 359 515 € en 2012 :

Intitulé du projet	Maître d'ouvrage	Année d'engagement	Montant engagé
NANTES - Aménagement des espaces publics du Tripode	SAMOA	2010	1 000 000,00 €
NANTES – La Fabrique	Ville de Nantes	2010	2 508 361,00 €
NANTES – le stade couvert d’athlétisme	Nantes Métropole	2010	2 900 000,00 €
NANTES – le stade couvert d’athlétisme	Nantes Métropole	2011	600 000,00 €
NANTES - PEM Haluchère Babinière	Nantes Métropole	2011	5 366 576,00 €
NANTES – Les Mondes marins	Nantes Métropole	2012	761 408,00 €
SAINT-NAZAIRE – le Théâtre	Ville de Saint-Nazaire	2010	3 160 400,00 €
SAINT-NAZAIRE – PEM	CARENE	2009	35 880,00 €
SAINT-NAZAIRE – PEM	CARENE	2012	517 940,00 €
ANGERS – Parc des expositions	Ville d’Angers	2009	1 000 000,00 €
ANGERS – Parc des expositions	Ville d’Angers	2010	900 000,00 €
ANGERS – station de dépollution de la Baumette	Angers Loire Métropole	2009	2 069 952,00 €
ANGERS – Biopôle/construction d’une unité de tri biologique	Angers Loire Métropole	2009	3 000 000,00 €
ANGERS – Biopôle/construction d’une unité de tri biologique	Angers Loire Métropole	2011	239 935,00 €
ANGERS - Parc du végétal Terra Botanica	Conseil général du Maine-et-Loire	2007	8 300 000,00 €
LE MANS – Espace culturel des Jacobins	Ville du Mans	2009	5 100 000,00 €
LE MANS – l’Arche de la nature	Le Mans Métropole	2010	270 000,00 €
LE MANS – construction d’un nouveau stade	Ville du Mans	2009	1 760 000,00 €
LE MANS – circuit des 24 heures du Mans (circuit de Maison Blanche et virage du garage vert)	Syndicat mixte du circuit des 24 Heures du Mans	2007	1 110 993,00 €
LE MANS – circuit des 24 heures du Mans (centre médical pour les spectateurs)	Syndicat mixte du circuit des 24 Heures du Mans	2009	200 000,00 €
LE MANS – circuit des 24 heures du Mans (terrain de karting, liaisons piétonnes et douces)	Syndicat mixte du circuit des 24 Heures du Mans	2011	189 000,00 €
LA ROCHE SUR YON – pôle culturel	Ville de la Roche sur Yon	2009	3 000 000,00 €
LA ROCHE SUR YON – pôle culturel	Ville de la Roche sur Yon	2010	1 767 140,00 €
LA ROCHE SUR YON – études Pentagone	Ville de la Roche sur Yon	2011	556 806,00 €

Intitulé du projet	Maître d'ouvrage	Année d'engagement	Montant engagé
CHOLET - Espace Saint Louis	Communauté d'agglomération du Choletais	2009	4 977 305,00 €
LA BAULE – Atlantia	Ville de La Baule	2009	500 000,00 €
LA BAULE – Atlantia	Ville de La Baule	2010	900 000,00 €
LA BAULE – pôle équestre	Ville de La Baule	2009	297 000,00 €
SAUMUR - Théâtre	Communauté d'agglomération de Saumur Loire Développement	2009	1 500 000,00 €
SAUMUR - Théâtre	Communauté d'agglomération de Saumur Loire Développement	2011	3 975 019,00 €
SAUMUR - Théâtre	Communauté d'agglomération de Saumur Loire Développement	2012	80 167,00 €
SAUMUR - PEM	Communauté d'agglomération de Saumur Loire Développement	2010	32 507,00 €
CLISSON – PEM (études avant-projet et projet des aménagements)	RFF	2010	174 262,00 €
CLISSON – PEM (études avant-projet et projet de la tranche 1)	CCVC	2010	29 186,20 €
CLISSON – PEM (études avant-projet et projet de la tranche 1)	CCVC	2011	17 661,80 €
CHATEAUBRIANT – PEM (réalisation)	CCC	2010	161 270,00 €
SABLES D'OLONNE – PEM (étude de faisabilité)	Ville Sables d'Olonne	2011	16 000,00 €
ANCENIS – PEM (1 ^{ère} phase)	Ville d'Ancenis	2010	123 012,00 €
ANCENIS – PEM (étude d'initialisation)	Ville d'Ancenis	2011	12 000,00 €
LAVAL – PEM	RFF/SNCF/Ville de Laval	2011	75 250,00 €
SAVENAY – PEM (travaux 1 ^{ère} phase)	CC Loire et Sillon	2010	80 884,00 €
SAVENAY – PEM (travaux 1 ^{ère} phase)	RFF	2011	20 000,00 €
TIERCE – PEM (étude de faisabilité)	CC Loire et Sarthe	2010	8 150,00 €
SABLE-SUR-SARTHE – PEM (études AVP-Pro)	RFF/SNCF	2009	63 380,00 €
SABLE-SUR-SARTHE – PEM (études AVP-PRO - travaux)	RFF/SNCF/Ville de Sablé	2011	1 298 548,00 €
	TOTAL		60 655 993 €

IV A1 - Soutien de la dimension européenne de la métropole Nantes Saint-Nazaire

Avancement financier Au 31/12/12	Montants totaux 2007-2013	Montants programmés en 2012	Montants programmés cumulés	% / inscrits	Montants engagés en 2012	Montants engagés cumulés	% / inscrits	Montant mandatés cumulés	% / eng.
Total	11 700 000	761 408	18 930 169		1 261 408	18 930 169		13 853 028	
Etat	9 500 000	0	7 500 000	78,9	0	7 500 000	78,9	5 745 817	76,6
Région	Financement non individualisé	761 408	11 430 169		1 261 408	11 430 169		8 107 211	70,9

Opérations engagées / réalisées - bilan qualitatif

- Convention territoriale de Nantes Métropole signée le 15 juillet 2008

Etat :

Sur le volet territorial, l'Etat a prévu un soutien financier d'un montant de 5 M€ de FNADT pour deux grands projets d'aménagements métropolitains : Ile de Nantes (les Mondes marins) et Euronantes (espaces publics du Tripode).

Au 31 décembre 2012, l'intégralité de l'enveloppe FNADT a été engagée et 0,727 M€ ont été mandatés.

Région :

Au titre du Contrat Régional d'Agglomération de Nantes Métropole, approuvé en décembre 2009, deux opérations ont été fléchées au titre du CPER : l'aménagement des espaces publics du nouveau quartier du Tripode (1 M€ - opération soldée) et la Fabrique (2 508 361 € - opération soldée dont 501 672 € mandatés en 2012).

Au titre des équipements structurants d'intérêt régional, deux opérations ont été fléchées au titre du CPER : la construction du stade couvert d'athlétisme de Nantes (3,500 M€ de crédits engagés au 31 décembre 2012, dont 1,050 M€ mandatés) et les mondes marins à Nantes. Cette dernière opération a bénéficié en 2012, d'une aide à hauteur de 1 M€ écartée à 761 408 € au titre du CPER compte tenu de l'enveloppe disponible. L'opération globale a été mandatée à hauteur de 0,300 M€.

- Convention territoriale de la CARENE (Communauté d'agglomération de la région nazairienne et de l'estuaire) signée le 15 juillet 2008

Etat :

Sur le volet territorial, l'Etat a prévu un soutien financier d'un montant de 2,500 M€ de FNADT pour deux grands projets d'aménagements métropolitains : la restructuration du quartier d'affaires de la ville de Saint-Nazaire et le projet « hippodrome » de la ville de Pornichet.

Au 31 décembre 2012, l'intégralité de l'enveloppe FNADT a été engagée. 0,688 M€ ont été mandatés.

Région :

Au titre du Contrat Régional d'Agglomération de la CARENE approuvé en novembre 2009, deux opérations ont été fléchées au titre du CPER : le pôle d'échange multimodal (0,500 M€) et le théâtre

(1,500 M€). Des dotations complémentaires, fléchées au titre des grands équipements, avaient été accordées pour le théâtre de Saint-Nazaire (1 660 400 €).

Les crédits relatifs au PEM ont été engagés en 2012.

Sur ces deux opérations, les mandatements 2012 se sont élevés à 1 479 766 €, soit 3 248 850 € au total

- Construction des locaux du Pôle d'Enseignement Supérieur (PES) du spectacle vivant « Le Pont Supérieur », [ex CEFEDM - centre de formation à l'enseignement de la danse et de la musique]

La construction de nouveaux locaux pour le CEFEDM avait été inscrite au CPER avec un financement cumulé Etat-Région de 3,080 M€ (Etat - Ministère de la Culture pour 2 M€, Région pour 1,080 M€).

Compte tenu de la réforme « Licence Master Doctorat » de l'enseignement supérieur du spectacle vivant, le CEFEDM a intégré un établissement public de coopération culturelle (EPCC) « Pôle d'enseignement supérieur du spectacle vivant » interrégional Bretagne/Pays de la Loire.

Le CEFEDM a ainsi été transféré en décembre 2012 dans l'EPCC créé en novembre 2011. La maîtrise d'ouvrage des travaux est assurée par la Ville de Nantes. Le Ministère de la Culture a accepté en 2011 d'abonder hors CPER sa participation à hauteur de 0,600 M€ afin de finaliser le budget de l'opération (en accompagnement d'un effort des collectivités territoriales).

Compte tenu de tous ces éléments (réforme de l'architecture de l'enseignement supérieur, création d'établissement, transfert de la MO, études préalables, etc...), les crédits Etat et Région n'ont pas pu être engagés fin 2012. Les crédits Etat seront engagés au 1^{er} semestre 2013.

Les travaux commenceront en 2013, avec un achèvement prévu à l'été 2015.

IV A2 - Développement de l'attractivité de la métropole angevine

Avancement financier Au 31/12/12	Montants totaux 2007-2013	Montants programmés en 2012	Montants programmés cumulés	% / inscrits	Montants engagés en 2012	Montants engagés cumulés	% / inscrits	Montant mandatés cumulés	% / eng.
Total	7 000 000	0	22 509 887		0	20 769 887		19 869 887	
Etat	7 000 000	0	7 000 000	100,0	0	5 260 000	75,1	5 260 000	100,0
Région	Financement non individualisé	0	15 509 887		0	15 509 887		14 609 887	94,2

Opérations engagées / réalisées - bilan qualitatif

- Convention territoriale d'Angers Loire Métropole signée le 15 juillet 2008

Etat :

Sur le volet territorial, l'Etat a prévu un soutien financier d'un montant de 7 M€ de FNADT pour deux grands projets d'aménagements métropolitains : Terra Botanica (4 M€) et le parc des expositions à Angers (3 M€).

Terra Botanica : au 31 décembre 2012, l'Etat a soldé l'intégralité de sa participation.

Parc des expositions : ces crédits ont pour finalité de financer la restructuration de la salle Amphitéa 4000, notamment la création d'un nouveau hall d'accueil et de loges supplémentaires, le remplacement des gradins existants et la mise aux normes d'accessibilité pour les personnes handicapées. Au 31 décembre 2012, les crédits engagés à hauteur de 1,260 M€ sont entièrement mandatés.

Région :

Au titre du Contrat régional d'agglomération d'Angers Loire Métropole, trois opérations sont inscrites au titre du CPER, à savoir : le parc des expositions (1 M€ CRA et 0,900 M€ au titre des mesures crise), la station de dépollution de la Baumette (2 069 952 €) et Biopôle – construction d'une unité de tri biologique (3 M€).

Toutes les opérations sont soldées pour l'agglomération d'Angers, sauf les 0,900 M€ supplémentaires pour le parc des expositions.

Pour rappel, concernant le projet « Terra Botanica », la Région a soldé la totalité de sa participation (8,300 M€).

IV A3 - Consolidation du pôle d'excellence sportive et économique de l'agglomération du Mans

Avancement financier Au 31/12/12	Montants totaux 2007-2013	Montants programmés en 2012	Montants programmés cumulés	% / inscrits	Montants engagés en 2012	Montants engagés cumulés	% / inscrits	Montant mandatés cumulés	% / eng.
Total	14 710 000	1 800 000	13 629 993		1 827 478	13 606 603		8 747 670	
Etat	5 000 000	1 800 000	5 000 000	100,0	1 827 478	4 976 610	99,5	2 211 677	44,4
Région	Financement non individualisé	0	8 629 993		0	8 629 993		6 535 993	75,7

Opérations engagées / réalisées - bilan qualitatif

- Convention territoriale Le Mans métropole signée le 15 juillet 2008

Etat :

Sur le volet territorial, l'Etat a prévu un soutien financier d'un montant de 4 M€ de FNADT pour quatre projets d'aménagements métropolitains (la Maison de la Forêt, le centre culturel des Jacobins, les liaisons douces du circuit des 24 Heures, les études pour la création de la 2^{ème} ligne de tramway et bus à haut niveau de services (BHNS) en substitution de l'aménagement du campus technologique suite à la révision à mi-parcours du CPER), ainsi qu'un soutien du CNDS d'1 M€ pour le circuit des 24 heures du Mans.

Au 31 décembre 2012, l'Etat a engagé 1,8 M€ de FNADT, soit 100 % du prévisionnel.

Région :

Au titre du CRA de Le Mans Métropole, trois opérations sont inscrites au titre du CPER : la création de l'Espace culturel des Jacobins (1,700 M€), l'Arche de la Nature – création d'une maison de la Forêt (0,270 M€), le Pôle d'excellence sportive du Mans – construction d'un nouveau stade, phase 1 (1,760 M€).

Au titre des équipements structurants, l'Espace culturel des Jacobins a bénéficié d'une dotation complémentaire de 3,400 M€ répartie ainsi :

- 2,400 M€ pour le théâtre ;
- 0,500 M€ pour l'espace cinématographie ;
- 0,500 M€ pour les espaces culturels d'accompagnement.

Toutes ces opérations sont engagées. Les mandatements s'élèvent à 5,036 M€, dont 0,556 M€ en 2012.

Le circuit des 24 heures du Mans :

Quatre opérations présentées par le syndicat mixte des 24 heures du Mans dans le cadre du programme de rénovation du circuit inscrit au CPER ont été programmées et soldées :

- le réaménagement du circuit de Maison Blanche, d'un montant de 3 608 279 € pour laquelle la sous-commission « sport » a acté l'affectation de 337 013 € au titre du CNDS pour l'Etat et de 505 519 € pour la Région ;
- le réaménagement du virage du garage vert, d'un montant total de 4 323 078 € ; pour lequel il a été acté la participation de la Région à hauteur de 605 474 € et du CNDS pour l'Etat à hauteur de 403 649 € ;
- la création d'un centre médical pour les spectateurs. Le coût total du projet est de 0,925 M€. La Région a engagé sa participation de 0,200 M€ (opération soldée en 2012). Cette opération a fait l'objet d'une décision d'attribution par le CNDS lors du Conseil d'administration du 25 mai 2010 pour un montant de 259 338 €. Cependant, au regard des factures adressées au CNDS, une subvention finale de 235 948 € a été versée, dont 28 478 € en 2012, pour solder l'opération.
- l'aménagement du terrain du karting et les liaisons piétonnes et douces. La participation de la Région s'élève à 0,189 M€.

IV A4 - Renforcement des autres agglomérations (Laval, La Roche sur Yon, Cholet, Cap-Atlantique, Saumur, autres pôles d'échanges multimodaux)

Avancement financier Au 31/12/12	Montants totaux 2007-2013	Montants programmés en 2012	Montants programmés cumulés	% / inscrits	Montants engagés en 2012	Montants engagés cumulés	% / inscrits	Montant mandatés cumulés	% / eng.
Total	17 000 000	748 107	28 429 944		748 107	28 085 284	165,2	13 979 009	49,8
Etat	9 500 000	650 000	3 000 000	31,6	650 000	2 999 340	31,6	2 551 498	85,1
Région	Financement non individualisé	98 107	25 429 944		98 107	25 085 944		11 427 511	45,6

Opérations engagées / réalisées - bilan qualitatif

Les conventions territoriales ont été signées en 2008 avec Laval, La Roche sur Yon, Cholet, Cap-Atlantique et Saumur. L'avenant à la convention territoriale de Saumur a été signé le 5 avril 2012.

Etat :

Sur le volet territorial, l'Etat a prévu un soutien financier d'un montant de 9,500 M€ de FNADT pour ces cinq agglomérations. Au 31 décembre 2012, 2 999 340 € ont été engagés :

Intitulé du projet	Maître d'ouvrage	Année d'engagement	Montant engagé
SAUMUR - Pôle d'échange multimodal de Saumur – programmé = 160 360 €	Communauté d'agglomération de Saumur Loire Développement	2008	159 700,00 €
SAUMUR – Pôle d'échange multimodal de Saumur	Communauté d'agglomération de Saumur Loire Développement	2009	89 640,00 €
CHOLET Espace Saint Louis – 2 ^{ème} tranche - Etudes	Communauté d'agglomération du Choletais	2009	40 000,00 €
CHOLET Espace Saint Louis – 2 ^{ème} tranche - Travaux	Communauté d'agglomération du Choletais	2010	1 960 000,00 €
SAUMUR – Théâtre – 1 ^{ère} tranche - Travaux	Communauté d'agglomération de Saumur Loire Développement	2011	100 000,00 €
SAUMUR – Théâtre – 2 ^{ème} tranche - Travaux	Communauté d'agglomération de Saumur Loire Développement	2012	650 000,00 €
	TOTAL		2 999 340 €

En 2012, une opération a été engagée pour un montant de 0,650 M€. Il s'agit de la 2^{ème} tranche de travaux du « Théâtre de Saumur » qui a par ailleurs fait l'objet de mandatements à hauteur de 426 158,35 €.

Région :

Au 31 décembre 2012, 25 429 944 € sont programmés dont 25 085 944 € engagés. En 2012, 98 107 € ont été programmés et engagés :

Intitulé du projet	Maître d'ouvrage	Année d'engagement	Montant engagé
LA ROCHE SUR YON – pôle culturel	Ville de la Roche sur Yon	2009	3 000 000,00 €
LA ROCHE SUR YON – pôle culturel	Ville de la Roche sur Yon	2010	1 767 140,00 €
LA ROCHE SUR YON – études Pentagone	Ville de la Roche sur Yon	2011	556 806,00 €
CHOLET - Espace Saint Louis	Communauté d'agglomération du Choletais	2009	4 977 305,00 €
LA BAULE – Atlantia	Ville de La Baule	2009	500 000,00 €
LA BAULE – Atlantia	Ville de La Baule	2010	900 000,00 €
LA BAULE – pôle équestre	Ville de La Baule	2009	297 000,00 €
SAUMUR - Théâtre	Communauté d'agglomération de Saumur Loire Développement	2009	1 500 000,00 €
SAUMUR - Théâtre	Communauté d'agglomération de Saumur Loire Développement	2011	3 975 019,00 €
SAUMUR - Théâtre	Communauté d'agglomération de Saumur Loire Développement	2012	80 167,00 €

Intitulé du projet	Maître d'ouvrage	Année d'engagement	Montant engagé
SAUMUR - PEM	Communauté d'agglomération de Saumur Loire Développement	2010	32 507,00 €
CLISSON – PEM (études avant-projet et projet des aménagements)	RFF	2010	174 262,00 €
CLISSON – PEM (études avant-projet et projet de la tranche 1)	CCVC	2010	29 186,20 €
CLISSON – PEM (études avant-projet et projet de la tranche 1)	CCVC	2011	17 661,80 €
CHATEAUBRIANT – PEM (réalisation)	CCC	2010	161 270,00 €
NANTES - PEM Haluchère Babinière	Nantes Métropole	2011	5 366 576,00 €
SABLES D'OLONNE – PEM (étude de faisabilité)	Ville Sables d'Olonne	2011	16 000,00 €
ANCENIS – PEM (1 ^{ère} phase)	Ville d'Ancenis	2010	123 012,00 €
ANCENIS – PEM (étude d'initialisation)	Ville d'Ancenis	2011	12 000,00 €
LAVAL – PEM	RFF/SNCF/Ville de Laval	2011	75 250,00 €
SAVENAY – PEM (travaux 1 ^{ère} phase)	CC Loire et Sillon	2010	80 884,00 €
SAVENAY – PEM (travaux 1 ^{ère} phase)	RFF	2011	20 000,00 €
TIERCE – PEM (étude de faisabilité)	CC Loire et Sarthe	2010	8 150,00 €
SABLE-SUR-SARTHE – PEM (études AVP-Pro)	RFF/SNCF	2009	63 380,00 €
SABLE-SUR-SARTHE – PEM (études AVP – PRO - travaux)	RFF/SNCF/Ville de Sablé	2011	1 298 548,00 €
SAINT-NAZAIRE – PEM (étude)	CARENE	2009	35 880,00 €
SAINT-NAZAIRE – PEM (avenant à l'étude préliminaire du Bâtiment Voyageurs)	CARENE	2012	17 940,00 €
	TOTAL		25 085 944 €

A Saumur, un complément de crédits régionaux (80 167 €) a été engagé en 2012 pour les travaux de rénovation du théâtre de Saumur, dans le cadre de l'avenant au Contrat régional d'agglomération de Saumur Loire Développement (Commission permanente du 19 novembre 2012). Dans ce même cadre, l'aide régionale apportée à l'action « Aménagement du PEM de Saumur » a été revue à la baisse (- 24 576 €).

En termes de montants programmés, à noter que sur le territoire de l'agglomération de Laval, l'aide régionale apportée aux études de la cité de la réalité virtuelle (469 600 € initialement) a été réduite à 0,344 M€ par avenant (Commission permanente du 19/11/2012).

Sur la ligne « Autres pôles d'échanges multimodaux », la Région a engagé en 2012 une subvention complémentaire attribuée à la CARENE à hauteur de 17 940 €, suite à l'approbation d'un avenant à l'étude préliminaire du Bâtiment voyageur du PEM de Saint-Nazaire (Commission permanente du 4 juin 2012).

IV A5 - Soutien à l'ingénierie territoriale

Avancement financier Au 31/12/12	montants totaux 2007-2013	montants programmés en 2012	Montants programmés cumulés	% / inscrits	Montants engagés en 2012	Montants engagés cumulés	% / inscrits	Montant mandatés cumulés	% / eng.
Total	1 000 000	59 621	393 193	39,3	59 621	393 193	39,3	288 882	73,5
Etat	1 000 000	59 621	393 193	39,3	59 621	393 193	39,3	288 882	73,5
Région	0								

Cette enveloppe d'1 M€ sur le FNADT est destinée au soutien de projets de territoire préparés par les collectivités ou de projets de coopération métropolitaine ou intercommunale. Les opérations éligibles sont des opérations d'études et d'ingénierie territoriale.

Une étude de définition des mesures d'accompagnement territorial du futur aéroport de Notre-Dame des Landes a été engagée en 2012 pour un montant de 59 621 €. Cette opération, portée par le Syndicat mixte aéroportuaire, vise à appréhender les impacts de l'arrivée de l'aéroport du Grand-Ouest en fonction des différentes échelles de territoires concernés (locale, départementale, régionale et interrégionale) avec l'objectif d'aboutir à la signature d'un Accord-Cadre Territorial pour l'engagement d'une programmation financière d'actions d'accompagnement des territoires impactés.

Dans le cadre de l'étude prospective relative aux mobilités durables à horizon 2035 dans les départements de la région des Pays de la Loire, d'Ille-et-Vilaine et du Morbihan, l'Etat a mandaté 103 394 €. Cette étude, confiée aux cabinets Stratys et Futuroouest, vise, à partir d'une caractérisation de la répartition de la population et des emplois à l'horizon 2035, principal déterminant de la mobilité, à retenir un scénario prospectif. Dans un second temps, les données du scénario seront saisies dans un outil de modélisation pour tester l'impact de nouvelles infrastructures de transport.

IV B - Attractivité pôles intermédiaires et maillage d'équipements de proximité

Rappel contexte/enjeux

1 - Attractivité des pôles intermédiaires

L'Etat concentre ses crédits CPER sur huit pôles intermédiaires, villes de plus de 10 000 habitants, bien répartis sur les cinq départements des Pays de la Loire et qui constituent des pôles rayonnant sur le milieu rural environnant (Châteaubriant et Pornic en Loire-Atlantique, Mayenne et Château-Gontier en Mayenne, Sablé-sur-Sarthe et La Flèche en Sarthe, Les Sables d'Olonne et Fontenay-le-Comte en Vendée).

Jusqu'au bilan 2009, l'enjeu pour la Région était de financer au titre du CPER 2007-2013 les projets :

- situés géographiquement dans les huit pôles d'équilibre cités ainsi que dans les trente-trois villes intermédiaires identifiées par la Région en 2005 ;
- intégrés aux contrats territoriaux et mobilisant plus de 0,200 M€ de dotation régionale ;
- correspondant à des investissements publics structurants présentant un rayonnement intercommunal ayant un impact sur l'attractivité des territoires.

Ces critères ont été élargis en 2010. Les projets désormais soutenus :

- sont situés géographiquement dans les huit pôles d'équilibre cités ainsi que dans les trente-trois villes intermédiaires identifiées par la Région en 2005 ;
- sont intégrés aux contrats territoriaux et mobilisent plus de 0,100 M€ de dotation régionale ;
- correspondent à des zones d'activités et à des investissements publics structurants présentant un rayonnement intercommunal ayant un impact sur l'attractivité des territoires.

2 - Soutien à l'action des "Maisons de l'emploi"

La création de Maisons de l'emploi a favorisé le regroupement des collectivités territoriales, du service public de l'emploi et des partenaires publics et privés. Dans la région des Pays de la Loire, onze Maisons de l'emploi ont été labellisées.

L'Etat s'est engagé à soutenir la mise en œuvre de leur programme d'actions dans trois domaines : l'observation de la situation de l'emploi et des potentialités du territoire, l'accès et le retour à l'emploi, le développement de l'emploi et la création et la reprise d'entreprises.

La Région soutient ces équipements au titre des contrats territoriaux.

3 - Amélioration de l'hébergement des personnes âgées dépendantes et des handicapés

La prise en charge des personnes âgées et des personnes handicapées implique de poursuivre l'adaptation des établissements, tant médico-sociaux que sanitaires.

L'Etat et la Région s'engagent à :

- poursuivre l'amélioration des conditions d'hébergement des personnes âgées accueillies dans les établissements publics de santé ;
- favoriser l'adaptation des prises en charge pour les personnes handicapées, afin de mieux répondre à leurs besoins et à leurs attentes.

4 - Mise en œuvre du plan régional de santé publique

Il s'agit de soutenir les actions de prévention afin d'améliorer l'état de santé de la population ligérienne et de contribuer à la réduction des inégalités territoriales en matière d'accès à la prévention et aux soins dans les Pays de la Loire. Ces actions étaient mises en œuvre dans le cadre du plan régional de santé publique (PRSP) jusqu'à la dissolution du Groupement Régional de Santé Publique et la mise en place de l'Agence régionale de santé (ARS). Une convention de transfert de l'Etat à l'ARS est intervenue le 31 mars 2010. Ces actions s'inscrivent désormais dans le cadre du nouveau Projet Régional de Santé élaboré par l'ARS ainsi que dans le cadre du Schéma régional Formations, Santé, Social et Territoires élaboré par la Région.

Mise en œuvre

Documents d'application

S'agissant du secteur "santé-social", les Départements ont été invités à préciser leurs engagements en vue de la signature des conventions territoriales thématiques déclinant la programmation pour les opérations d'investissement relatives à l'amélioration de l'hébergement des personnes âgées et des personnes handicapées. Ces conventions ont été signées le 3 août 2009.

Réunions du comité technique

La commission technique "santé-social" s'est réunie le 27 juin 2012 à l'Agence régionale de santé. Elle avait pour objet l'état d'avancement des opérations, la programmation du CPER au titre de l'année 2012 et la programmation prévisionnelle pour 2013.

Avancement de la mesure

Avancement financier Au 31/12/12	Montants totaux 2007-2013	Montants programmés en 2012	Montants programmés cumulés	% / inscrits	Montants engagés en 2012	Montants engagés cumulés	% / inscrits	Montant mandatés cumulés	% / eng.
Total	81 787 000	9 571 251	68 653 076	83,9	11 336 603	61 960 764	75,8	38 732 116	62,5
Etat	22 677 000	3 150 000	17 858 083	78,7	3 150 000	17 858 083	78,7	8 778 142	49,2
Région	59 110 000	6 421 251	50 794 993	85,9	8 186 603	44 102 681	74,6	29 953 974	67,9

IV B1 - Attractivité des pôles intermédiaires

Avancement financier Au 31/12/12	Montants totaux 2007-2013	Montants programmés en 2012	Montants programmés cumulés	% / inscrits	Montants engagés en 2012	Montants engagés cumulés	% / inscrits	Montant mandatés cumulés	% / eng.
Total	45 500 000	5 187 579	38 616 964	84,9	6 952 931	31 924 652	70,2	20 561 359	64,4
Etat	3 500 000	875 000	3 062 500	87,5	875 000	3 062 500	87,5	1 449 850	47,3
Région	42 000 000	4 312 579	35 554 464	84,7	6 077 931	28 862 152	68,7	19 111 509	66,2

Opérations engagées / réalisées - bilan qualitatif

Description des opérations programmées / engagées

Etat :

Pour l'année 2012, l'Etat a apporté son soutien financier à deux pôles intermédiaires :

- Pornic avec l'engagement de 437 500 € pour l'opération « Aménagement des quais ». Ainsi, le montant de l'enveloppe FNADT pour ce pôle est intégralement engagé ;
- Les Sables d'Olonne avec l'engagement de 437 500 € pour l'opération « 4ème tranche du remblai ». Ainsi, le montant de l'enveloppe FNADT pour ce pôle est intégralement engagé.

Région :

La liste des opérations programmées par année figure dans le tableau suivant. Les opérations engagées y figurent en couleur (celles engagées en 2012 sont en gras).

ANNEE DE PROGRAMMATION	TERRITOIRE	LIBELLE DE L'OPERATION	MAITRE D'OUVRAGE	AIDE REGION PROGRAMMEE
2007	CTU du Pays de Haute Mayenne	Action 77 : Construction d'une salle culturelle à Ernée (2ème phase)	COMMUNE D'ERNEE	464 350 €
2007	CTU du Pays de Haute Mayenne	Action 76 : Rénovation de la salle polyvalente à Mayenne	COMMUNE DE MAYENNE	550 000 €
2007	CTU du Pays de Haute Mayenne	Action 75 : Création d'un pôle culturel à Mayenne : 2ème phase	COMMUNAUTE DE COMMUNES PAYS DE MAYENNE	1 231 000 €
2007	CTU de la CC des Olonnes et CC Auzance et Vertonne	Action 8 : Construction d'une école de musique	COMMUNAUTE DE COMMUNES DES OLLONNES	774 869 €
2007	CTU du Pays de Haute Mayenne	Action 58 : Extension et restructuration du FJT Copainville à Mayenne	COPAINVILLE	245 000 €
2007	CTU du Pays du Vignoble Nantais	Action 19 : Extension de la maison de retraite de Vallet	COMMUNAUTE DE COMMUNES DE VALLET	250 000 €
2007	CTU du Pays du Vignoble Nantais	Action 12 : Projet de Pôle d'Echange Multimodal de la gare de Clisson	COMMUNAUTE DE COMMUNES VALLEE DE CLISSON	404 940 €
2007	CTU du Pays de la Vallée du Loir	Action 30 : Construction d'un complexe sportif - gymnase (tranche 2)	COMMUNE DE LA FLECHE	460 000 €
2007	CTU du Pays de la Vallée du Loir	Action 27 : Construction d'un centre aquatique à Château du Loir (tranche 2)	COMMUNAUTE DE COMMUNES LOIR ET BERCE	1 004 446 €
2007	CTU du Pays de la Vallée du Loir	Action 28 : Réhabilitation de la piscine	COMMUNE DU LUDE	280 000 €
2007	CTU du Pays de la Vallée du Loir	Action 26 : Construction d'un centre aquatique à la Flèche	COMMUNAUTE DE COMMUNES PAYS FLECHOIS	860 000 €
2007	CTU du Pays de la Haute Sarthe	Action 6 : Aménagement du télécentre immobilier d'entreprise NTIC	COMMUNAUTE DE COMMUNES PAYS DE SILLE	195 621 €
Sous total 2007				6 720 226 €

ANNEE DE PROGRAMMATION	TERRITOIRE	LIBELLE DE L'OPERATION	MAITRE D'OUVRAGE	AIDE REGION PROGRAMMEE
2008	CTU du Pays de la Vallée de Sarthe	Action 25 : Aménagement et réhabilitation du gymnase Anjou à Sablé	COMMUNE DE SABLE SUR SARTHE	260 000 €
2008	CTU du Pays de la Vallée de Sarthe	Action 9 : Aménagement de la maison du tourisme (Centre ancien)	COMMUNE DE SABLE SUR SARTHE	220 000 €
Sous total 2008				480 000 €
2009	CTU Pays de Craon	Action 11 : Création d'un Pôle Santé à Craon et Ballots	COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DU CRAONNAIS	700 000 €
2009	CTU Pays de Craon	Action 13 : Création d'une maison Enfance Jeunesse à Craon	COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DU CRAONNAIS	200 000 €
2009	CTU du Pays de Grandlieu Machecoul et Logne	Action 24 : Construction d'un pôle enfance à Machecoul	COMMUNE DE MACHECOUL	375 000 €
2009	CTU Pays de Craon	Action 9 : Création d'un centre équestre à Craon	COMMUNE DE CRAON	300 000 €
2009	CTU du Pays des Vallées d'Anjou	Action 21 : Restructuration de la piscine plein air à Baugé	COMMUNAUTE DE COMMUNES DU CANTON DE BAUGE	315 000 €
2009	CTU de la CC de Pont Château et Saint Gildas des Bois	Action 5 : Restructuration du centre ville de Pont Château	COMMUNE DE PONTCHATEAU	1 300 000 €
2009	CTU du Pays du Sud Vendée	Action 47 : Pôle santé	COMMUNAUTE DE COMMUNES PAYS DE LA CHATAIGNERAIE	375 000 €
2009	CTU du Pays des Coëvrons	Action 15 : Construction d'un complexe cinématographique à Evron	COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'EVRON	600 000 €
2009	CTU du Pays du Sud Vendée	Action 53 : Place de Verdun-Phase 2	COMMUNE DE FONTENAY LE COMTE	400 000 €
2009	CTU du Pays de Haute Mayenne	Action 75 : Création d'un pôle culturel à Mayenne - 2ème phase	COMMUNAUTE DE COMMUNES PAYS DE MAYENNE	113 600 €
2009	CTU du Pays de Haute Mayenne	Action 58 : Extension et restructuration du FJT Copainville à Mayenne	COPAINVILLE	31 363 €
2009	CTU du Pays de la Vallée du Loir	ACTION 26 : Construction d'un centre aquatique à la Flèche	COMMUNAUTE DE COMMUNES PAYS FLECHOIS	51 192 €
2009	CRA de CAP Atlantique	la mise en valeur du village paludier de Saillé à Guérande (action 5)	COMMUNE DE GUERANDE	627 000 €
2009	CRA de CAP Atlantique	Réaménagement et valorisation du secteur des abords du cinéma de Guérande	COMMUNE DE GUERANDE	323 000 €
2009	CTU de la CC de la Région de Blain	Action 7 : Construction d'un bâtiment destiné à un pôle d'insertion à Blain	ASSOCIATION INTERCOMMUNALE POUR RETOUR A L'EMPLOI	150 000 €
2009	CTU de la CC de Pont Château et Saint Gildas des Bois	l'aménagement de la ZAC Abbaye II à Pont château (Action 1)	COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE PONTCHATEAU	263 500 €
2009	CTU de la CC Loire et Sillon	Action 4 : Extension du passage souterrain de la Gare SNCF de Savenay	COMMUNAUTE DE COMMUNES LOIRE ET SILLON	279 000 €
2009	CTU du Pays de Châteaubriant	Action 9 : Développement de l'attractivité commerciale du centre ville de Châteaubriant (aménagement de la place de la Motte)	COMMUNE DE CHATEAUBRIANT	731 788 €
2009	CTU du Pays de Haute Mayenne	Action 115 : Mesures environnementales liées à l'assainissement : réalisation d'une station d'épuration à Villaines la Juhel	COMMUNAUTE COMMUNE DE VILLAINES LA JUHEL	172 940 €
2009	CTU du Pays de Retz Atlantique	L'aménagement de la première tranche du parc botanique de la Ria (action 29)	COMMUNE DE PORNIC	455 000 €
2009	CTU du Pays des Coëvrons	Action 21 : Aménagement durable du centre ville d'Evron	COMMUNE D'EVRON	187 864 €
2009	CTU du Pays des Vallées d'Anjou	Action 9 : Restauration et valorisation scénographique des mécanismes du moulin de Longué	COMMUNE DE LONGUE JUMELLES	170 000 €
2009	CTU du Pays des Vallées d'Anjou	Action 13 : Réhabilitation du Centre culturel Centre René d'Anjou à Baugé	COMMUNE DE BAUGE	315 000 €
2009	CTU du Pays du Bocage Vendéen	Action 2 : Aménagement du parc d'activités de POLARIS	COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE CHANTONNAY	291 600 €

ANNEE DE PROGRAMMATION	TERRITOIRE	LIBELLE DE L'OPERATION	MAITRE D'OUVRAGE	AIDE REGION PROGRAMMEE
2009	CTU du Pays du Bocage Vendéen	Action 12 : Aménagement de la ZA des Rochettes	COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DES HERBIERS	150 000 €
2009	CTU du Pays du Bocage Vendéen	Action 15 : Construction d'une pépinière d'entreprises	COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE CHANTONNAY	250 000 €
2009	CTU du Pays du Bocage Vendéen	Action 16 : Construction d'une pépinière d'entreprises	COMMUNAUTE DE COMMUNES PAYS DE POUZAUGES	171 500 €
2009	CTU du Pays du Bocage Vendéen	Action 24 : réalisation d'une écocyclerie	COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DES HERBIERS	200 000 €
2009	CTU du Pays du Bocage Vendéen	Action 25 : Aménagement d'un site exemplaire et pédagogique sur les économies d'énergie	COMMUNAUTE DE COMMUNES PAYS DE POUZAUGES	100 000 €
2009	CTU du Pays du Bocage Vendéen	Action 27 : Acquisition et aménagement d'un bâtiment destiné au stockage du bois déchiqueté	COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DES HERBIERS	250 000 €
2009	CTU du Pays du Bocage Vendéen	Action 30 : Construction d'un Dojo intercommunal	COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DES HERBIERS	590 464 €
2009	CTU du Pays du Bocage Vendéen	Action 40 : Construction d'une maison de la Solidarité et de l'Emploi	COMMUNAUTE DE COMMUNES PAYS DE POUZAUGES	544 000 €
2009	CTU du Pays du Sud Vendée	Action 1 : Viabilisation du Vendéopôle Sud Vendée	SYNDICAT MIXTE VENDEOPOLE DU SUD VENDEE	300 000 €
2009	CTU du Pays du Sud Vendée	Action 2 : Création du lotissement d'activités Moulin Bertin Ouest	COMMUNAUTE DE COMMUNES PAYS DE FONTENAY LE COMTE	440 000 €
2009	CTU du Pays du Sud Vendée	Action 5 : Création de la zone d'activités économiques du Pôle Sud Vendée Innov Automobile	COMMUNAUTE DE COMMUNES PAYS DE FONTENAY LE COMTE	150 031 €
2009	CTU du Pays du Sud Vendée	Action 8 : Aménagement de la zone économique intercommunale du Pironnet II et IV	COMMUNAUTE DE COMMUNES PAYS DE LA CHATAIGNERAIE	105 000 €
2009	CTU du Pays du Sud Vendée	Action 9 : Aménagement de la zone économique intercommunale du Fief Tardy	COMMUNAUTE DE COMMUNES PAYS DE LA CHATAIGNERAIE	161 000 €
2009	CTU du Pays du Sud Vendée	Action 13 : Réhabilitation d'un bâtiment en chantiers d'insertion et locaux relais	COMMUNAUTE DE COMMUNES PAYS DE LA CHATAIGNERAIE	157 500 €
2009	CTU du Pays du Sud Vendée	Action 45 : réhabilitation d'un immeuble pour l'installation de la mission locale	COMMUNAUTE DE COMMUNES PAYS DE FONTENAY LE COMTE	120 000 €
2009	CTU du Pays Loire en Layon	Action 5 : Aménagement de la zone d'activités du Rabouin à Chalonnes sur Loire	COMMUNAUTE DE COMMUNES LOIRE LAYON	162 750 €
2009	CTU du Pays Loire en Layon	Action 23 : Requalification des espaces publics : Secteur des Halles et Quai Gambetta à Chalonnes sur Loire	COMMUNE DE CHALONNES SUR LOIRE	108 000 €
2009	CTU de la CC Erdre et Gesvres	Action 10 : Aménagement et gestion différenciée Parc du Haut Gesvres à Treillières	COMMUNE DE TREILLIERES	11 600 €
2009	CTU de la CC Erdre et Gesvres	Action 11 : Etude préalable et suivi animation d'une opération d'amélioration et d'adaptation du parc de logements privés existants	COMMUNAUTE DE COMMUNES D'ERDRE GESVRES	5 000 €
2009	CTU de la CC Erdre et Gesvres	Action 12 : Création d'un équipement aquatique à Nort sur erdre	COMMUNAUTE DE COMMUNES D'ERDRE GESVRES	860 000 €
2009	CTU de la CC Erdre et Gesvres	Action 13 : Réhabilitation d'une base nautique sur l'Erdre à Sucé sur Erdre	COMMUNE DE SUCE SUR ERDRE	112 841 €
2009	CTU de la CC Erdre et Gesvres	Action 15 : Création d'une maison des jeunes à Notre Dame des Landes	COMMUNE DE NOTRE DAME DES LANDES	55 786 €
2009	CTU de la CC Erdre et Gesvres	Action 3 : Inventaire et reconquête des friches agricoles	COMMUNAUTE DE COMMUNES D'ERDRE GESVRES	43 000 €
2009	CTU de la CC Erdre et Gesvres	Action 6 : Aménagement d'un passage sous voie ferrée à Nort sur Erdre	RESEAU FERRE DE FRANCE	49 500 €
2009	CTU de la CC Erdre et Gesvres	Action 7 : Aménagement d'un parking minute d'accès au tram-train à Sucé sur Erdre	SOCIETE NATIONALE DES CHEMINS DE FER	9 825 €
2009	CTU de la CC Erdre et Gesvres	Action 8 : Espace multimodal : réorganisation du parking d'accès au tram-train à Sucé sur Erdre	SOCIETE NATIONALE DES CHEMINS DE FER	9 555 €
2009	CTU de la CC Erdre et Gesvres	Action 9 : Aménagement d'une coulée verte à Grandchamp des Fontaines	COMMUNE DE GRANDCHAMPS DES FONTAINES	10 000 €

ANNEE DE PROGRAMMATION	TERRITOIRE	LIBELLE DE L'OPERATION	MAITRE D'OUVRAGE	AIDE REGION PROGRAMMEE
2009	CTU de la CC Erdre et Gesvres	la création d'un Accueil Loisirs Sans Hébergement (action 17)	COMMUNE LES TOUCHES	210 600 €
2009	CTU de la CC Erdre et Gesvres	la création d'un Accueil Loisirs Sans Hébergement (Action 18)	COMMUNE DE VIGNEUX DE BRETAGNE	150 000 €
2009	CTU de la CC Erdre et Gesvres	la création d'une halte garderie Relais Assistantes Maternelles (action 16)	COMMUNE LES TOUCHES	91 668 €
2009	CTU de la CC Erdre et Gesvres	la réhabilitation du camping municipal (action 14)	COMMUNE DE NORT SUR ERDRE	89 125 €
2009	CTU de la CC Erdre et Gesvres	le programme d'actions du Conseil de Développement (Action 19)	CONSEIL DEVELOPPEMENT D ERDRE ET GESVRES	8 000 €
2009	CTU de la CC Erdre et Gesvres	les réserves foncières pour parcs d'activités (action 1)	COMMUNAUTE DE COMMUNES D'ERDRE GESVRES	200 000 €
2009	CTU de la CC Erdre et Gesvres	l'état des lieux de la restauration hors domicile (action 4)	COMMUNAUTE DE COMMUNES D'ERDRE GESVRES	9 000 €
2009	CTU de la CC Erdre et Gesvres	La création de liaisons douces (action 20)	COMMUNAUTE DE COMMUNES D'ERDRE GESVRES	25 500 €
2009	CTU Baie de l'Aiguillon Luçon	La création d'une pépinière d'entreprise à Saint Michel en l'Herm (action 2)	COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS NE DE LA MER	96 925 €
Sous total 2009				14 736 017 €
2010	CTU de la CC du Pays de Château-Gontier	Action 25 : Réalisation d'un accueil de loisirs pour l'enfance	COMMUNE DE CHATEAU GONTIER	310 000 €
2010	CTU de la CC du Pays de Château-Gontier	Action 4 : Réalisation de modules artisanaux - Zone Artisanale de Montplours	COMMUNE DE CHATEAU GONTIER	210 000 €
2010	CTU du Pays des Mauges	Action 11 : Extension de la zone d'activités Anjou Actiparc des Trois routes à Chemillé	COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA REGION DE CHEMILLE	600 000 €
2010	CTU du Pays des Mauges	Action 30 : Construction d'un centre social et maison des services à Beaupréau	COMMUNAUTE DE COMMUNES DU CENTRE MAUGES	614 000 €
2010	CTU du Pays de la Haute Mayenne	Action 29 : Aménagement et acquisition d'équipements pour le pôle culturel de Mayenne (phase 3)	COMMUNAUTE DE COMMUNES PAYS DE MAYENNE	243 000 €
2010	CTU du Pays de la Haute Mayenne	Action 36 : Réhabilitation et extension de la piscine communautaire de l'Ernée	COMMUNAUTE DE COMMUNES DE L ERNEE	826 827 €
2010	CTU du Pays de la Haute Mayenne	Action 38 : Construction d'une salle multisports et d'un dojo à Ernée	COMMUNE D'ERNEE	250 000 €
2010	CTU du Pays de la Haute Mayenne	Action 46 : Construction d'un pôle santé à Villaines la Juhel	COMMUNAUTE COMMUNE DE VILLAINES LA JUHEL	465 150 €
2010	CTU du Pays de la Haute Mayenne	Action 8 : Requalification de parcs d'activités à Mayenne	COMMUNAUTE DE COMMUNES PAYS DE MAYENNE	387 673 €
2010	CTU du Pays du Perche Sarthois	Action 34 : Construction d'une médiathèque	COMMUNE DE LA FERTE BERNARD	500 000 €
2010	CTU du Pays du Perche Sarthois	Action 37 : Rénovation de la salle Maurice Loiseau (COSEC)	COMMUNE DE LA FERTE BERNARD	202 400 €
2010	CTU du Pays Saumurois	Action 7 : Création d'une maison de la petite enfance intercommunale à Doué la Fontaine	COMMUNAUTE DE COMMUNES REGION DE DOUE LA FONTAINE	280 000 €
2010	CTU de la CC des Olonnes et CC Auzance et Vertonne	Action 8 : Construction d'une école de musique	COMMUNAUTE DE COMMUNES DES OLLONNES	188 647 €
2010	CTU du Pays de Haute Mayenne	Action 58 : Extension et restructuration du FJT Copainville à Mayenne	COPAINVILLE	20 000 €
2010	CTU du Pays du Vignoble Nantais	Action 19 : Extension de la maison de retraite de Vallet	COMMUNAUTE DE COMMUNES DE VALLET	253 280 €
2010	CTU du pays de Challans Palluau	Action 12 : Réhabilitation de la déchetterie à Challans	COMMUNE DE CHALLANS	277 878 €
2010	CTU du pays de Challans Palluau	Action 16 : Aménagement d'une piste piétonne et cyclable à Challans	COMMUNE DE CHALLANS	124 826 €
2010	CTU du pays de Challans Palluau	Action 20 : Création d'un boulodrome couvert à Challans	COMMUNE DE CHALLANS	125 174 €

ANNEE DE PROGRAMMATION	TERRITOIRE	LIBELLE DE L'OPERATION	MAITRE D'OUVRAGE	AIDE REGION PROGRAMMEE
2010	CTU du Pays de Haute Mayenne	Action 17 : Création d'une maison de l'entreprise et de l'emploi à Mayenne	COMMUNAUTE DE COMMUNES PAYS DE MAYENNE	225 000 €
2010	CTU du Pays du Vignoble Nantais	Action 19.1 : Construction d'un cinéma associatif Le Connétable à Clisson	COMMUNE DE CLISSON	460 000 €
2010	Erdre et Gesvres (hors CTU)	Construction d'un groupe scolaire et d'un restaurant scolaire	COMMUNE LES TOUCHES	100 000 €
Sous total 2010				6 663 855 €
2011	CTU du Pays du Vignoble Nantais	Construction de l'établissement de formation à Clisson : voies d'accès et organisation des liaisons multimodales (action 18)	COMMUNAUTE DE COMMUNES VALLEE DE CLISSON	100 000 €
2011	CTU du Pays du Vignoble Nantais	la requalification du parc d'activités des Dorices à Vallet (action 4)	COMMUNAUTE DE COMMUNES DE VALLET	120 000 €
2011	CTU du Pays du Vignoble Nantais	le pôle d'échange multimodal de la gare de Clisson : réalisation d'une passerelle (action 13)	RESEAU FERRE DE FRANCE	504 800 €
2011	CTU du Pays du Vignoble Nantais	le pôle d'échange multimodal de la gare de Clisson : réhabilitation du bâtiment voyageurs (action 14)	SNCF DIR ENT DIRECTION RH VT	92 300 €
2011	CTU du Pays de la Vallée du Loir	la construction d'un Centre d'Hébergement Educatif et Sportif à La Flèche (Action 31)	COMMUNAUTE DE COMMUNES PAYS FLECHOIS	700 000 €
2011	CTU du Pays de la Vallée du Loir	la maison de santé pluridisciplinaire et multipolaire à Château du Loir (tranche 1) (Action 41)	COMMUNAUTE DE COMMUNES LOIR ET BERCE	100 000 €
2011	CTU du Pays de la Vallée du Loir	l'aménagement du moulin de la Bruère à La Flèche (Action 26)	COMMUNE DE LA FLECHE MAIRIE	389 823 €
2011	CTU du Pays de la Vallée du Loir	la réhabilitation de la piscine (tranche 2) Le Lude (Action 33)	COMMUNE DU LUDE	219 414 €
2011	CTU du Pays de la Vallée du Loir	le centre aquatique de Loir et Bercé - phase 3 à Château du loir (Action 32)	COMMUNAUTE DE COMMUNES LOIR ET BERCE	415 450 €
Sous total 2011				2 641 787 €
2012	CTU Baie de l'Aiguillon Luçon	La création d'une pépinière d'entreprise à Saint Michel en l'Herm (action 2)	COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS NE DE LA MER	111 857 €
2012	CTU Baie de l'Aiguillon Luçon	La création d'une maison de santé pluridisciplinaire à Luçon (action 34)	COMMUNE DE LUCON	300 000 €
2012	CTU de la CC de Pont Château et Saint Gildas des Bois	l'aménagement de la ZAC Abbaye II à Pont château (Action 1)	COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE PONTCHATEAU	100 000 €
2012	CTU de la CC du Pays de Château-Gontier	Action 4 : Réalisation de modules artisanaux - Zone Artisanale de Montplours	COMMUNE DE CHATEAU GONTIER	50 000 €
2012	CTU de la CC du Pays de Château-Gontier	La rénovation de l'espace aquatique Pierre de Coubertin (action 28)	COMMUNAUTE DE COMMUNES DE CHATEAU GONTIER	847 000 €
2012	CTU du Pays du Bocage Vendéen	L'extension du complexe sportif Léonard de Vinci (action n°51)	COMMUNAUTE DE COMMUNES TERRES DE MONTAIGU	1 069 340 €
2012	CTU du Pays du Sud Vendée	La création d'un pôle d'échange multi-usages (action n°57)	COMMUNE DE FONTENAY LE COMTE	200 000 €
2012	CTU du Pays du Sud Vendée	La rénovation du théâtre municipal de Fontenay le Comte (action n°51)	COMMUNE DE FONTENAY LE COMTE	100 000 €
2012	NCR Haute Sarthe	Développement d'une filière biomasse-phase 2 (action 12)	COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE SILLE	183 000 €
2012	NCR Haute Sarthe	Développement d'une filière biomasse-phase 3 (action 13)	COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE SILLE	468 000 €
2012	NCR Haute Sarthe	Construction d'une maison de la musique intercommunale à Sillé-le-Guillaume (action n°37)	COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE SILLE	100 000 €
2012	NCR Vallée de la Sarthe	Création d'un établissement d'enseignement artistique (action n°9)	COMMUNAUTE DE COMMUNES DU VAL DE SARTHE	154 452 €
2012	NCR Vallée de la Sarthe	Aménagement du parc des sports à la Suze sur Sarthe	COMMUNE DE LA SUZE SUR SARTHE	220 000 €

ANNEE DE PROGRAMMATION	TERRITOIRE	LIBELLE DE L'OPERATION	MAITRE D'OUVRAGE	AIDE REGION PROGRAMMEE
2012	NCR Pays Segréen	Réhabilitation de l'espace socioculturel du Candéen et construction attenante du siège social de la Communauté de communes du Canton de Candé	COMMUNAUTE DE COMMUNES DU CANTON DE CANDE	258 930 €
2012	Erdre et Gesvres (hors CTU)	Construction d'un équipement aquatique à Nort-sur-Erdre	COMMUNAUTE DE COMMUNES ERDRE ET GESVRES	150 000 €
Sous total 2012				4 312 579 €
TOTAL				35 554 464 €

Concernant le soutien de la Région aux actions portées par la communauté de communes Erdre et Gesvres (en lien avec la partie IV C2 « Accompagnement du développement du territoire concerné par la construction de l'aéroport de Notre Dame des Landes ») : deux opérations ont été engagées en 2012 pour un montant global de 175 500 € (la création de liaisons douces et la construction d'un équipement aquatique à Nort-sur-Erdre/volet énergies renouvelables).

IV B2 - Soutien à l'action des "maisons de l'emploi"

Avancement financier Au 31/12/12	Montants totaux 2007-2013	Montants programmés en 2012	Montants programmés cumulés	% / inscrits	Montants engagés en 2012	Montants engagés cumulés	% / inscrits	Montant mandatés cumulés	% / eng.
Total	1 500 000	800 000	1 093 655	72,9	800 000	1 093 655	72,9	253 522	23,2
Etat	1 500 000	800 000	1 093 655	72,9	800 000	1 093 655	72,9	253 522	23,2
Région	0								

Opérations engagées / réalisées - bilan qualitatif

Description des opérations programmées / engagées

Depuis le 1^{er} janvier 2011, un nouveau cahier des charges s'applique au processus de reconventionnement des Maisons de l'emploi (MDE). L'Etat a conclu pour cette période 2011-2014 une nouvelle convention pluriannuelle d'objectifs avec les 10 MDE de la région.

La subvention globale versée par l'Etat aux MDE en région a permis de financer les engagements du CPER à hauteur de 0,800 M€ en 2012.

IV B3 - Accueil des personnes fragilisées par l'âge ou par le handicap

Avancement financier Au 31/12/12	Montants totaux 2007-2013	Montants programmés en 2012	Montants programmés cumulés	% / inscrits	Montants engagés en 2012	Montants engagés cumulés	% / inscrits	Montant mandatés cumulés	% / eng.
Total	22 192 000	2 583 600	17 917 320	80,7	2 583 600	17 917 320	80,7	8 174 236	45,6
Etat	14 742 000	1 260 000	11 358 570	77,0	1 260 000	11 358 570	77,0	4 731 412	41,7
Région	7 450 000	1 323 600	6 558 750	88,0	1 323 600	6 558 750	88,0	3 442 824	52,5

Opérations engagées / réalisées - bilan qualitatif

Description des opérations programmées / engagées

Amélioration des conditions d'hébergement des personnes âgées

Une opération a été engagée par l'Etat et les collectivités territoriales en 2012. Le projet, estimé à 13 251 585 €, porte sur la reconstruction de 90 lits pour l'Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes (EHPAD) public autonome « la Résidence de La Rochefoucauld » à Plessé (44). Il bénéficie de 3,024 M€ d'aides publiques contractualisées réparties de la façon suivante :

- Etat CNSA (Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie) : 1,260 M€
- Région : 0,756 M€
- Département et collectivités : 1,008 M€

Dans le cadre de la délégation des crédits de paiement Etat, gestion 2012 (BOP 157), 45 344 € ont été mandatés à l'établissement de Villaines La Juhel, soldant ainsi son opération. Il reste 2,359 M€ à répartir sur 7 opérations restantes (dont une opération de 1,200 M€ hors CPER). L'opération de l'Hôpital de Beaumont sur Sarthe (72) a été reportée en 2013.

Par ailleurs, une opération, non finalisée à la date de décision de la CNSA en avril 2012, a pu être engagée en décembre 2012 par la Région, avec l'accord de l'ARS. Il s'agit de la reconstruction totale de 35 lits médico-sociaux du centre hospitalier de Longué (49) pour un montant Région de 0,294 M€.

Adaptation des prises en charge pour les personnes handicapées

Pour l'Etat, aucune opération n'a été engagée en 2012. Les opérations de l'Institut Médico-Educatif (IME) de l'Europe aux Ponts de Cé (49), de l'IME d'Ancenis et de la MAS (Maison d'Accueil Spécialisée) de Précigné (72) ont été reportées en 2013.

La Région a engagé en décembre 2012 la reconstruction partielle de 24 places à l'Institut Médico-Educatif (IME) de l'Europe aux Ponts-de-Cé (49) pour un montant de 273 600 €.

Appréciation qualitative de l'exécution

Des opérations envisagées sur l'année 2012 n'ont pu être présentées à la CNSA car non finalisées à la date où elle s'est réunie en avril 2012. Cependant, les besoins du secteur étant importants, la Région a tenu, sans attendre l'accord définitif de la CNSA qui interviendra en 2013, à voter des opérations dont les projets ont été finalisés depuis la fin du premier trimestre 2012.

Pour ce programme d'investissement, après six années d'exécution, le taux d'engagement Etat-Région est supérieur à 80%. Au 31 décembre 2012, sur les 22 opérations engagées sur les deux secteurs, une quinzaine ont connu un début d'exécution et six sont soldées.

IV B4 - Mise en œuvre du plan régional de santé publique

Avancement financier Au 31/12/12	Montants totaux 2007-2013	Montants programmés en 2012	Montants programmés cumulés	% / inscrits	Montants engagés en 2012	Montants engagés cumulés	% / inscrits	Montant mandatés cumulés	% / eng.
Total	12 595 000	1 200 072	11 025 137	87,5	1 200 072	11 025 137	87,5	9 742 999	88,4
Etat	2 935 000	415 000	2 343 358	79,8	415 000	2 343 358	79,8	2 343 358	100,0
Région	9 660 000	785 072	8 681 779	89,9	785 072	8 681 779	89,9	7 399 641	85,2

Opérations engagées / réalisées - bilan qualitatif

Le Conseil régional a inscrit son soutien à l'observation de la santé et à la prévention en matière de santé au sein de son Schéma Régional Formations Santé Social et Territoires adopté le 21 octobre 2011.

• Observation de la santé

- Observatoire régional de la santé

Le travail effectué par l'ORS (Observatoire Régional de la Santé) des Pays de la Loire et les études réalisées apportent une contribution essentielle au pilotage et à la mise en œuvre de la politique régionale de santé publique, en améliorant la connaissance de l'état de santé de la population et en analysant ses déterminants comportementaux et environnementaux.

Pour mémoire, les missions de l'ORS financées à ce titre peuvent être regroupées en 5 domaines :

- l'activité documentaire ;
- la gestion et le développement du site internet "sante-pays-de-la-loire.com" ;
- la conception, la réalisation et la diffusion de tableaux de bord régionaux, notamment "La santé observée dans les Pays de la Loire" en cours de finalisation ;
- des interventions à la demande d'institutions : Conseil régional, conférence régionale de santé et de l'autonomie, Haut Conseil de Santé Publique, FNORS ;
- des actions de recherche et développement.

En 2012, l'ARS a engagé 0,250 M€ au titre des crédits CPER et 24 500 € hors CPER pour financer les actions d'observation de l'ORS dans le cadre du contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens 2011-2013 signé en 2011. Ce financement a permis la poursuite des travaux menés sur le long cours, dont la mise à jour du document triennal la Santé Observée, l'observation annuelle du suicide, de l'activité de dépistage des cancers, de l'infection par le VIH ou des études permanentes autour de la périnatalité. Au-delà de ce financement pluriannuel, l'ARS a soutenu divers projets d'études, tels que la mise à jour du Baromètre Santé Jeunes et le Panel des médecins généralistes pour un montant de 55 141 €. L'observation infra territoriale sera un des objectifs poursuivis en 2013 par l'ARS.

La Région a engagé 0,219 M€ en 2012 dans le cadre du CPER 2007-2013 et 130 228 € hors CPER dont 56 000 € pour ses activités permanentes (activité de veille et d'analyse épidémiologique) et 74 228 € pour des études spécifiques (35 000 € au titre de la production de 22 profils socio-sanitaires de territoire et de 39 228 € au titre du baromètre santé jeunes).

Le taux d'engagement de la Région sur cette action est de 100 % au 31 décembre 2012.

- Registre des cancers

En 2012, la Région a engagé 48 000 € pour l'association épidémiologie des cancers dans les Pays de la Loire (regroupant les registres des cancers de Loire-Atlantique et de Vendée). Les informations recueillies et les analyses réalisées par cette association constituent un apport indispensable pour l'épidémiologie des cancers. Sur cette action, l'Etat a engagé 45 000 € hors CPER en 2012.

• **Les actions de santé publique, priorités du PRSP (Plan Régional de Santé Publique)**

- Instance régionale d'éducation et de promotion de la santé (IREPS, ex CREDEPS)

La Région a engagé 0,135 M€ en 2012 en faveur des centres de ressources en matière de prévention et de promotion de la santé de l'IREPS. Pour cette même action, un complément de 83 760 € a été engagé hors CPER.

Sur cette action, la Région a rempli l'intégralité de ses engagements.

L'ARS a engagé 0,165 M€ en 2012 au titre des crédits CPER pour financer à travers un contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens les actions de l'IREPS, pour un financement global de l'ARS de 1,088 M€.

Ce financement global est orienté d'une part vers les missions de pôle ressources de l'IREPS pour soutenir et accompagner les acteurs de prévention, et d'autre part vers des actions :

- d'ateliers en faveur du public en précarité ;
- de prévention des conduites à risque dans les établissements scolaire du secondaire et autres établissements d'apprentissage ;
- d'éducation pour la santé hors milieu d'enseignement ou d'apprentissage ;
- d'éducation pour la santé à caractère innovant et expérimental ;
- de prévention primaire des conduites addictives en milieu scolaire par le renforcement des compétences psychosociales ;
- d'ateliers santé-seniors autour du bien vieillir ;
- de mise en œuvre du programme interdépartemental "vie affective et sexuelle des personnes vivant avec un handicap mental".

- Autres actions de santé publique

En 2012, la Région a engagé des crédits d'un montant de 356 528 € pour soutenir :

- les associations intervenant en matière de prévention, particulièrement en faveur de la jeunesse, comme par exemple l'Association Nationale de Prévention en Alcoologie et Addictologie des Pays de la Loire (ANPAA), la Fédération Addiction, l'Association DicoLSF, l'Union Régionale pour l'Habitat des Jeunes, Sida info service, médecins du monde, l'association Consommation Logement Cadre de Vie (CLCV), la caisse primaire assurance maladie de Loire-Atlantique, la Mutuelle des Etudiants ;
- l'organisation de colloques, rencontres dans le domaine de la santé (association alcool assistance la Croix d'Or, l'association France Lymphome Espoir...).

Le taux d'engagement de la Région sur cette action est de 83 % au 31 décembre 2012.

Appréciation qualitative

A compter de 2011, les modalités de collaboration entre l'Etat et la Région ont été définies au travers d'un protocole de travail et d'échange avec l'ARS cadrant les méthodes du partenariat entre les deux institutions.

• **Garantir un égal accès aux dispositifs de prévention et de soins**

- Lutte contre la désertification médicale - Maisons de santé

La Région, ayant rempli l'entièreté de ses engagements contractuels dans le cadre du CPER dès fin 2011 (3,5 M€), a poursuivi en 2012 sa politique en faveur du développement des maisons de santé, hors CPER. Cet engagement régional a permis l'accompagnement de onze nouvelles structures en 2012, pour un montant de 2,680 M€.

De la même façon, en 2012, l'Etat a engagé 2,401 M€ hors CPER [dont 0,700 M€ FNADT et 1,701 M€ de DETR (Dotation d'équipement des territoires ruraux)] pour les maisons de santé pluri-professionnelles.

- Télé médecine

Comme les années antérieures, la Région a poursuivi son accompagnement au développement de la télé médecine (équipements de visioconférence, de transmission d'imagerie ...) afin de permettre le partage d'informations dématérialisées entre professionnels de santé et de conforter une offre de soins de qualité, notamment dans les zones fragilisées en termes de démographie médicale.

En 2012, la Région a engagé 26 544 € pour trois projets portés par des établissements publics de santé de la région.

Au total, depuis le début du CPER, la Région a engagé 3,5 M€ sur les maisons de santé et 685 538 € sur la télé médecine, ce qui représente 92 % de son engagement à garantir un égal accès aux dispositifs de prévention et de soins.

Des financements complémentaires de l'Etat (Agence régionale de santé) non contractualisés viennent compléter l'intervention de la Région, sur ces deux programmes, notamment en soutien à l'ingénierie de projet.

IV C - Accompagnement des projets de territoire spécifiques

Rappel contexte/enjeux

Cette mesure comprend quatre actions :

1. Valorisation du patrimoine culturel du Val-de-Loire

Suite à la révision à mi-parcours du CPER, quatre opérations sont désormais inscrites à ce titre :

- la poursuite de la restauration de l'abbaye royale de Fontevraud ;
- la poursuite de la restauration du château de Saumur ;
- l'église Saint-Pierre à Saumur (*intégrée lors de la révision à mi-parcours*);
- le développement de l'institut français du cheval et de l'équitation (IFCE), ex Ecole nationale d'équitation (ENE) à Saumur.

2. Accompagnement du développement du territoire concerné par la construction de l'aéroport de Notre Dame-des-Landes

Le CPER accompagne l'implantation de l'aéroport du grand ouest par le soutien au territoire d'accueil et l'accompagnement des projets portés par les collectivités.

3. Gestion intégrée de zones côtières - GIZC

Une opération expérimentale de GIZC avait été lancée par le CIADT du 3 septembre 2003 sur le territoire de la baie de Bourgneuf. L'estuaire de la Loire est aussi un espace particulièrement adapté pour conduire une démarche de GIZC.

4. Ile d'Yeu

L'Ile d'Yeu, territoire spécifique marqué par son insularité la plus éloignée de la côte et par la richesse de son patrimoine naturel et culturel, a fait l'objet d'un avenant au CPER et d'une convention territoriale, signés le 22 juillet 2009.

Le projet « d'usine de dessalement de l'eau de mer » pour l'alimentation en eau potable de l'île d'Yeu n'étant pas prêt à démarrer (axe II), les reliquats de crédits Région ont été reportés vers l'axe IV (ligne IV C4 « Accompagnement du développement durable de l'île d'Yeu ») afin soutenir le raccordement de l'île d'Yeu en très haut débit » à hauteur de 1 757 217 €. Ce transfert de crédits a été réalisé en 2012 dans le cadre de l'avenant n°3 au CPER.

Mise en œuvre

Documents d'application

- S'agissant du Val de Loire, les opérations culturelles concernent principalement l'agglomération de Saumur, celles-ci ont été inscrites dans la convention signée le 5 juillet 2008 avec cette agglomération. Un avenant a été signé le 5 avril 2012. L'action concernant l'école nationale d'équitation et le Cadre noir (Institut Français du Cheval et de l'Equitation) fait l'objet d'une convention spécifique.

- S'agissant de l'accompagnement du développement du territoire concerné par la construction de l'aéroport Notre-Dame-des-Landes, une convention territoriale avec la Communauté de communes Erdre et Gesvres a été signée le 17 mars 2010. Un premier avenant a été signé le 22 mai 2012 et un second a été signé le 23 octobre 2012.
- Le soutien au territoire de l'île d'Yeu relève de la convention territoriale d'application signée le 22 juillet 2009. En 2013, cette convention sera mise en conformité avec les termes de l'avenant n°3.

Réunions du comité technique

Le comité technique régional du développement territorial et de la cohésion sociale s'est réuni le 9 février 2012.

Avancement de la mesure

Avancement financier Au 31/12/12	Montants totaux 2007-2013	Montants programmés en 2012	Montants programmés cumulés	% / inscrits	Montants engagés en 2012	Montants engagés cumulés	% / inscrits	Montant mandatés cumulés	% / eng.
Total	38 707 217	6 978 586	20 455 553	52,8	7 121 582	20 426 072	52,8	10 198 368	49,9
Etat	19 800 000	4 915 729	14 244 944	71,9	4 915 729	14 215 463	71,8	6 431 531	45,2
Région	9 827 217	2 062 857	6 210 609	63,2	2 205 853	6 210 609	63,2	3 766 837	60,7

IV C1 - Valorisation du patrimoine culturel du Val de Loire

Avancement financier Au 31/12/12	Montants totaux 2007-2013	Montants programmés en 2012	Montants programmés cumulés	% / inscrits	Montants engagés en 2012	Montants engagés cumulés	% / inscrits	Montant mandatés cumulés	% / eng.
Total	29 350 000	5 334 857	15 916 938	54,2	5 334 857	15 916 938	54,2	7 876 278	49,5
Etat	14 600 000	3 295 000	10 906 329	74,7	3 295 000	10 906 329	74,7	5 102 238	46,8
Région	6 870 000	2 039 857	5 010 609	72,9	2 039 857	5 010 609	72,9	2 774 040	55,4

Opérations engagées / réalisées - bilan qualitatif

L'action comprend les travaux du château de Saumur, de l'abbaye royale de Fontevraud, de l'église Saint Pierre et le développement de l'Institut français du cheval et de l'équitation (IFCE ex Ecole nationale d'équitation).

La convention territoriale signée avec la communauté d'agglomération de Saumur a fait l'objet d'un avenant signé le 5 avril 2012 pour intégrer les ajustements effectués dans le cadre de la révision à mi-parcours : redéploiement des crédits prévus initialement sur le volet « Musée » du Château de Saumur (7 M€) vers les travaux de restauration de l'église Saint Pierre.

• Château de Saumur

L'inscription de ce dossier au CPER a permis :

- de mettre en œuvre les travaux indispensables à la poursuite du chantier (consolidation et restauration du pont dormant, seul accès au château) ;
- le lancement des travaux d'urgence et de stabilisation (escalier d'honneur) ;
- le financement de deux tranches (2/3) façades/toitures.

En 2012, l'Etat a engagé 0,648 M€. La Région n'a pas engagé de crédits en 2012.

La Ville de Saumur a engagé 480 122 € sur cette opération depuis 2007 au titre de sa participation au CPER et a mandaté 442 772 € dont 141 848 € en 2012. A noter qu'un engagement négatif effectué en 2012 à hauteur de 86 253 € en raison de la diminution de coûts a été déduit du montant engagé cumulé fin 2011 qui était alors de 566 375 €.

• Abbaye Royale de Fontevraud

Les six premières années ont permis de programmer la mise en œuvre :

- des travaux de restauration de la chapelle Saint-Benoît (y compris le chauffage) ;
- des deux tranches de travaux de restauration des façades et toitures du cloître des Infirmeries Saint Benoît ;
- une première tranche de restauration des façades de la Cour d'honneur et les premières études de faisabilité sur le Prieuré de la Madeleine.

La programmation initiale de travaux sur l'abbaye de Fontevraud et les dotations correspondantes inscrites au CPER seront intégralement respectées.

Crédits engagés en 2012 :

Etat : 1,740 M€ (montant cumulé au 31/12/2012 : 5 M€)

Région : 0,870 M€ (montant cumulé au 31/12/2012 : 2496 M€)

Département du Maine-et-Loire : 40 000 € (montant cumulé au 31/12/2012 : 0,574 M€)

• **Institut Français du Cheval et de l'Équitation (IFCE) ex Ecole Nationale d'Équitation (ENE)**

L'exécution est conforme aux engagements pris au titre du CPER. Pour rappel, par arrêté du 10 décembre 2010, le Ministère des sports a attribué et versé une subvention de 0,600 M€, ce qui solde la participation de l'Etat. Par ailleurs, la Région a engagé la totalité de sa participation en 2011 (0,270 M€). Le Conseil général participe au projet à hauteur de 90 000 €, le solde étant pris en charge (0,390 M€) par l'IFCE.

Les travaux concernant la plate-forme d'accueil sont presque terminés. Par ailleurs, ceux concernant la carrière engazonnée vont démarrer prochainement.

• **Eglise Saint-Pierre à Saumur**

Cette opération urgente de restauration générale se déroule selon les prévisions et les participations financières seront engagées en totalité d'ici fin 2013.

L'Etat a engagé 0,907 M€ en 2012 pour la mise en œuvre de la 2^{ème} tranche (sur 3) de confortation et de restauration de la façade occidentale.

En 2012, la Région a engagé 1 169 857 € pour les opérations suivantes :

- mise en œuvre de mesures d'urgence de stabilisation provisoire (25 000 €) ;
- mise en sécurité en vue de la restauration de la façade occidentale (291 357 €) ;
- restauration et consolidation du massif central (tranche 1/3) (0,400 M€) ;
- restauration et consolidation du massif occidental (tranche 2/3) (453 500 €).

La Ville de Saumur a engagé 65 445 € en 2012, soit 798 530 € au titre de sa participation au CPER.

IV C2 – Accompagnement du développement du territoire concerné par la construction de l'aéroport de Notre-Dame-des-Landes

Avancement financier Au 31/12/12	Montants totaux 2007-2013	Montants programmés en 2012	Montants programmés cumulés	% / inscrits	Montants engagés en 2012	Montants engagés cumulés	% / inscrits	Montant mandatés cumulés	% / eng.
Total	3 000 000	1 620 729	2 577 427	85,9	1 620 729	2 577 427	85,9	597 586	23,2
Etat	3 000 000	1 620 729	2 577 427	85,9	1 620 729	2 577 427	85,9	597 586	23,2
Région	0								

Opérations engagées / réalisées - bilan qualitatif

La programmation a été finalisée et approuvée en 2009 au travers d'une convention territoriale signée le 17 mars 2010. Un CTU a été signé le 6 octobre 2009. Un avenant au CTU a été signé le 8 novembre 2012.

Compte tenu de l'avancement des opérations, de leur degré de priorité et de l'évolution du contexte de mise en œuvre, la communauté de communes d'Erdre et Gesvres a estimé devoir réaliser des ajustements sur le programme initial afin d'assurer la mise en œuvre optimale de la convention-cadre territoriale. Ainsi, la convention territoriale a fait l'objet de deux avenants en 2012, l'un signé le 22 mai et l'autre le 23 octobre, ne modifiant ni l'enveloppe globale, ni les orientations initiales.

Cette convention territoriale (et ses avenants) a pour objet de préciser, jusqu'à la fin 2013, le programme des opérations prioritaires et structurantes pour le développement durable et l'attractivité du territoire d'Erdre et Gesvres, qui accueillera l'aéroport de Notre Dame des Landes.

En 2012, l'Etat a engagé 1 620 729 € de crédits FNADT pour les opérations relatives à :

- la construction d'un équipement aquatique à Nort-sur-Erdre pour 1,442 M€ ;
- les aménagements communaux de circulations douces sur les territoires de Vigneux de Bretagne, de Casson et d'Héric pour 128 729 € ;
- la réhabilitation d'un local en maison des jeunes à Notre Dame des Landes pour 50 000 €.

Concernant le soutien de la Région aux actions portées par la communauté de communes d'Erdre et Gesvres, le détail des actions soutenues figure dans la partie IV B1.

IV C3 – Gestion intégrée de zones côtières

Avancement financier Au 31/12/12	Montants totaux 2007-2013	Montants programmés en 2012	Montants programmés cumulés	% / inscrits	Montants engagés en 2012	Montants engagés cumulés	% / inscrits	Montant mandatés cumulés	% / eng.
Total	1 000 000	0	161 238	16,1	0	131 707	13,2	131 707	100,0
Etat	1 000 000	0	161 238	16,1	0	131 707	13,2	131 707	100,0
Région	0								

Opérations engagées / réalisées - bilan qualitatif

La différence entre le programmé et l'engagé s'explique par les retraits d'engagement sur AE antérieures de 29 530 €. Cette ligne n'a pas été mobilisée en 2012, en l'absence de projets éligibles à cette mesure.

IV C 4 – Accompagnement du développement durable de l'Ile d'Yeu

Avancement financier Au 31/12/12	Montants totaux 2007-2013	Montants programmés en 2012	Montants programmés cumulés	% / inscrits	Montants engagés en 2012	Montants engagés cumulés	% / inscrits	Montant mandatés cumulés	% / eng.
Total	5 357 217	23 000	1 800 000	33,6	165 996	1 800 000	33,6	1 592 797	88,5
Etat	1 200 000	0	600 000	50,0	0	600 000	50,0	600 000	100,0
Région	2 957 217	23 000	1 200 000	40,6	165 996	1 200 000	40,6	992 797	82,7

L'Ile d'Yeu, territoire spécifique marqué par son insularité la plus éloignée de la côte et par la richesse de son patrimoine naturel et culturel, a fait l'objet d'un avenant au CPER et d'une convention territoriale signés le 22 juillet 2009.

L'avenant bénéficie d'une dotation de l'Etat d'un montant de 1,2 M€ (0,900 M€ de la DGE et 0,300 M€ du FNADT) et de dotations de la Région de 1,200 M€, et du Département de la Vendée de 1,200 M€. Le

financement de la Région a été décidé en décembre 2009 via l'approbation d'un CTU pour un montant de 1,231 M€, permettant ainsi de soutenir 8 actions Il a été signé officiellement le 13/02/2010.

Le projet « d'usine de dessalement de l'eau de mer » pour l'alimentation en eau potable de l'île d'Yeu n'étant pas prêt à démarrer (axe II), les reliquats de crédits Région ont été reportés vers l'axe IV (ligne IV C4 « Accompagnement du développement durable de l'île d'Yeu ») afin de soutenir le raccordement de l'île d'Yeu en très haut débit » à hauteur de 1 757 217 €. Ce transfert de crédits a été réalisé en 2012 dans le cadre l'avenant n°3 au CPER.

La convention territoriale fera ainsi l'objet d'un avenant en 2013, qui tiendra compte également de l'avenant au CTU signé le 26 novembre 2012.

Au titre du CTU de la Région, trois opérations ont fait l'objet d'engagements en 2012 :

- étude pour la création d'une déchetterie (122 528 €) ;
- étude et maîtrise d'œuvre pour l'usine Spay - tranche 1 (4 468 €) ;
- réhabilitation énergétique du complexe sportif des Sicardières (66 000 €, dont 39 000 € fléchés CPER).

IV D - Création d'un portail de l'information géographique pour les acteurs publics des Pays de la Loire (GEOPAL)

Rappel contexte/enjeux

L'information géographique est un outil d'aide à la décision dont la performance et l'efficacité sont conditionnées par la quantité, la fiabilité et l'actualité des données, à un coût maîtrisé. Elle est de plus en plus présente dans les réflexions stratégiques menées par les acteurs publics régionaux, départementaux et locaux, qu'il s'agisse des services de l'Etat ou des autres collectivités publiques.

Une mutualisation des systèmes et des informations permettra de réaliser des économies d'échelle, par l'acquisition mutualisée de référentiels et la mutualisation de l'ingénierie, de garantir l'interopérabilité des systèmes d'information préconisée au niveau national et européen, de renforcer la capacité d'expertise et d'anticipation des organismes et de développer leurs capacités d'étude.

Mise en œuvre

Documents d'application

Convention d'exécution signée le 8 août 2008.

Réunions du comité technique

Le comité technique s'est réuni le 18 décembre 2012.

Avancement de la mesure

Avancement financier Au 31/12/12	Montants totaux 2007-2013	Montants programmés en 2012	Montants programmés cumulés	% / inscrits	Montants engagés en 2012	Montants engagés cumulés	% / inscrits	Montant mandatés cumulés	% / eng.
Total	6 000 000	882 413	3 975 509	66,3	826 316	3 656 455	60,9	2 581 529	70,6
Etat	3 000 000	365 508	1 984 509	66,2	365 508	1 972 983	65,8	1 511 185	76,6
Région	3 000 000	516 905	1 991 000	66,4	460 808	1 683 472	56,1	1 070 344	63,6

Opérations engagées / réalisées - bilan qualitatif

Description des opérations programmées / engagées

Au 31 décembre 2012, l'Etat a engagé 1 972 983 € autitre du CPER (FNADT) et 768 488 € hors CPER (participations des Etablissements publics de l'Etat maîtres d'ouvrages des opérations). En 2012, l'Etat a engagé 365 508 € de FNADT.

La Région a engagé au total 1 683 472 € dont 460 808 € en 2012.

Parmi les opérations soutenues, on peut citer :

- le soutien de la Communauté de communes de Bais pour permettre l'achèvement de la couverture régionale du Plan Cadastral Informatisé sur la région. Cela devrait faire des Pays de la Loire la première région française entièrement disponible en Plan Cadastral Informatisé vecteur ;

- l'achèvement de la couverture régionale (4 départements) du cadastre napoléonien par le biais d'une opération de numérisation et de géoréférencement ;
- la réalisation d'un modèle numérique de terrain haute résolution et de cartes descriptives de sédiments marins sur les zones retenues pour l'implantation des parcs d'éoliennes marines par le Service Hydrographique et Océanographique de la Marine (SHOM) ;
- l'implantation d'un système de positionnement GPS centimétrique sur l'estuaire de la Loire par le Grand Port Maritime de Nantes Saint-Nazaire ;
- le géoréférencement de photographies anciennes qui viennent compléter la couverture 1950 en cours de réalisation sur la région ;
- l'acquisition de licence d'utilisation de la carte d'Etat-major du XIXème siècle sur la région pour une diffusion à l'ensemble de la sphère publique ;
- le soutien pour l'acquisition de connaissances du milieu marin sur le littoral des Pays de la Loire dans le but de favoriser l'exploitation des énergies marines renouvelables ;
- le soutien pour la constitution de bases de données sur la biodiversité, sur la connaissance de la nature et de l'occupation des sols ;
- le soutien pour la numérisation de réseaux d'eau potable et d'assainissement ;
- les postes d'animation Etat et Région.

Appréciation qualitative de l'exécution

Après une très forte montée en puissance de sa programmation en 2010, marquée par le projet de référentiel topographique de précision sur le littoral LITTO3D, l'avancement de GEOPAL est conforme aux prévisions du CPER, confirmant sa bonne place dans le paysage géomatique régional.

La diversité des maîtrises d'ouvrage et la part importante des financements par les partenaires (25 %) démontrent une appropriation du programme par l'ensemble des acteurs publics de la région, conformément à l'ambition partagée d'un programme prenant en compte les besoins du terrain.

Après la mise en service de l'ensemble des services du portail GEOPAL le 30 mai 2011, les statistiques de fréquentation sur une année entière sont encourageantes avec en moyenne plus de 6 000 sessions par mois pour les 150 structures adhérentes à ce jour.

Le fait marquant en cette année 2012 fut l'évaluation du programme réalisée par le cabinet REALIA. La méthode et les premiers résultats ont été présentés lors du comité technique le 18 décembre 2012. Les conclusions du rapport confortent l'utilité du programme GEOPAL. La restitution de ce rapport devant la commission consultative d'évaluation est fixée le 10 avril 2013.

IV E - Observation économique et sociale régionale

Rappel contexte/enjeux

Plusieurs observatoires sont cofinancés par l'Etat et la Région dans le cadre du contrat de projets 2007-2013, en prolongement du contrat antérieur. C'est le cas, notamment, du CARIF-OREF (emploi et formation, mutations économiques et sociales), du GIP « Estuaire de la Loire » (actions en matière d'environnement et de développement durable : protection des risques, ressource en eau, biodiversité...), de Syn@pse, observatoire de la société de l'information (TIC : haut débit, téléphonie mobile, usages), de l'observatoire régional de la santé, de l'observatoire régional du tourisme.

L'objectif poursuivi par ce programme consiste à mieux organiser et à renforcer le pilotage de ces observatoires régionaux :

- en favorisant une meilleure coordination entre les différents champs d'observation et les services contributeurs et en mutualisant les outils d'observation et de communication ;
- en engageant des études ou des travaux de prospective sur des thèmes à caractère transversal nécessitant les compétences de plusieurs observatoires (vieillesse des actifs et de la population, mutations économiques et appareil productif régional, innovation, services à la personne...).

Mise en œuvre

Documents d'application

Convention d'exécution de l'observation régionale du tourisme signée le 28 janvier 2008.

Convention d'exécution du programme Syn@pse signée le 27 octobre 2008.

Réunions du comité technique

Le sous-comité technique pour Syn@pse s'est réuni les 5 septembre et 10 octobre 2012 à la Région et au SGAR.

Avancement de la mesure

Avancement financier Au 31/12/12	Montants totaux 2007-2013	Montants programmés en 2012	Montants programmés cumulés	% / inscrits	Montants engagés en 2012	Montants engagés cumulés	% / inscrits	Montant mandatés cumulés	% / eng.
Total	5 600 000	589 091	3 685 871	65,8	688 115	3 420 848	61,1	2 879 569	84,2
Etat	2 800 000	167 245	1 479 550	52,8	167 245	1 372 491	49,0	1 063 517	77,5
Région	2 800 000	421 846	2 206 321	78,8	520 870	2 048 357	73,2	1 816 052	88,7

IV E1 - Observatoire de la société de l'information - Syn@pse

Avancement financier Au 31/12/12	Montants totaux 2007-2013	Montants programmés en 2012	Montants programmés cumulés	% / inscrits	Montants engagés en 2012	Montants engagés cumulés	% / inscrits	Montant mandatés cumulés	% / eng.
Total	2 000 000	253 829	1 189 914	59,5	210 479	967 272	48,4	756 077	78,2
Etat	1 000 000	126 789	490 648	49,1	126 789	383 589	38,4	173 306	45,2
Région	1 000 000	127 040	699 266	69,9	83 690	583 683	58,4	582 771	99,8

Opérations engagées / réalisées - bilan qualitatif

Description des opérations programmées / engagées

L'Etat et la Région copilotent depuis 2003 l'observatoire de la société de l'information SYNAPSE, inscrit au CPER pour la période 2007/2013.

En 2012, l'Etat a engagé 126 789 € et la Région 83690 €.

Au cours de cette année, les trois études lancées en 2011 ont pu être finalisées :

- **le livre blanc de l'e-administration en Pays de la Loire** : cette étude, à forte visée participative, avait pour objectif de proposer des pistes de réflexion pour le développement partagé et mutualisé de l'administration électronique et proposer la mise en place de leviers d'actions en la matière. Le comité de pilotage final de l'étude s'est réuni le 22 octobre 2012. Cette étude a fourni un ensemble de préconisations regroupées autour de 3 axes : la mise en place d'un dispositif régional de formation-action en matière d'e-administration (avec le CNFPT) ; la mise en œuvre opérationnelle de projets cibles (guichets d'information mutualisée, développement de moyens modernes de paiement, portail mutualisé de l'achat public en région, etc.) ; l'animation de la réflexion et de la démarche sur le territoire par Synapse. Il s'agira en 2013, de lancer la démarche partenariale entre l'Etat et la Région, et plus largement avec les collectivités ligériennes autour des projets innovants définis par eux comme étant prioritaires pour le développement de l'e-administration en Pays de la Loire.
- **l'étude sur les TIC comme vecteurs d'évolution des pratiques de santé sur le territoire** : cette étude visait à analyser les pratiques émergentes en matière d'e-santé en Pays de la Loire et à proposer une réflexion sur le déploiement de la télémédecine dans les territoires déficitaires. Elle a fortement mobilisé les acteurs du territoire (professionnels du médical et du socio-médical sous la forme d'audits auprès des porteurs de projets, etc.). Le comité de pilotage final de l'étude s'est réuni le 4 juin 2012. Cette étude a permis de relever l'importance de l'organisation et de la conduite du changement dans la mise en œuvre des pratiques de télésanté, au-delà des outils et des technologies utilisés, l'enjeu principal étant la recherche de l'égalité d'accès aux soins plus que celle d'une meilleure répartition géographique. Il a d'ores et déjà été proposé d'instaurer une logique d'accompagnement structurée sur le territoire, via les centres hospitaliers, dans le montage de projets e-santé, afin qu'eux-mêmes impulsent une dynamique de réseau en lien avec les Maisons de Santé Pluridisciplinaires et autres structures relais. Les Pays de la Loire se positionnent comme plutôt en avance, mais en matière d'e-santé, le besoin de structuration et d'accompagnement pour l'instauration d'un véritable modèle médical, juridique et économique, en vue du déploiement de la télémédecine, est réel.
- **l'étude sur l'exercice de la concurrence entre les Réseaux d'Initiative Publique (RIP) sur un même territoire** : cette étude a conclu à la nécessité d'une coordination structurée de

l'intervention des Réseaux d'Initiative Publique et des acteurs de l'aménagement numérique en Pays de la Loire. Le comité de pilotage final de l'étude s'est réuni le 13 juillet 2012. Les services des collectivités territoriales concernées déterminent désormais les règles de coexistence entre les RIP afin d'optimiser la cohérence de l'action publique en matière d'aménagement numérique, et sa gouvernance entre les Départements, EPCI, la Région et l'Etat.

Appréciation qualitative de l'exécution

Aux côtés du Département de la Loire-Atlantique et de Nantes Métropole, Synapse a soutenu et participé à la réalisation de « **l'Open Data Week** », la Semaine européenne de l'open data qui s'est tenue à Nantes du 21 au 26 mai 2012. Cette semaine inédite, rythmée par une vingtaine d'ateliers participatifs menés par des acteurs ligériens du numérique, et trois conférences majeures, était destinée à lancer la dynamique territoriale autour de l'open data, en favorisant la rencontre d'acteurs divers et en développant la culture de la donnée.

Synapse assure également la mise en œuvre opérationnelle des actions inscrites dans le cadre de la Stratégie de Cohérence Régionale pour l'Aménagement Numérique (SCoRAN).

IV E2 - Observatoire régional de la santé

(Voir mise en œuvre du plan régional de santé publique)

IV E3 - Observatoire régional du tourisme

Avancement financier Au 31/12/12	Montants totaux 2007-2013	Montants programmés en 2012	Montants programmés cumulés	% / inscrits	Montants engagés en 2012	Montants engagés cumulés	% / inscrits	Montant mandatés cumulés	% / eng.
Total	1 600 000	110 306	1 291 006	80,7	110 306	1 291 006	80,7	1 180 700	91,5
Etat	800 000	0	644 503	80,6	0	644 503	80,6	589 350	91,4
Région	800 000	110 306	646 503	80,8	110 306	646 503	80,8	591 350	91,5

Opérations engagées / réalisées - bilan qualitatif

La convention d'exécution du CPER a été signée le 28 janvier 2008. Le fonctionnement de l'observatoire régional du tourisme (ORT) est assuré à parité entre la Région et l'Etat.

L'Etat et la Région ont accordé 110 306 € chacun à l'Agence régionale des Pays de la Loire pour le programme d'actions 2012 de l'Observatoire Régional du Tourisme (ORT). Il est à noter que la participation Etat au titre de l'exercice 2012 a été engagée fin 2011 et n'a donc pas été comptabilisée au titre de l'exercice 2012.

Le programme de l'ORT comporte deux types de missions :

- collecter, rassembler et stocker les données sur le secteur du tourisme ;
- traiter, analyser les données sur l'activité touristique en région ainsi que diffuser les résultats.

Le programme d'actions 2012 prévoit ainsi :

- des enquêtes d'initiative régionale ;

- la mise en œuvre locale des outils nationaux (amélioration de la connaissance du parc des hébergements touristiques, extension des enquêtes de fréquentation à d'autres modes d'hébergement...);
- la mesure de l'impact des investissements et de l'activité des entreprises sur l'emploi, la mesure de la satisfaction des clientèles et la mesure de la qualité de l'offre ;
- l'évaluation des politiques publiques de promotion et d'aides aux entreprises et l'élaboration de dispositifs de veille.

Pour ce qui est de la participation de l'Etat pour 2012, un premier acompte a été versé en avril 2012 à hauteur de 55 153 € et le solde du financement interviendra dès réception des bilans du programme d'actions 2012.

Appréciation qualitative de l'exécution

A ce stade, le déroulement de l'exécution de ce programme apparaît conforme aux prévisions. Néanmoins, il est à noter que le soutien par l'Etat en 2013 n'a pas été confirmé à ce jour.

IV E4 - Observatoire régional des mutations économiques

Avancement financier Au 31/12/12	Montants totaux 2007-2013	Montants programmés en 2012	Montants programmés cumulés	% / inscrits	Montants engagés en 2012	Montants engagés cumulés	% / inscrits	Montant mandatés cumulés	% / eng.
Total	2 000 000	224 956	1 204 951	60,2	367 330	1 162 570	58,1	942 792	81,1
Etat (*)	1 000 000	40 456	344 399	34,4	40 456	344 399	34,4	300 861	87,4
Région	1 000 000	184 500	860 552	86,1	326 874	818 171	81,8	641 931	78,5

(*) Une opération financée au titre de l'observatoire régional des mutations économiques (« Etude interrégionale relative aux stratégies territoriales d'adaptation aux changements climatiques dans le Grand-Ouest ») programmée et engagée par l'Etat en 2011 à hauteur de 78 547 € n'avait pas été comptabilisée dans le bilan 2011 et a donc été reportée dans les montants programmés et cumulés au 31/12/2012

Opérations engagées / réalisées - bilan qualitatif

Description des opérations programmées / engagées

Depuis le début du programme, les engagements de l'Etat et de la Région se sont respectivement élevés à 344 399 € et 818 171 €. Ces montants couvrent à 4 fois les études relatives aux mutations économiques et les évaluations des actions financées au titre du CPER.

En 2012, l'Etat a engagé 40 456 € pour des prestations d'appui à deux projets d'études :

- une opération d'assistance à maîtrise d'ouvrage dans le cadre de la réalisation du diagnostic territorial stratégique préalable à l'élaboration des programmes européens et d'une future contractualisation 2014-2020, à hauteur de 30 157 €. La démarche co-animée par l'Etat et la Région a associé près de 400 partenaires ;
- des travaux préalables à une étude relative aux activités industrielles et portuaires dans l'estuaire de la Loire, à hauteur de 10 299 €.

Au titre des études, l'Etat a mandaté 90 688 € dont:

- 30 157 € pour la réalisation du diagnostic territorial stratégique ;
- 60 531 € pour une "Etude interrégionale relative aux stratégies territoriales d'adaptation aux changements climatiques dans le Grand-Ouest (Bretagne-Pays de la Loire-Centre)" dans le cadre

d'une initiative nationale de la DATAR. A l'issue d'une démarche prospective, des stratégies d'adaptation aux changements climatiques à échelle interrégionale et par territoire cohérent ont été élaborées.

Au titre du programme d'évaluation, l'Etat et la Région ont mandaté respectivement 24 777 € et 17 498 € pour les opérations suivantes :

- l'étude confiée à l'Université de Nantes concernant les « Freins et leviers à l'innovation dans le partenariat recherche/entreprises » a été soldée par l'Etat à hauteur de 16 000 €. Cette étude a été mandatée à hauteur de 10 000 € par la Région en 2012 ;
- l'évaluation relative à la mobilisation des aides aux actions collectives par les filières économiques a été mandatée par l'Etat à hauteur de 16 000 €. La Région a versé 7 498 € en 2012.

Les autres opérations engagées et mandatées en 2012 par la Région sont les suivantes :

Libellé de l'opération	Engagé Région 2012	Mandaté Région 2012
Etude sur les besoins des acteurs « économie sociale et solidaire » en matière d'accompagnement du développement	27 956,50 €	27 956,50 €
Elaboration du Contrat Régional de Solidarité Territoriale (tempête Xynthia)	125 726,41 €	106 489,88 €
Etude définition plan d'actions pour le développement et la promotion de l'oénotourisme	18 717,40 €	18 717,40 €
Dépenses liées à l'Observatoire de la Recherche		31 918,49 €
Etude missions métiers d'art	19 973,50 €	10 031,75 €
Etude sur le renouvellement des forces de travail en Pays de la Loire à l'horizon 2030		3 000,00 €
Lancement de la démarche prospective La Transfo 2011		30 000,00 €
ORES (Observatoire Régional Economique et Social) - programme d'actions 2012 / Lettre des Mutations (écofilières et économie de fonctionnalité)	50 000,00 €	50 000,00 €
Etude (conception, réalisation, édition, diffusion) sur la mobilité géographique des étudiants en provenance ou à destination des Pays de la Loire	12 500,00 €	12 500,00 €
Institut Kervégan – laboratoire d'idées visant à maintenir l'attractivité de la région	50 000,00 €	25 000,00 €
Etude prospective sur la situation des établissements scolaires publics et privés et leur perspective à l'horizon 2025	22 000,00 €	

A noter que la Région s'est impliquée aux côtés des trois Communes les plus dramatiquement touchées par la tempête Xynthia de février 2010, soit l'Aiguillon-sur-Mer, la Faute-sur-Mer et la Tranche-sur-Mer. Ainsi, le 9 avril 2010, la Région a adopté, dans le cadre de son plan tempête, le principe d'un Contrat Régional de Solidarité Territoriale. Ce dernier a pour principale vocation d'accompagner ces trois Communes dans la reconstruction de leur territoire. En outre, avant toute nouvelle contractualisation, la Région a souhaité, dans le cadre d'une assistance à maîtrise d'ouvrage, permettre

aux bénéficiaires de ce futur contrat de bénéficier d'un appui méthodologique afin de définir ensemble avec la Région une stratégie territoriale via une équipe pluridisciplinaire et la société civile.

Ce marché a été notifié le 12 octobre 2010. Un montant de crédits de 50 000 € a été programmé en 2012, en complément des 0,340 M€ programmés en 2010 et 2011.

CPER 2007-2013

Tableau détaillé des programmation, engagements et mandatements Etat et Région au 31 décembre 2012

Prog LOLF	Axe mesure ss mesure CPER	Opérations	montant total V avenant n°3	Etat V avenant n°3	Région V avenant n°3	AU 31 DECEMBRE 2012											
						Etat						Région					
						programmé cumulé	%	Engagé cumulé	%	Mandaté cumulé	%	programmé cumulé	%	Engagé cumulé	%	Mandaté cumulé	%
						a	d=c/a	e	f=e/a	g	h=g/e	i	j=i/b	k	l=k/b	m	n=m/k
		TOTAL	1 375 173 000	490 704 000	510 611 000	382 836 757	78,0	350 556 789	71,4	269 200 220	76,8	459 266 377	89,9	433 127 480	84,8	323 980 484	74,8
	I	Economie de la connaissance, compétitivité, innovation, emploi	614 536 000	250 817 000	194 326 000	184 975 058	73,7	161 780 881	64,5	129 129 829	79,8	178 243 557	91,7	161 818 549	83,3	128 430 230	79,4
	IA	Enseignement supérieur	125 170 000	68 415 000	19 754 000	52 993 735	77,5	42 175 409	61,6	33 743 397	80,0	19 385 779	98,1	10 272 840	52,0	9 120 929	88,8
	IA1	Enseignement supérieur général	120 327 000	65 992 000	18 647 000	50 710 735	76,8	41 337 409	62,6	33 019 020	79,9	18 397 000	98,7	9 654 638	51,8	8 630 727	89,4
		Mise au standard international des établissements d'enseignement supérieur	81 297 000	44 632 000	16 647 000	32 240 735	72,2	23 273 888	52,1	14 971 973	64,3	16 397 000	98,5	7 654 638	46,0	6 630 727	86,6
150		UFR Droit lettres	3 617 000	3 617 000		3 617 000	100,0	3 617 000	100,0	3 617 000	100,0						
150		Restructuration Polytech EPUN - OGP	2 700 000		2 340 000							2 090 000	89,3	211 150	9,0	161 150	76,3
150		CNAM	6 000 000		6 000 000							6 000 000	100,0	3 547 277	59,1	3 469 781	97,8
150		IUT La Roche sur Yon (report)	760 000	760 000		760 000	100,0	760 000	100,0	760 000	100,0						
150		IUFM site La Roche sur Yon	4 000 000	2 000 000	667 000	2 000 000	100,0	2 000 000	100,0	400 000	20,0	667 000	100,0	667 000	100,0	0	0,0
150		Réhabilitation IUT Angers	7 660 000	1 525 000	1 855 000	1 525 000	100,0	1 525 000	100,0	0	0,0	1 855 000	100,0	1 369 656	73,8	1 334 541	97,4
150		IUT génie informatique industrielle	4 160 000		1 386 000							1 386 000	100,0	737 507	53,2	718 599	97,4
150		ESTHUA	2 800 000		109 000							109 000	100,0	109 000	100,0	0	0,0
150		Extension ISTIA	1 850 000	500 000	450 000	500 000	100,0	500 000	100,0	0	0,0	450 000	100,0	248 098	55,1	181 706	73,2
150		Réhabilitation UFR médecine (report et dernière tranche)	4 860 000	4 860 000		4 860 000	100,0	4 267 000	87,8	955 525	22,4						
150		UFR Médecine	11 680 000	11 680 000		6 078 735	52,0	4 358 226	37,3	3 560 206	81,7						
150		IUFM Site Angers, aile A	3 750 000	3 750 000		3 750 000	100,0	3 533 671	94,2	3 465 394	98,1						
150		UFR Pharmacie	4 240 000	4 240 000		4 240 000	100,0	300 000	7,1	300 000	100,0						
150		Réhabilitation bâtiments physique chimie et sciences naturelles	4 040 000	1 200 000	947 000	40 000	3,3	40 000	3,3	40 000	100,0	947 000	100,0	17 336	1,8	17 336	100,0
150		Réhabilitation UFR Lettres et maison des SHS	4 300 000	4 300 000		950 000	22,1	540 991	12,6	128 276	23,7						
150		Restructuration IUT Le Mans	5 500 000	1 650 000	1 283 000	50 000	3,0	50 000	3,0	50 000	100,0	1 283 000	100,0	3 742	0,3	3 742	100,0
150		IUFM Site Le Mans	4 000 000	2 320 000	560 000	2 320 000	100,0	232 000	10,0	232 000	100,0	560 000	100,0	560 000	100,0	560 000	100,0
150		Extension ESGT	2 400 000		800 000							800 000	100,0	183 872	23,0	183 872	100,0
150		Département Informatique IUT Laval (report)	1 520 000	1 520 000		1 520 000	100,0	1 520 000	100,0	1 433 572	94,3						
150		Salle de travaux dirigés UFR Droit	1 460 000	710 000	250 000	30 000	4,2	30 000	4,2	30 000	100,0	250 000	100,0	0	0,0	0	0,0
		Amélioration de la qualité de la vie des étudiants	39 030 000	21 360 000	2 000 000	18 470 000	86,5	18 063 521	84,6	18 047 047	99,9	2 000 000	100,0	2 000 000	100,0	2 000 000	100,0
150		Médecine Nantes 1ère et 2ème tranches (BU Santé)	21 000 000	15 120 000		15 120 000	100,0	14 713 521	97,3	14 697 047	99,9						
150		BU Lettres	8 680 000	2 890 000		0	0,0	0	0,0	0	0,0						
150		Résidence Haute Forêt	6 000 000		2 000 000							2 000 000	100,0	2 000 000	100,0	2 000 000	100,0
150		Surcoût maison des services	350 000	350 000		350 000	100,0	350 000	100,0	350 000	100,0						
150		Espace vie étudiante Le Mans	3 000 000	3 000 000		3 000 000	100,0	3 000 000	100,0	3 000 000	100,0						
	IA2	Enseignement supérieur agricole	4 843 000	2 423 000	1 107 000	2 283 000	94,2	838 000	34,6	724 377	86,4	988 779	89,3	618 202	55,8	490 202	79,3
142		Agrocampus (INH) - Amphithéâtre et salles d'enseignement	3 940 000	1 970 000	657 000	1 970 000	100,0	525 000	26,6	420 000	80,0	657 000	100,0	286 423	43,6	286 423	100,0
142		Allocation de thèse sur établissements de Nantes	600 000	300 000	300 000	160 000	53,3	160 000	53,3	160 000	100,0	235 779	78,6	235 779	78,6	155 779	66,1
142		Allocations de thèse sur établissement d'Angers	303 000	153 000	150 000	153 000	100,0	153 000	100,0	144 377	94,4	96 000	64,0	96 000	64,0	48 000	50,0

Prog LOLF	Axe mesure ss mesure CPER	Opérations	montant total V avenant n°3	Etat V avenant n°3	Région V avenant n°3	AU 31 DECEMBRE 2012											
						Etat					Région						
						programmé cumulé	%	Engagé cumulé	%	Mandaté cumulé	%	programmé cumulé	%	Engagé cumulé	%	Mandaté cumulé	%
						a	d=c/a	e	f=e/a	g	h=g/e	i	j=i/b	k	l=k/b	m	n=m/k
	1B	Développement de la recherche et valorisation des savoirs	229 489 000	59 718 000	45 379 000	40 568 207	67,9	35 210 557	59,0	28 794 178	81,8	43 790 376	96,5	38 036 027	83,8	24 028 696	63,2
	1B1	Sciences de la vie et de la santé	90 970 000	20 387 000	16 006 000	11 701 218	57,4	11 701 218	57,4	10 072 300	86,1	15 765 000	98,5	11 665 036	72,9	4 954 962	42,5
		De la recherche fondamentale aux applications cliniques	51 070 000	13 048 000	8 715 000	5 822 718	44,6	5 822 718	44,6	5 338 200	91,7	8 640 000	99,1	4 540 036	52,1	3 465 462	76,3
150		IRS 2	20 000 000	5 000 000	2 844 000	0	0,0	0	0,0	0	0,0	2 844 000	100,0	905 468	31,8	905 468	100,0
		IRS équipements scientifiques	6 250 000	1 563 000		850 000	54,4	850 000	54,4	840 000	98,8						
150				260 000		160 000	61,5	160 000	61,5	160 000	100,0						
172				303 000		100 000	33,0	100 000	33,0	90 000	0,0						
194				1 000 000		590 000	59,0	590 000	59,0	590 000	100,0						
142		ONIRIS - construction chirurgie expérimentale et radiothérapie	2 400 000	400 000	1 037 500	1 587 718	92,0	1 587 718	92,0	1 125 000	70,9	1 037 500	100,0	1 037 500	100,0	1 037 500	100,0
142		ONIRIS - centre de recherche animal pré-clinique	3 170 000	1 325 000	319 500							244 500	76,5	244 500	76,5	0	0,0
142		ONIRIS secteur de manipulation sécurisée	1 500 000	380 000	430 000	380 000	100,0	380 000	100,0	380 000	100,0	430 000	100,0	430 000	100,0	430 000	100,0
150		IRIS (surcoût)	1 500 000	1 130 000		1 130 000	100,0	1 130 000	100,0	1 130 000	100,0						
150		IRIS 2 - "Institut Montéclair"	8 250 000	1 250 000	2 750 000	0	0,0	0	0,0	0	0,0	2 750 000	100,0	588 568	21,4	405 438	68,9
		IRIS plateforme d'ingénierie et d'analyse (IFR 132)	3 000 000	750 000	500 000	750 000	100,0	750 000	100,0	750 000	100,0	500 000	100,0	500 000	100,0	200 000	40,0
150				250 000		250 000	100,0	250 000	100,0	250 000	100,0						
194				500 000		500 000	100,0	500 000	100,0	500 000	100,0						
150		Plateforme d'imagerie et d'exploration fonctionnelle du petit animal	3 000 000	750 000	500 000	750 000	100,0	750 000	100,0	750 000	100,0	500 000	100,0	500 000	100,0	429 556	85,9
		Plateforme SNP	2 000 000	500 000	334 000	375 000	75,0	375 000	75,0	363 200	96,9	334 000	100,0	334 000	100,0	57 500	17,2
172				500 000		375 000	75,0	375 000	75,0	363 200	96,9						
		Campus du végétal	27 900 000	3 852 000	5 708 000	2 411 500	62,6	2 411 500	62,6	1 832 000	76,0	5 708 000	100,0	5 708 000	100,0	129 500	2,3
		Institut du végétal	19 700 000	1 690 000	4 386 500	602 500	35,7	602 500	35,7	250 000	41,5	4 386 500	100,0	4 386 500	100,0	0	0,0
150				1 090 000		602 500	55,3	602 500	55,3	250 000	41,5						
142				600 000													
150		Institut du végétal équipements scientifiques	3 100 000	500 000	609 000	500 000	100,0	500 000	100,0	500 000	100,0	609 000	100,0	609 000	100,0	129 500	21,3
187		Serres horticoles expérimentales	3 200 000	957 000	481 000	957 000	100,0	957 000	100,0	957 000	100,0	481 000	100,0	481 000	100,0	0	0,0
142		Maison du Végétal (végépolys, plante&cité, valinov)	1 000 000	478 000	83 000	125 000	26,2	125 000	26,2	125 000	100,0	83 000	100,0	83 000	100,0	0	0,0
142		Plateforme de création variétale (serres)	900 000	227 000	148 500	227 000	100,0	227 000	100,0	0	0,0	148 500	100,0	148 500	100,0	0	0,0
		Usage raisonné des ressources agro-alimentaires	12 000 000	3 487 000	1 583 000	3 467 000	99,4	3 467 000	99,4	2 902 100	83,7	1 417 000	89,5	1 417 000	89,5	1 360 000	96,0
142		ONIRIS - laboratoire sur les sciences de l'aliment	2 750 000	400 000	100 000	400 000	100,0	400 000	100,0	0	0,0	0	0,0	0	0,0	0	
142		ONIRIS - extension de la halle de technologie agro-alimentaire	3 100 000	800 000		800 000	100,0	800 000	100,0	640 000	80,0						
		Plate forme RIO INRA & animation PONAN	2 650 000	887 000	413 000	887 000	100,0	887 000	100,0	887 000	100,0	413 000	100,0	413 000	100,0	413 000	100,0
172		Animation	150 000	50 000	100 000	50 000	100,0	50 000	100,0	50 000	100,0	100 000	100,0	100 000	100,0	100 000	100,0
187		plateforme RIO	2 500 000	837 000	313 000	837 000	100,0	837 000	100,0	837 000	100,0	313 000	100,0	313 000	100,0	313 000	100,0
172		GEPEA (Nantes)-StNazaire	1 000 000	250 000	350 000	230 000	92,0	230 000	92,0	225 100	97,9	284 000	81,1	284 000	81,1	227 000	79,9
187		Laboratoire national de référence "microbiologie des coquillages"	2 500 000	1 150 000	720 000	1 150 000	100,0	1 150 000	100,0	1 150 000	100,0	720 000	100,0	720 000	100,0	720 000	100,0
	1B2	Sciences et techniques au service de l'environnement	76 291 000	19 298 000	15 473 000	14 147 889	73,3	14 147 889	73,3	9 785 321	69,2	15 228 200	98,4	13 573 815	87,7	9 206 750	67,8
		Matériaux : caractérisation, procédés, contrôle	34 010 000	8 035 000	6 219 000	7 425 000	92,4	7 425 000	92,4	5 495 600	74,0	6 039 200	97,1	6 039 200	97,1	4 593 887	76,1
172		Programme "matériaux" université de Nantes - IMN	3 500 000	875 000	580 000	745 000	85,1	745 000	85,1	728 100	97,7	580 000	100,0	580 000	100,0	580 000	100,0
150		R2PE et ISRTV (école centrale de Nantes)	4 450 000	1 650 000		1 650 000	100,0	1 650 000	100,0	801 100	48,6						
172		R2PE école centrale de Nantes	2 000 000	750 000	750 000	630 000	84,0	630 000	84,0	613 500	97,4	720 000	96,0	720 000	96,0	639 000	88,8
150		Techno'campus EPUN	600 000	150 000	300 000	150 000	100,0	150 000	100,0	150 000	100,0	300 000	100,0	300 000	100,0	247 500	82,5

Prog LOLF	Axe mesures CPER	Opérations	montant total V avenant n°3	Etat V avenant n°3	Région V avenant n°3	AU 31 DECEMBRE 2012											
						Etat						Région					
						programmé cumulé	%	Engagé cumulé	%	Mandaté cumulé	%	programmé cumulé	%	Engagé cumulé	%	Mandaté cumulé	%
						a	d=c/a	e	f=e/a	g	h=g/e	i	j=i/b	k	l=k/b	m	n=m/k
192 (ex134)		EMC2 CND école des mines de Nantes	1 000 000	250 000	160 000	100 000	40,0	100 000	40,0	100 000	100,0	160 000	100,0	160 000	100,0	70 750	44,2
150		Polytech (EPUN) - ETMPA	4 400 000		1 830 000							1 830 000	100,0	1 830 000	100,0	792 846	43,3
150		Plateau pour l'énergie thermique, matériaux et procédés associés Polytech Nantes (hors pile à combustible)	5 000 000	1 250 000	500 000	1 040 000	83,2	1 040 000	83,2	1 040 000	100,0	350 200	70,0	350 200	70,0	260 200	74,3
172		"Matériaux" Equipements université d'Angers service commun d'analyses spectroscopiques	1 300 000	325 000	215 000	325 000	100,0	325 000	100,0	322 200	99,1	215 000	100,0	215 000	100,0	184 500	85,8
150		Restructuration des bâtiments de recherche en sciences physique, chimie et mathématiques	7 760 000	1 785 000	1 217 000	1 785 000	100,0	1 785 000	100,0	750 000	42,0	1 217 000	100,0	1 217 000	100,0	1 217 000	100,0
172		EMC2 CND LAUM	700 000	175 000	117 000	175 000	100,0	175 000	100,0	175 000	100,0	117 000	100,0	117 000	100,0	71 591	61,2
172		"Matériaux" Equipements université du Maine	3 300 000	825 000	550 000	825 000	100,0	825 000	100,0	815 700	98,9	550 000	100,0	550 000	100,0	530 500	96,5
		Energies alternatives et propulsion	16 300 000	3 895 000	6 040 000	2 909 898	74,7	2 909 898	74,7	1 610 255	55,3	6 040 000	100,0	6 040 000	100,0	3 510 913	58,1
172		Propulsion hybride	2 700 000	675 000	350 000	645 000	95,6	645 000	95,6	628 575	97,5	350 000	100,0	350 000	100,0	350 000	100,0
		<i>Propulsion hybride (site de Nantes) ECN</i>	<i>1 840 000</i>	<i>317 500</i>	<i>238 800</i>	<i>287 500</i>	<i>90,6</i>	<i>287 500</i>	<i>90,6</i>	<i>277 380</i>	<i>96,5</i>	<i>238 800</i>	<i>100,0</i>	<i>238 800</i>	<i>100,0</i>	<i>238 800</i>	<i>100,0</i>
		<i>Propulsion hybride (site de Nantes) U44</i>	<i>420 000</i>	<i>252 900</i>	<i>48 000</i>	<i>252 900</i>	<i>100,0</i>	<i>252 900</i>	<i>100,0</i>	<i>252 375</i>	<i>99,8</i>	<i>48 000</i>	<i>100,0</i>	<i>48 000</i>	<i>100,0</i>	<i>111 200</i>	<i>231,7</i>
		<i>Propulsion hybride (site de St-Nazaire)</i>	<i>440 000</i>	<i>104 600</i>	<i>63 200</i>	<i>104 600</i>	<i>100,0</i>	<i>104 600</i>	<i>100,0</i>	<i>98 820</i>	<i>94,5</i>	<i>63 200</i>	<i>100,0</i>	<i>63 200</i>	<i>100,0</i>		<i>0,0</i>
		PREVER Ecole des mines de Nantes	5 000 000	1 660 000	800 000	710 000	42,8	710 000	42,8	704 300	99,2	800 000	100,0	800 000	100,0	615 000	76,9
172		<i>équipements</i>	<i>3 200 000</i>	<i>670 000</i>	<i>350 000</i>	<i>710 000</i>	<i>106,0</i>	<i>710 000</i>	<i>106,0</i>	<i>704 300</i>	<i>99,2</i>	<i>350 000</i>	<i>100,0</i>	<i>350 000</i>	<i>100,0</i>	<i>300 000</i>	<i>85,7</i>
192		<i>construction</i>	<i>1 800 000</i>	<i>900 000</i>	<i>450 000</i>	<i>0</i>	<i>0,0</i>	<i>0</i>	<i>0,0</i>	<i>0</i>	<i>0,0</i>	<i>450 000</i>	<i>100,0</i>	<i>450 000</i>	<i>100,0</i>	<i>315 000</i>	<i>70,0</i>
192 (ex134)		SEMREV Ecole centrale de Nantes	8 600 000	1 560 000	4 890 000	1 554 898	99,7	1 554 898	99,7	944 898	60,8	4 890 000	100,0	4 890 000	100,0	2 545 913	52,1
172				<i>610 000</i>		<i>610 000</i>	<i>100,0</i>	<i>610 000</i>	<i>100,0</i>	<i>0</i>	<i>0,0</i>						
194				<i>950 000</i>		<i>944 898</i>	<i>99,5</i>	<i>944 898</i>	<i>99,5</i>	<i>944 898</i>	<i>100,0</i>						
		Génie civil environnemental et gestion durable de la ville	11 550 000	3 020 000	1 000 000	3 020 000	100,0	3 020 000	100,0	1 890 000	62,6	935 000	93,5	935 000	93,5	722 243	77,2
150		GEM site de Nantes et Saint-Nazaire	2 200 000	550 000	700 000	550 000	100,0	550 000	100,0	550 000	100,0	635 000	90,7	635 000	90,7	528 000	83,1
		<i>GEM site de Nantes</i>	<i>1 160 000</i>	<i>290 000</i>	<i>290 000</i>	<i>290 000</i>	<i>100,0</i>	<i>290 000</i>	<i>100,0</i>	<i>290 000</i>	<i>100,0</i>	<i>290 000</i>	<i>100,0</i>	<i>290 000</i>	<i>100,0</i>	<i>247 000</i>	<i>85,2</i>
		<i>GEM sites de Saint-Nazaire</i>	<i>1 040 000</i>	<i>260 000</i>	<i>410 000</i>	<i>260 000</i>	<i>100,0</i>	<i>260 000</i>	<i>100,0</i>	<i>260 000</i>	<i>100,0</i>	<i>345 000</i>	<i>84,1</i>	<i>345 000</i>	<i>84,1</i>	<i>281 000</i>	<i>81,4</i>
		MEIGEVille - plateforme de modélisation environnementale intégrée et de gestion durable de la ville	1 350 000	475 000	0	475 000	100,0	475 000	100,0	475 000	100,0						
172				<i>50 000</i>		<i>50 000</i>	<i>100,0</i>	<i>50 000</i>	<i>100,0</i>	<i>50 000</i>	<i>100,0</i>						
194				<i>425 000</i>		<i>425 000</i>	<i>100,0</i>	<i>425 000</i>	<i>100,0</i>	<i>425 000</i>	<i>100,0</i>						
172		MEIGEVille - plateforme de télédétection hyperspectrale	500 000	125 000		125 000	100,0	125 000	100,0	125 000	100,0						
		Extension IUT Saint Nazaire (labo. GEM du dpt génie civil)	7 500 000	1 870 000	300 000	1 870 000	100,0	1 870 000	100,0	740 000	39,6	300 000	100,0	300 000	100,0	194 243	64,7
		STIC et calculs	14 431 000	4 348 000	2 214 000	792 991	18,2	792 991	18,2	789 466	99,6	2 214 000	100,0	559 615	25,3	379 707	67,9
150		ATLANSTIC (LINA)	7 500 000	1 870 000	1 880 000	0	0,0	0	0,0	0	0,0	1 880 000	100,0	559 615	29,8	379 707	67,9
		Plateforme matériels et logiciels multimédia (ATLANSTIC)	2 500 000	625 000		439 991	70,4	439 991	70,4	436 466	99,2						
150				<i>385 000</i>		<i>200 000</i>	<i>51,9</i>	<i>200 000</i>	<i>51,9</i>	<i>200 000</i>	<i>0,0</i>						
172				<i>240 000</i>		<i>239 991</i>	<i>100,0</i>	<i>239 991</i>	<i>100,0</i>	<i>236 466</i>	<i>98,5</i>						
172		Modélisation statistique et probabiliste pour aide à la décision	260 000	65 000		65 000	100,0	65 000	100,0	65 000	100,0						
172		Renforcement du centre de calcul intensif	456 000	113 000		113 000	100,0	113 000	100,0	113 000	100,0						
		Projet "logiciels libres" (EMN)	1 675 000	1 135 000		175 000	15,4	175 000	15,4	175 000	100,0						
172				<i>175 000</i>		<i>175 000</i>	<i>100,0</i>	<i>175 000</i>	<i>100,0</i>	<i>175 000</i>	<i>100,0</i>						
192				<i>960 000</i>		<i>0</i>	<i>0,0</i>	<i>0</i>	<i>0,0</i>	<i>0</i>	<i>0,0</i>						
150		Plateau de recherche bio informatique	2 040 000	540 000	334 000	0	0,0	0	0,0	0	0,0	334 000	100,0	0	0,0	0	0,0

Prog LOLF	Axe mesure ss mesure CPER	Opérations	montant total V avenant n°3	Etat V avenant n°3	Région V avenant n°3	AU 31 DECEMBRE 2012											
						Etat						Région					
						programmé cumulé	%	Engagé cumulé	%	Mandaté cumulé	%	programmé cumulé	%	Engagé cumulé	%	Mandaté cumulé	%
						c	d=c/a	e	f=e/a	g	h=g/e	i	j=i/b	k	l=k/b	m	n=m/k
	1 B3	Grands équipements pluridisciplinaires	26 388 000	9 568 000	3 750 000	9 045 000	94,5	3 720 000	38,9	3 370 000	90,6	3 327 518	88,7	3 327 518	88,7	2 187 283	65,7
		Institut chimie moléculaire	21 638 000	7 858 000	1 900 000	7 375 000	93,9	2 050 000	26,1	1 850 000	90,2	1 477 518	77,8	1 477 518	77,8	799 108	54,1
150		CEISAM + planétologie	19 085 000	6 875 000	1 330 000	6 875 000	100,0	1 550 000	22,5	1 350 000	87,1	1 330 000	100,0	1 330 000	100,0	651 590	49,0
		CEISAM équipements scientifiques	2 553 000	983 000	570 000	500 000	50,9	500 000	50,9	500 000	100,0	147 518	25,9	147 518	25,9	147 518	100,0
150				153 000			0,0		0,0		0,0						
172				330 000			0,0		0,0		0,0						
194				500 000			100,0	500 000	100,0	500 000	100,0						
		Cyclotron	4 750 000	1 710 000	1 850 000	1 670 000	97,7	1 670 000	97,7	1 520 000	91,0	1 850 000	100,0	1 850 000	100,0	1 388 175	75,0
		5 projets autour du cyclotron	4 150 000	1 560 000	1 550 000	1 520 000	97,4	1 520 000	97,4	1 370 000	90,1	1 550 000	100,0	1 550 000	100,0	1 088 175	70,2
194				625 000		625 000	100,0	625 000	100,0	625 000	100,0						
192 (ex134)				500 000		460 000	92,0	460 000	92,0	310 000	67,4						
172				435 000		435 000	100,0	435 000	100,0	435 000	100,0						
172		Cyclotron - programme "instruire"	600 000	150 000	300 000	150 000	100,0	150 000	100,0	150 000	100,0	300 000	100,0	300 000	100,0	300 000	100,0
	1 B4	Société, Innovation et Diffusion	35 840 000	10 465 000	10 150 000	5 674 100	54,2	5 641 450	53,9	5 566 557	98,7	9 469 658	93,3	9 469 658	93,3	7 679 701	81,1
		lettres, sciences humaines et sociales	18 675 000	3 800 000	4 875 000	3 700 000	97,4	3 654 000	96,2	3 641 997	99,7	4 626 353	94,9	4 626 353	94,9	4 032 866	87,2
150		Institut d'études avancées	16 000 000	3 000 000	3 000 000	3 000 000	100,0	3 000 000	100,0	3 000 000	100,0	3 000 000	100,0	3 000 000	100,0	3 000 000	100,0
172		Soutien de programme SHS	2 675 000	800 000	1 875 000	700 000	87,5	654 000	81,8	641 997	98,2	1 626 353	86,7	1 626 353	86,7	1 032 866	63,5
		Innovation, ouverture européenne et valorisation de la recherche	9 765 000	4 215 000	2 675 000	951 500	22,6	968 000	23,0	943 900	97,5	2 243 305	83,9	2 243 305	83,9	1 627 001	72,5
		Valorisation de la recherche	3 000 000	1 500 000	750 000	0	0,0	0	0,0	0	0,0	500 000	66,7	500 000	66,7	400 000	80,0
172		<i>Appui à la valorisation dans les pôles de compétitivité</i>	3 000 000	1 500 000	750 000	0	0,0	0	0,0	0	0,0	500 000	66,7	500 000	66,7	400 000	80,0
		Innovation, ouverture européenne et valorisation de la recherche	6 765 000	2 715 000	1 925 000	951 500	35,0	968 000	35,7	943 900	97,5	1 743 305	90,6	1 743 305	90,6	1 227 001	70,4
172		<i>Réseau régional Europe de la recherche et de l'innovation: universités Nantes/Angers/Le Mans - Cellules Europe + coordination régionale</i>	2 600 000	800 000	800 000	685 000	85,6	685 000	85,6	670 900	97,9	618 305	77,3	618 305	77,3	568 305	91,9
172		<i>Etudes, outils, indicateurs et moyens mutualisés</i>	1 000 000	500 000	250 000	17 000	3,4	33 500	6,7	33 500	100,0	250 000	100,0	250 000	100,0	250 000	100,0
172		<i>Valorisation projets CPER</i>	3 165 000	1 415 000	875 000	249 500	17,6	249 500	17,6	239 500	0,0	875 000	100,0	875 000	100,0	408 696	46,7
		Culture scientifique et technique	3 400 000	1 450 000	600 000	1 022 600	70,5	1 019 450	70,3	980 660	96,2	600 000	100,0	600 000	100,0	600 000	100,0
172		Centre culturel des sciences et techniques - (études faisabilité)	1 000 000	250 000		0	0,0	0	0,0	0	0,0						
		Soutien aux centres de diffusion de la culture scientifique et technique (Nantes, Angers,Laval, Sablé sur Sarthe)	2 400 000	1 200 000	600 000	1 022 600		1 019 450		980 660							
172		<i>Avant 2011</i>				657 600	85,2	655 500	85,0	655 500	96,2	600 000	100,0	600 000	100,0	600 000	100,0
186		<i>A partir de 2011</i>				365 000		363 950		325 160							
172		Accueil des chercheurs de renommée internationale	4 000 000	1 000 000	2 000 000		0,0		0,0	0	0,0	2 000 000	100,0	2 000 000	100,0	1 419 834	71,0
	1 C	Appui aux pôles de compétitivité, aux filières d'excellence et aux entreprises en mutation économique	222 477 000	105 084 000	109 393 000	75 448 507	71,8	69 188 982	65,8	53 958 509	78,0	101 776 835	93,0	100 394 150	91,8	83 505 973	83,2
	1 CI	Actions spécifiques aux pôles et aux filières	37 000 000	13 000 000	16 000 000	13 000 000	100,0	13 000 000	100,0	13 000 000	100,0	16 000 000	100,0	16 000 000	100,0	14 980 686	93,6
		Investissements structurants	21 000 000	5 000 000	8 000 000	5 000 000	100,0	5 000 000	100,0	5 000 000	100,0	8 000 000	100,0	8 000 000	100,0	8 000 000	100,0
112		Techno/Campus EMC2	21 000 000	5 000 000	8 000 000	5 000 000	100,0	5 000 000	100,0	5 000 000	100,0	8 000 000	100,0	8 000 000	100,0	8 000 000	100,0
		Actions collectives auprès des entreprises, spécifiques aux pôles et dynamiques de filières	16 000 000	8 000 000	8 000 000	8 000 000	100,0	8 000 000	100,0	8 000 000	100,0	8 000 000	100,0	8 000 000	100,0	6 980 686	87,3
134		Actions collectives	16 000 000	8 000 000	8 000 000	8 000 000	100,0	8 000 000	100,0	8 000 000	100,0	8 000 000	100,0	8 000 000	100,0	6 980 686	87,3

Prog LOLF	Axe mesure ss mesure CPER	Opérations	montant total V avenant n°3	Etat V avenant n°3	Région V avenant n°3	AU 31 DECEMBRE 2012											
						Etat						Région					
						programmé cumulé	%	Engagé cumulé	%	Mandaté cumulé	%	programmé cumulé	%	Engagé cumulé	%	Mandaté cumulé	%
						c	d=c/a	e	f=e/a	g	h=g/e	i	j=i/b	k	l=k/b	m	n=m/k
	1 C2	Programme "Dinamic Entreprises"	17 400 000	8 700 000	8 700 000	4 275 050	49,1	3 579 869	41,1	2 499 019	69,8	5 129 980	59,0	5 129 980	59,0	3 278 420	63,9
134		DIRECCTE Service compétitivité	16 700 000	8 000 000	8 700 000	3 575 050	44,7	2 879 936	36,0	1 884 039	65,4	5 129 980	59,0	5 129 980	59,0	3 278 420	63,9
103		DIRECCTE GPEC	700 000	700 000		700 000	100,0	699 933	100,0	614 980	87,9						
	1 C3	Investissement structurants des plates-formes technologiques et conseil technologique aux entreprises	15 800 000	5 800 000	10 000 000	2 697 300	46,5	2 668 400	46,0	2 655 500	99,5	10 000 000	100,0	8 714 215	87,1	7 788 400	89,4
		Plate-formes technologiques et conseils technologiques	15 800 000	5 800 000	10 000 000	2 697 300	46,5	2 668 400	46,0	2 655 500	99,5	10 000 000	100,0	8 714 215	87,1	7 788 400	89,4
172				5 600 000		2 697 300	48,2	2 668 400	47,7	2 655 500	99,5						
192 (ex 134)				200 000			0,0		0,0		0,0						
	1 C4	Soutien à l'agriculture	139 437 000	72 164 000	67 273 000	52 856 047	73,2	47 469 739	65,8	34 389 633	72,4	63 274 279	94,1	63 177 379	93,9	51 271 227	81,2
		Filière de l'élevage	64 032 000	45 397 000	18 635 000	32 722 499	72,1	31 750 264	69,9	22 562 405	71,1	18 635 000	100,0	18 635 000	100,0	14 326 607	76,9
154		Plan de modernisation des bâtiments d'élevage	31 500 000	31 500 000		21 580 012	68,5	21 181 665	67,2	15 187 497	71,7						
227		Appui à la modernisation des exploitations hors PMBE	6 370 000	6 370 000		5 399 834	84,8	5 191 043	81,5	3 762 649	72,5						
227		Amélioration des pratiques d'élevage et segmentation des marchés	7 527 000	7 527 000		5 742 653	76,3	5 377 556	71,4	3 612 259	67,2						
Région		Recherche-expérimentation	4 185 000		4 185 000							4 185 000	100,0	4 185 000	100,0	3 412 711	81,5
Région		Pôle et dynamique de filières	7 500 000		7 500 000							7 500 000	100,0	7 500 000	100,0	5 641 986	75,2
Région		Prime d'orientation agricole (Industries agro-alimentaires)	6 500 000		6 500 000							6 500 000	100,0	6 500 000	100,0	4 821 911	74,2
Région		Qualité-promotion	450 000		450 000							450 000	100,0	450 000	100,0	450 000	100,0
		Filières végétales	34 755 000	10 912 000	23 843 000	7 321 220	67,1	6 286 813	57,6	4 571 308	72,7	21 053 225	88,3	21 053 225	88,3	16 499 289	78,4
154		Plan végétal environnement	5 420 000	4 210 000	1 210 000	2 338 405	55,5	1 480 345	35,2	1 143 606	77,3	1 210 000	100,0	1 210 000	100,0	916 899	75,8
227		Recherche-expérimentation	10 287 000	4 372 000	5 915 000	3 704 636	84,7	3 673 703	84,0	2 704 020	73,6	4 381 437	74,1	4 381 437	74,1	3 662 648	83,6
227		Appui technique à la diffusion de connaissance et valeur ajoutée	1 560 000	1 560 000		938 679	60,2	912 514	58,5	553 070	60,6						
227		Modernisation des exploitations	770 000	770 000		339 500	44,1	220 251	28,6	170 612	77,5						
Région		Pôle végétal et dynamique de filières	7 000 000		7 000 000							7 000 000	100,0	7 000 000	100,0	5 108 351	73,0
Région		Prime d'orientation agricole (Industries agro-alimentaires)	8 500 000		8 500 000							7 243 788	85,2	7 243 788	85,2	5 593 391	77,2
Région		Qualité-promotion	1 218 000		1 218 000							1 218 000	100,0	1 218 000	100,0	1 218 000	100,0
		Agriculture biologique	11 000 000		11 000 000							11 000 000	100,0	11 000 000	100,0	9 972 220	90,7
154		Filière cheval	9 260 000	1 260 000	8 000 000	853 610	67,7	875 353	69,5	746 106	85,2	7 952 207	99,4	7 888 206	98,6	6 959 379	88,2
149		Forêt	2 590 000	1 295 000	1 295 000	1 022 423	79,0	1 022 423	79,0	747 022	73,1	1 205 605	93,1	1 205 605	93,1	603 921	50,1
		Installation des jeunes agriculteurs et éleveurs	11 695 000	7 195 000	4 500 000	7 391 653	102,7	6 571 253	91,3	5 063 496	77,1	3 428 242	76,2	3 395 342	75,5	2 909 810	85,7
154		Fonds d'incitation et de communication pour l'installation en agriculture	4 021 000	4 021 000		5 243 838	130,4	5 132 652	127,6	4 226 919	82,4						
154		Stages de parrainage	7 674 000	3 174 000	4 500 000	2 147 815	67,7	1 438 601	45,3	836 577	58,2	3 428 242	76,2	3 395 342	75,5	2 909 810	85,7
154		Aides au départ	6 105 000	6 105 000		3 544 642	58,1	963 633	15,8	699 296	72,6						
	1 C5	Soutien aux filières de la pêche et de l'aquaculture marine	7 440 000	3 720 000	3 720 000	1 240 165	33,3	1 091 029	29,3	316 600	29,0	3 672 576	98,7	3 672 576	98,7	2 784 658	75,8
154		Secteur pêche	2 220 000	2 220 000		624 190	28,1	624 190	28,1	175 136	28,1						
154		Secteur aquaculture marine	1 500 000	1 500 000		615 975	41,1	466 839	31,1	141 464	30,3						
Région		Appui technique SMIDAP	2 260 000		2 260 000							2 260 000	100,0	2 260 000	100,0	1 974 209	87,4
Région		Observatoire pêches et cultures marines du golfe de Gascogne	350 000		350 000							302 576	86,5	302 576	86,5	261 288	86,4
Région		Aménagement des espaces de production et gestion des ressources	1 110 000		1 110 000							1 110 000	100,0	1 110 000	100,0	549 161	49,5

Prog LOLF	Axe mesure ss mesure CPER	Opérations	montant total V avenant n°3	Etat V avenant n°3	Région V avenant n°3	AU 31 DECEMBRE 2012											
						Etat						Région					
						programmé cumulé	%	Engagé cumulé	%	Mandaté cumulé	%	programmé cumulé	%	Engagé cumulé	%	Mandaté cumulé	%
						a	d=c/a	e	f=e/a	g	h=g/e	i	j=i/b	k	l=k/b	m	n=m/k
	I C6	Actions en faveur du tourisme	5 400 000	1 700 000	3 700 000	1 379 945	81,2	1 379 945	81,2	1 097 757	79,6	3 700 000	100,0	3 700 000	100,0	3 402 582	92,0
223		Droit aux vacances pour tous	5 400 000	1 700 000	3 700 000	1 379 945	81,2	1 379 945	81,2	1 097 757	79,6	3 700 000	100,0	3 700 000	100,0	3 402 582	92,0
		Observatoire régional du tourisme (voir Observation économique et sociale régionale IVE3)															
	ID	Accompagnement des mutations économiques et sécurisation des parcours professionnels	37 400 000	17 600 000	19 800 000	15 964 609	90,7	15 205 933	86,4	12 633 745	83,1	13 290 567	67,1	13 115 532	66,2	11 774 632	89,8
	ID1	Observation et information sur l'emploi et sur la formation professionnelle	8 400 000	4 200 000	4 200 000	3 600 000	85,7	3 600 000	85,7	3 600 000	100,0	3 600 000	85,7	3 600 000	85,7	3 600 000	100,0
103		CARIF OREF	8 400 000	4 200 000	4 200 000	3 600 000	85,7	3 600 000	85,7	3 600 000	100,0	3 600 000	85,7	3 600 000	85,7	3 600 000	100,0
	ID2	Développement de la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences	12 559 000	7 492 000	5 067 000	7 300 609	97,4	6 541 933	87,3	5 958 773	91,1	2 222 954	43,9	2 222 954	43,9	2 042 454	91,9
		Compétitivité des entreprises et continuité professionnelle (GPEC -EDEC-ARACT)	12 386 000	7 492 000	4 894 000	7 300 609	97,4	6 541 933	87,3	5 958 773	91,1	2 069 954	42,3	2 069 954	42,3	1 903 454	92,0
Région		AUTRES ORGANISMES (UREI)	173 000		173 000							153 000	88,4	153 000	88,4	139 000	90,8
	ID3	Donner une traduction concrète à la formation tout au long de la vie	16 441 000	5 908 000	10 533 000	5 064 000	85,7	5 064 000	85,7	3 074 972	60,7	7 467 613	70,9	7 292 578	69,2	6 132 178	84,1
Région		Formations de promotion sociale	5 600 000		5 600 000							4 266 499	76,2	4 206 484	75,1	3 846 441	91,4
Région		Aide aux licenciés économiques	3 270 000		3 270 000							1 779 114	54,4	1 664 094	50,9	1 505 046	90,4
103		Amélioration des équipements pédagogiques de l'AFPA	7 571 000	5 908 000	1 663 000	5 064 000	85,7	5 064 000	85,7	3 074 972	60,7	1 422 000	85,5	1 422 000	85,5	780 691	54,9
	II	Environnement et développement durable	122 582 783	59 610 000	62 972 783	53 838 994	90,3	53 689 994	90,1	40 234 212	74,9	58 542 735	93,0	56 330 650	89,5	42 282 921	75,1
	II A	Préservation de la biodiversité	26 100 000	4 610 000	21 490 000	4 409 431	95,6	4 260 431	92,4	3 660 238	85,9	19 193 301	89,3	19 193 301	89,3	15 816 956	82,4
113 (ex 153)	II A1	Soutien des réserves naturelles	3 715 000	425 000	3 290 000	422 418	99,4	422 418	99,4	378 634	89,6	2 951 432	89,7	2 951 432	89,7	1 371 632	46,5
113 (ex 153)	II A2	Poursuite du développement du réseau natura 2000	2 485 000	2 485 000		2 485 000	100,0	2 485 000	100,0	1 938 309	78,0						
113 (ex 153)	II A3	Soutien des territoires classés en parc naturel régional et du marais poitevin	19 800 000	1 600 000	18 200 000	1 493 593	93,3	1 344 593	84,0	1 335 206	99,3	16 241 869	89,2	16 241 869	89,2	14 445 324	88,9
113 (ex 153)	II A4	Développement de la connaissance du milieu marin	100 000	100 000		8 420	8,4	8 420	8,4	8 089	96,1						
	II B	Préservation de l'eau	46 482 783	30 000 000	16 482 783	30 000 000	100,0	30 000 000	100,0	21 247 263	70,8	15 596 087	94,6	13 384 002	81,2	8 216 045	61,4
Agence de l'eau	II B1	Poursuite et renforcement des études, expertises et diagnostics dans le cadre des SAGE, soutien des programmes d'actions de bassins versants dans les SAGE approuvés ou en cours d'approbation	9 590 000	8 500 000	1 090 000	8 500 000	100,0	8 500 000	100,0	7 452 155	87,7	982 839	90,2	982 839	90,2	945 667	96,2
Agence de l'eau		Contrats régionaux de bassin versant dans le cadre des Sage approuvés ou en cours d'approbation	13 850 000		13 850 000							13 177 306	95,1	10 965 221	79,2	6 189 946	56,5
Agence de l'eau	II B2	Restauration des rivières et des zones humides (contrat territorial pour l'agence de l'eau)	19 700 000	18 200 000	1 500 000	18 200 000	100,0	18 200 000	100,0	12 274 013	67,4	1 393 159	92,9	1 393 159	92,9	1 059 040	76,0
Agence de l'eau	II B3	Economies d'eau et travaux innovants de sécurisation de l'alimentation en eau potable	3 342 783	3 300 000	42 783	3 300 000	100,0	3 300 000	100,0	1 521 095	46,1	42 783	100,0	42 783	100,0	21 392	50,0

Prog LOLF	Axe mesure ss mesure CPER	Opérations	montant total V avenant n°3	Etat V avenant n°3	Région V avenant n°3	AU 31 DECEMBRE 2012											
						Etat						Région					
						programmé cumulé	%	Engagé cumulé	%	Mandaté cumulé	%	programmé cumulé	%	Engagé cumulé	%	Mandaté cumulé	%
						a	d=c/a	e	f=e/a	g	h=g/e	i	j=i/b	k	l=k/b	m	n=m/k
	II C	Energie et éco-développement	50 000 000	25 000 000	25 000 000	19 429 563	77,7	19 429 563	77,7	15 326 711	78,9	23 753 347	95,0	23 753 347	95,0	18 249 920	76,8
ADEME	II C1	Etudes, conseil, animation	8 500 000	6 500 000	2 000 000	4 886 444	75,2	4 886 444	75,2	3 771 462	77,2	1 645 559	82,3	1 645 559	82,3	1 424 054	86,5
ADEME	II C2	Performance énergétique	19 800 000	10 000 000	9 800 000	8 123 934	81,2	8 123 934	81,2	6 350 660	78,2	9 535 937	97,3	9 535 937	97,3	5 748 942	60,3
ADEME	II C3	Energies renouvelables	17 800 000	6 000 000	11 800 000	4 686 059	78,1	4 686 059	78,1	4 025 618	85,9	11 800 000	100,0	11 800 000	100,0	10 460 542	88,6
ADEME	II C4	Eco-développement	3 900 000	2 500 000	1 400 000	1 733 126	69,3	1 733 126	69,3	1 178 971	68,0	771 851	55,1	771 851	55,1	616 382	79,9
	III	Accessibilité et transports	402 550 000	100 000 000	116 495 000	85 562 376	85,6	78 537 751	78,5	65 993 930	84,0	100 277 169	86,1	100 277 169	86,1	75 979 524	75,8
	III A	Transport ferroviaire	349 850 000	89 825 000	106 320 000	75 508 592	84,1	75 483 967	84,0	63 353 462	83,9	90 223 385	84,9	90 223 385	84,9	71 900 740	79,7
226	III A1	Electrification de Nantes - La Roche sur Yon - Les Sables d'Olonne	70 300 000	18 612 000	23 433 000	18 612 000	100,0	18 612 000	100,0	18 013 244	96,8	23 433 000	100,0	23 433 000	100,0	22 698 730	96,9
226	III A2	Axe Le Mans - Angers - Nantes - Savenay - Saint-Nazaire - Redon	27 000 000	10 800 000	10 800 000	2 048 000	19,0	2 048 000	19,0	1 311 600	64,0	1 936 000	17,9	1 936 000	17,9	1 371 600	70,8
226	III A3	Augmentation de la capacité de la gare de Nantes	24 100 000	9 210 000	8 370 000	6 931 774	75,3	6 929 622	75,2	3 057 026	44,1	6 216 068	74,3	6 216 068	74,3	2 649 767	42,6
226		Aménagement des quais: voies 52, 53	7 500 000									2 465 870		2 465 870		2 332 333	
226		Voie d'évitement Chantenay	6 600 000									99 126		99 126		99 126	
226		Séparation des flux Bordeaux/Sainte Pazanne	10 000 000									3 651 072		3 651 072		218 308	
226	III A4	Réouverture au trafic de voyageurs de la ligne Nantes-Chateaubriant	147 490 000	36 795 000	41 938 000	36 795 000	100,0	36 793 000	100,0	31 561 149	85,8	40 061 000	95,5	40 061 000	95,5	27 926 169	69,7
226	III A5	Desserte par moyen de transport collectif de l'aéroport de Notre Dame des Landes	6 310 000	655 000	655 000		0,0		0,0		0,0	0	0,0	0	0,0	0	0,0
226	III A6	Amélioration de la ligne Nantes-Sainte Pazanne-Pornic/Saint-Gilles Croix de Vie	51 000 000	8 000 000	16 400 000	8 000 000	100,0	8 000 000	100,0	7 548 772	94,4	16 385 911	99,9	16 385 911	99,9	15 596 864	95,2
226	III A7	Amélioration de l'axe Nantes-Bordeaux	4 350 000	1 762 000	1 890 000	479 000	27,2	478 527	27,2	0	0,0	478 527	25,3	478 527	25,3	363 375	75,9
226	III A8	Interface tram-train à Nantes	14 300 000	1 000 000	899 000	999 260	99,9	999 260	99,9	955 260	95,6	899 000	100,0	899 000	100,0	856 941	95,3
226	III A9	Transfert des installations ferroviaires de Nantes – Etat au Grand Blottereau	5 000 000	1 056 000		216 000	20,5	216 000	20,5	88 182	40,8						
226	III A10	Provision pour études prospectives, acquisitions foncières et premiers travaux		1 935 000	1 935 000	1 427 558	73,8	1 407 558	72,7	818 229	58,1	813 879	42,1	813 879	42,1	437 293	53,7
	III B	Port de Nantes-Saint-Nazaire	52 700 000	10 175 000	10 175 000	10 053 784	98,8	3 053 784	30,0	2 640 468	86,5	10 053 784	98,8	10 053 784	98,8	4 078 784	40,6
226	III B1	Allongement du terminal agro-alimentaire et modernisation du poste n° 1	8 200 000	2 050 000	2 050 000	2 050 000	100,0	2 050 000	100,0	1 700 000	82,9	2 050 000	100,0	2 050 000	100,0	1 640 000	80,0
226	III B2	Extension du terminal conteneurs de dimension européenne	40 000 000	7 000 000	7 000 000	7 000 000	100,0	0	0,0	0	0,0	7 000 000	100,0	7 000 000	100,0	1 610 000	23,0
226	III B3	Réorganisation et développement du réseau ferré portuaire	3 500 000	875 000	875 000	875 000	100,0	875 000	100,0	811 684	92,8	875 000	100,0	875 000	100,0	700 000	80,0
226	III B4	Adaptation du poste à liquides au terminal multi-vracs	1 000 000	250 000	250 000	128 784	51,5	128 784	51,5	128 784	100,0	128 784	51,5	128 784	51,5	128 784	100,0

Prog LOLF	Axe mesure ss mesure CPER	Opérations	montant total V avenant n°3	Etat V avenant n°3	Région V avenant n°3	AU 31 DECEMBRE 2012											
						Etat						Région					
						programmé cumulé	%	Engagé cumulé	%	Mandaté cumulé	%	programmé cumulé	%	Engagé cumulé	%	Mandaté cumulé	%
						a	d=c/a	e	f=e/a	g	h=g/e	i	j=i/b	k	l=k/b	m	n=m/k
	IV	Développement territorial et cohésion sociale	235 504 217	80 277 000	136 817 217	58 460 329	72,8	56 548 163	70,4	33 842 249	59,8	122 202 916	89,3	114 701 112	83,8	77 287 809	67,4
	IV A	Développement des fonctions métropolitaines et attractivité des agglomérations	103 410 000	32 000 000	62 080 000	22 893 193	71,5	21 129 143	66,0	16 057 874	76,0	60 999 993	98,3	60 655 993	97,7	40 680 602	67,1
	IV A1	Soutien dimension européenne de la métropole Nantes Saint-Nazaire	11 700 000	9 500 000		7 500 000	78,9	7 500 000	78,9	5 745 817	76,6	11 430 169		11 430 169		8 107 211	70,9
112		Métropole Nantes	5 000 000	5 000 000		5 000 000	100,0	5 000 000	100,0	4 000 000	80,0	7 769 769		7 769 769		4 858 361	62,5
		CARENE	2 500 000	2 500 000		2 500 000	100,0	2 500 000	100,0	1 745 817	69,8	3 660 400		3 660 400		3 248 850	88,8
224		CEFEDEM	4 200 000	2 000 000	1 080 000	0	0,0	0	0,0	0	0,0	0	0,0	0	0,0	0	0,0
	IV A2	Développement de l'attractivité de la métropole angevine	7 000 000	7 000 000		7 000 000	100,0	5 260 000	75,1	5 260 000	100,0	15 509 887		15 509 887		14 609 887	94,2
112		Angers Loire métropole	3 000 000	3 000 000		3 000 000	100,0	1 260 000	42,0	1 260 000	100,0	7 209 887		7 209 887		6 309 887	87,5
112		Terra Botanica	4 000 000	4 000 000		4 000 000	100,0	4 000 000	100,0	4 000 000	100,0	8 300 000		8 300 000		8 300 000	100,0
	IV A3	Consolidation du pôle d'excellence sportive et économique de l'agglomération du Mans	14 710 000	5 000 000		5 000 000	100,0	4 976 610	99,5	2 211 677	44,4	8 629 993		8 629 993		6 535 993	75,7
112		Le Mans métropole	4 000 000	4 000 000		4 000 000	100,0	4 000 000	100,0	1 235 067	30,9	7 130 000		7 130 000		5 036 000	70,6
CNDS		Circuit des 24 heures	10 710 000	1 000 000	1 500 000	1 000 000	100,0	976 610	97,7	976 610	100,0	1 499 993	100,0	1 499 993	100,0	1 499 993	100,0
	IV A4	Renforcement des autres agglomérations	17 000 000	9 500 000		3 000 000	31,6	2 999 340	31,6	2 551 498	85,1	25 429 944		25 085 944		11 427 511	45,6
112		Laval agglomération plate-forme logistique	3 500 000	3 500 000		0	0,0	0	0,0	0	0,0	344 000		0		0	0,0
112		La Roche sur Yon - pôle culturel	2 000 000	2 000 000		0	0,0	0	0,0	0	0,0	5 323 946		5 323 946		3 523 946	66,2
112		Cholet agglomération théâtre	2 000 000	2 000 000		2 000 000	100,0	2 000 000	100,0	1 796 000	89,8	4 977 305		4 977 305		3 181 777	63,9
112		Cap Atlantique cité des congrès Atlantia	1 000 000	1 000 000		0	0,0	0	0,0	0	0,0	1 697 000		1 697 000		447 000	26,3
112		Saumur agglomération, PEM ou équipements	1 000 000	1 000 000		1 000 000	100,0	999 340	99,9	755 498	75,6	5 587 693		5 587 693		600 000	10,7
Région		Autres pôles d'échanges multimodal	7 500 000		7 500 000							7 500 000	100,0	7 500 000	100,0	3 674 788	49,0
112	IV A5	Soutien à l'ingénierie territoriale	1 000 000	1 000 000		393 193	39,3	393 193	39,3	288 882	73,5						0,0
	IV B	Attractivité pôles intermédiaires maillage équipements de proximité	81 787 000	22 677 000	59 110 000	17 858 083	78,7	17 858 083	78,7	8 778 142	49,2	50 794 993	85,9	44 102 681	74,6	29 953 974	67,9
112	IV B1	Attractivité des pôles intermédiaires	45 500 000	3 500 000	42 000 000	3 062 500	87,5	3 062 500	87,5	1 449 850	47,3	35 554 464	84,7	28 862 152	68,7	19 111 509	66,2
102	IV B2	Soutien à l'action des "maisons de l'emploi"	1 500 000	1 500 000		1 093 655	72,9	1 093 655	72,9	253 522	23,2						0,0
	IV B3	Accueil des personnes fragilisées par l'âge ou par le handicap	22 192 000	14 742 000	7 450 000	11 358 570	77,0	11 358 570	77,0	4 731 412	41,7	6 558 750	88,0	6 558 750	88,0	3 442 824	52,5
157		Personnes âgées	7 840 000	4 900 000	2 940 000	3 734 250	76,2	3 734 250	76,2	977 650	26,2	2 534 550	86,2	2 534 550	86,2	658 830	26,0
157		Personnes handicapées	14 352 000	9 842 000	4 510 000	7 624 320	77,5	7 624 320	77,5	3 753 762	49,2	4 024 200	89,2	4 024 200	89,2	2 783 994	69,2
	IV B4	Mise en œuvre du plan régional de santé publique	12 595 000	2 935 000	9 660 000	2 343 358	79,8	2 343 358	79,8	2 343 358	100,0	8 681 779	89,9	8 681 779	89,9	7 399 641	85,2
		Observation	4 200 000	1 750 000	2 450 000	1 500 000	85,7	1 500 000	85,7	1 500 000	100,0	2 038 000	83,2	2 038 000	83,2	1 969 614	96,6
204		Observatoire régional de la santé	3 500 000	1 750 000	1 750 000	1 500 000	85,7	1 500 000	85,7	1 500 000	100,0	1 750 000	100,0	1 750 000	100,0	1 705 614	97,5
Région		Registre des cancers	700 000		700 000							288 000	41,1	288 000	41,1	264 000	91,7
		Actions de santé publiques	3 845 000	1 185 000	2 660 000	843 358	71,2	843 358	71,2	843 358	100,0	2 458 241	92,4	2 458 241	92,4	2 200 832	89,5
Région		IREPS (ex CREDEPS)	1 470 000		1 470 000							1 470 000	100,0	1 470 000	100,0	1 440 338	98,0
204		Autres actions publiques de santé	2 375 000	1 185 000	1 190 000	843 358	71,2	843 358	71,2	843 358	100,0	988 241	83,0	988 241	83,0	760 494	77,0
		Garantir un égal accès aux dispositifs de prévention et de soins	4 550 000	0	4 550 000							4 185 538	92,0	4 185 538	92,0	3 229 195	77,2
Région		Lutte contre désertification médicale (maisons de santé)	3 500 000		3 500 000							3 500 000	100,0	3 500 000	100,0	2 820 843	80,6
Région		Télé médecine	1 050 000		1 050 000							685 538	65,3	685 538	65,3	408 352	59,6

Prog LOLF	Axe mesure ss mesure CPER	Opérations	montant total V avenant n°3	Etat V avenant n°3	Région V avenant n°3	AU 31 DECEMBRE 2012											
						Etat						Région					
						programmé cumulé	%	Engagé cumulé	%	Mandaté cumulé	%	programmé cumulé	%	Engagé cumulé	%	Mandaté cumulé	%
						a	d=c/a	e	f=e/a	g	h=g/e	i	j=i/b	k	l=k/b	m	n=m/k
	IV C	Accompagnement des projets de territoire spécifiques	38 707 217	19 800 000	9 827 217	14 244 994	71,9	14 215 463	71,8	6 431 531	45,2	6 210 609	63,2	6 210 609	63,2	3 766 837	60,7
	IV C1	Valorisation du patrimoine culturel du Val de Loire	29 350 000	14 600 000	6 870 000	10 906 329	74,7	10 906 329	74,7	5 102 238	46,8	5 010 609	72,9	5 010 609	72,9	2 774 040	55,4
175		Poursuite de la restauration du château de Saumur	11 000 000	4 500 000	1 850 000	2 670 329	59,3	2 670 329	59,3	995 925	37,3	874 752	47,3	874 752	47,3	378 116	43,2
175		Poursuite de la restauration de l'abbaye royale de Fontevraud	10 000 000	6 000 000	3 000 000	5 000 000	83,3	5 000 000	83,3	2 778 425	55,6	2 496 000	83,2	2 496 000	83,2	1 626 000	65,1
219		Développement de l'Institut Français du Cheval et de l'Equitation (IFCE) à Saumur	1 350 000	600 000	270 000	600 000	100,0	600 000	100,0	0	0,0	270 000	100,0	270 000	100,0	0	0,0
175		Eglise Saint-Pierre à Saumur	7 000 000	3 500 000	1 750 000	2 636 000	75,3	2 636 000	75,3	1 327 888	50,4	1 369 857	78,3	1 369 857	78,3	769 925	56,2
112	IV C2	Accompagnement du développement du territoire concerné par la construction de l'aéroport de Notre Dame des Landes	3 000 000	3 000 000		2 577 427	85,9	2 577 427	85,9	597 586	23,2						
112	IV C3	Gestion intégrée de zones côtières	1 000 000	1 000 000		161 238	16,1	131 707	13,2	131 707	100,0						
112 et 119	IV C4	Accompagnement du développement durable de l'île d'Yeu	5 357 217	1 200 000	2 957 217	600 000	50,0	600 000	50,0	600 000	100,0	1 200 000	40,6	1 200 000	40,6	992 797	82,7
112	IV D	Création d'un portail de l'information géographique pour les acteurs publics des Pays de la Loire (GEOPAL)	6 000 000	3 000 000	3 000 000	1 984 509	66,2	1 972 983	65,8	1 511 185	76,6	1 991 000	66,4	1 683 472	56,1	1 070 344	63,6
	IV E	Observation économique et sociale régionale	5 600 000	2 800 000	2 800 000	1 479 550	52,8	1 372 491	49,0	1 063 517	77,5	2 206 321	78,8	2 048 357	73,2	1 816 052	88,7
112	IV E1	Observatoire de la société de l'information - Syn@pse	2 000 000	1 000 000	1 000 000	490 648	49,1	383 589	38,4	173 306	45,2	699 266	69,9	583 683	58,4	582 771	99,8
204	IV E2	Observatoire régional de la santé (voir mise en œuvre du plan régional de santé publique)															
223	IV E3	Observatoire régional du tourisme	1 600 000	800 000	800 000	644 503	80,6	644 503	80,6	589 350	91,4	646 503	80,8	646 503	80,8	591 350	91,5
112	IV E4	Observatoire régional des mutations économiques	2 000 000	1 000 000	1 000 000	344 399	34,4	344 399	34,4	300 861	87,4	860 552	86,1	818 171	81,8	641 931	78,5

PRÉFECTURE DE LA RÉGION PAYS DE LA LOIRE
Secrétariat général pour les affaires régionales
8, rue de Chateaubriand – Téléphone 02 41 20 20 20 – Télécopie 02 40 47 66 66
Adresse postale : 6, quai Ceineray BP 33515 – 44035 Nantes cedex 1
<http://www.pays-de-la-loire.pref.gouv.fr>

RÉGION PAYS DE LA LOIRE
44966 Nantes cedex 9
Téléphone 02 28 20 50 00 – Télécopie 02 28 20 50 05
<http://www.paysdelaloire.fr>

ISSN 1967-0958